

FRW
Ville
Stadt
BOURG

BUDGET
2026



TABLE DES MATIERES

Composition du Conseil communal et du Conseil général	2
Message sur le budget.....	3
Budget de fonctionnement par Services	
Récapitulatif	82
Administration générale.....	83
Finances.....	87
Enfance, écoles et cohésion sociale.....	90
Police locale et mobilité.....	100
Génie civil, environnement et énergie.....	104
Urbanisme et architecture	117
Informatique	126
Culture	128
Sports.....	131
Aide sociale.....	136
Curatelles d'adultes.....	138
Ressources humaines.....	139
Service juridique	140
Agglomération	141
Classification par natures.....	142
Synthèse des investissements.....	150
Données RH.....	152

CONSEIL COMMUNAL

M. DIETRICH Laurent, Vice-Syndic
Mme BALLMER Mirjam, Conseillère communale

M. STEIERT Thierry, Syndic

M. NOBS Pierre-Olivier, Conseiller communal
M. MOUSSA Elias, Conseiller communal

CONSEIL GENERAL

(Etat au 14 octobre 2025)

M. Aebischer David	PLR	Mme Gex Océane	PLR	M. Perritaz Pierre-Alain	PS
Mme Andrea Diana	Vert-e-s	Mme Goy Camille	Vert-e-s	Mme Piller Nadège	PS
Mme Bakajika Kabasu Véronique	PS	Mme Grady Véronique	PLR	M. Pochon Thierry	Vert-e-s
M. Berisha Ibrahim	Le Centre/PVL	M. Grin Grégory	PLR	Mme Revaz Caroline	Le Centre/PVL
M. Bourgarel Gilles	Vert-e-s	M. Jelk Guy-Noël	PS	Mme Rey-Baeriswyl Marie-Claire	CG
M. Bourrier Hervé	PS	M. Jolissaint Robin	PS	M. Ruffieux David	Vert-e-s
Mme Butty Revaz Anne	Le Centre/PVL	Mme Jordan Marine	PS	M. Rugo Claudio	PA
Mme Cardoso de Matos-Berger Denise	PS	M. Jordan Samuel	PS	M. Sacerdoti Alexandre	Le Centre/PVL
M. Casazza Raphaël	PLR	M. Jordan Simon	CG	M. Sapia Léo	Vert-e-s
Mme Cattin Kuster Josée	Vert-e-s	Mme Jungo Adeline	PS	Mme Schaller Alicia	Vert-e-s
Mme Chauderna Margot	Vert-e-s	Mme Kohler Valérie	Le Centre/PVL	M. Schenker Claude	Le Centre/PVL
Mme Cheda Béa	CG	M. Krienbühl David	PLR	Mme Seewer Leyla	PS
Mme Chopard Caroline	Vert-e-s	M. Kust Harald	Vert-e-s	Mme Sob Isabelle	Le Centre/PVL
Mme Collaud Margaret	Le Centre/PVL	Mme Liu Baier Ming	UDC	M. Stöckli Jérémie	Vert-e-s
M. Collaud Oliver	Vert-e-s	Mme Mauron Valentine	Vert-e-s	Mme Tognola Giulia	Vert-e-s
M. De Reyff Charles	Le Centre/PVL	Mme Mendez Monica	Vert-e-s	M. Uldry José	UDC
Mme Delaloye Sophie	PS	Mme Menétry Fabienne	Vert-e-s	M. Vacher Jean-Thomas	Le Centre/PVL
Mme Delarze Fanny	PS	M. Miche François	PS	M. Violi Nicolas	PS
M. Dick Johan	UDC	Mme Mosoba Immaculée	PS	M. Vonlanthen Marc	PS
Mme Etter Fabienne	Le Centre/PVL	M. Müller Florian	PS	M. Wicht Pascal	UDC
Mme Fernandes Sofia	CG	M. Murith Simon	Le Centre/PVL	Mme Wicky Collaud Chantal	CG
M. Fessler Raphaël	Le Centre/PVL	M. Nazheskin Andrey	UDC	M. Wooffray Laurent	PS
M. Feyer Nicolas	Le Centre/PVL	Mme Niederhäuser Elena-Lavinia	PS	M. Wolhauser Jean-Pierre	PLR
M. Fonjallaz Jérémie	PS	Mme Nobs Elisa	CG	M. Yerly-Brault François	Vert-e-s
Mme Fontes Martins Ana Teresa	Le Centre/PVL	Mme Noll Bettina	Vert-e-s	Mme Zahnd Laura	Vert-e-s
Mme Gerber Sonja	PS	M. Page Maurice	CG	Mme Zainal Chloé	Vert-e-s
M. Gex Jean-Noël	PLR	M. Papaux David	UDC		

Table des matières

CHAPITRE I	INTRODUCTION	4
CHAPITRE II	RÉSUMÉ	4
CHAPITRE III	ANALYSE PAR NATURE	6
A.	PLAN D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES DE L'ETAT (PAFE)	6
B.	DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS	7
1.	Observations générales	7
2.	Revenus fiscaux	9
a)	Personnes physiques	9
i.	Impôt sur le revenu	10
ii.	Impôt sur la fortune	10
b)	Personnes morales	11
i.	Impôt sur le bénéfice	11
ii.	Impôt sur le capital	12
c)	Autres impôts et taxes	12
C.	DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES CHARGES	13
1.	Observations générales	13
CHAPITRE IV	POLITIQUE DU PERSONNEL	14
A.	EFFECTIF DU PERSONNEL ET DOTATION	14
1.	Dotation du personnel	15
2.	Postes nouveaux ou à confirmer	15
3.	Réductions ou suppressions de postes	18
4.	Transferts de postes ou de dotation	18
5.	Modifications temporaires	18
6.	Dotation	18
7.	Stagiaires et apprenti-es	18
B.	INDEXATION DES SALAIRES ET ÉVOLUTION DES CHARGES DU PERSONNEL	18
1.	Indexation	18
2.	Evolution des charges du personnel	18
CHAPITRE V	SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE	19
A.	COMPTE DE RÉSULTATS SUR TROIS NIVEAUX	20
CHAPITRE VI	ANALYSE PAR SERVICE	21

A.	COMMENTAIRES DES RUBRIQUES PAR SERVICE	21
1.	Administration générale	21
2.	Finances	21
3.	Enfance, écoles et cohésion sociale	22
4.	Police locale et mobilité	22
5.	Génie civil, environnement et énergie	23
6.	Urbanisme et architecture	24
7.	Informatique	24
8.	Culture	25
9.	Sports	25
10.	Aide sociale	26
11.	Curatelles d'adultes	26
12.	Ressources humaines	27
13.	Service juridique	27
14.	Agglomération	27
CHAPITRE VII	BUDGET DES INVESTISSEMENTS	27
A.	EXPLICATIONS DÉTAILLÉES DES INVESTISSEMENTS	28
1.	Solde des investissements déjà votés (Catégorie I)	28
2.	Investissements à voter lors du budget 2026 (Catégorie II)	28
a)	Explications par objet : Administration générale	30
b)	Explications par objet : Finances	30
c)	Explications par objet : Enfance, écoles et cohésion sociale	31
d)	Explications par objet : Police locale et mobilité	31
e)	Explications par objet : Génie civil, environnement et énergie	33
f)	Explications par objet : Urbanisme et Architecture	47
g)	Explications par objet : Informatique	69
h)	Explications par objet : Sport	73
3.	Investissements à voter ultérieurement (Catégorie III)	74
B.	CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT ET CHARGES FINANCIÈRES	75
1.	Capacité d'investir	75
2.	Financement des investissements	75
3.	Charges financières	75
CHAPITRE VIII	OBTENTION D'UNE LIMITÉ DE CRÉDIT POUR FINANCER DES PONTS DE TRÉSORERIE COMMUNALE	76
A.	BESOIN DE LIQUIDITÉS ARRÊTÉ AU 31.12.2026	76

Message du Conseil communal au Conseil général

(du 4 novembre 2025)

60 – 2021-2026 Budget 2026 de la Ville de Fribourg

CHAPITRE I INTRODUCTION

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre le budget de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2026, dont les prévisions sont les suivantes :

Total des charges :	CHF	337'159'501.57
Total des revenus :	CHF	318'094'246.59
Résultat (excédent de charges) :	CHF	19'065'254.98

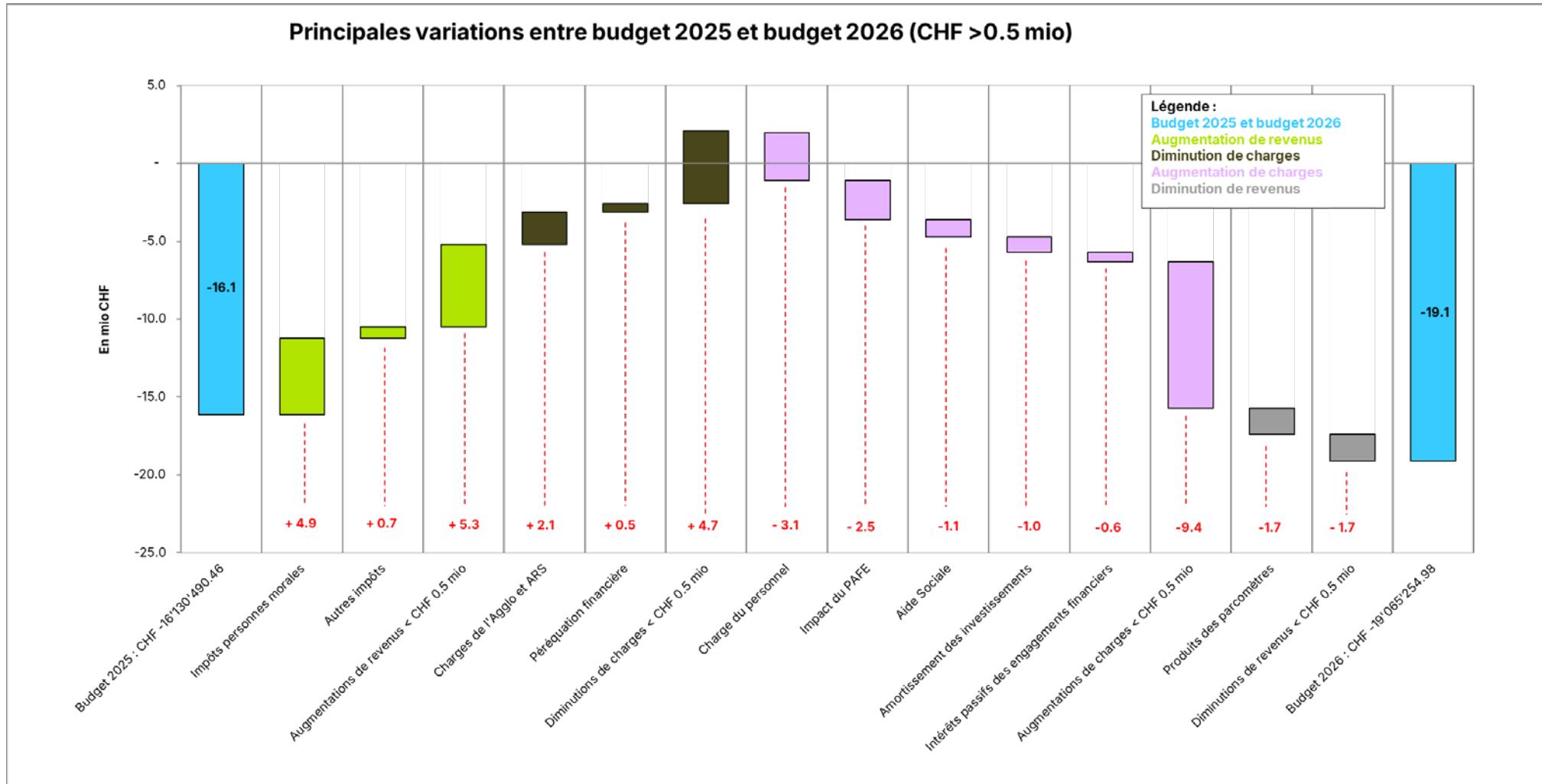
Le budget 2026 est déficitaire de CHF 19.1 mio, ce qui représente 6.3% du total des charges de CHF 300.7 mio (imputations internes de CHF 36.4 mio déduites). Il se détériore de CHF 2.9 mio par rapport au budget 2025 (soit 1.0% du total des charges sans les imputations internes). Les charges sont en hausse de CHF 12.8 mio (+4.4%), principalement sur les charges de personnel ainsi que sur les impacts prévus du plan d'assainissement de l'Etat de Fribourg (ci-après PAFE). Les charges d'amortissements et financières continuent également leur progression, en lien direct avec les investissements, le Conseil communal poursuivant le processus d'amélioration des prestations et infrastructures existantes. En outre, les charges de transfert continuent d'augmenter de manière très importante, s'agissant là d'un des facteurs principaux participant à la hausse budgétaire.

CHAPITRE II RÉSUMÉ

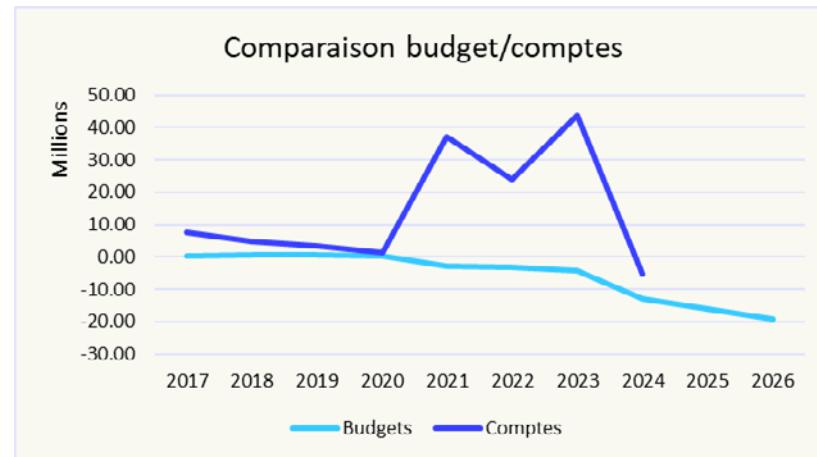
Le budget 2026, par rapport au budget de l'année précédente, est marqué par les éléments principaux suivants :

- Les charges de personnel augmentent de CHF 3.1 mio s'expliquant principalement par l'ajout de 14.6 nouveaux EPT ainsi que de l'effet annualisé des engagements effectués en 2025 ayant un impact budgétaire de CHF 2.1 mio. La progression salariale naturelle via le système de grille salariale pèse, elle, pour un total de CHF 0.8 mio. L'indexation des salaires budgétée à 0.2%, l'évolution des charges d'indemnité et d'heures supplémentaires ainsi que des budgets de formation et perfectionnement représentent un total de CHF 0.2 mio de charges supplémentaires.
- Le PAFE a un effet net sur les finances de la Ville de Fribourg estimé à CHF 2.5 mio. Cet impact se matérialise principalement par des augmentations dans les charges de transfert.
- Les charges liées à l'Aide sociale, hors PAFE, sont en augmentation de CHF 1.1 mio. La hausse des coûts, notamment des loyers et des primes d'assurance maladie, ainsi que l'augmentation des nouvelles situations d'aide sociale nécessitent de revoir à la hausse le budget dédié en 2026. Toujours hors PAFE, une légère augmentation des recettes est attendue en lien avec l'Aide sociale (CHF 0.3 mio).
- Hors effet PAFE, les revenus fiscaux, toute catégorie confondue, sont en hausse de CHF 5.3 mio, principalement en raison de l'augmentation des prévisions de l'impôt des personnes morales (CHF +4.9 mio) ainsi que de la prévision de recettes sur les autres impôts, basée essentiellement sur l'évolution historique, en hausse de CHF 0.7 mio. Les recettes fiscales liées aux personnes physiques sont, elles, en baisse de CHF 0.3 mio, notamment dû à un effet lié à l'impôt à la source.
- Finalement, au niveau des recettes liées aux taxes et redevances, l'introduction et la mise en application au 1^{er} décembre 2025 de l'initiative « La première heure de parking gratuite à Fribourg » a un effet négatif supplémentaire estimé à CHF 1.7 mio pour l'année 2026, en plus d'un montant identique déjà planifié en 2025, soit un effet cumulé négatif de 3.4 mio.

Le graphique suivant montre les écarts supérieurs à CHF 0.5 mio entre le budget 2025 et celui de 2026 (hors imputations internes et opérations neutres) :



La comparaison budgets/comptes communaux entre les excédents de charges ou de recettes en pourcent des revenus totaux (imputations internes déduites) pour les années 2017 à 2026 est la suivante :



Comme le démontre le graphique ci-dessus, les résultats des comptes restent généralement plus favorables que les résultats budgétés. Malgré des budgets prévus à l'équilibre ou déficitaires, les comptes sont restés bénéficiaires jusqu'en 2024, année présentant un déficit pour la première fois en 10 ans.

Il est important de rappeler que le calcul définitif des recettes fiscales (qui s'effectue mi-février de l'année suivante sur la base des taxations définitives en décalage de presque deux ans) peut fortement changer le résultat, ce qui explique en grande partie les différences relevées, résultant notamment d'une révision de la méthode d'évaluation des transitoires d'impôts. Le travail effectué ces dernières années dans la qualité des estimations, tant au niveau des provisions que des budgets, devrait tendre à un rapprochement entre l'évolution des comptes et des budgets.

CHAPITRE III ANALYSE PAR NATURE

Pour une meilleure lisibilité des budgets, une première analyse est faite selon la classification par nature. Ensuite, une analyse selon la classification administrative est présentée, celle-ci faisant foi pour l'adoption du budget.

A. Plan d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE)

L'élaboration du budget 2026 de la Ville de Fribourg se fait dans un contexte particulier. A l'heure de la rédaction de ce message, le PAFE est accepté par le législatif mais, sous menace d'un référendum, il a été retiré par le Conseil d'Etat, tout en recommandant aux communes de tenir compte, pour l'ensemble de l'année 2026, des mesures prévues dans le cadre du PAFE. Cet état de fait n'était pas connu du Conseil communal lors de l'adoption des chiffres du budget. Les rubriques et les montants étant clairement identifiés, un éventuel impact PAFE pourra être commenté aux comptes.

Le budget 2026 de la Ville de Fribourg prend donc l'hypothèse d'un impact complet sur l'année 2026 des charges et recettes supplémentaires provenant de l'estimation des effets du PAFE.

L'impact global estimé sur le résultat est de CHF 2.5 mio, touchant autant les charges que les recettes :

Impacts positifs du PAFE :

- Non adaptation de la progression à froid : CHF +2.5 mio (210.4000.00) ;
- Réduction de la déduction fiscale des frais de déplacement : CHF +0.5 mio (210.4000.00) ;
- Renonciation à l'indexation des salaires du personnel de l'Etat : CHF +0.6 mio ;
- Décalage de l'augmentation du palier : CHF +0.4 mio ;
- Autres économies : CHF +0.4 mio.

Impacts négatifs du PAFE :

- Modification et simplification de la répartition des subventions dans le domaine de l'Aide sociale : CHF -0.9 mio (1110.4611.07) ;
- Suppression du régime transitoire de la prise en charge par le canton de la part communale aux prestations complémentaires AVS/AI : CHF -3.2 mio (1120.3631.09) ;
- Adaptation de la part des communes pour le financement du trafic local de voyageurs : CHF -1.9 mio (1520.3612.13) ;
- Adaptation de la part des communes pour le financement du trafic régional de voyageurs : CHF -0.5 mio (259.3611.11) ;
- Autres dépenses supplémentaires : CHF -0.4 mi.

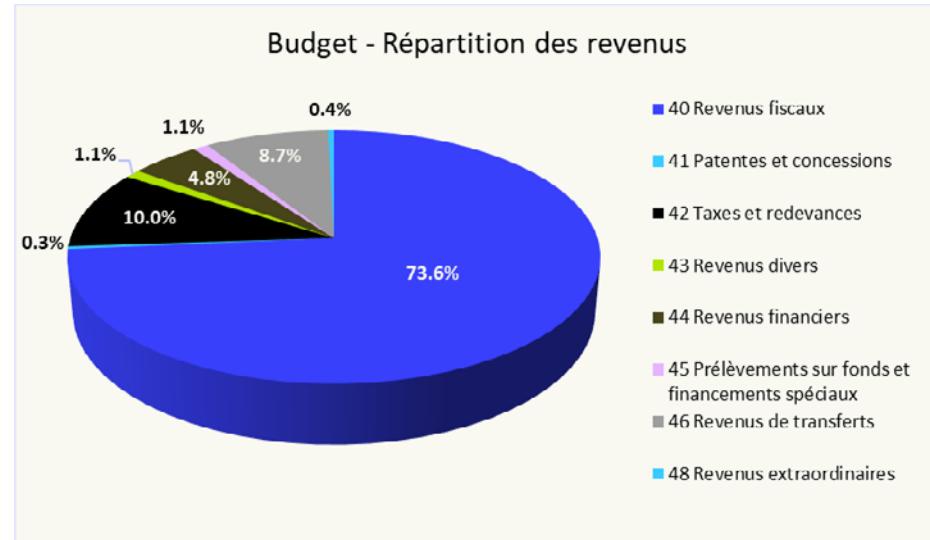
Il est important de préciser que, le calcul des impacts et la finalisation du budget ayant été faits avant le dépôt du référendum, les effets susmentionnés ont été calculés avec une entrée en vigueur en janvier 2026, soit avec un impact de 12 mois complets. Avec le référendum et la votation en découlant, prévue en avril 2026, le PAFE ne pourra pas être mis en place avant cette échéance, ce qui conclut une incidence potentielle pour 2026 de six mois environ au lieu de 12 (début = juillet 2026 au plus tôt).

De plus, selon les informations récoltées dans les différentes discussions budgétaires via les mandats de représentation politique, il n'est pas exclu que certaines associations intercommunales privilégient une baisse des prestations plutôt qu'une hausse des charges liées en lien avec le PAFE (trafic local pour l'Agglo).

B. Détail de l'évolution des revenus

1. Observations générales

La répartition des revenus, sans les imputations internes, est la suivante :



Il est prévu, pour 2026, une augmentation des revenus généraux à CHF 281.7 mio contre CHF 271.8 mio au budget 2025 (+3.6%). Les principales fluctuations sont enregistrées dans les rubriques par nature suivantes :

		Budget 2026	Budget 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
40	Revenus fiscaux	207'320'000	198'920'000	8'400'000	4.2
41	Patentes et concessions	974'000	905'000	69'000	7.6
42	Taxes et redevances	28'111'729	27'464'141	647'588	2.4
43	Revenus divers	3'028'847	2'270'110	758'737	33.4
44	Revenus financiers	13'616'717	13'385'799	230'918	1.7
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	3'077'250	2'730'888	346'362	12.7
46	Revenus de transferts	24'405'702	25'011'402	-605'700	-2.4
48	Revenus extraordinaires	1'139'322	1'139'322	0	0.0
Total sans imputations internes		281'673'568	271'826'663	9'846'905	3.6

La rubrique 40 « revenus fiscaux » augmente de CHF 8.4 mio, principalement en raison de la hausse des prévisions de l'impôt des personnes morales (CHF +4.9 mio) résultant d'une assiette fiscale très élevée représentant la totalité des revenus annoncés et estimés au travers des différents sujets fiscaux. L'effet du PAFE représente, quant à lui, des recettes fiscales supplémentaires estimées à CHF 3.1 mio, spécifiquement sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Sans cet effet, ces recettes tendraient à la diminution, notamment dû à un ajustement des revenus espérés sur l'impôt à la source (CHF -0.3 mio). Les autres impôts spéciaux (CHF +0.7 mio) se basent sur une moyenne historique continuellement à la hausse. De plus amples informations se trouvent dans le chapitre consacré.

La rubrique 41 « Patentes et concessions » ne présente que très peu de modifications par rapport au dernier budget.

La rubrique 42 « Taxes et redevances » progresse de CHF 0.6 mio (+2.4%). Le plus gros effet concerne la rubrique « Produits des parcomètres » en diminution de CHF 1.6 mio. L'entrée en vigueur de l'initiative « La première heure de parking gratuite à Fribourg » prévue au 1^{er} janvier 2026 dans les hypothèses du budget a donc un effet

supplémentaire important en 2026, le budget 2025 contenant encore six mois de recettes. Les incertitudes sont importantes quant à l'impact financier de cette décision, non seulement sur le produit des parcomètres, mais également sur les revenus liés aux amendes d'ordre. Ce montant est compensé par des recettes supplémentaires liées au traitement et évacuations des eaux usées, dont le nouveau règlement génère des recettes de taxes supplémentaires estimées à CHF 1.4 mio. Dans la même rubrique, les ventes de Biogaz à Groupe E Celsius représentent CHF 0.3 mio de recettes supplémentaires. Finalement, les recettes provenant de la participation parentale aux frais de gardes des accueils extrascolaires augmentent de CHF 0.2 mio, l'offre étant grandissante dans ce domaine.

La rubrique 43 « Revenus divers » présente une augmentation de CHF 0.8 mio provenant principalement de la valorisation des prestations en nature (heures et matériel) en support au CM de hockey sur glace 2026 de l'IHF.

La rubrique 44 « Revenus financiers » présente, elle, une augmentation de CHF 0.2 mio qui s'explique par la valorisation des recettes locatives octroyées sous forme de subvention avec ou sans contrepartie lors de réservations d'infrastructures sportives.

Concernant la rubrique 45 « prélèvements sur fonds et financements spéciaux », de CHF 0.3 mio en-dessus du budget 2025, les effets positifs viennent de prélèvements supplémentaires à des réserves existantes, soit CHF 0.2 mio sur la provision d'assainissement des falaises, CHF 0.4 mio sur la réserve de financement spécial pour le maintien de la valeur des eaux usées et CHF 0.2 mio de diminution sur la réserve de financement spécial pour l'équilibre du compte déchets.

La rubrique 46 « revenus de transfert » diminue de CHF 0.6 mio, principalement en raison de l'impact du PAFE sur l'aide sociale, la part de subventionnement de l'Etat dans ce domaine passant de 40 à 20%.

La rubrique 48 « revenus extraordinaires » reste stable, ces revenus représentant un prélèvement à effectuer sur la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (PA) (CHF +1.1 mio) pendant une période de 10 ans.

2. Revenus fiscaux

L'estimation des recettes fiscales pour l'année 2026 a été établie sur la base de renseignements obtenus auprès du Service cantonal des contributions (SCC) et de nombreuses prises de contact par le Service des finances de la Ville avec les entreprises les plus importantes. Les chiffres donnés par l'Etat ont été appréciés en tenant compte des particularités de la Commune, notamment celles qui concernent le mouvement des contribuables et les événements uniques ou spécifiques connus.

Les prévisions fiscales ont été faites en tenant compte de cinq éléments importants : les résultats des comptes, le climat économique actuel et futur, la situation spécifique liée à de grands contribuables (personnes physiques et morales), l'évolution des années précédentes et le Plan d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE).

Au moment de l'établissement du budget 2026, les résultats 2024 des personnes physiques (PP) ne sont pas encore connus, puisque les dernières taxations, notamment celles des indépendants, ne seront délivrées qu'en début d'année 2026. Quant aux taxations des personnes morales (PM), l'Etat est en train de réaliser celles portant sur 2023 et 2024.

Les prévisions fiscales 2026 sont en hausse : pour les personnes physiques selon les estimations du SCC et pour les personnes morales sur la base de résultats estimés meilleurs que ceux des années précédentes pour certaines grandes entreprises.

Les mesures d'assainissement du PAFE ont un effet potentiel positif sur les recettes fiscales budgétées, dont les mesures sont les suivantes :

- Renonciation à la compensation des effets de la progression à froid ;
- Réduction du plafond sur la déduction des frais de transport ;
- Augmentation du nombre de taxateurs au SCC rapportant ainsi des recettes supplémentaires.

La Ville de Fribourg a fait le choix d'établir son budget en tenant compte du PAFE pour les personnes physiques dont l'effet à lui seul est estimé à CHF 3.1 mio de recettes supplémentaires.

Les risques liés aux personnes morales sont de plus en plus importants par rapport à ceux liés aux personnes physiques, dont l'évolution des

recettes est relativement stable. En effet, des décisions peuvent être prises rapidement, notamment en termes de délocalisation ou de restructuration. Cette dépendance forte à quelques entreprises, accrue depuis 2020, représente certes une situation financière confortable mais crée également une situation délicate dans un contexte d'augmentation parallèle des charges communales. L'effet de ces quelques grands contribuables représente à lui seul environ 80% des impôts sur le bénéfice des personnes morales.

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
Impôt sur la fortune	7 500 000	7 800 000	10 118 124
Impôt sur le revenu	89 900 000	85 400 000	84 366 051
Part au remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôt	-400 000	-300 000	-480 607
Impôt à la source	7 600 000	9 000 000	5 047 562
Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital	2 200 000	1 800 000	2 727 930
Impôt sur le capital	2 500 000	2 700 000	2 020 338
Impôt sur le bénéfice	68 600 000	63 500 000	60 600 763
Contribution immobilière	18 100 000	18 600 000	18 100 732
Impôt sur les gains immobiliers	2 700 000	2 800 000	2 261 141
Droits de mutations immobilières	5 800 000	4 700 000	4 894 976
Impôt sur les successions	2 700 000	2 800 000	2 592 620
Impôt sur les chiens	120 000	120 000	123 600
Totaux	207 320 000	198 920 000	192 373 230

a) Personnes physiques

Pour faire ses calculs, l'Etat se fonde sur la statistique fiscale 2023 établie sur la base de taxations notifiées jusqu'au 30 juin 2025 et sur la base de l'impôt 2024 enregistré à ce jour.

i. Impôt sur le revenu

Ci-après un tableau comparatif de l'évolution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de la Ville de Fribourg et du Canton depuis 2013 (taxations effectives arrêtées fin juin 2025, données évolutives) :

COMPARATIF IMPÔT SUR LE REVENU VILLE/CANTON

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Evolution		CHF	Evolution	
			CHF	en %		CHF	en %
2013	0.773	70.18	3.40	5.1%	711.00	73.30	11.5%
2014	0.816	75.07	4.89	7.0%	722.00	11.00	1.5%
2015	0.816	76.05	0.98	1.3%	751.00	29.00	4.0%
2016	0.816	77.30	1.25	1.6%	746.90	-4.10	-0.5%
2017	0.816	77.16	-0.14	-0.2%	769.00	22.10	3.0%
2018	0.816	77.38	0.22	0.3%	790.00	21.00	2.7%
2019	0.816	78.49	1.11	1.4%	822.50	32.50	4.1%
2020	0.8	78.36	-0.13	-0.2%	826.80	4.30	0.5%
2021	0.8	78.04	-0.32	-0.4%	842.70	15.90	1.9%
2022	0.8	78.54	0.50	0.6%	871.60	28.90	3.4%
2023	0.8	81.27	2.73	3.5%	903.90	32.30	3.7%

Le rendement de l'impôt sur le revenu 2023 pour la Ville de Fribourg a augmenté de CHF 2.7 mio par rapport au rendement de l'impôt 2022. L'Etat a arrêté son estimation fiscale de l'impôt sur le revenu 2026 en prévoyant l'évolution suivante, en tenant compte du PAFE :

- 2023 : estimation à CHF 903.9 mio ;
- 2024 : +3.0% (CHF +27.1 mio) par rapport à 2023 ;
- 2025 : +2.8% (CHF +26.1 mio) par rapport à 2024 ;
- 2026 : +4.5% (CHF +43.07 mio) par rapport à 2025.

La population légale de la Ville a augmenté de 491 habitants entre 2023 et 2024 (+1.27%) pour s'établir à 39'151 habitants. Une légère augmentation se fait ressentir depuis 2023, après plusieurs années où la population a diminué annuellement d'environ 1%, alors que le Canton de Fribourg a enregistré une nouvelle augmentation de la population de 5'137 personnes (+1.5%).

Compte tenu de ces chiffres et de ces prévisions, la recette de l'impôt communal pour le budget 2026 peut s'établir de la façon suivante :

Estimation cantonale de l'impôt sur le revenu 2026 :	CHF	998'809'500.00
Part communale 2023 à l'impôt cantonal 2023 :		11.2%
Estimation fiscale de la Ville pour l'impôt 2026 :		
CHF	998'809'500.00	x 80.0% x 11.2%
arroundi à	CHF	89'812'950.00
	<u>CHF</u>	<u>89'900'000.00</u>
Budget 2025	CHF	85'400'000.00

La Ville de Fribourg a une tendance à voir ses impôts sur le revenu des personnes physiques moins rapidement augmenter que dans le reste du canton.

ii. Impôt sur la fortune

Ci-après un tableau comparatif de l'évolution de l'impôt sur la fortune des personnes physiques de la Ville de Fribourg et du Canton depuis 2013 :

COMPARATIF IMPÔT SUR LA FORTUNE VILLE/CANTON

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Evolution		CHF	Evolution	
			CHF	en %		CHF	en %
2013	0.773	8.34	1.13	15.7%	77.50	9.12	13.3%
2014	0.816	9.30	0.96	11.5%	83.60	6.10	7.9%
2015	0.816	9.38	0.08	0.9%	85.10	1.50	1.8%
2016	0.816	9.34	-0.04	-0.4%	82.15	-2.95	-3.5%
2017	0.816	9.66	0.28	3.0%	86.90	4.75	5.8%
2018	0.816	9.43	-0.23	-2.4%	86.80	-0.10	-0.1%
2019	0.816	9.80	0.37	3.9%	90.10	3.30	3.8%
2020	0.8	9.90	0.10	1.0%	94.80	4.70	5.2%
2021	0.8	7.74	-2.16	-21.8%	82.90	-11.90	-12.6%
2022	0.8	6.55	-1.19	-15.4%	78.70	-4.20	-5.1%
2023	0.8	6.48	-0.07	-1.1%	81.40	2.70	3.4%

Pour l'année 2026, l'Etat a arrêté l'estimation des recettes fiscales cantonales à CHF 94.4 mio (CHF 99.0 mio au budget 2025).

Diverses modifications de la loi sur les impôts cantonaux directs, ainsi que le COVID 19, ont impacté l'impôt sur la fortune à partir de 2021 (-21.8%). Cette diminution se fait également ressentir en 2022 (-15.4%) puis la

situation 2023 se stabilise à seulement -1.1%, puis une augmentation est à prévoir pour 2024 (+5.7%), 2025 (+4.3%) et 2026 (+5.2%) selon les estimations cantonales.

Après la prise en compte de ces paramètres, l'estimation de rendement de l'impôt sur la fortune pour la Ville en 2026 est la suivante :

Estimation cantonale de l'impôt sur la fortune 2026 :	CHF	94'400'000.00
Part communale 2023 à cet impôt cantonal 2023 :		10.0%
Estimation fiscale de la Ville pour l'impôt 2026 :		
CHF 94'400'000.00 x 80.0% x 10.0%	CHF	7'514'240.00
	arrondi à CHF	<u>7'500'000.00</u>
	Budget 2025	CHF 7'800'000.00

b) Personnes morales

i. Impôt sur le bénéfice

Les facturations de l'année 2023 ont diminué, notamment en raison de départs annoncés de certains contribuables. Il faut toutefois relativiser cette diminution qui fait suite à une progression exceptionnelle de cet impôt depuis 2013, selon le tableau ci-après. À la suite d'une reprise post-COVID spectaculaire en 2021, puis 2022, l'année 2023 marque le pas mais reste une bonne année, notamment grâce aux sociétés à statut de niveau international présentes en ville de Fribourg.

La facturation effective pour l'année 2023 s'arrête à CHF 53.7 mio. Les données cantonales pour l'année 2023 sont contradictoirement en progression de 4.6%. La Ville de Fribourg enregistre, elle, une baisse de 12.5%. Malgré cette nette diminution en 2023, la tendance à court terme est en progression.

L'évolution depuis 2013 de la Commune et du Canton est la suivante :

COMPARATIF IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE VILLE/CANTON

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Evolution CHF	en %	CHF	Evolution CHF	en %
2013	0.773	16.69	0.19	1.2%	120.70	24.85	25.9%
2014	0.816	22.00	5.31	31.8%	138.20	17.50	14.5%
2015	0.816	20.31	-1.69	-7.7%	138.40	0.20	0.1%
2016	0.816	22.11	1.80	8.9%	140.90	2.50	1.8%
2017	0.816	34.92	12.81	57.9%	146.40	5.50	3.9%
2018	0.816	45.78	10.86	31.1%	156.20	9.80	6.7%
2019	0.816	50.83	5.05	11.0%	168.70	12.50	8.0%
2020	0.8	46.84	-3.99	-7.8%	130.70	-38.00	-22.5%
2021	0.8	58.21	11.37	24.3%	166.50	35.80	27.4%
2022	0.8	61.35	3.14	5.4%	166.05	-0.45	-0.3%
2023	0.8	53.69	-7.66	-12.5%	173.76	7.71	4.6%

Dans ses estimations de recettes fiscales cantonales pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, l'Etat présente des fluctuations très importantes suivant les régions examinées. Les appréciations estimées entre 2024 et 2026 sont les suivantes : pour l'année 2023-2024 une progression de 3% est envisagée, pour l'année 2024-2025 et 2025-2026 la progression estimée par an s'élève à 1.5%. L'Etat rend toutefois attentif que l'évolution des impôts des personnes morales est très différente d'une région à l'autre et que les variations projetées au niveau cantonal doivent être adaptées aux particularités de la Commune.

Pour la Ville de Fribourg, l'estimation de l'année 2026 est particulièrement difficile. La facturation de l'année 2023 pour les personnes morales vient de se terminer. Un intervalle de trois ans sépare les derniers chiffres connus de l'estimation des recettes fiscales 2026. Le montant facturé pour 2023 constitue la nouvelle base pour les estimations futures selon la méthode habituelle.

Dès lors, contact a été pris avec le Service cantonal des contributions, ainsi qu'avec les plus grandes sociétés situées sur le territoire communal et leurs représentants, afin d'essayer d'évaluer au plus juste les projections fiscales 2026. Il en est ressorti les chiffres suivants :

Budget 2026 CHF 68'600'000.-
Budget 2025 CHF 63'500'000.-

Cette augmentation de 8.03% prend en considération les pertes fiscales liées aux départs annoncés mais aussi les recettes liées aux arrivées de certains contribuables.

ii. Impôt sur le capital

L'impôt sur le capital a subi en 2020 une importante baisse avec l'introduction de la réforme fiscale (PF17). Depuis lors, les recettes ont une légère tendance baissière avec une diminution de 2% en 2023 pour la Ville de Fribourg.

En tenant compte des conséquences de la loi sur les prêts intragroupes sur l'impôt sur le capital, l'Etat, dans ses estimations pour les années 2024-2025, a confirmé une baisse assez marquée de cet impôt de 7.1%. En effet, à partir de la période fiscale 2025, une imposition réduite de 0.01% du capital propre imposable est introduite dans le cadre de prêts consentis à des sociétés du groupe (prêts intragroupes) à la différence du taux d'imposition habituel de 0.1% sur le capital. Toutefois, pour les années 2025-2026, l'Etat table sur une stabilisation (0.0%) de l'impôt sur le capital.

L'évolution depuis 2013 a été la suivante :

COMPARATIF IMPÔT SUR LE CAPITAL VILLE/CANTON

Année (mio. CHF)	Coefficient	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
		CHF	Evolution CHF	en %	CHF	Evolution CHF	en %
2013	0.773	4.48	0.19	4.4%	24.50	3.31	15.6%
2014	0.816	4.73	0.25	5.6%	24.50	0.00	0.0%
2015	0.816	5.22	0.49	10.4%	25.13	0.63	2.6%
2016	0.816	5.54	0.32	6.1%	24.70	-0.43	-1.7%
2017	0.816	6.87	1.33	24.0%	28.77	4.07	16.5%
2018	0.816	7.43	0.56	8.2%	30.40	1.63	5.7%
2019	0.816	7.69	0.26	3.5%	31.20	0.80	2.6%
2020	0.8	2.49	-5.20	-67.6%	13.90	-17.30	-55.4%
2021	0.8	2.67	0.18	7.2%	11.20	-2.70	-19.4%
2022	0.8	2.54	-0.13	-4.9%	10.80	-0.40	-3.6%
2023	0.8	2.49	-0.05	-2.0%	10.30	-0.50	-4.6%

Pour l'année 2023, l'Etat a arrêté l'estimation des recettes fiscales cantonales à CHF 10.3 mio.

Dans ces conditions, et au regard de l'évolution historique, l'estimation fiscale retenue pour la Ville en 2026 est la suivante :

Budget 2026 CHF 2'500'000.-
Budget 2025 CHF 2'700'000.-

c) Autres impôts et taxes

Les montants des **droits de mutations immobilières** (CHF 5.8 mio) et de l'impôt sur les **gains immobiliers** (CHF 2.7 mio) restent toujours difficiles à évaluer et se basent en partie sur l'évolution des années antérieures.

Pour l'année 2026, les montants de l'**impôt à la source** (CHF 7.6 mio) ont été réévalués à la baisse maintenant qu'une tendance se dessine à la suite de la modification législative permettant le transfert à l'impôt ordinaire. Au

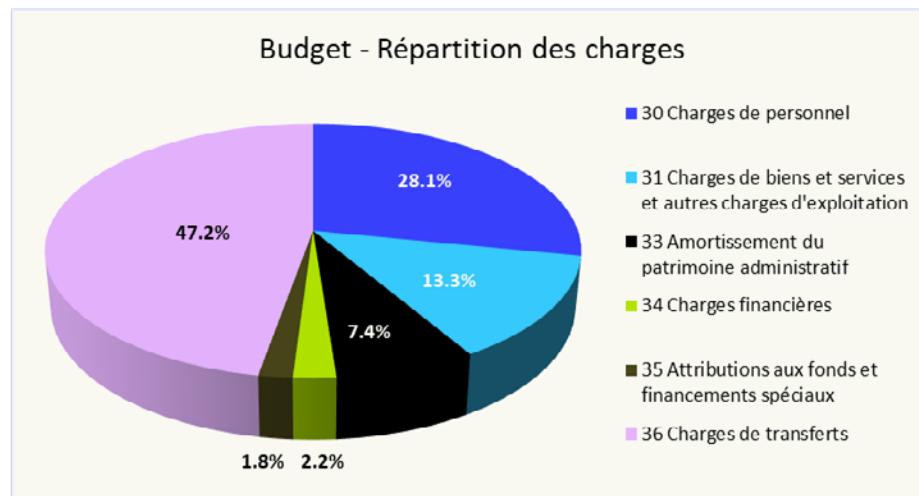
sujet de l'**impôt sur les prestations en capital**, le montant retenu pour le budget 2026 est de CHF 2.2 mio au lieu des CHF 1.8 mio en 2025. La **contribution immobilière** a été fixée à CHF 18.1 mio pour 2026 au lieu de CHF 18.6 mio en 2025 qui avait été légèrement surévaluée.

Le budget 2026 de ces cinq positions recule de CHF 0.5 mio par rapport à 2025, principalement dû à l'explication liée au transfert de l'impôt à la source vers l'impôt ordinaire.

C. Détail de l'évolution des charges

1. Observations générales

Les charges du budget 2026, sans les imputations internes, se répartissent ainsi :



Les charges de la Commune, hors imputations internes, se montent au budget 2026 à CHF 300.7 mio contre CHF 288.0 mio au budget 2025, ce qui représente une augmentation de 4.4%.

		Budget 2026	Budget 2025	Ecart en CHF	Ecart en %
30	Charges de personnel	84'644'252	81'555'556	3'088'696	3.8
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	39'992'146	39'888'108	104'038	0.3
33	Amortissements du patrimoine administratif	22'142'039	21'052'266	1'089'773	5.2
34	Charges financières	6'690'521	6'297'439	393'081	6.2
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'319'829	3'727'030	1'592'799	42.7
36	Charges de transferts	141'950'036	135'436'754	6'513'282	4.8
Total sans les imputations internes		300'738'823	287'957'153	12'781'670	4.4

La rubrique 30 « charges du personnel » augmente de CHF 3.1 mio (+3.8%). L'évolution de cette rubrique est détaillée dans le chapitre IV, dédié à la politique du personnel.

Les charges de la rubrique 31 « Biens, services et autres charges d'exploitation » demeurent stables avec une augmentation de CHF 0.1 mio (0.3%). L'augmentation la plus notable dans cette rubrique est à mettre en lien avec une hausse généralisée des coûts de maintenance dans ce domaine ainsi que du renouvellement du cycle de vie de certaines licences informatiques.

Les charges de la rubrique 33 « Amortissements du patrimoine administratif » augmentent de CHF 1.1 mio (+5.2%) et sont le résultat de l'évolution grandissante du Plan d'investissements et de la réalisation des projets. Le total des investissements estimé pour l'année 2025 se monte à CHF 41.4 mio, montant supérieur à la moyenne des dernières années, pour lequel la charge d'amortissement s'ajoute au budget 2026.

Les montants de la rubrique 34 « Charges financières » augmentent de CHF 0.4 mio (+6.2%) et sont le résultat d'une hausse du financement des investissements par des fonds étrangers ainsi que d'un autofinancement inexistant provenant du budget de fonctionnement en 2026.

En ce qui concerne la rubrique 35 « attributions aux fonds et financements spéciaux », l'écart de CHF 1.6 mio s'explique par le rééquilibrage du compte de la STEP. En résumé, les attributions aux réserves sont constituées des montants suivants :

ATTRIBUTIONS AUX RÉSERVES

310.3510.00	Attribution à la réserve	CO du Belluard	50'530.70
311.3510.00	Attribution à la réserve	Co Jolimont	126'073.10
312.3510.00	Attribution à la réserve	DOSF	448'434.80
532.3510.00	Attribution à la réserve	Traitement et évacuation des eaux	4'007'214.00
532.3510.09	Attribution à la réserve	FSMV eaux usées	57'576.35
560.3511.01	Attribution à la réserve	Transition énergétique	230'000.00
570.3510.00	Attribution à la réserve	Décharge de Châtillon	400'000.00
			<u>5'319'828.95</u>

Dans la rubrique 36 « Charges de transfert » se trouvent toutes les charges venant du Canton ou des associations de communes, les aides sociales, les subventions versées à des tiers ainsi que les charges de péréquation financière. Cette rubrique voit une forte augmentation de CHF 6.5 mio (+4.8%), résultant de diverses évolutions des charges au sein des différentes structures. Les effets du PAFE sont les principales explications à cette augmentation, ceux-ci contribuant pour CHF 4.6 mio à l'augmentation de cette rubrique. Les dépenses liées à l'Aide sociale sont en augmentation de CHF 1.1 mio, conséquence de la hausse des coûts (loyers, primes d'assurance maladie) et des nouvelles situations de demande d'aides observées en 2025. D'autres charges augmentent également, dont plus particulièrement la subvention aux crèches et accueil familial de jour (CHF +0.3 mio), l'aide aux institutions pour enfants à besoins particuliers (CHF +0.4 mio). Finalement le budget 2026 est grecé d'un effet unique provenant de la participation financière de la Ville au CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF pour un montant total de CHF 0.9 mio dont la majeure partie se fait sous forme de prestations en nature, soit par mise à disposition de ressources humaines, soit par mise à disposition de matériel.

Du côté des baisses, la contribution à la péréquation des ressources est à mettre en évidence pour un montant de CHF 0.5 mio ainsi que de la participation à l'Agglo et ARS en baisse CHF 2.1 mio.

CHAPITRE IV POLITIQUE DU PERSONNEL

La révision du Règlement du personnel (RPers) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, ainsi que la révision partielle opérée le 1^{er} août 2022, ont grandement contribué à l'amélioration de la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, la rédaction de directives par le Service des ressources humaines a permis de traiter de manière plus approfondie certaines thématiques spécifiques. Le bilan global de ces actions demeure très positif.

Le Service des ressources humaines poursuit activement son développement. Une nouvelle politique de recrutement sera présentée au Conseil communal pour déploiement en 2026. Par ailleurs, il est prévu la mise en place de nouveaux outils intégrés dans le Portail RH de la Ville (SIRH), destiné à la gestion de la formation continue et des absences.

En septembre 2023, une enquête de satisfaction pour le personnel engagé en contrat de droit public a été lancée. Le but de cette enquête était de sonder les attentes et besoins des collabora-teur-trices. Les thèmes abordés concernent notamment les conditions, le climat et la charge de travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la conduite du personnel, le télétravail, la rémunération, etc. Les résultats ont permis au Service des ressources humaines de mettre en place des ateliers avec chaque Service (14 ateliers), durant lesquels les résultats par Service et/ou Secteur ont été expliqués et un Plan d'action discuté. Les mesures concrètes sont encore en cours de mise en œuvre. En raison du prochain changement de législature, le Conseil communal envisage une nouvelle enquête de satisfaction en 2027.

A. Effectif du personnel et dotation

Chaque poste devenu vacant donne lieu à une analyse de l'opportunité du remplacement et/ou d'une éventuelle réorganisation qui pourrait en découler. Chaque demande de création de poste fait l'objet d'une analyse

rigoureuse de son besoin effectif, même si la croissance importante des tâches à réaliser entraîne de nouveaux besoins en personnel.

Cette croissance a des causes multiples, soit les nombreux projets en cours, les nouvelles exigences légales ou réglementaires, les besoins et les attentes croissantes de la population ou du tissu économique impliquant un volume de travail plus important. Par ailleurs, les efforts de rationalisation et la recherche d'efficience conduisent parfois à internaliser des tâches plutôt que de les externaliser, amenant à un accroissement des charges du personnel, mais entraînant aussi une réduction d'autres coûts de fonctionnement dans les services. A l'inverse, pour les postes qui peuvent être temporaires, des mandats externes sont donnés afin de ne pas lier plus de charges que nécessaire.

Par ailleurs, la volonté d'une croissance maîtrisée et limitée des charges du personnel n'a pas toujours été en adéquation avec l'accroissement effectif de la charge de travail. Ainsi, le plus souvent, le renoncement à un poste demandé implique automatiquement une réduction ou un report dans le temps de tâches dans le Service ou Secteur concerné. Pour les services en surcharge, le renoncement à tout ou partie des postes demandés est porteur de risques touchant notamment à la santé des collabora-teur-trices, de risques financiers liés aux remplacements des personnes surmenées, de risques de défauts ou de fautes, eux-mêmes générateurs de coûts supplémentaires, de risques d'accroissement du taux de rotation, de déficit d'image, de difficultés de recrutement, etc.

1. Dotation du personnel

La présentation de la dotation du personnel a été optimisée depuis quelques années. En effet, certains postes, financés par des tiers, font partie de la dotation usuelle du personnel de la Ville. Le personnel en charge de projets importants est engagé sur la base de contrats de droit public à durée déterminée ou indéterminée et les dépenses correspondantes aux salaires et charges sociales de ces collabora-teur-trices sont incluses dans les budgets de ces projets.

Afin d'illustrer en toute transparence le personnel travaillant pour la Ville de Fribourg, la présentation de la dotation du personnel fait la distinction entre les postes dans ou hors du budget de fonctionnement. L'évolution de chacune de ces catégories apparaît ainsi clairement de façon séparée.

Cette manière de procéder améliore la lisibilité des rubriques budgétaires spécifiques pour chaque Service. Elles ont la numérotation suivante xx9.xxxx.xx. Par exemple, la rubrique 609.3010.00 regroupe les salaires du personnel du Service d'urbanisme et architecture (UA), personnel dont le salaire est imputé sur les projets d'investissements.

2. Postes nouveaux ou à confirmer

Afin de maîtriser les charges salariales, le Conseil communal a décidé de freiner l'accroissement des charges du personnel dans le cadre du processus budgétaire 2026.

Cette mesure s'est caractérisée par un refus de toute nouvelle demande de dotation en personnel ou d'augmentation de taux d'activité au budget 2026, sauf exception.

Le Conseil communal a également refusé tout nouveau contrat de type CDD de droit public et privé visant à se substituer à la création d'un nouveau poste.

Les exceptions admises étaient les suivantes:

- des postes qui répondent à des obligations légales de la Commune et qui sont essentiels au fonctionnement fondamental de l'administration communale ;
- des postes qui pérenniseront un CDD arrivant à l'échéance des deux ans ;
- des postes liés à un projet de réorganisation majeure et déjà entamée, à savoir les projets de nettoyage AES et de réorganisation AES.

La liste ci-dessous présente les postes ajoutés au budget 2026. Il est à noter que lorsqu'un reliquat de poste a été reclasé pour appuyer une nouvelle demande, seul le pourcentage d'augmentation de la dotation est à considérer comme un nouveau poste.

100% AG Collabora-teur-trice administratif-ve supérieur-e (sans conduite). Le secteur MUDD bénéficie actuellement du soutien d'une collaboratrice, engagée en CDD à 100% (après une année de stage). Ce soutien est devenu indispensable pour le bon fonctionnement opérationnel du Secteur et la mise en œuvre des deux importantes stratégies transversales, à savoir la stratégie de Durabilité et celle de Marketing urbain. Une non pérennisation

de son CDD mettrait à mal le bon fonctionnement du Secteur (récemment mis en place) et l'obligerait à devoir prioriser et à devoir abandonner certains projets stratégiques pour la Ville, notamment en matière de Marketing urbain et de Développement durable.

- 100% AG Directeur-Directrice de projets immobiliers et sportifs.** Le Conseil communal a la volonté d'engager un directeur ou une directrice pour porter le projet de construction de la future piscine communale H2léo. Ce poste sera rattaché administrativement à l'Administration générale et au Syndic. Pour ce poste, il est prévu d'ajouter le montant aux traitements du Service de l'AG (rubrique 110.3010.00). Le financement de ce poste est prévu par le compte d'investissement correspondant, soit le 618.5040.245 Piscine et programme connexe anciens abattoirs – Structure de direction du projet.
- 60% RH Collabro-teur-trice administratif-ve.** L'augmentation du personnel dans tous les services de la Ville a alourdi fortement la charge de travail du Service des ressources humaines et du Secteur administration RH et salaire en particulier, rendant les Ressources humaines disponibles largement insuffisantes pour répondre aux besoins croissants. L'équipe de ce Secteur, déjà sous tension, s'essouffle. Dans ce contexte, et dans l'urgence de la situation, le Service des ressources humaines a pu renforcer temporairement l'équipe avec l'engagement d'un CDD de droit privé. Un soutien administratif (assistant-e RH) pérenne est impératif pour permettre à l'équipe de continuer à faire face à la charge de travail croissante (soutien administratif, gestion des absences et soutien dans le cadre du projet de changement d'ERP). Ce renfort est essentiel pour assurer la continuité des prestations RH dans des conditions de travail acceptables pour l'ensemble de l'équipe.
- 100% CT Collabro-teur-trice administratif-ve supérieur-e (sans conduite de personnel).** Une collaboratrice a été engagée en qualité de gestionnaire des espaces de L'Atelier pour un CDD de deux ans dans le cadre de la gestion provisoire de L'Atelier en attendant la validation de l'affectation définitive de ce bâtiment.

Plus de 450 occupations d'un ou plusieurs espaces de L'Atelier ont été décomptées en 2023 et 2024. Ce volume conséquent nécessite de disposer d'une personne ayant la vision globale de l'exploitation du lieu afin de garantir son bon fonctionnement et le respect des normes de sécurité. La raison d'être du poste de travail est de gérer et coordonner l'occupation des différents espaces de L'Atelier entre la programmation du Labo urbain, les besoins de l'utilisateur (Service de la culture), de l'occupation des différents services de la Ville, du Conseil communal et des locations ponctuelles. Il est également de son ressort de développer la visibilité de L'Atelier (promotion et communication) afin d'atteindre les objectifs financiers en termes de recettes de location. La pérennisation de ce poste permet donc également de générer des recettes en optimisant la gestion des locaux d'une part, et en développant la promotion des activités de location d'autre part. Ce poste génère des recettes directes.

- 340% EECS Educa-teur-trices adjoint-es (20% AES Auge – Neuveville, 80% AES Pérrolles, 80% AES Schönberg, 80% AES Vignettaz, 80% AES Jura).** Suite à l'agrandissement des AES et la création de places supplémentaires, une réorganisation est nécessaire afin de stabiliser l'organisation. Dans ce cadre, des postes d'adjoints éduca-teur-trices sont créés dans cinq des six sites d'accueil extrascolaire, soit dans les accueils de plus de 80 places. L'accueil de l'Auge-Neuveville se voit attribuer un 20% de poste d'adjoint et les autres 80%. Le Bourg, avec une équipe plus petite et 60 places, ne nécessite pas de renforcement.

Une analyse approfondie a relevé que les exigences augmentent. Les éduca-teur-trices adjoint-es soutiendront les responsables de site, garantiront la continuité managériale et contribueront au bon fonctionnement pédagogique quotidien. Les objectifs de ces postes sont l'allègement des charges administratives et pédagogiques des responsables de site, le soutien renforcé aux équipes et la relève professionnelle interne.

D'autres mesures de renforcement du management, de l'encadrement pédagogique et du soutien administratif sont prises dans le cadre de cette réorganisation sans toutefois nécessiter d'EPT supplémentaires.

- 500%** **EECS Employé-e polyvalent-e (30% AES Jura DOSF, 60% AES Jura Pavillons, 30% AES VI salle polyvalente, 60% AES VI Vignettaz A, 30% AES Schönberg REPER, 60% AES Schönberg Mon Repos, 30% AES Pérrolles Arsenaux 1er, 60% AES Pérrolles Arsenaux rez, 30% AES Auge-Neuveville St-Jean, 50% AES Auge-Neuveville Werkhof, 60% AES Bourg Joseph-Piller).** Le Conseil communal s'est prononcé en faveur du maintien des tâches de nettoyage à FBAT et prévoit une reprise des tâches d'intendance pendant les heures d'ouverture par EECS (participation à l'organisation des repas, participation au rangement et à l'entretien des accueils). Cette solution implique des besoins à hauteur de 12 personnes pour cinq EPT sur six sites principaux et cinq petits sites. Cette variante permet de corriger un fonctionnement historique reposant sur du personnel TR pour effectuer des tâches indispensables au bon fonctionnement de l'AES. Elle permet de conserver cinq contrats TR, prévus en soutien du personnel polyvalent, pour garantir la mission d'intégration des personnes au bénéfice de l'aide sociale.
- 80%** **EECS Chef-fe de la division opérations.** En raison de la taille du Secteur en termes de nombre de collaborateurs et de responsabilités, une gestion administrative reposant essentiellement sur le-la chef-fe de secteur n'est plus suffisante. Pour suivre cette évolution et assurer un pilotage administratif et financier conséquent, et pour permettre au chef-f-e de secteur de garantir la gestion du Secteur au niveau des exigences socio-éducatives, il est nécessaire de scinder ce poste en deux profils distincts avec la conduite globale par le-la chef-fe de secteur et la conduite des tâches administratives et financières par un nouveau poste d'état-major.
- 60%** **EECS Coordonnateur-trice des activités culturelles scolaires et extrascolaires.** Suite à la présentation du bilan intermédiaire du projet pilote de Passeport Vacances en décembre 2024, le Conseil communal a approuvé le maintien de cette offre en interne après la fin du projet pilote (juillet 2025) et le concept final est mis en place dès l'automne 2025. Afin de pouvoir assurer les tâches, le poste de coordination est indispensable afin de

maintenir l'offre et la continuité du Passeport Vacances. Une collaboratrice a été engagée comme coordinatrice du Passeport Vacances dès le 1^{er} avril 2024, avec le statut de collaboratrice administrative supérieure (sans conduite de personnel), en contrat de durée déterminée, et gère l'organisation en autonomie. Son contrat arrivera à échéance à fin mars 2026, sans possibilité de prolongation (durée maximale de 24 mois en CDD). La pérennisation du poste au Secteur des activités culturelles scolaires et extrascolaire permettra la poursuite du Passeport Vacances.

20% **IN Chef-fe de projets.** Suite à une analyse approfondie des besoins critiques du Service informatique, il est apparu qu'un déficit majeur existait dans le domaine de l'architecture IT et de la sécurité technique. Afin de répondre aux missions et besoins de conformité, une augmentation de 20% d'un poste de chef-fe de projet (poste n° 1424) est impérative. L'intégration de ces 20% de conformité dans un poste existant permettra de concrétiser la stratégie de gouvernance de la sécurité informatique.

100% **PM Spécialiste en protection de la population.** Le rattachement des pompiers au Réseau Santé Sarine (RSS) et l'adoption récente de la nouvelle loi cantonale sur la protection de la population nécessitent ce nouvel engagement. La nouvelle loi attribue et précise les compétences en la matière pour permettre de protéger efficacement la population. Le but principal est d'effectuer des contrôles périodiques suffisants des ouvrages de protection civile, d'attribuer les places dans les abris aux habitants, de mettre en place et tester le dispositif de sirènes et sirènes mobiles, d'analyser les risques au niveau communal, d'inventorier et définir les mesures de protection des infrastructures critiques, de former les collaborateurs impliqués, de garantir l'approvisionnement économique en cas de crise, de mettre en place une structure d'aide à la conduite et un bureau communal de liaison, de créer les PRU (points de rencontre d'urgence). Les deux EPT dont dispose le Service de la police locale et de la mobilité pour effectuer l'ensemble des tâches qui

lui incombe sont insuffisants. Tout leur temps est consacré au contrôle des bâtiments sous l'angle de l'Inspectorat du feu.

100% **UA Chef-fe de projets.** Une collaboratrice est actuellement engagée temporairement en contrat de droit privé à durée déterminée. Le poste concerné, actuellement occupé par une collaboratrice, avait été ouvert pour une durée déterminée de deux ans afin de répondre à une surcharge de projets d'espace public et arrive désormais à échéance. La pérennisation de ce poste se justifie par la nécessité d'assurer la continuité des activités du Service et d'éviter tout risque d'interruption ou de retard significatif dans plusieurs projets déjà en cours.

3. Réductions ou suppressions de postes

Un poste de collaborateur technique au sein du Secteur de la voirie (Service GCEE) a été supprimé au 31 mars 2025.

4. Transferts de postes ou de dotation

Au 1^{er} janvier 2026, il n'y aura aucun transfert de postes ou de dotation.

5. Modifications temporaires

Comme chaque année, il existe encore des fluctuations temporaires. Il s'agit de besoins limités dans le temps (contrats de droit privé, de durée déterminée) tels que le remplacement de collabora-teur-trices dont les problèmes de santé conduiront à des situations AI, mais qui sont toujours dans l'effectif ou encore de projets particuliers, limités dans le temps, nécessitant des ressources supplémentaires.

A l'inverse, il peut y avoir des besoins qui ont été différés, conduisant ainsi à des baisses momentanées, sans que pour autant les postes correspondant ne soient supprimés. Ces changements n'amènent pas de modification de la dotation des services concernés.

6. Dotation

La dotation du personnel pour le budget 2026 se monte à 651.9 EPT. En plus des 14.6 nouveaux EPT demandés, s'ajoutent le personnel enseignant des activités culturelles extrascolaires (Ecole des P'tit-e-s Artistes) et le personnel auxiliaire de nettoyage (GCEE - secteur FBAT)

dont les conditions d'engagement ont été revalorisées (passage en contrats de droit public, respectivement dès le 1^{er} septembre 2024 et le 1^{er} janvier 2025). La table de dotation du personnel de l'Administration par Service figure en annexe.

7. Stagiaires et apprenti-es

S'agissant des stagiaires, 18 postes pérennes sont inscrits au budget 2026 (un poste de stagiaire au sein du Service des finances a été supprimé, respectivement reclassé).

Les services de la Ville de Fribourg accordent par ailleurs une importance particulière à la formation initiale, dont la promotion demeure une priorité. À ce titre, le budget 2026 prévoit l'engagement de 28 apprenti-e-s.

B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel

1. Indexation

L'évolution des prix depuis la dernière adaptation lors du budget 2025 (base = indice des prix à la consommation) prévoit une tendance à la hausse pour l'année 2026. L'Etat de Fribourg a annoncé en septembre qu'il ne procéderait à aucune indexation. La Ville de Fribourg procédera cependant à une indexation des salaires de 0.2% au 1^{er} janvier 2026. A noter que la Ville de Fribourg a procédé à une indexation à plein les trois dernières années, exemple unique dans le Canton.

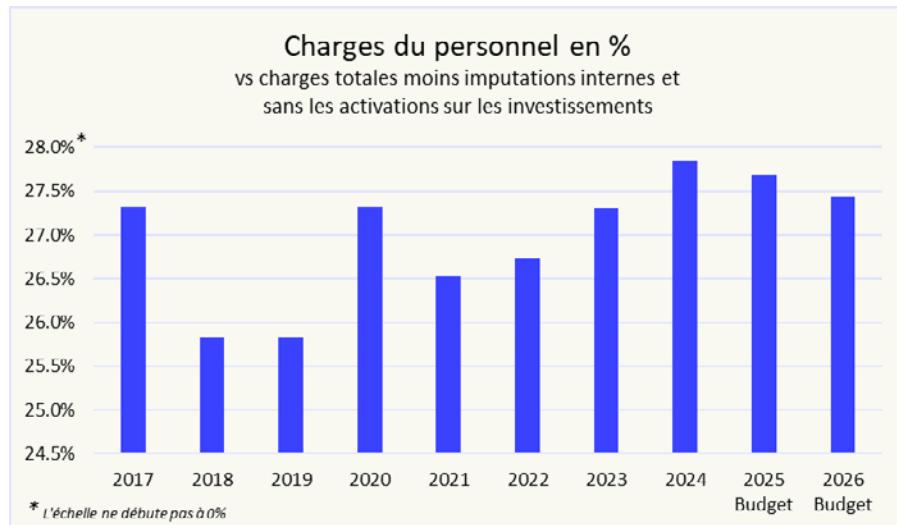
2. Evolution des charges du personnel

Les **charges de personnel** augmentent de **CHF 3.1 mio** et sont principalement liées à l'évolution de la masse salariale et des charges sociales y relatives. Outre l'indexation des salaires de 0.2% (CHF +0.15 mio), cette augmentation s'explique principalement par la décision de revaloriser certains postes (reclassification) et par l'ajout de 14.6 nouveaux EPT (hors apprenti-es), validés par le Conseil communal, ayant un impact budgétaire de CHF 1.4 mio. Les augmentations des EPT amenées au budget 2025 ont également un certain impact, ceux-ci ayant

dorénavant une influence totale sur 2026 contre neuf mois en 2025 (CHF +0.7 mio).

La deuxième cause réside dans la progression salariale naturelle via le système de la grille salariale (CHF +0.8 mio).

Les charges du personnel nettes (sans les salaires imputés sur investissement) représentent en tout 27.4% (2025 : 27.7%) des charges totales (sans les imputations internes).



Le tableau ci-dessus illustre la stabilité de la répartition des charges du personnel relativement aux charges totales des 10 dernières années.

La tabelle de dotation du personnel de l'Administration communale figure en annexe de ce document.

CHAPITRE V SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Le budget 2026 de la Commune de Fribourg se présente dans un contexte de plus en plus préoccupant. Pour la sixième année consécutive, la Ville affiche un déficit budgétaire et celui-ci s'inscrit désormais dans une tendance durable, les comptes 2024 et probablement 2025 présentant des déficits effectifs.

La problématique centrale ne réside pas uniquement dans le déficit budgétaire 2026, que la consommation de la fortune disponible (CHF 207.2 mio au 31 décembre 2024) permet d'absorber, mais bien dans l'aggravation continue des charges, qui ne cessent de croître depuis plusieurs années et dont la tendance à l'augmentation semble se maintenir dans les années à venir. Hors imputations internes, les charges de la commune passent pour la première fois la barre des CHF 300 mio. La gestion de ces dépenses, particulièrement celles liées aux charges de transfert, devient chaque année plus complexe et difficile à maîtriser. A noter que, sans les effets exogènes du PAFE, le déficit 2026 serait de CHF 16.6 mio, soit seulement CHF 0.5 mio en-dessus du budget 2025.

Dans ce cadre, la Ville de Fribourg poursuit une politique d'investissement ambitieuse, justifiée par des besoins urgents en politique de la petite enfance, en infrastructures scolaires et urbanistiques et par la mise en œuvre du Plan climat, indispensable pour répondre aux enjeux du changement climatique. Si ces investissements sont nécessaires et vitaux pour l'avenir de la commune, leur financement pèse lourdement sur les finances. En parallèle, les besoins dans les domaines de la santé, de la mobilité et du social ne cessent de croître, ajoutant encore de la pression sur le budget. Il est important de noter que, en raison de l'augmentation des charges mentionnée dans le paragraphe précédent, l'autofinancement de la Ville est désormais pratiquement nul, une situation qui limite considérablement la marge de manœuvre pour financer les investissements futurs, nécessaires au maintien de la qualité des services publics et à la pérennité de l'infrastructure.

Pour le budget de fonctionnement, le Conseil communal a décidé de stabiliser les dépenses de « Biens et Services ». Les dépenses de ce type ont fait l'objet d'une stricte limitation dans le cadre du processus

budgétaire 2026. En conséquence, des nouveaux projets avec une incidence financière ont été strictement limités.

L'exercice budgétaire 2026 est donc particulièrement délicat. En effet, malgré la bonne santé du tissu économique, qui se traduit par une hausse des recettes fiscales attendues, les dépenses connaissent une augmentation constante. Cette dynamique pourrait mettre en péril non seulement la réalisation des projets d'investissements mais aussi l'équilibre financier de la Ville à moyen et long terme.

A. Compte de résultats sur trois niveaux

Ci-dessous se trouve le compte détaillant le résultat par niveau. Le premier résultat provient des activités d'exploitation, le deuxième détaille le résultat opérationnel comprenant les activités de financement, alors que le troisième contient toutes les charges et les revenus extraordinaire.

A noter que les charges d'amortissements bruts sont sur la nature comptable 33 alors que les amortissements des subventions d'investissement se retrouvent inclus dans la nature comptable 46 parmi d'autres écritures de transferts.

COMPTE DE RESULTATS

Scénario moyen	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
<i>En millions de francs</i>			
30 Charges de personnel	84.6	81.6	3.1
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	40.0	39.9	0.1
33 Amortissement du patrimoine administratif	22.1	21.1	1.1
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5.3	3.7	1.6
36 Charges de transfert	142.0	135.4	6.5
39 Imputations internes	36.4	35.5	0.9
Charges d'exploitation	330.5	317.2	13.3
40 Revenus fiscaux	207.3	198.9	8.4
41 Patentes et concessions	1.0	0.9	0.1
42 Taxes et redevances	28.1	27.5	0.6
43 Revenus divers	3.0	2.3	0.8
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.1	2.7	0.3
46 Revenus de transferts	24.4	25.0	-0.6
49 Imputations internes	36.4	35.5	0.9
Revenus d'exploitation	303.3	292.8	10.5
Résultats provenant des activités d'exploitation	-27.1	-24.3	-2.8
34 Charges financières	6.7	6.3	0.4
44 Revenus financiers	13.6	13.4	0.2
Résultats provenant des financements	6.9	7.1	-0.2
Résultat opérationnel	-20.2	-17.3	-3.0
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	1.1	1.1	0.0
Résultat extraordinaire	1.1	1.1	0.0
Résultat total du compte de résultats	-19.1	-16.1	-3.0

CHAPITRE VI ANALYSE PAR SERVICE

A. Commentaires des rubriques par service

Seuls les écarts, hors transferts de rubriques et charges liées (certains apparaissent parfois dans un souci de clarté) d'importance de plus de CHF 50'000.- et supérieurs à 10% sont présentés dans cette section.

Les revenus sont représentés en positif et les charges en négatif.

1. Administration générale

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	110.3131.07	Marketing urbain	-275'000.00	-330'000.00	55'000.00
2	110.3131.11	Ville créative gastronomie	-445'000.00	-330'000.00	-115'000.00
3	100.3631.01	Association régionale de la Sarine (ARS)	-491'382.00	-562'238.44	70'856.44
4	110.4310.00	Activation prestations propres	193'004.05	1'500.00	191'504.05
5	112.3000.02	Rémunération des scrutateurs	-70'000.00	-20'000.00	-50'000.00
5	112.3130.03	Affranchissements	-140'000.00	-90'000.00	-50'000.00

- 1) Marketing urbain : Cette rubrique varie en fonction des projets d'année en année. En 2026, il est prévu notamment moins d'objets promotionnels et la diffusion de la stratégie de marketing urbain se fera avec des moyens réduits.
- 2) Ville créative gastronomie : L'augmentation du montant est liée à l'accueil des Swiss Cheese Awards qui auront lieu à Fribourg en octobre 2026. Il s'agit d'un évènement extraordinaire unique et un retour au budget ordinaire est prévu dès 2027.
- 3) Il s'agit ici d'une charge liée dont le montant est calculé au moyen de différentes clés de répartition.
- 4) Activation prestations propres : Activation des charges liées à la nouvelle structure organisationnelle du projet de piscine communale (projet H2léO).
- 5) Rémunération des scrutateurs et affranchissements : 2026 sera une année d'élections communales et cantonales, en plus des votations ordinaires. Les coûts doivent donc être adaptés en conséquence.

2. Finances

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	210.3499.00	Intérêts rémunératoires + escomptes sur acomptes	-350 000.00	-450 000.00	100 000.00
2	210.4000.60	Part au remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôt	-400 000.00	-300 000.00	-100 000.00
3	210.4002.00	Impôts à la source personnes physiques	7 600 000.00	9 000 000.00	-1 400 000.00
3	210.4022.01	Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital	2 200 000.00	1 800 000.00	400 000.00
3	210.4023.00	Droits de mutations immobilières	5 800 000.00	4 700 000.00	1 100 000.00
4	240.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	-3 278 500.00	-2 685 029.00	-593 471.00
5	259.3131.21	NOVA - animations hiver dépenses	-300 000.00	-385 000.00	85 000.00
6	259.3636.04	Actions d'entraide	-50 000.00	-100 000.00	50 000.00
5	259.4390.03	NOVA - animations hiver recettes	85 000.00	135 000.00	-50 000.00

- 1) Rubrique présentant des variations annuelles importantes en fonction des habitudes de paiement des contribuables et des taux rémunératoires en vigueur. La diminution des charges se base sur l'effectif des dépenses des trois dernières années et prend également en considération l'évolution des taux d'intérêts appliqués.
- 2) Augmentation des imputations forfaitaires d'impôt selon l'évolution historique.
- 3) Ces rubriques ont fait l'objet d'explications détaillées dans le chapitre concerné.
- 4) Augmentation des intérêts financiers sur emprunt bancaire résultant d'un programme d'investissements important en 2026 et d'un manque d'autofinancement provenant du budget de fonctionnement de la Commune.
- 5) Ces rubriques sont liées et dédiées à l'organisation de la manifestation « NOVA », ayant comme objectif l'animation de la Ville de Fribourg en période de fin d'année. Le budget sert à couvrir l'organisation de sa troisième édition pour laquelle une baisse des dépenses est envisagée, les dépenses initiales importantes n'étant plus nécessaires. Du côté des recettes, une baisse est attendue et expliquée par le remboursement effectué par l'AFCAS lors des éditions précédentes et qui se terminera en 2026.

- 6) Augmentation du budget 2025 effectué par amendement du Conseil général non reconduit en 2026, la situation financière de la Commune ne permettant plus une telle dépense.

3. Enfance, écoles et cohésion sociale

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	300.3131.00	Etudes et projets	-39 000.00	-115 000.00	76 000.00
2	312.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne	1 694 072.90	1 491 694.50	202 378.40
3	313.3611.02	Frais facturés par l'Association des CO Sarine-Campagne	-1 413 075.70	-1 237 248.65	-175 827.05
4	350.3160.00	Locations	-158 300.00	-100 000.00	-58 300.00
5	350.4260.02	Participation parentale aux frais de garde	2 000 000.00	1 800 000.00	200 000.00
6	351.3636.08	Accueil familial de jour	-450 000.00	-340 000.00	-110 000.00

- 1) Le montant nécessaire à l'accompagnement juridique et technique pour le renouvellement des outils métier informatiques de EECS est désormais prévu dans le budget d'investissement.
- 2) La participation aux frais du cycle d'orientation de la Ville de Fribourg se calcule au prix coûtant par élève. L'augmentation est due, ici, à la hausse du nombre d'enfants de la COSAHL scolarisés à la DOSF.
- 3) EECS attend une hausse de la fréquentation du CO de Pérrolles par les élèves de la Ville, ce qui explique l'augmentation de la participation aux frais du CO (130 élèves au budget 2026 contre 115 au budget 2025).
- 4) Montant porté au budget en fonction du potentiel de développement de l'AES par quartier. Deux projets sont envisagés en 2026, dans les quartiers du Schoenberg et de Beaumont-Vignettaz.
- 5) Augmentation de la fréquentation de l'AES, estimation des rentrées parents basée sur la participation parentale 2025.
- 6) Dès 2026, la Loterie Romande cessera de soutenir les structures d'accueil de l'enfance. De plus, famiya instaure un 13^{ème} salaire pour ses accueillantes. Ces deux mesures impactent les subventions versées par les communes.

4. Police locale et mobilité

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	400.4470.01	Location du domaine public	550 000.00	500 000.00	50 000.00
2	401.3111.00	Machines, Installations et appareils	-165 000.00	-110 000.00	-55 000.00
3	401.4240.03	Produit des parcomètres	600 000.00	2 325 000.00	-1 725 000.00
4	401.4240.17	Produit des stationnements (TVA)	300 000.00	200 000.00	100 000.00
5	401.4310.00	Activation prestations propres	117 000.00		117 000.00
6	410.3151.00	Entretien de machines et appareils	-18 000.00	-68 680.00	50 680.00

- 1) Le montant de cette rubrique a été estimé en tenant compte d'une part des recettes passées, de l'exonération des taxes prévue par le nouveau règlement général de police et sur la base d'hypothèses quant à l'ampleur et la durée de chantiers privés impliquant des empiétements sur le domaine public.
- 2) L'augmentation de cette rubrique est due à la nécessité de remplacement du véhicule de service (2016) du Secteur police selon l'expertise réalisée par l'atelier des Neiges et à l'installation d'un raccordement électrique pour les manifestations sur la place du Sous-Pont de Zaehringen.
- 3) La diminution des recettes est due à l'introduction de la première heure de stationnement gratuite.
- 4) L'augmentation des recettes est liée à une meilleure fréquentation du parking de St-Léonard.
- 5) Cette rubrique a été ajoutée afin de prendre en compte les heures de travail effectuées par le personnel de la Police locale dans le cadre de l'organisation des CM de hockey sur glace 2026 de l'IHF.
- 6) Les informations et montants de cette rubrique ont été répartis différemment avec ceux de la rubrique 410.3111.00 afin que les éléments concernant le maintien de l'état des bâtiments et des installations fixes se retrouvent dans les bonnes rubriques.

5. Génie civil, environnement et énergie

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	501.4310.00	Activation prestations propres	67 750.00	119 146.10	-51 396.10
2	502.3170.05	Portes ouvertes		-50 000.00	50 000.00
3	502.4310.00	Activation prestations propres	195 000.00	1 000.00	194 000.00
4	510.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	-430 000.00	-370 000.00	-60 000.00
5	520.3131.15	Etudes dangers naturels	-100 000.00	-150 000.00	50 000.00
6	520.3141.00	Entretien des routes et des voies de communication	-203 000.00	-150 000.00	-53 000.00
7	520.3142.01	Entretien des ouvrages de protection et des zones à risques	-300 000.00	-85 000.00	-215 000.00
8	520.4510.06	Dissolution de l'assainissement des falaises	400 000.00	235 000.00	165 000.00
9	523.3120.00	Électricité	-305 000.00	-241 096.00	-63 904.00
10	530.4510.00	Prélèvement à la réserve	488 351.13	706 127.79	-217 776.66
9	532.3120.00	Électricité	-335 000.00	-424 951.00	89 951.00
11	532.3510.00	Attribution à la réserve	-4 007 214.00	-2 414 414.82	-1 592 799.18
12	532.4240.00	Prestations de services à des tiers	2 000 000.00	1 635 822.00	364 178.00
13	532.4240.08	Taxes de traitement des boues	400 000.00		400 000.00
14	532.4240.19	Taxe de base	3 816 100.00	3 153 000.00	663 100.00
15	532.4250.43	Vente de Biogaz à Groupe E Celsius	1 200 000.00	888 448.00	311 552.00
11	532.4510.02	Prélèvement à la réserve FSMV eaux usées	392 815.24		392 815.24
16	550.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	-209 000.00	-157 400.00	-51 600.00
17	550.4320.00	Autres variations de stocks	147 000.00	-42 200.00	189 200.00

- 1) Le budget 2026 est établi sur la moyenne des salaires facturés en 2024-2025. Au budget 2025, le montant avait été estimé sur la base des salaires facturés en 2023. A cette époque, plus de chantiers de requalification étaient en cours ou prévus.
- 2) L'événement relatif aux portes ouvertes du site des Neigles ne se répète pas chaque année.
- 3) Le montant inscrit au budget 2026 correspond aux heures payées pour les prestations qui seront fournies par le personnel du Secteur de la voirie dans le cadre des CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF.
- 4) La durée de vie de plusieurs véhicules est arrivée ou arrive à échéance. Leur remplacement par des véhicules électriques implique des délais de commande et de livraison beaucoup plus importants. Dès lors, les coûts d'entretien augmentent notablement.
- 5) Les montants demandés en 2026 ne comprennent plus l'analyse à la vulnérabilité sismique.

- 6) La différence correspond à la convention conclue avec les CFF pour l'entretien du passage inférieur de la Gare. La prestation s'élève à CHF 53'000.-et est supportée par cette rubrique.
- 7) Les coûts relatifs à cette rubrique se rapportent aux interventions prévues pour l'année 2026 en matière de purge, d'entretien et de réfections dans les zones à risque de dangers naturels. Ces coûts varient en fonction du type d'intervention et donc diffèrent d'année en année. Pour 2026, la plus importante partie du montant sera allouée au secteur de la Palme.
- 8) Une réserve a été alimentée pour les interventions en relation avec les dangers naturels. La rubrique concernée permet d'équilibrer les charges relatives aux rubriques budgétaires 520.3030.15 et 520.3142.01.
- 9) En fonction de la consommation et de l'annonce par Groupe E du prix du kWh à la fin du mois d'août précédent le prochain exercice budgétaire, le montant de la rubrique est adapté.
- 10) L'équilibre entre les charges et revenus des comptes déchets est meilleur qu'en 2025. Il faut donc prélever moins à la réserve.
- 11) Le chapitre « traitement et évacuation des eaux » est entièrement financé par la perception de taxes. En fonction des charges et dépenses, une attribution à la réserve est effective. Pour rappel, l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les eaux usées introduit une taxe de maintien de la valeur de la STEP et du réseau.
- 12) Cette rubrique concerne le revenu des taxes relatives à l'entreprise Cremo SA. Selon la convention en cours, les montants de ces taxes varient en fonction des charges hydrauliques et des charges biochimiques déversées à la Step.
- 13) Lors de l'établissement du budget 2025, le montant concernant cette taxe a été omis en raison de la certaine confusion relative à l'entrée du nouveau règlement sur les eaux usées. Le montant a été reporté pour l'exercice 2026 comme lors des précédents budgets.
- 14) Le montant considéré a été établi sur la base de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les eaux usées.

- 15) Le volume de Biogaz vendu en 2025 est plus grand qu'escompté lors des estimations communiquées. Selon la tendance actuelle, les ventes 2025 devraient se monter à environ CHF 1.2 mio et devraient être similaires pour 2026.
- 16) Cette rubrique est établie en fonction des besoins exprimés par les services en matière de mobilier et d'appareils de bureau. Ces besoins sont plus importants en 2026 que ceux demandés en 2025.
- 17) Cette rubrique concerne les variations de matériel stocké. L'exercice 2026 prévoit un stockage moins important.

6. Urbanisme et architecture

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	609.4310.00	Activation prestations propres	539'712.95	859'642.90	-319'929.95
2	611.3120.02	Gaz	-176'697.00	-301'700.00	125'003.00
3	612.3120.00	Électricité	-463'593.00	-398'550.00	-65'043.00
4	612.3120.02	Gaz	-403'886.00	-721'225.00	317'339.00
3	612.3120.03	CAD	-1'141'712.70	-1'028'570.00	-113'142.70
5	613.3439.02	Gaz (PF)	-70'057.50	-126'575.00	56'517.50
6	619.4240.00	Prestations de services à des tiers	70'000.00	20'000.00	50'000.00
7	620.3130.11	Organisations, manifestations et projets		-80'000.00	80'000.00
8	620.3131.00	Etudes et projets	-271'000.00	-351'000.00	80'000.00
9	622.4240.00	Prestations de services à des tiers	320'000.00	380'000.00	-60'000.00

- 1) Chiffre basé sur le pourcentage refacturé en 2024 (55,7% - masse salariale globale vs refacturation des prestations propres)
- 2) La diminution du montant s'explique par la suppression du gaz à l'Hôpital des Bourgeois, remplacé par le raccordement au réseau de chauffage à distance (CAD).
- 3) Le montant est en augmentation en raison de la mise en service prévue de l'école de la Vignettaz B à l'horizon 2026.
- 4) La réduction du montant découle de la suppression du gaz sur le site de Jolimont, remplacé par le réseau de chauffage à distance (CAD).
- 5) La diminution du montant est due à la suppression du gaz aux bâtiments situés à l'Allée du Cimetière 3 et 7.

- 6) Ce montant provient des locations des locaux gérés par FBAT ainsi que des heures fournies par le personnel. Il a été ajusté aux recettes des années précédentes.
- 7) Cette rubrique a été supprimée, car le crédit avait été sollicité à titre exceptionnel, uniquement pour l'inauguration de la première étape de la requalification du quartier du Bourg en juillet 2025.
- 8) Vu la situation financière de la Ville, il a été décidé de diminuer les montants disponibles pour différentes études (p.ex. ruissellement, résistance des matériaux, etc.).
- 9) Le montant est revu à la baisse en raison d'une diminution des besoins ainsi des divers travaux d'entretiens du cimetière.

7. Informatique

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	700.3113.00	Matériel informatique	-174 500.00	-291 000.00	116 500.00
2	700.3118.01	Achat de logiciels	-187 300.00	-133 000.00	-54 300.00
3	700.3158.01	Maintenance informatique	-2 270 070.00	-1 820 560.00	-449 510.00

- 1) La différence s'explique par le déplacement des demandes des services, spécifiquement les PC, vers de l'investissement pour un déploiement standardisé.
- 2) La différence est liée aux demandes métier des services.
- 3) La différence s'explique par l'augmentation de la maintenance annuelle générale ainsi que le renouvellement du cycle de vie de certaines licences.

8. Culture

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	820.3612.15	Participation à Coriolis Infrastructures	-1'264'120.00		-1'264'120.00
2	820.3636.16	Projets stratégiques Région		-1'540'000.00	1'540'000.00
3	820.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	-320'000.00	-390'000.00	70'000.00
		Dispositifs de soutien et développement artistique	-135'000.00		-135'000.00
5	820.3636.35	Formation artistique	-59'500.00	-6'500.00	-53'000.00
6	830.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	80'000.00		-90'000.00

Le Service de la culture a effectué un remaniement de plusieurs rubriques afin de calquer le budget sur l'organisation des secteurs.

- 1) Nouvelle rubrique (ancienne : 820.3636.16). La différence est liée au calcul de la charge liée (nombre d'habitants).
- 2) Ancienne rubrique qui a été répartie entre plusieurs autres (voir détails dans les rubriques concernées : 820.3131.00, 820.3612.15, 820.3636.18, 820.636.34 et 830.3636.18).
- 3) Le montant de CHF 50'000.- ajouté par le Conseil général via un amendement n'est pas automatiquement reconduit, de même pour le centenaire Jean Tinguely (CHF 80'000.-) qui a eu lieu en 2025. La différence (CHF 60'000.-) concerne le transfert du soutien au FIFF de 820.3636.16 à 820.3636.18.
- 4) Nouvelle rubrique reprenant un budget existant de 820.3636.16.
- 5) Nouvelle rubrique reprenant des budgets existants (820.3636.10, 820.3636.12, 820.3636.13 et 820.3636.25).
- 6) Nouvelle rubrique reprenant des budgets existants (820.3636.16 et 820.3636.18).

9. Sports

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	910.4310.00	Activation prestations propres	366'750.00	229'000.00	137'750.00
2	912.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	-70'000.00	-10'000.00	-60'000.00
3	912.4472.04	Locations d'installations sportives	95'000.00	31'000.00	64'000.00
2	917.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	-139'000.00	-5'000.00	-134'000.00
4	917.4472.00	Locations d'infrastructures	56'000.00		56'000.00
3	917.4472.04	Locations d'installations sportives	134'000.00	81'000.00	53'000.00
5	920.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	-190'000.00		-190'000.00
6	921.3636.01	Promotion et soutien aux clubs sportifs	-126'000.00	-185'000.00	59'000.00
7	921.3636.05	Remontées mécaniques de la Berra		-55'000.00	55'000.00
8	921.3636.30	Soutien aux manifestations et offres sportives	-116'000.00	-185'000.00	69'000.00
9	921.3636.32	CM 2026 - IIHF	-1'002'825.00	-148'500.00	-854'325.00
10	921.4310.00	Activation prestations propres	320'000.00		320'000.00

- 1) L'écart est dû à l'intégration des heures de travail réalisées par le personnel d'exploitation dans le cadre du CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF.
- 2) L'écart est dû à l'intégration d'un principe de valorisation des subventions octroyées à des clubs, associations ou institutions, sous forme de rabais/partenariat avec ou sans contrepartie lors de réservations d'infrastructures, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026. Montant compensé avec la rubrique 912.4472.04 et 917.4472.04.
- 3) L'écart est dû à l'intégration d'un principe de valorisation des subventions octroyées dans les rubriques 912.3636.00, 912.3637.00 et 917.3636.00, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026.
- 4) Nouvelle rubrique pour les entrées de recettes locatives générées par FOB/Elfic, en lien avec les conventions de partenariat.
- 5) Nouvelle rubrique pour la participation à la délocalisation des activités des clubs utilisateurs de la Halle Omnisports St-Léonard dans le cadre du CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF.
- 6) Diminution de charges en raison de réaffectations de certains montants dans d'autres rubriques pour davantage de cohérence.
- 7) Suppression de la subvention octroyée aux Remontées mécaniques de La Berra, décidée par le Conseil communal dans le cadre de la vente du Gîte d'Allières.

- 8) Réduction de charges liée à une diminution du nombre de manifestations sportives d'envergure prévues en raison du CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF.
- 9) Enveloppe globale qui inclut l'ensemble de la participation de la Ville au CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF.
- 10) Nouvelle rubrique qui comprend la valorisation des espaces promotionnels, la mise à disposition de matériel, de zones et de locaux de la Ville dans le cadre du CM de hockey glace 2026 de l'IIHF.

10. Aide sociale

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	1110.3611.08	Serv. sociaux spécialisés (LASoc RSF 831.0.1 Art.44, art.4)	-192'578.90	-298'203.95	105'625.05
2	1110.3637.02	Primes LAMal des bénéficiaires	-850'000.00	-726'000.00	-124'000.00
3	1110.3637.03	Loyers, charges et autres frais de logement	-3'400'000.00	-2'800'000.00	-600'000.00
4	1110.3637.04	Frais médicaux de base LASoc	-350'000.00	-300'000.00	-50'000.00
5	1110.3637.06	Prest. sociales 100% commune (décès, cotisations AVS)	-320'000.00	-380'000.00	60'000.00
6	1110.3637.08	Forfaits d'entretien LASoc	-2'830'000.00	-2'400'000.00	-430'000.00
7	1110.4611.05	Remboursements individuels LASoc	350'000.00	470'000.00	-120'000.00
8	1110.4611.07	Facturation Etat part cantonale LASoc (RSF 831.0.1 art.32)	1'243'000.00	1'854'000.00	-611'000.00
9	1110.4611.08	Fact. pot commun district prest. LASoc (RSF 832.0.1 art.34)	221'698.95	150'275.20	71'423.75
1	1120.3611.14	Contribution aux coûts résiduels des soins (RSF 820.6 art.2)	-247'110.70	-157'747.15	-89'363.55
10	1120.3612.08	Home médicalisé de la Sarine (HMS)	-134'046.90		-134'046.90
11	1120.3631.04	Avances contributions d'entretien LARACE RSF 212.4.1 art.8		-253'502.30	253'502.30
11	1120.3631.07	Aide victimes d'infractions (Loi appl. LAVI RSF 130.5 art.9)		-89'852.00	89'852.00
12	1120.3631.09	Part communale prestations complémentaires AVS/AI	-3'246'000.00		-3'246'000.00
13	1140.3130.00	Prestations de services de tiers	-340'000.00	-280'000.00	-60'000.00

- 1) Charges liées.
- 2) Hausse de nouvelles situations et des primes LAMal.
- 3) Hausse de nouvelles situations et hausse générale des loyers et des charges.
- 4) Hausse de nouvelles situations.
- 5) Adaptation selon la moyenne des dernières années.

- 6) Hausse de nouvelles situations et augmentation des forfaits décidés par le canton.
- 7) Nouvelle LASoc avec conditions de remboursement plus strictes en faveur des débiteurs.
- 8) Mesure du PAFE, réduction de la part cantonale de 40% à 20%.
- 9) Hausse de nouvelles situations et augmentation de la part que doivent se répartir les communes avec le changement de taux de 60% à 80% selon PAFE.
- 10) Charges refacturées par le RSS.
- 11) Mesure du PAFE, prise en charge à 100% par le canton.
- 12) Mesure du PAFE, prise en charge par les communes à hauteur de 25% au prorata de la population légale.
- 13) Nouveaux partenaires et nouveaux contrats TR externes, compensé en partie par la baisse de la rubrique 1140.3010.00 « Traitements Ville de Fribourg ».

11. Curatelles d'adultes

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	1200.4240.00	Prestations de services à des tiers	1'000'000.00	900'000.00	100'000.00

- 1) Deux éléments expliquent cette augmentation de recette. D'une part, le nombre de mandats toujours plus important et avec une hausse particulièrement marquée durant l'année 2025 devrait permettre un montant supérieur en termes d'honoraires et cela même si la qualité financière des débiteurs à tendance à se dégrader. D'autre part, durant l'année 2024, la Justice de paix n'a approuvé que peu de rapports émis par le Service des curatelles et les honoraires effectivement encaissés ont été inférieurs à ce qui avait été budgétisé. Ainsi, un rattrapage va s'effectuer vraisemblablement sur les années 2026 et 2027.

12. Ressources humaines

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	1310.3064.00	Caisse de prévoyance : Pont AVS	-139'460.00	-287'730.00	148'270.00
2	1310.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	-420'000.00	-350'000.00	-70'000.00

- 1) A ce jour, une diminution des demandes de pont AVS (pré-retraites) a été planifiée.
- 2) Tenant compte des besoins en formation continue annoncés par les différents services, le budget concerné doit être adapté. Différentes formations obligatoires ne peuvent pas être reportées à l'année suivante. De plus, différentes formations internes seront planifiées pour 2026 (cours de langue, cours PCE, formation IA, formations spécifiques).

13. Service juridique

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	1400.3132.01	Frais judiciaires	-100 000.00	-180 000.00	80 000.00

- 1) Fin de différentes procédures judiciaires importantes.

14. Agglomération

No	Compte	Désignation	Budget 2026	Budget 2025	Ecart
1	1500.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	-478'270.00	-577'393.00	99'123.00
2	1530.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	-363'975.00	-436'946.00	-72'971.00

- 1) Baisse du budget Administration annoncé par l'Agglo de 7.1%
- 2) Hausse du budget Aménagement et Environnement de l'Agglo de 23.4% corrigé d'une prise en considération de rétrocession budgétaire en notre faveur, estimée selon les moyennes historiques.

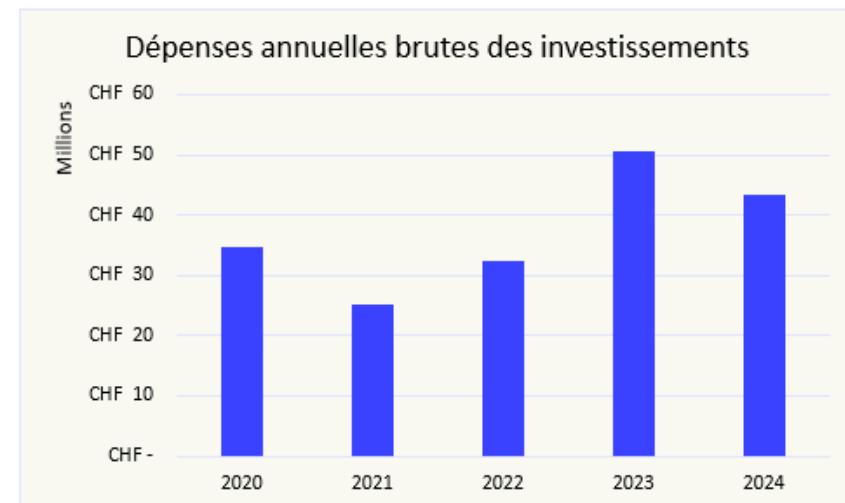
CHAPITRE VII BUDGET DES INVESTISSEMENTS

L'ensemble des dépenses brutes des investissements communaux, votées ou prévues au vote d'ici à fin 2026 et qui seront dépensées ces prochaines années, porte sur un montant de CHF 217.8 mio qui se répartit ainsi :

Solde annoncé des investissements déjà votés (Cat. I)*	CHF 137'339'370.00
Investissements à voter au budget (Cat. II)	CHF 35'802'480.00
Investissements à voter ultérieurement (Cat. III)	CHF 44'623'000.00
Total	CHF 217'764'850.00

**solde calculé par rapport aux dépenses d'investissement effectives au 31.08 ainsi que par rapport aux dépenses estimées par les services pour la période du 01.09 au 31.12*

A titre d'information, voici les dépenses brutes annuelles des investissements des comptes des cinq dernières années, de 2020 à 2024 :



A. Explications détaillées des investissements

1. Solde des investissements déjà votés (Catégorie I)

Dans cette catégorie figurent les objets déjà décidés par le Conseil général. Il s'agit des soldes annoncés sur les crédits d'engagement des investissements déjà votés et encore ouverts avant la séance du Conseil général de décembre 2025.

Les montants de la catégorie I dépendent des dépenses effectives au 31 août 2025 ainsi que de l'estimation des dépenses qui seront comptabilisées du 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 2025. A noter qu'avec MCH2, les investissements votés sur lesquels aucune dépense n'aura été comptabilisée durant cinq ans devront faire l'objet d'un nouveau vote du Conseil général ou être sortis du Plan financier.

2. Investissements à voter lors du budget 2026 (Catégorie II)

Liste des objets à décider dans le cadre du présent budget :

Administration générale				
110.5060.289	Achat de boîtes d'archivage	CHF	50'000.00	
Finances				
200.5090.332	Infrastructure modulable en bois (Place Georges-Python)	CHF	120'000.00	
Enfance, écoles et cohésion sociale				
303.5060.280	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026	CHF	300'000.00	
303.5060.281	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026	CHF	140'000.00	
Police locale et mobilité				
430.5010.136	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026	CHF	350'000.00	
430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2026	CHF	100'000.00	
430.5010.158	Mesures mobilité scolaire (2026)	CHF	150'000.00	

430.5090.315	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2026)	CHF	200'000.00
Génie civil, environnement et énergie			
510.5060.288	Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -R	CHF	140'000.00
520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026	CHF	1'500'000.00
520.5030.109	Dangers naturels : assainissement falaises 2026	CHF	600'000.00
520.5030.190	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026	CHF	250'000.00
520.5030.191	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026: Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E7/R-	CHF	350'000.00
520.5030.195	Fontaine Jo Siffert : assainissement technique E - R -	CHF	100'000.00
520.5030.196	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 : complément d'investissement -R-	CHF	100'000.00
520.5060.279	Remplacement véhicules 2026	CHF	600'000.00
520.5060.291	Remplacement véhicules 2023 : complément d'investissement	CHF	250'000.00
520.5060.293	Remplacement camion grue 2026 + équipement Service hivernal	CHF	650'000.00
520.5090.334	Accès et sécurité du site des Neiges	CHF	110'000.00
530.5093.004	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déchetterie mobile - test	CHF	134'000.00
532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026	CHF	950'000.00
532.5032.069	STEP: Remplacement d'installations 2026	CHF	400'000.00
532.5062.012	STEP : Armoires électriques 2026	CHF	1'475'000.00
532.5062.013	STEP : Vis d'archimède	CHF	500'000.00
532.5062.014	STEP : compacteur et presse à déchets	CHF	170'000.00
532.5062.015	STEP : remplacement pompes/moteurs-venti	CHF	300'000.00
532.5062.016	STEP : dépotage boues externes	CHF	250'000.00
532.5062.017	STEP : remplacement d'installation utilities	CHF	240'000.00
532.5292.003	STEP : Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre	CHF	90'000.00
540.5060.193	Remplacement scanner	CHF	70'000.00

550.5060.287	Economat remplacement machine : élévateur stock grande hauteur	CHF	90'000.00	618.5040.245	Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Strcture de direction de projet	CHF	1'500'000.00
560.5060.278	Assainissement éclairage halogène métal 2026	CHF	200'000.00	618.5040.251	Bâtiments publics du Guintzet (Masterplan) -A-	CHF	144'000.00
560.5060.286	Planification stratégique solaire	CHF	100'000.00	620.5010.157	Aménagement liaison-MD Tour-Henri - Poste du Criblet Subv. Conf E-	CHF	335'000.00
560.5290.107	Etude de déploiement Gastrovert	CHF	60'000.00	620.5010.159	Participation à la requalification de la rue St-Michel - Complément -R-	CHF	605'000.00
570.5999.150	Remplacement tableau de commande STAPr	CHF	250'000.00	620.5010.160	Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle	CHF	1'340'000.00
Urbanisme et architecture				620.5030.192	Restauration fontaines historiques 2026 -R-	CHF	200'000.00
611.5060.292	Assainissements sanitaires 2026	CHF	275'000.00	620.5090.324	Programme Nature et paysage 2026 -R-	CHF	350'000.00
611.5090.195	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2026	CHF	170'000.00	620.5090.325	Place de la Gare Concours artistique -C-	CHF	300'000.00
611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026	CHF	120'000.00	620.5090.326	Plan directeur mobilier urbain 2026 -R-	CHF	110'000.00
611.5090.323	Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN	CHF	250'000.00	620.5090.327	Aménagement transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple	CHF	200'000.00
611.5290.101	Numérisation du patrimoine immobilier 2026	CHF	100'000.00	620.5090.328	Aménagement transitoires sur l'espace public 2026	CHF	116'000.00
612.5030.194	Ecole du Botzet - aménagement de la cour	CHF	100'000.00	620.5090.329	Parcelles privées communales - Entretien 2026 -R-	CHF	80'000.00
612.5040.243	Ecole du Bourg – création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI – STRATUS – R –	CHF	2'600'000.00	620.5090.333	Place de jeu mobile	CHF	100'000.00
612.5040.244	Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe	CHF	86'480.00	620.5290.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-	CHF	80'000.00
612.5040.246	Pavillons Vignettaz "2014" rémontage - étude - E-	CHF	248'000.00	620.5290.103	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,..)	CHF	160'000.00
612.5040.247	AES Beauregard 11-13	CHF	174'000.00	620.5290.104	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-	CHF	80'000.00
612.5040.248	Stratus réfection des façades bâtiments divers - mandats externes -R-	CHF	1'500'000.00	620.5290.105	PAD Torry EST - Etudes et projets -E-	CHF	590'000.00
612.5040.249	Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires	CHF	100'000.00	620.5290.106	Etude habitat et logement: approfondissement des mesures 2026 -E-	CHF	100'000.00
612.5040.250	CO Jolimont 1970 étanchéité toiture	CHF	70'000.00	621.5060.221	Remplacement véhicules 2026	CHF	250'000.00
612.5060.285	Ecole de l'Auge: remplacement de la chaudière	CHF	500'000.00	622.5090.318	Cimetière: n°7 magasin P&P	CHF	300'000.00
612.5090.335	Rénovation du jardin de la crèche Mandarine	CHF	50'000.00	622.5090.319	Cimetière: n°7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires	CHF	110'000.00
613.5999.151	Grand-rue 16 nouvelle verrière	CHF	100'000.00	622.5090.320	Cimetière: n°3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires	CHF	110'000.00
614.5090.322	Site des Neiges - remplacement de portes sectorielles	CHF	300'000.00	622.5090.321	Cimetière: n°11 verrières et étanchéité	CHF	300'000.00
615.5999.152	Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, Hand et toiture -E-	CHF	100'000.00				

622.5090.330	Cimetière : jardin du souvenir avec gravures nominatives	CHF	180'000.00
Informatique			
700.5060.282	Refonte stratégie informatique : poste de travail, mobilité, téléphonie	CHF	2'500'000.00
700.5060.283	Refonte stratégie informatique : réseaux et connectivité	CHF	1'000'000.00
700.5200.055	EC AES : portail inscriptions parents	CHF	350'000.00
700.5200.056	EC Nouvel ERP (remplacement Syslog)	CHF	300'000.00
700.5200.057	RH : Besoin prioritaire portail RH	CHF	100'000.00
700.5290.094	Refonte stratégie informatique : gouvernance, plan directeur	CHF	150'000.00
700.5290.095	Refonte stratégie informatique : Centre de donnée locale, cloud hybrid	CHF	3'000'000.00
700.5290.096	Refonte stratégie informatique : environnement applicatif agile	CHF	350'000.00
700.5290.097	Refonte stratégie informatique : gestion projet et relation métier	CHF	250'000.00
700.5290.098	Refonte stratégie informatique : cybersécurité	CHF	800'000.00
700.5290.099	Refonte stratégie informatique : Service Center ITSM	CHF	300'000.00
700.5290.100	PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas	CHF	55'000.00
700.5290.108	AS : Nouvelle LASoc et ERP PC Famille	CHF	55'000.00
Sports			
911.5090.314	Guinzet : Nouveau terrain synthétique -E-	CHF	100'000.00
911.5090.316	Guinzet : remplacement des sources lumineuses terrain 1 et 2 + annexe	CHF	150'000.00
915.5090.317	Piscine du Levant - divers travaux d'assainissement intérieurs	CHF	150'000.00
917.5060.284	Salle communale : réactualisation des installations intérieures et études liées à l'exploitation	CHF	250'000.00
917.5060.290	Halle omnisports : Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation	CHF	120'000.00
TOTAL		CHF 35'802'480.00	

a) Explications par objet : Administration générale

110.5060.289 Achat de boîtes d'archivage CHF 50'000.-

Le Secteur des archives de la Ville est responsable d'accompagner les différents services de l'administration communale dans la gestion, le tri et la conservation de leurs archives physiques (documents, classeurs, etc.). Une fois le tri final effectué par le Service concerné, les archives sont placées dans des boîtes d'archives pour conservation à long terme, sans acide.

L'achat de ces boîtes a été fait jusqu'à présent au moyen du budget de fonctionnement du Secteur des archives (env. CHF 8'000.- à CHF 10'000.- par année). Il s'avère toutefois difficile d'estimer à l'avance quel Service va effectuer un tri et surtout quelles quantités d'archives sont concernées. Lorsqu'un grand Service, comme par exemple le Service d'urbanisme et d'architecture, entame un processus d'archivage, le besoin en boîtes peut dépasser le budget annuel prévu à cet effet par le Secteur des archives. Un budget d'investissement serait par conséquent davantage approprié, permettant de répartir l'achat de ces boîtes d'archives sur 5 ans et en fonction des besoins annuels fluctuants.

b) Explications par objet : Finances

200.5090.332 Infrastructure modulable en bois (Place Georges-Python) CHF 120'000.-

Cet investissement de CHF 120'000 est destiné à la construction d'une infrastructure en bois modulable de type chalet, conçue sur mesure pour la Place Georges-Python. D'une longueur maximale de 24 m sur 9 m de profondeur, elle offrira un espace convivial, rapidement montable et démontable, adaptable selon les besoins (accueil, restauration, animations, etc.).

Cette infrastructure sera potentiellement présentée en primeur lors des CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF, dont la Place Georges-Python constituera un site central d'animation, puis intégrée au dispositif du projet NOVA – Les rendez-vous de l'hiver, porté par la Ville depuis 2024. Conçue pour être déplaçable, réutilisable et évolutive, elle pourra également être

mise à disposition dans le cadre d'autres événements ou partenariats, y compris sous forme de location.

Cet investissement s'inscrit dans une démarche de durabilité et d'efficience économique : il permettra à la Ville de disposer d'une infrastructure de qualité, représentative de son image, tout en réduisant à moyen terme les coûts de location d'installations temporaires. Les coûts de location annuels variant entre CHF 40'000 et CHF 50'000 CHF, l'effet de l'investissement devrait être positif en moins de trois ans. De plus, ce chalet modulable constituera ainsi un outil stratégique et polyvalent au service des manifestations culturelles, touristiques et sportives fribourgeoises.

c) Explications par objet : Enfance, écoles et cohésion sociale

**303.5060.280 Renouvellement multimédia et informatique EP 2026
CHF 300'000.-**

Cet investissement de CHF 300'000.-est destiné à l'achat et au renouvellement de matériel multimédia et de matériel informatique dans les écoles de 1H à 8H. Les renouvellements de l'informatique suivent les recommandations du Service cantonal des technologies d'information et de communication (Fri-tic).

Pour rappel, les communes sont responsables de l'équipement des écoles, de leur financement et de leur entretien selon la Loi scolaire, art 57, al. 2b.

**303.5060.281 Renouvellement multimédia et informatique CO 2026
CHF 140'000.-**

Cet investissement de CHF 140'000.-est destiné à l'achat et au renouvellement de matériel multimédia et informatique dans les trois CO de la Ville de 9H à 11H. Les renouvellements de l'informatique suivent les recommandations du Service cantonal des technologies d'information et de communication (Fri-tic).

Pour rappel, les communes sont responsables de l'équipement des écoles, de leur financement et de leur entretien selon la Loi scolaire, art 57, al. 2b.

d) Explications par objet : Police locale et mobilité

**430.5010.136 Modération de trafic, piétons, deux-roues, transports publics (2026)
CHF 350'000.-**

Le montant alloué aux mesures de modération vise l'amélioration de la sécurité routière par la réalisation de petits projets, notamment en faveur de la mobilité douce, de la sécurité des cycles et des piétons et en particulier des personnes à mobilité réduite et de la qualité de vie sur les espaces publics de circulation en conformité avec le PA2/PA3/PA4 (notamment les fiches 22.2, 23.1 et 23.2. du PA2, 3M07.13 du PA3 et 4M.05.01, 4M.06.03, 4M.07.03, 4M.11.01, 4M.11.04 du PA4) et le PAL.

Grâce à cet investissement, des améliorations sont aussi apportées au réseau à l'occasion des chantiers et des interventions de privés sur le domaine public. Il s'agit de profiter de ces opportunités pour optimiser le fonctionnement du réseau, à moindre coût, tout en évitant la succession des chantiers et de leurs impacts.

A propos de la modération du trafic, il s'agit de répondre aux demandes de réalisation de mesures de modération de trafic formulées par des habitants, des associations ou des commerçants auprès du Service de la mobilité.

En 2026, l'accent sera mis sur les mesures suivantes :

- Rue de l'Industrie/route Wilhelm-Kaiser : plus-value à la charge de la ville des aménagements suite à la réalisation du PAD Gachoud ;
- Avenue Jean-Paul II : réalisation de la portion de trottoir en continuité avec le projet de Villars-sur-Glâne ;
- Mesures ponctuelles d'amélioration dans le cadre des chantiers/entretien ;
- Routes du Riedlé et Mon-Repos : financement partiel (partie Ville) de l'escalier de connexion des deux rues ($\frac{3}{4}$ promoteur et $\frac{1}{4}$ ville) ;
- Route de la Heitera : réalisation du compartimentage à la hauteur de l'école primaire du Schönberg ;
- Carrefour Heitera /Riedlé : sécurisation du carrefour ;

- Varis : réalisation d'un trottoir traversant ;
- Carrefour Bethléem/Nicolas-Chenaux/Villars : amélioration des conditions de mobilité/sécurité au débouché des parkings ;
- Place de la Gare/Tivoli : sécurisation des piétons ;
- Route-Neuve : amélioration de la continuité piétonne sur le haut en coordination avec un chantier privé.

En plus des dispositions communes à toutes les zones 30 (portes d'entrée, marquage, signalisation, trottoirs traversant), des mesures d'amélioration dans certains carrefours, ainsi que la mise en place de modérateurs de trafic, sont prévues.

Relativement à la promotion du vélo, dans la continuité des années précédentes, des mesures et actions seront mises en place en fonction des demandes et des opportunités. L'accent particulier sera poursuivi sur le développement de bandes cyclables sécurisées, faisant suite au test mis en place sur le boulevard de Périsses, ainsi que sur la continuité du réseau cyclable.

De plus, la Ville profite des chantiers pour améliorer la situation sécuritaire des usagers et la prise en compte de la mobilité douce dans les phases de remise en état.

Ce budget permet également d'intervenir dans les assainissements des points noirs du réseau routier pour lesquels la Commune est tenue d'agir en vertu de la LCR.

430.5010.145 Mesures amélioration vitesse transports publics 2026 **CHF 100'000.-**

Comme de nombreuses agglomérations, Fribourg est confrontée à des difficultés récurrentes en matière de circulation des véhicules des transports publics qui se traduisent entre autres par une baisse de la vitesse commerciale et le non-respect des horaires. Les performances et la qualité du service offert par le réseau sont des enjeux majeurs afin d'offrir une alternative compétitive et attractive à la voiture. La fréquence, le temps de parcours, la ponctualité, mais également la qualité des correspondances et des pôles d'interface sont autant de critères que l'usager considère dans le choix de son mode de déplacement. Les études menées sur les lignes 2/3/5 et 6 ont montré des vitesses commerciales très lentes. Les temps de parcours théoriques ne sont pas respectés en

dehors des heures creuses. Les retards les plus importants sont enregistrés à l'heure de pointe du soir, soit entre 16h30 et 18h30 (de 2 à 7 minutes en moyenne, jusqu'à 20 à 30 minutes selon certaines observations). La réalisation de mesures (p.ex. priorisation aux carrefours et aux arrêts) permet des gains de temps aux heures de pointe pouvant éventuellement conduire au renoncement ou à la réduction d'engagement de bus supplémentaires. Actuellement, 4 à 6 bus sont ainsi introduits à l'heure de pointe du soir pour compenser les retards pour un coût annuel de CHF 3.0 à 4.0 mio.

Cet investissement permettra de mettre en place quelques mesures correctrices en 2026. Elles permettront tant d'améliorer les priorités dans les carrefours que la mise en place de priorités aux arrêts. Ces mesures sont compatibles avec les Projets d'agglomération de 2ème, 3ème et 4ème génération. Cet investissement doit permettre la réalisation de quelques corrections en vue de la création d'un couloir de bus à la route du Jura sur le tronçon allant du carrefour Vuille au carrefour de la Chassotte.

La réorganisation des lignes 8/9/544/545 nécessite de trouver des solutions pour rendre performantes ces lignes sur cet itinéraire régulièrement congestionné aux heures de pointe.

Ailleurs en ville, d'autres mesures d'amélioration sont prévues, tant en extrémité du Bd de Périsses dans le secteur des Charmettes que du côté gare en lien avec la réorganisation des arrêts. Des améliorations sont également envisagées dans certains carrefours comme celui du carrefour à feux de Bethléem et de la gare.

430.5010.158 Plan de mobilité scolaire **CHF 150'000.-**

Ce montant est destiné à financer des mesures d'amélioration de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

A ce propos, la Loi cantonale sur la mobilité est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Plusieurs modifications légales ont été introduites par cette nouvelle loi, en particulier la Loi scolaire et la Loi relative aux subventions pour les constructions d'écoles enfantines, primaires et du CO.

LOI SCOLAIRE

Art. 17a, al. 1 « Les communes veillent à ce que les itinéraires utilisés par les élèves pour se rendre à l'école ne soient pas particulièrement dangereux pour la circulation piétonnière ».

Art. 17a, al. 2 « Au besoin, elles prennent des mesures constructives et organisationnelles pour renforcer la sécurité et la praticabilité de ces itinéraires. A défaut, l'article 17 s'applique ».

LOI RELATIVE AUX SUBVENTIONS POUR LES CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES ENFANTINES, PRIMAIRES ET DU CO

Art. 8, al. 2 « La planification de la construction ou du réaménagement d'un établissement scolaire intègre la mobilité scolaire, en favorisant, dans la mesure du possible, la mobilité douce ».

Art. 8, al. 3 « Un plan de mobilité scolaire est établi ».

Le Conseil communal a dès lors lancé plusieurs plans de mobilité scolaire dans les cercles suivants :

- Vignettaz ;
- Jura ;
- Auge/Bourg/Neuveville ;
- Schönberg (Heitera et Villa-Thérèse).

Ces plans ont débouché sur un catalogue comptant des centaines de mesures identifiées par les mandataires suite à la consultation des enfants, des parents et des enseignants.

Cet investissement doit permettre la réalisation de petites mesures prioritaires dans chacun des cercles scolaires dont la réalisation s'échelonnera sur plusieurs années.

430.5090.315 Mise en place de couvertures des places de parc pour les cycles (2026) CHF 200'000.-

Les projets d'agglomération cherchent à promouvoir l'usage des cycles. Cet objectif figure en bonne place, tant dans le PA2 que le PA3 ou le PA4. Il en est de même pour le PAL de la Ville de Fribourg.

Afin de promouvoir ce mode de déplacement, ces planifications prévoient la création de milliers de places de parc pour les cycles en intégrant des mesures qualitatives par la sécurisation et la protection des cycles contre les intempéries.

Ce projet permet le développement de l'infrastructure cyclable comme le demande également le postulat n° 173.

- PA2, fiche 23.2. : Aménagement d'abris pour vélos aux abords des pôles d'enseignement, d'activités, de loisirs et de transports publics – CHF 1.0 mio ;
- PA3, fiche 3M.07.13 : Création de 3'000 places pour vélos – CHF 2.0 mio.

Afin de répondre à ces objectifs, la Ville projette la création de plusieurs abris pour vélos répartis dans différents quartiers afin de compléter les réalisations financées par l'investissement 2023.

Le modèle de couverture a été choisi dans le cadre de l'élaboration du Plan du mobilier urbain.

Un subventionnement de l'ordre de 50% sera sollicité au titre des projets d'agglomération susmentionnés.

e) Explications par objet : Génie civil, environnement et énergie

510.5060.288 Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur ciseaux -R- CHF 140'000.-

CONTEXTE

L'atelier mécanique utilise quotidiennement un lavage permettant de préparer les véhicules pour les expertises. Ce lavage est équipé d'un pont élévateur à ciseaux datant de 2013. Le milieu agressif du lavage et, en particulier, l'humidité ont fortement abimé les circuits électriques et électroniques des commandes. De plus, l'utilisation régulière a usé certains axes de rotation qui se déforment.

PROJET

Une nouvelle plateforme de pont élévateur à ciseaux similaire à l'existant doit le remplacer. Ses dimensions nécessitent de petits travaux de génie civil qui peuvent être fait en interne.

PLANNING

Le remplacement se fera courant 2026.

FINANCE

La nouvelle plateforme de pont élévateur à ciseaux coûtera CHF 140'000.-

520.5010.130 *Entretien des chaussées et trottoirs 2026 -R-* **CHF 1'500'000.-**

Le réseau de chauffage à distance (CAD) est en cours de déploiement sur le territoire de la Ville. Au cours des vingt prochaines années, il nécessite l'ouverture d'importants chantiers situés principalement sur le domaine public et en particulier sur le réseau routier.

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communal a décidé l'inscription d'un montant cadre dans le crédit d'entretien du réseau routier dès 2017 permettant de garantir les réfections complémentaires des chaussées touchées par l'extension le CAD, des services techniques en général et assurer les travaux nécessaires au maintien de l'état des chaussées.

Ces trois dernières années, principalement pour des raisons de planification et/ou de procédures, un nombre important de chantiers en coordination avec le CAD ont pris du retard ou sont reportés pour la période 2025-2026.

Les estimations des coûts, à charge de la Ville, sont effectuées sur la base d'un constat visuel d'état des chaussées et de surfaces estimatives de réfection complémentaires.

TRAVAUX D'ENTRETIEN EN COORDINATION AVEC DES TIERS

Dans le cadre des travaux de mise en place du CAD, des assainissements de réseaux des différents services et des chantiers de tiers, les travaux dans les rues suivantes sont planifiés pour 2026 : Avenue Jean-Marie-

Musy, Rue St-Pierre Canisius, Impasse de la Forêt, Route de Monseigneur-Besson et Route Henri Dunand (étape 1), Chemin des Primevères, Route Joseph-Piller, Route de Champriond, ainsi que diverses interventions ponctuelles. Il s'agit de remises en état des chaussées et trottoirs en complément des réfections de fouille, à charge des services techniques.

Le devis pour ces différents travaux s'élève à CHF 911'000.-.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Ce montant est prévu pour les interventions sur trottoirs communaux et cantonaux, considérés comme édilitaires et donc à charge de la commune.

Le devis pour ces travaux s'élève à CHF 32'000.-.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT AU BRUIT

Ces travaux sont liés à l'assainissement des revêtements phono absorbants. Ils sont prévus, en coordination avec le CAD, Eau de Fribourg et le Canton (uniquement pour les routes cantonales) sur la Route de Sainte-Agnès et la Route de Berne.

Le devis estimatif de ces travaux s'élève à CHF 97'000.-.

TRAVAUX EN COORDINATION AVEC LE CANTON

Dans le cadre du projet de la route de Marly (construction de la voie de bus, mesure agglo 2M.11.10 du PA2), la participation de la Ville comprend le trottoir édilitaire sur l'ouvrage nord en entrée de ville et la reconstruction du mur en moellon.

Le devis estimatif comprend également les frais d'ingénieur ainsi que le nouveau bornage et les frais administratifs. Il s'élève à CHF 460'000.-.

**520.5030.109 Dangers naturels : assainissement des falaises –E/R-
CHF 600'000.-**

CONTEXTE

Dans le cadre de la gestion des dangers naturels, des travaux doivent être effectués afin de garantir la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal. Ces travaux comprennent des mesures préventives de protection contre les dangers naturels (chutes de pierres, effondrements de falaises et glissements de terrain).

PROJETS

Les projets identifiés pour la mise en place de ces mesures préventives de protection sont :

- Le projet de réalisation d'ouvrage de protection contre les chutes de pierres sur la falaise Sarine 40b suite à l'éboulement d'avril 2024. Pour un montant d'environ CHF 300'000.- ;
- Le projet de stabilisation de la falaise et des murs de soutènement à la Grand-Rue 28-29-30-31. Pour un montant d'environ CHF 200'000.-. Une subvention cantonale, estimée entre 60 et 70% du montant, sera demandée ;
- Les projets de réalisation de divers ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de stabilisation des terrains instables. Pour un montant d'environ CHF 100'000.-. Une subvention cantonale, estimée entre 60 et 70% du montant, sera demandée.

FINANCE

Le montant nécessaire à la réalisation de ces études et travaux est estimé à CHF 600'000.-.

**520.5030.190 Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026 –
E/R-
CHF 250'000.-**

CONTEXTE

Selon le monitoring des ouvrages d'art mis en place depuis 2019, sept murs de la vallée du Gottéron sont identifiés dans un état préoccupant avec des pertes de matière considérables dues à l'érosion.

Suite à cela, des inspections ont été réalisées, suivi d'une étude d'avant-projet pour une vérification structurale et une élaboration d'un concept d'intervention globale.

PROJET

Pour les murs de la vallée du Gottéron, la suite consiste en l'élaboration des phases SIA 32 à 53, à savoir, les prestations d'ingénieur pour la phase projet d'ouvrage jusqu'à la réalisation, ainsi que les travaux d'entretien.

FINANCE

CHF 250'000.- sont demandés pour l'étude ainsi que les prestations d'ingénieur nécessaires à la réalisation de ce projet, ainsi que les autres surveillances à effectuer durant l'année.

**520.5030.191 Etude et assainissement lourd selon surveillance :
assainissement mur de la Coutellerie 2026 –E/R-
CHF 350'000.-**

HISTORIQUE

Le mur de la Coutellerie est constitué principalement de molasse et de Tuf, longeant les escaliers du Court-Chemin. Le mur de soutènement nécessite un assainissement urgent pour maintenir son aptitude au service (sécurité des usagers) et sa préservation patrimoniale.

PROJET

L'assainissement du mur de soutènement se fera en coordination avec le Service des biens culturels. La réalisation comportera :

- Nettoyage complet des surfaces en molasse et de Tuf ;
- Jointolement au mortier de chaux éteinte ;
- Remplacement de pièces massives de molasse présentant une grande perte de section qui pourrait influencer à terme la sécurité structurale du mur ;
- Rhabillage des sections de molasse dégradées.

FINANCE

Conformément au montant inscrit au plan financier, CHF 350'000.- sont demandés pour la réalisation de cet assainissement. Une demande de subvention sera adressée au Canton. Celle-ci se situe à environ 26% du montant, soit environ CHF 91'000.-

520.5030.195 *Fontaine Jo Siffert : assainissement technique –E/R- CHF 100'000.-*

HISTORIQUE ET CONTEXTE

L'entretien actuel de la fontaine s'opère depuis un local technique situé en sous-sol à proximité directe de l'installation. Il contient tous les équipements techniques. Le tout date de 1984.

Dans le cadre du projet de requalification de la place de la gare, étape 1, le déplacement de la fontaine avait été planifié. En conséquence, l'assainissement du local et des équipements n'était pas nécessaire en raison de ce déplacement. Comme l'œuvre restera finalement à son emplacement actuel, cet assainissement devient obligatoire et urgent.

En effet, les conduites d'alimentation en eau des buses sont actuellement inaccessibles car enterrées sous le bassin de la fontaine. Quatre des sept conduites ne sont plus en fonction car il faudrait démonter le bassin pour les réparer, les trois dernières sont fortement corrodées. Sans ces interventions, le fonctionnement de la fontaine ne pourra plus être garanti à court terme. De plus, le local technique ne répond plus aux normes en vigueur. En effet, pour des raisons de sécurité, les équipements relatifs à

l'eau doivent être séparés de ceux se rapportant à l'électricité. Plusieurs inondations du local ont déjà eu lieu.

PROJET

Les travaux prévus sont :

- L'agrandissement du local pour séparation des zones « eau » et « électricité » et mise aux normes ;
- Le remplacement des conduites défectueuses ;
- La construction d'une galerie technique sous le bassin permettant de garantir l'entretien à long terme ;
- Le relevé technique de l'œuvre pour le maintien de sa conformité.

PLANNING

L'étude est prévue entre mars et mai 2026 et le démarrage des travaux pour l'automne 2026, soit après le CM de hockey sur glace 2026 de l'IIHF.

FINANCE

Le montant nécessaire à l'étude et à la réalisation de ces travaux est estimé à CHF 100'000.-

520.5030.196 *Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 : complément d'investissement –R- CHF 100'000.-*

CONTEXTE

Le mur de soutènement situé sur la parcelle privée communale RF n° 17066, en limite de celle-ci et attenant aux deux parcelles privées RF n° 17054 et n° 17702 au jardin Lucien Nussbaumer, présente des signes d'instabilité et des dégâts de surface qui nécessitent un renforcement afin de garantir sa sécurité structurale et son aptitude au service.

Un budget a été octroyé en 2025 sous la rubrique :

- Budget CAT II rubrique 520.5030.187 Surveillance et entretien des ouvrages d'art de CHF 270'000.- TTC.

Cependant, la réfection de l'ouvrage est fortement complexifiée par le milieu bâti. Les accès sont peu nombreux et les places à disposition pour les installations de chantier et l'échafaudage sont limitées. La mise en place et la mise en œuvre nécessitent donc des mesures et des fournitures plus spécifiques.

Etant donné les travaux spéciaux sur ce site difficile d'accès, une demande supplémentaire de CHF 100'000.- est faite afin de garantir l'exécution des travaux dans les règles de l'art.

PROJET

L'objectif du projet est de réfectionner l'ensemble du mur :

- Reprendre la poussée des terres par des tirants d'ancrage passifs ;
- Assainir le parement, réparations avec du béton projeté armé d'un treillis ;
- Protéger des intempéries et améliorer la durabilité avec des barbacanes.

Les travaux seront planifiés et exécutés de manière à minimiser les nuisances pour les riverains et à optimiser la durée liée à l'exploitation des parcelles privées attenantes.

FINANCE

Le montant complémentaire nécessaire à la réalisation des travaux est de CHF 100'000.-.

520.5060.279 Remplacement véhicules 2026 -R-

CHF 600'000.-

RENAULT MASTER LONG PEINTRES

- Caractéristiques
Immatriculation 2011
Kilométrage plus de 140'000 km
- Utilisation
Utilisé quotidiennement pour le transport du matériel et de l'équipe des peintres que ce soit pour le bâtiment ou le marquage routier

- Etat actuel
Châssis et caisse usés, moteur et boîte de faible fiabilité
- Achat
Remplacement par un véhicule électrique similaire avec sa borne.
- Coût
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à CHF 110'000.-

VOITURE RENAULT KANGOO AGENTS DE PREVENTION LITTERING

- Caractéristiques
Immatriculation 2010
Kilométrage plus de 140'000km
- Utilisation
Transport quotidien de l'équipe des agents de prévention littering ainsi que de leur matériel pour des actions de prévention ou la collecte de dépôts sauvages.
Leur véhicule actuel n'a que deux places alors que l'équipe comporte quatre collaborateurs.
- Etat actuel
Caisse et châssis déformés, moteur usé et de faible fiabilité.
- Achat
Remplacement par un véhicule électrique similaire avec sa borne permettant de transporter toute l'équipe.
- Coût
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à CHF 55'000.-

VOITURE FIAT DOBLO EQUIPE CHANTIER

- Caractéristiques
Immatriculation 2011
Kilométrage plus de 110'000 km
- Utilisation
Utilisée quotidiennement pour transporter du personnel et du matériel sur les différents chantiers.
- Etat actuel
Faible fiabilité électrique, usure des composants châssis et intérieur.
A l'arrêt des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle.
- Achat
Remplacement par un véhicule électrique similaire avec sa borne.

- Coût
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à CHF 55'000.-

PORTE OUTILS BALAYEUSE PONY

- Caractéristiques
Immatriculation 2016
Heures plus de 6'000 heures
- Utilisation
Utilisé comme balayeuse durant la belle saison et comme véhicule de service hivernal sur les trottoirs en hiver.
- Etat actuel
Fortement corrodé, trous dans le châssis, cabine usée, moteur et boite à vitesse de faible fiabilité.
- Achat
Remplacement par un véhicule électrique similaire avec sa borne.
- Coût
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à CHF 380'000.-.

520.5060.291 Remplacement véhicule 2023 : complément d'investissement -R- CHF 250'000

HISTORIQUE

Dans le cadre du budget 2023, l'achat d'un véhicule utilitaire thermique et d'un véhicule utilitaire électrique a été validé par le Conseil général.

DÉVELOPPEMENT

La capacité électrique du site des Neiges devant être mise à jour, l'achat de ces véhicules a été repoussé. Entretemps, le fournisseur a changé sa politique et ne produit plus que des véhicules électriques. Pour des raisons de compatibilité entre les véhicules et les agrégats, il n'est pas souhaitable d'envisager un autre fournisseur. Pour ces raisons, un crédit complémentaire est demandé pour l'achat d'un véhicule électrique en lieu et en place du véhicule thermique validé en 2023.

PLANNING

L'achat se fera courant 2026.

FINANCE

- Investissement 2023 520.5060.192 CHF 130'000.-
- Prix d'achat CHF 380'000.-
- Différence CHF 250'000.-

520.5060.293 Remplacement camion grue 2026 + équipement Service hivernal -R- CHF 650'000.-

CAMION 3 ESSIEUX FR 151337

- Caractéristiques
Immatriculation 2009
Kilométrage 180'000 km
- Utilisation :
Transport de matériel pour divers chantiers, pour les manifestations et la vidange des points de collectes en complément du camion FR 151339 (remplacement 2024). Ce camion est également engagé pour le service hivernal.
- Etat actuel :
Ancienne norme antipollution, fortement corrodé, trous dans le châssis, cabine usée, moteur/boite de faible fiabilité et grosse augmentation du coût au kilomètre.
L'équipement du pont souffre d'une forte usure, de déformations des supports et des mécanismes hydrauliques.
L'atelier mécanique n'est plus en mesure de garantir son fonctionnement.
- Achat :
Remplacement par un véhicule multilift thermique 4x4 avec grue et son équipement pour le service hivernal.
Si des utilitaires électriques tous terrains existent sur le marché, ce n'est pas encore le cas pour les poids-lourds. Les reliefs de la ville ainsi que les zones nécessitant des manœuvres (y compris zones pavées) demandent d'avoir assez de puissance et de stabilité pour s'arrêter et repartir sur des surfaces souvent glissantes, en pente tout en poussant une masse de neige.
L'interdisciplinarité d'utilisation du véhicule pour diverses tâches quotidiennes (manifestations, transports et service hivernal) tout au long de l'année rend l'externalisation de ces prestations impossibles.

La solution de louer un tel véhicule à un particulier en attendant l'arrivée sur le marché d'une solution électrique a été envisagée. Le loueur devrait mettre à disposition exclusive de la Ville un véhicule sans aucune garantie de la durée du contrat. Non seulement le véhicule ne répond pas aux dernières normes mais en plus, le coût serait disproportionné. La solution d'acquisition et de revente en tant qu'occasion de ce véhicule thermique pourrait être envisagée en cas de mise sur le marché d'un véhicule électrique du même type.

Pour toutes ces raisons il est donc proposé d'acheter un véhicule thermique.

- Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 650'000.-

**520.5090.334 Accès et sécurité du site des Neigles -R-
CHF 110'000.-**

HISTORIQUE

Le portail d'accès principal au site des Neigles est régulièrement en panne et doit être remplacé. Le porte-à-faux et le poids usent prématûrement le moteur. Il en découle qu'il ne convient plus à l'utilisation actuelle. Le système de gestion d'accès au site et la signalisation prévenant des dangers sur le site doivent également être mis à jour.

PROJET

Avec le remplacement du portail, un système de détection à distance des véhicules de la Voirie sera mis en place. Le système de télécommande actuel est dépassé et ne permet pas de dupliquer qui rentre sur le site. Il doit donc être mis à jour, ce qui apportera une amélioration de la sécurité. L'ouverture automatique se fera par ondes radios.

Le système de gestion des clefs actuel ne sera plus produit à fin 2025. Il doit donc être remplacé, ce qui implique un nouveau système d'accès aux portes principales des différents bâtiments par un lecteur de badge. Ce système est uniforme avec le reste des systèmes d'accès aux bâtiments

de la Ville. Cela permettra une amélioration de la sécurité du site car les droits d'accès seront mieux maîtrisés.

La signalisation prévenant des dangers sur le site des Neigles doit être mise à jour. Le lieu étant fréquenté par le personnel communal mais aussi les habitants, il est donc nécessaire de la mettre à jour.

PLANNING

La réalisation se fera courant 2026.

FINANCE

Un montant de CHF 110'000.- est nécessaire. Il est réparti de la manière suivante :

- Remplacement du portail d'accès principal au Site des Neigles :
CHF 54'000.-.
- Ajout d'un système de détection à distance des véhicules de la Voirie :
CHF 17'000.-.
- Remplacement du système de gestion des clefs et d'accès aux bâtiments :
CHF 29'000.-.
- Signalisation prévenant des dangers sur le site des Neigles :
CHF 10'000.-.

**530.5093.004 Mise en œuvre du plan de gestion des déchets - déchetterie mobile -R-
CHF 134'000.-**

HISTORIQUE

La réponse au postulat n° 52¹ proposait la mise en place d'une déchetterie mobile sous forme d'un test en 2024, voir en 2025, dont l'exploitation était confiée à un partenaire social. Dans la continuité de cette réponse, le Conseil général a validé un investissement de CHF 200'000.- dans le cadre du budget 2024 pour l'achat d'un véhicule électrique pour la

¹ Postulat n° 52 (2021-2026) - Rapport final du Conseil communal | Ville de Fribourg

déchetterie mobile. Malheureusement, la démarche n'a pas pu aboutir avec le partenaire social concerné.

PROJET

Le projet actuel propose un test de deux ans. Pour cela, le mandat sera confié à un recycleur de la région. En l'état, il est prévu que le véhicule sera parqué proche des points de récolte de quartier et fera le tour des quartiers de la ville sur deux semaines.

PLANNING

Le début du test est prévu courant 2026.

FINANCE

Le montant du test s'élève à CHF 134'000.- et sert à couvrir les prestations du mandataire externe sur deux ans.

532.5032.055 *Collecteurs évacuation des eaux 2026 -E/R-* CHF 950'000.-

Les montants de cette rubrique budgétaire sont financés par la taxe de base des eaux usées. Cette demande de crédit s'inscrit dans le cadre du processus d'entretien et d'assainissement des collecteurs d'évacuation des eaux et installations y relatives.

Les interventions sur le réseau portent sur des tronçons fortement dégradés, de capacité hydraulique insuffisante ou sur une opportunité de mise en séparatif, tout en assurant, dans la mesure du possible, une coordination avec les travaux concernant d'autres conduites (eau, gaz, CAD, etc.) ou des réfections de chaussées.

TRAVAUX PLANIFIÉS EN COORDINATION AVEC DES SERVICES TIERS

Principalement dans le cadre des travaux de mise en place du CAD, d'assainissement du réseau d'eau potable et de requalification d'espace public. Le réseau d'épuration public est assaini en fonction des besoins. Il s'agit de remplacer des couvercles, grilles et certains tronçons de canalisations.

Les devis estimatifs pour ces travaux se montent à CHF 300'000.-.

ENTRETIEN COURANT

Des travaux d'entretien courant ainsi que des contrôles sont nécessaires sur le réseau et les ouvrages spéciaux pour le maintien du niveau de service.

Le coût de ces différentes mesures est estimé à CHF 200'000.-.

ETUDE

Gestion du PGEE par la mise à jour du contrôle des débit, calculs hydrauliques en relation avec des projets immobiliers ainsi que diverses études et la vérification des aléas de ruissellement.

Le montant pour ces crédits d'étude s'élève à CHF 300'000.-.

CONTRÔLE DÉCENNAL

Dans le cadre du monitoring des canalisations, le contrôle décennal doit être réalisé sur le secteur Beauregard et des compléments sont nécessaires ponctuellement en ville.

Les devis pour ces contrôles se montent à CHF 150'000.-.

532.5032.069 *STEP : Remplacement d'installations 2026 et appareils de mesure -R-* CHF 400'000.-

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

En relation avec son statut de gros consommateur, les recommandations des directives de la VSA (association suisse des professionnels de la protection de l'eau) et la coordination des nouvelles installations projetées, ainsi que le vieillissement des installations, la STEP doit entreprendre plusieurs renouvellements d'installations.

Pour un suivi correct des analyses, un certain nombre d'instruments analytiques pour le laboratoire doivent être remplacés tels que COT, Ntot, Easytoc balance à coupelle.

Pour le pilotage de la STEP, des appareils de mesure en entrée doivent être installés, plusieurs conduites changées et des vannes automatisées.

PROJET

Dans ce cadre-là, le mandat du projet va couvrir l'ensemble de ces remplacements jusqu'à leur mise en service et validation analytique.

PLANNING

Ces remplacements se feront tout au long de l'année 2026.

FINANCE

L'investissement de CHF 400'000.- permet de couvrir tous ces remplacements.

**532.5062.012 STEP - Armoires électriques 2026 -R-
CHF 1'475'000.-**

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

Le système électrique permettant le contrôle et la commande des installations a dépassé sa durée de vie technique et devient obsolète. Un plan de rénovation des automates et armoires électriques a donc été planifié sur six années (2024-2029) pour mettre à niveau ces éléments. Une étude du bureau Joseph-Piller SA, mandatée par SINEF SA, menée en 2024, a permis de fixer les coûts à environ CHF 6.7 mio qui seront répartis par étapes de réalisation sur les budgets de 2025 à 2029.

PROJET

La situation du projet et son développement pour 2026 concerne essentiellement le remplacement d'une partie des armoires électriques.

PLANNING

Un plan a donc été élaboré sur six années pour remplacer les armoires électriques de la STEP. Le projet est devisé à CHF 6.7 mio. Le présent budget concerne la troisième étape pour l'année 2026.

FINANCE

L'investissement de CHF 1'475'000.- doit couvrir l'année 2026.

532.5062.013 STEP : vis d'archimède -R- CHF 500'000.-

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

Le système de vis de relevage date d'environ 30 ans et les pivots de chacune des vis doivent être remplacés (six pièces) en 2026. Concernant les vis elles-mêmes, elles seront traitées dans une seconde phase, en 2028.

PROJET

Dans ce cadre-là, le mandat du projet va couvrir l'établissement des plans et la fabrication de ces six pièces.

PLANNING

Un plan a donc été élaboré pour la fabrication de ces pièces et leur remplacement au 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2026.

FINANCE

L'investissement permet de couvrir la réalisation de ce projet.

532.5062.014 STEP : remplacement du compacteur DX2 et presse à déchet -R-
CHF 170'000.-

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

En relation avec son statut de gros consommateur, les recommandations des directives de la VSA (association suisse des professionnels de la protection de l'eau) et ainsi que le vieillissement des installations, la STEP doit renouveler le compacteur et la presse à déchets du dégrilleur fin. Ces installations datent de 1996.

Ce renouvellement permettra d'utiliser des bennes de transport comme récepteur de déchets compactés au lieu de petits containers actuellement utilisés.

Gain :

- Diminution des transports pour élimination des déchets par quatre plus grand récepteur ;
- Suppression de l'utilisation de consommables (sacs plastiques) comme protection des containers + impact écologique ;
- Diminution de la manutention, estimée à CHF 13'000.- par année.

PROJET

Dans ce cadre-là, le mandat du projet va couvrir cette adaptation ainsi que la révision complète du compacteur et de la presse à déchet.

PLANNING

Un plan a donc été élaboré pour la fabrication de ces pièces et leur remplacement au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2026.

FINANCE

L'investissement de CHF 170'000.- permet de couvrir la réalisation de ce projet.

532.5062.015 STEP : remplacement de moteurs, pompes et ventilateurs - R
CHF 300'000.-

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

En relation avec son statut de gros consommateur, les recommandations des directives de la VSA (association suisse des professionnels de la protection de l'eau) et l'audit de Greenwatt (installation à forte consommation énergétique selon la loi sur l'énergie), ainsi que le vieillissement des installations, la STEP doit entreprendre plusieurs renouvellement d'installation.

PROJET

Le projet d'investissement concerne le remplacement de six pompes, divers moteurs et deux ventilateurs ainsi que les pièces de recharge critiques. Ces équipements ont une trentaine d'années et entrent dans le cadre des mesures d'économie d'énergie auxquelles est soumis le site des Neiges en tant que gros consommateur.

PLANNING

Un plan a donc été élaboré pour la fabrication de ces pièces et leur remplacement entre le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2026.

FINANCE

L'investissement de CHF 300'000.- permet de couvrir la réalisation de ce projet

532.5062.016 STEP : dépotage des boues externes -E/R-
CHF 250'000.-

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

La STEP réceptionne et traite par méthanisation des boues externes, plus spécifiquement des boues provenant des prétraitements d'abattoir, en particulier de l'abattoir de Micarna SA situé à Courtepin, à hauteur d'environ 7500 m³/an. Ce type de boues présente une grande valorisation énergétique avec la production de Biogaz. Le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une installation de traitement de déchets (réception et traitement par méthanisation des boues externes) doit passer par une mise en conformité incluant l'obtention d'un nouveau permis de construire (avec mise à l'enquête) et accompagnée d'un rapport d'impact sur l'environnement.

Des mesures intégrées à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation garantiront le respect de la conformité avec les exigences légales environnementales. Des mesures telles que :

- Couvrir la place de dépotage ;
- Asservir la vanne d'obturation de la conduite d'évacuation des eaux pluviales au dépotage ;
- Améliorer la séparation des grilles en eaux pluviales et eaux usées ;
- Renouveler le système (le caisson) de dépotage et optimiser sa liaison au système de traitement de l'air vicié.

PROJET

Dans ce cadre-là, le mandat de projet va couvrir une étude et la réalisation des mesures pour la mise en conformité selon le rapport d'impact sur l'environnement (RIE)² de l'installation de réception des boues externes reliant à la méthanisation.

PLANNING

Un plan a donc été élaboré pour réaliser ces mises en place de mesure en 2026 et est estimé à CHF 250'000.-

FINANCE

L'investissement de CHF 250'000.- permet de couvrir l'étude et la réalisation de ce projet.

532.5062.017 STEP : Remplacement d'installations utilities -R- CHF 240'000.-

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

En relation avec son statut de gros consommateur, les recommandations des directives de la VSA (association suisse des professionnels de la protection de l'eau) et la coordination des nouvelles installations projetées, ainsi que le vieillissement des installations, la STEP doit entreprendre plusieurs renouvellements d'installations du côté des « utilities ».

Les brûleurs à gaz, deux compresseurs à air ainsi qu'un climatiseur du GX1 doivent être renouvelés pour un maintien correct de la valeur ainsi que de la conformité des installations.

PROJET

Dans ce cadre-là, le mandat du projet va couvrir l'ensemble de ces remplacements jusqu'à leur mise en service.

PLANNING

Ces remplacements se feront tout au long de l'année 2026.

FINANCE

L'investissement de CHF 240'000.- doit couvrir tous ces renouvellements.

² [Etude d'impact sur l'environnement | Etat de Fribourg](#)

532.5292.003 STEP : Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre -A- **CHF 90'000.-**

CONTEXTE

Le montant de cette rubrique budgétaire est financé par la taxe de base des eaux usées.

Ce projet concerne l'étude et l'établissement d'actions qui permettraient la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la STEP, basée sur la campagne d'analyses de ces gaz qui a été effectuée en 2024-2025. Ces actions pourront faire partie du projet KLIK de subventions à hauteur d'environ CHF 1.6 mio.

Le deuxième objectif est de définir les besoins pour la STEP en maintenance mécanique et électrique. L'atelier mécanique de la STEP, ainsi que le stockage de matériel, est situé dans le garage ainsi qu'un local annexe du bâtiment n° 58.

Avec le développement en cours sur le site des Neigles, une réflexion géographique de cet atelier a un autre endroit de la STEP pourrait être propice, autant à la STEP qu'à la voirie et des synergies possibles.

PROJET

Dans ce cadre-là, le premier mandat attribué devra permettre de définir les objectifs ci-dessous:

- Plan de routes des actions à mettre en œuvre basé sur les analyses déjà effectuées en corrélation avec les projets déjà en cours sur la STEP ;
- Calcul du gain potentiel et inscription au projet KLIK de subvention.

Le deuxième mandat attribué devra permettre de définir les objectifs ci-dessous :

- Les besoins en surface et en machines pour la maintenance de STEP ;
- Localisation d'un nouveau lieu géographique sur le site des Neigles et potentiel affectations de cette partie à la voirie Bâtiment n° 58, très central pour la Voirie ;
- Potentiel planning.

PLANNING

Durant l'année 2026.

FINANCE

L'investissement de CHF 90'000.- permet de couvrir la réalisation des études de faisabilité avec les honoraires des mandataires pour les phases SIA 1.

540.5060.193 Remplacement scanner -R- **CHF 70'000.-**

CONTEXTE

Le Secteur du cadastre emploie actuellement un Laser scanner Leica Type P40 afin de mener à bien ses nombreuses missions pour la Ville. Ce matériel de très haute définition, acquis par la Ville en 2015-2016, a bénéficié d'un suivi par le fabricant, conformément au plan d'entretien. A ce jour, malgré le soin apporté, ce matériel vieillissant ne répond plus à toutes les demandes actuelles grandissantes, tant en termes de maniabilité que de gestion des données. De plus, la fin de vie annoncée de certaines technologies embarquées obligeraient le Secteur du cadastre à renoncer à certaines de ses missions (numérisation des bâtiments communaux et établissement de plan de détail)

PROJET

Afin de répondre aux différents services mandants, le choix s'est donc porté sur un modèle similaire type Leica RTC 360 de dernière génération. Plus petit, mais plus rapide et plus performant, ce modèle permettra de poursuivre les tâches actuelles selon les mêmes exigences (densité des points, distances à couvrir, gestion et traitement des données) ainsi que de fournir des données adaptées aux futurs projets à venir (images colorées, en corrélation avec le BIM notamment).

L'ancien scanner Leica P40 sera conservé par le Secteur du cadastre afin d'effectuer notamment la transition technologique avec le nouveau matériel (abandon à terme de la 3G, adaptation du logiciel pour le transfert des données selon les nouveaux formats).

FINANCE

Le montant inscrit au plan financier et nécessaire à l'achat du scanner est de CHF 70'000.-.

550.5060.287 Economat remplacement machine élévateur stock grande hauteur -R- CHF 90'000.-

CONTEXTE

L'économat central utilise quotidiennement un chariot mât rétractable pour la gestion de ses stocks et le prélèvement des palettes sur les étagères. Actuellement, le chariot en service date de 1999 et présente de nombreuses pannes, rendant son utilisation de plus en plus difficile. De plus, les pièces de réparation ne sont plus disponibles, ce qui complique les interventions de maintenance et engendre des temps d'arrêt prolongés ainsi que des coûts de réparation majorés. Afin d'assurer la continuité des opérations logistiques, il est nécessaire de remplacer le chariot actuel.

PLANNING

Le remplacement se fera courant 2026.

FINANCE

Le nouveau chariot mât rétractable coûtera CHF 90'000.-.

560.5060.278 Assainissement éclairage halogène métal 2026 -R- CHF 200'000.-

HISTORIQUE

Depuis 2019, un assainissement systématique des lampes en halogénure métallique a été réalisé en fonction de l'ancienneté des luminaires et/ou des diverses interventions en ville.

DÉVELOPPEMENT

Conformément au Plan lumière et au Plan directeur des énergies, l'assainissement de l'éclairage public passe par un changement des

sources lumineuses de type halogénure métallique et sodium vers du LED. Cet assainissement conduit à une diminution de la consommation énergétique ainsi que de leurs coûts.

FINANCE

CHF 200'000.- sont demandés pour la continuation de cet assainissement.

560.5060.286 Planification stratégique solaire -E- CHF 100'000.-

CONTEXTE

Le développement des installations solaires photovoltaïques est en plein essor en ville de Fribourg. Cette évolution est positive et parfaitement en phase avec les objectifs énergétiques et climatiques de la Ville. Néanmoins, elle pose un certain nombre de défis en matière d'intégration dans le patrimoine bâti protégé. Les discussions à ce sujet sont récurrentes, tant avec des propriétaires de bâtiments en Vieille Ville qu'avec les Services cantonaux concernés. Le sujet a aussi été discuté avec la Commission de l'énergie de la Ville de Fribourg.

PROJET

Des propriétaires de bâtiments sis dans les périmètres ISOS formulent régulièrement des demandes pour installer des panneaux solaires. Afin d'être en mesure d'apporter une réponse cohérente à cet enjeu, il est nécessaire d'étudier en détail les possibilités d'intégration. Les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes deux inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, ont fait office de pionnières en la matière en réalisant un Plan stratégique solaire et en définissant des mesures concrètes de mise en œuvre. Il s'agit de réaliser une étude similaire pour apporter une réponse concrète à cet enjeu.

PLANNING

Il est prévu de lancer l'étude courant 2026.

FINANCE

Une demande de subvention fédérale est attendue pour CHF 25'000.-. Une demande de subvention sera également formulée auprès du Canton, mais sans garantie de l'obtenir.

560.5290.107 Etude de déploiement Gastrovert-E- CHF 60'000.-

CONTEXTE

Depuis mi-2025, un projet-pilote de collecte des restes alimentaires au moyen du système GastroVert Private a été mis en œuvre sur le quartier Jura-Torry. La durée prévue est de 12 mois.

Si les résultats du projet-pilote sont concluants, le déploiement d'un système de collecte des restes alimentaires des ménages sera proposé sur l'ensemble du territoire communal.

PROJET

Le mandat prévoit de couvrir les phases SIA 32 (projet de l'ouvrage) à 53 (mise en service) pour le déploiement d'une collecte des restes alimentaires sur le territoire communal.

En parallèle à cette étude, un avant-projet de méthanisation des restes alimentaires à la STEP des Neiges est prévu dans le cadre du budget 2025 (rubrique 560.5290.088).

PLANNING

Il est prévu de lancer l'appel d'offres pour l'étude en 2026, après que le bilan soit tiré pour le projet-pilote.

FINANCE

Le budget servira à couvrir des prestations de services.

570.5999.150 Remplacement tableau de commande STAPr -R CHF 250'000.-.

CONTEXTE :

La station de pompage pour le traitement des eaux de la décharge bioactive a été construite et mise en service entre 1994 et 1995, soit il y a près de 30 ans. Depuis, le système d'automatisation a été remplacé partiellement en 2016. De manière générale, la STAPr a été bien entretenue. Toutefois, les années de fonctionnement commencent à se faire sentir et les évolutions techniques deviennent de plus en plus difficiles à mettre en œuvre. En effet, lorsque des équipements doivent être remplacés ou que des optimisations techniques sont envisagées, le manque d'espace disponible ainsi que la vétusté des armoires électriques rendent ces interventions particulièrement complexes.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Travaux prévus :

- Remplacement des tableaux ;
- Tableau provisoire pour le maintien en service des installations pendant les travaux ;
- Remplacement des interrupteurs de commande des consommateurs (pompe, ventilateurs) ;
- Démontage des anciens câbles de commande ;
- Démontage des interrupteurs de commande des vannes, celles-ci peuvent être commandées depuis la supervision ;
- Mise à niveau de la supervision avec une solution web ;
- Elaboration des schémas

PLANNING

Les travaux de remplacement du tableau de commande se feront durant le courant de l'année 2026.

FINANCE

L'investissement pour le remplacement des tableaux de commande se monte à CHF 250'000.-.

f) Explications par objet : Urbanisme et Architecture

611.5060.292 Assainissements sanitaires 2026 -R- CHF 275'000.-

CONTEXTE

La problématique de l'hygiène de l'eau est d'une importance capitale pour la Ville de Fribourg en tant que propriétaire de bâtiments publics. En effet, selon la législation en vigueur, la qualité et l'hygiène de l'eau doivent non seulement être garanties mais aussi et surtout contrôlées par des autocontrôles dans les bâtiments ayant des douches.

En 2025, un budget a été alloué pour faire un état des lieux des installations sanitaires des différents sites scolaires afin de prévoir des assainissements à court terme. Les sites priorisés sont ceux qui ne font pas l'objet d'une étude de faisabilité pour leur rénovation globale, c'est-à-dire l'école de la Villa Thérèse, l'école du Botzet, l'école de la Neuveville, l'école de la Vignettaz, le centre de quartier du Schoenberg, la crèche Mandarine, l'école de l'Auge et la halle de gym de la Motta.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le projet consiste à mettre en œuvre les assainissements préconisés dans l'étude sur l'hygiène de l'eau dans les bâtiments scolaires. Il est prévu de mettre à niveau les nourrices sanitaires et les productions d'eau chaude sanitaire des sites scolaires suivants :

- Halle de gym de la Motta ;
- Ecole de la Neuveville ;
- Centre de quartier du Schoenberg et crèche Mandarine ;

PLANNING

Début des travaux : 2026

FINANCE

- | | |
|--|---------------|
| • Halle de gym de la Motta | CHF 45'000.- |
| • Ecole de la Neuveville | CHF 50'000.- |
| • Centre de quartier du Schoenberg et crèche Mandarine | CHF 150'000.- |
| • Divers et imprévus | CHF 30'000.- |

Ces projets ainsi que la répartition des montants alloués sont soumis à évolution en fonction des urgences ainsi que la coordination générale des travaux internes et avec les partenaires de la Ville.

611.5090.195 Assainissements énergétiques : chauffage et enveloppe 2026 (installations techniques CVS) -R- CHF 170'000.-

CONTEXTE

Le parc immobilier communal est composé de plus de 250 bâtiments qui génèrent une consommation énergétique de près de 20 GWh thermiques et 12 GWh électriques. La Ville souhaite diminuer l'impact énergétique et environnemental de l'exploitation de ses bâtiments.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

En parallèle à la planification des assainissements du parc prévu par la méthode Stratus, il est prévu d'intervenir sur les installations techniques existantes en vue d'atteindre la transition aux énergies renouvelables ainsi que l'optimisation de l'efficacité de l'exploitation des bâtiments. Une analyse de l'état des installations techniques est actuellement menée qui aboutit à la planification des interventions sur l'ensemble du parc. L'enveloppe budgétaire prévoit ainsi les mesures pour mettre en œuvre ces objectifs.

En 2026, les projets prévus sont notamment les suivants :

- Optimisation des bâtiments administratifs avec le système Yord ;
 - Remplacement de vannes de radiateur à l'école de la Vignettaz ;
 - Amélioration du système de déshumidification des archives ;
 - Remplacement de la climatisation des serveurs des bureaux des Neiges ;
 - Nettoyage d'installations de chauffage à la place des Ormeaux 1.

PLANNING

Début des travaux en 2026.

FINANCE

- Optimisation de bâtiments avec anciennes chaudières (p.ex. Grand-Rue 37, école de la Neuveville) avec le système Yord CHF 20'000.-
 - Remplacement de vannes de radiateur à l'école de la Vignettaz CHF 65'000.-
 - Amélioration du système de déshumidification des archives CHF 20'000.-
 - Remplacement de la climatisation des serveurs des bureaux des Neiges CHF 20'000.-
 - Nettoyage d'installations de chauffage à la place des Ormeaux 1 CHF 15'000.-
 - Divers et imprévus CHF 30'000.-

Ces projets, ainsi que la répartition des montants alloués, sont soumis à évolution en fonction des urgences ainsi que la coordination générale des travaux internes et avec les partenaires de la Ville.

611.5090.215 Sécurité et normes incendies. électricité obstacle

CHE 120'000.-

CONTEXTE

La Confédération a mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2002 (Ordonnance sur les installations électriques à basse tension OIBT, RS 734.27), des contrôles des installations électriques qui ont une périodicité de cinq ou

10 ans selon le type de construction et d'utilisation. Ces contrôles sont effectués par des bureaux techniques indépendants, dont les rapports sont ensuite transmis à des installateurs électriciens agréés et mandatés pour mettre ces installations en conformité.

Lors de travaux de remise en état et selon les normes en vigueur, la Ville procède systématiquement à des sondages pour connaître la composition et la présence de matières dangereuses, les frais engendrent des coûts parfois conséquents. Afin de consolider le planning des travaux en lien à les travaux de fonctionnement et également pour permettre d'orienter sur des demandes budgétaires plus précis pour les remises en état futures, cette demande de crédit doit se pérenniser annuellement comme les contrôles OIBT des installations électriques.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

- Contrôle OIBT CHF 80'000.-
 - Eclairage de secours, école de l'Auge CHF 10'000.-
 - Analyses et traitements de matières dangereuses CHF 30'000.-

PLANNING

Les travaux sont planifiés durant l'année de validation et selon les échéances demandées par la Confédération.

611.5090.323 Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN -R- CHF 250'000.-

CONTEXTE

Le départ du Service informatique à BATPOL a permis de libérer des locaux au sein de l'Hôpital des Bourgeois. La réattribution de ceux-ci aux services déjà présents dans le bâtiment permet de répondre à des besoins en surfaces administratives.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Les besoins en locaux sont liés aux nouvelles prestations PC Familles. Un guichet familles sera créé en 2025 dans ces locaux mis à disposition, mais étant donné que les besoins excèdent ces nouveaux locaux, une

réorganisation des surfaces dans le bâtiment est nécessaire. Des rocades entre services et des réaménagements de bureaux sont indispensables au bon fonctionnement des différents services concernés.

PLANNING

Début des travaux : été / automne 2026.

FINANCE

- Bureaux 120, 120A, 121 et 121 D : cloisons, peintures, sols et prises
Service de l'aide sociale CHF 25'000.-
- Bureaux 126 et 128 : cloisons, peintures et prises
Service de l'aide sociale CHF 33'000.-
- Bureaux 310 et 311 : ouverture mur, cloisons, peintures, sols et prises
Service des curatelles d'adultes CHF 52'000.-
- Bureaux 4^{ème} étage : peintures, sols et prises
Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale CHF 37'000.-
- Bureaux arrières guichet familles : cloisons, peintures, sols, prises
Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale + l'aide sociale CHF 103'000.-
- Coût total CHF 250'000.-

**611.5290.101 Numérisation du patrimoine immobilier 2026 -R-
CHF 100'000.-**

CONTEXTE

La digitalisation et la mise à jour des plans des bâtiments communaux sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des Secteurs de l'architecture, de l'intendance des bâtiments et du facility management à la Ville de Fribourg.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Actuellement, une part importante des plans des bâtiments n'est pas à jour, voire inexistante. Près des deux tiers de ces plans requièrent une révision approfondie, impliquant notamment des visites sur site, des relevés métriques, la mise à jour des dessins ainsi que l'adaptation des

formats. Le montant sert à financer le fait de refaire ou d'établir pour la première fois des plans des immeubles propriété de la Ville. Ces données mises à jour sont essentielles afin de mettre en place un outil de gestion immobilière sur les bâtiments communaux.

Une stratégie de digitalisation a été définie en 2025 afin de clarifier les données à intégrer, le format et le niveau de précision et les bâtiments concernés. Sur cette base, la mise à jour est réalisée en étapes afin de rationaliser la charge de travail.

PLANNING

Les mandats seront lancés dès le premier trimestre de 2026.

FINANCE

Le montant prévoit les mandats nécessaires pour la modélisation des principaux bâtiments scolaires et administratifs selon les priorités durant 2026.

**612.5030.194 Ecole du Botzet - aménagement de la cour -E/R-
CHF 100'000.-**

CONTEXTE

L'école enfantine et primaire du Botzet a fait l'objet, entre 2011 et 2013, d'un projet d'agrandissement intégrant l'aménagement de la cour d'école. Malgré ce projet, les surfaces ombragées sont peu présentes et les élèves souffrent de la chaleur durant les saisons chaudes. Le Service d'urbanisme et d'architecture a reçu de nombreuses sollicitations de la part des usagers afin que des améliorations soit apportées notamment au regard du réchauffement climatique.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Un projet de réaménagement léger permettra d'apporter davantage de végétation et de désimperméabiliser une partie de la cour. Ce projet sera aussi l'opportunité d'améliorer l'offre en mobilier urbain et éventuellement en équipement de jeux.

PLANNING

Phases SIA 31 à 53 en 2026.

FINANCE

Un montant de CHF 100'000.- est sollicité afin de financer les prestations relatives à l'étude ainsi qu'à la réalisation de l'aménagement.

Le montant comprend une imputation salariale de CHF 5'000.-.

612.5040.243 Ecole du Bourg – création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI – STRATUS – R – CHF 2'600'000.-

CONTEXTE

Pour rappel, l'école primaire du Bourg n'est actuellement pas accessible aux PMR et il est prévu de remédier à cette situation pour la rentrée scolaire 2027.

La phase d'étude, effectuée en 2025 sur le budget d'investissement cat. II 612.5040.234 – CHF 150'000.- voté en 2024 (budget 2025), a permis de vérifier la faisabilité et les diverses solutions envisageables pour la suppression des obstacles architecturaux dans ce bâtiment construit en 1912 et patrimonialement remarquable, ceci en y incluant la réfection des sanitaires (introduction d'une toilette pour PMR sur les étages) et une remise en conformité de l'ouvrage en matière de protection incendie suite au constat appuyé par l'analyse Stratus.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

L'étude effectuée jusqu'à la phase du projet de l'ouvrage avec une demande préalable d'autorisation et son devis +/-15% a permis de déboucher à une solution idéale en matière de patrimoine, d'exploitation, de moyens et de coûts.

Avec un accès de plain-pied prévu avec de moindres modifications dans les aménagements extérieurs et un nouvel ascenseur implanté de manière centrale dans la cage d'escalier principale existante, il sera possible de

desservir l'ensemble des cinq niveaux de l'édifice avec un seul moyen de levage.

Les blocs sanitaires seront assainis dans leur intégralité et une optimisation de l'exploitation (conciergerie, nettoyages) sera rendue possible avec de faibles changements programmatiques, tout en prenant en compte une étape d'intervention parallèle pour l'assainissement du chauffage avec le passage du gaz au CAD.

Pour répondre aux normes actuelles, une nouvelle installation de protection incendie avec une détection de fumée intégrale dans l'ouvrage aura un impact constructif et organisationnel moindre. Cette solution est aussi autant financièrement avantageuse à long terme sur une projection de vie sur 60 ans.

PLANNING

Le phasage de la réalisation prévue entre 2026-2027 doit encore être détaillé et affiné lors de la planification d'exécution, s'agissant d'une intervention dans un ouvrage restant en exploitation tout en garantissant le confort et la sécurité des utilisateurs.

FINANCES

Un montant de CHF 2'600'000.- avec précision à +/-15% est prévu pour la phase de réalisation.

612.5040.244 Villa Thérèse – Raccordement CAD – Taxe CHF 86'480.-

CONTEXTE

Le site scolaire de la Villa Thérèse est chauffé par une chaudière à gaz de 2001. Elle se situe dans le bâtiment historique et distribue la chaleur dans les autres bâtiments qui ont chacun leur sous-station de chauffage.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

La Ville de Fribourg a planifié la transition aux énergies renouvelables du parc immobilier communal selon le Plan Directeur des Energies. Le déploiement du réseau de chauffage à distance par Groupe E Celsius

permettra de raccorder le site scolaire de la Villa Thérèse en 2029. Le montant prévoit le paiement de la taxe de raccordement, dont l'acompte sera facturé dès le dépôt de la mise à l'enquête prévue en 2026. Les travaux nécessaires à l'adaptation des réseaux de distribution secondaires seront entrepris par le Secteur de l'intendance des bâtiments.

PLANNING

Les travaux seront mis à l'enquête en 2026.

FINANCE

Les taxes de raccordement au CAD sont de CHF 86'480.-

612.5040.246 Pavillons Vignettaz "2014" remontage - étude, appels offres - E - CHF 248'000.-

CONTEXTE

La mise en service du bâtiment B de la Vignettaz est prévue pour la rentrée scolaire 2026. Il n'y aura donc, de prime abord, plus de raison de conserver les huit pavillons provisoires de la Vignettaz. L'idée est de les démonter et remonter sur le site de la Villa Caecilia dans le but d'accueillir des classes secondaires durant les travaux de rénovation du CO du Belluard planifiés de 2029 à 2031. Un montant pour étudier la faisabilité de cette opération et les coûts y relatifs a été validé au budget 2025.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

L'étude de faisabilité menée en 2025 sur les pavillons préfabriqués de la Vignettaz a permis d'évaluer le potentiel de démontage et remontage de ces derniers et les coûts de l'opération. Elle a permis également d'identifier trois secteurs d'implantation possible à proximité de la Villa Caecilia et de créer ainsi un « campus » scolaire provisoire pour accueillir les élèves pendant les transformations des CO planifiés par la Ville, en commençant par le Belluard. Une proposition de liaison piétonne ou de mobilité douce reliera les trois secteurs.

Le montant demandé de CHF 248'000.- doit permettre de financer les phases de projet suivantes, établies selon la norme SIA 112 en vue de la demande de crédit d'ouvrage :

- 31 – Etude d'avant-projet
- 32 – Projet de l'ouvrage
- 33 – Demande d'autorisation et dossier de mise à l'enquête
- 41 – Appels d'offres, comparaison des offres, propositions d'adjudication.

PLANNING

- Etude -> 2026 à 2027
- Réalisation -> 2028 à 2029
- Mise en service -> rentrée 2029, date du début des travaux du CO du Belluard.

FINANCE

Un montant de CHF 248'000.- est sollicité au budget 2026 intégrant une imputation salariale de CHF 48'000.-.

612.5040.247 AES Beauregard 11-13, étude et appels d'offres - E - CHF 174'000.-

CONTEXTE

Pour répondre aux demandes en attente et à venir avec l'augmentation de la population résidente, l'accueil extrascolaire (AES) pour le quartier de la Vignettaz exprime depuis plusieurs années un besoin en locaux supplémentaires. Le Conseil communal, par l'intermédiaire de ses services (écoles, urbanisme et architecture), a recherché des solutions pour l'accueil de ces futurs élèves. Considérant que le site scolaire de la Vignettaz est en limite de capacité, toutes les pistes ont été évaluées et des études proposées. Une opportunité s'offre avec les immeubles des parcelles n° 6047 à la Rue de la Carrière à Beauregard, propriété de l'Etat de Fribourg, dont les surfaces locatives pourraient être aménagées en AES.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

La caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg est propriétaire de la parcelle n° 11'092, sur laquelle ont été construits les bâtiments situés à l'Avenue de Beauregard 11-13.

Au sein des bâtiments, des surfaces commerciales, actuellement louées par le Centre de formation pour le personnel pénitentiaire (CSCSP), vont être libérées à partir du 1^{er} janvier 2026. Après une visite des locaux, en présence de représentants du SEJ, les surfaces des bâtiments ont pu être identifiées comme adéquates pour permettre l'implantation d'un AES de 80 places.

Celles-ci nécessitent néanmoins des travaux d'aménagements intérieurs afin de pouvoir les rendre conformes au cahier des charges. La création de sanitaires supplémentaires ou de cloisons pour séparer les espaces font partie des travaux nécessaires.

Le montant demandé de CHF 174'000.- doit permettre de financer les phases de projet suivantes, établies selon la norme SIA 112 en vue de la demande de crédit d'ouvrage :

- 31 – Etude d'avant-projet
- 32 – Projet de l'ouvrage
- 33 – Demande d'autorisation et dossier de mise à l'enquête
- 41 – Appels d'offres, comparaison des offres, propositions d'adjudication.

PLANNING

- Etude -> 2026 à 2027
- Réalisation -> 2028

FINANCE

Un montant de CHF 174'000.- est sollicité au budget 2026 intégrant une imputation salariale de CHF 24'000.-.

612.5040.248 *Stratus réfections façades bâtiments divers (mandat externe) - R*
CHF 1'500'000.-

CONTEXTE

Sur la base des résultats Stratus, des priorisations d'amélioration de l'enveloppe de plusieurs bâtiments par l'assainissement des fenêtres ont été validées en 2023. Il s'agit d'un complément au budget d'investissement 2023 cat. II – rubrique n° 611.5040.031 d'un montant de CHF 1'000'000.-

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Lors de ses études pour l'assainissement des fenêtres, l'architecte mandataire a constaté un grand nombre de molasses dégradées (tablettes et embrasures des fenêtres, corniches). De plus une mise en conformité au point de vue sécurité est nécessaire sur l'ensemble des fenêtres, y compris celles non assainies (protection contre les chutes, éléments escaladables). Certaines lucarnes sont également en mauvais état.

Il serait donc pertinent de prévoir ces réfections de façades en même temps que l'assainissement des fenêtres afin de profiter des échafaudages et des installations de chantier déjà mis en place.

Les bâtiments concernés sont l'école du Bourg au Varis 3 et l'école de la Villa Thérèse à la route de Berne 10, le bâtiment du Foyer St-Louis à la rue de Morat 63 ayant déjà été assainis en 2025.

A noter qu'un montant plus important est nécessaire pour l'assainissement des fenêtres de l'école de la Villa Thérèse car le Service des biens culturels exige de conserver les doubles fenêtres existantes (lors d'une 1^{ère} intervention en 2004 sur une partie du bâtiment, ces doubles fenêtres avaient été supprimées).

PLANNING

Début des travaux : été / automne 2026.

FINANCE

• CFC 1 Travaux préparatoires	CHF 23'000.-
• CFC 21 Gros-œuvre 1	CHF 360'000.-
• CFC 22 Gros-œuvre 2	CHF 808'000.-
• CFC 27 Aménagements intérieurs 1	CHF 340'000.-
• CFC 28 Aménagement intérieurs 2	CHF 301'000.-
• CFC 29 Honoraires	CHF 360'000.-
• CFC 5 Frais secondaires + imprévus	CHF 308'000.-
• Coût total	CHF 2'500'000.-
• Investissement 2023 611.5040.031 (fenêtres)	CHF -1'000'000.-
• Montant nécessaire	CHF 1'500'000.-

612.5040.249 Ecole du bourg - Raccordement CAD - Travaux secondaires - R CHF 100'000.-

CONTEXTE

Le bâtiment est chauffé par une chaudière à gaz de 2008. Selon la planification de déploiement du CAD de Groupe E Celsius, l'école du Bourg devrait être reliée au CAD en 2026.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

La chaudière sera remplacée. Le collecteur de distribution de chauffage ainsi que la régulation du chauffage seront assainis. L'installation sera également nettoyée. De plus, les vannes des radiateurs seront remplacées par des vannes thermostatiques afin de mieux réguler la température dans les pièces (économie potentielle de 10 à 15% de chauffage). Ces travaux vont dans le sens de la transition aux énergies renouvelables des bâtiments de la Ville de Fribourg et permettent de diminuer la dépendance au gaz.

PLANNING

Les travaux seront planifiés entre mai 2026 et octobre 2026.

FINANCE

Les travaux de raccordement au CAD sont devisés à CHF 100'000.-.

612.5040.250 CO Jolimont 1970 Etanchéité toiture, réfection partielle bâtiment de liaison - R CHF 70'000.-

CONTEXTE

Dans le cadre des travaux du CO de Jolimont 1905, le bâtiment a été totalement assaini. Toutefois, depuis de nombreuses années, le bâtiment de liaison entre celui de 1905 et 1970 présente des faiblesses au niveau de l'étanchéité. Des infiltrations d'eau ont régulièrement lieu lors de périodes pluvieuses, dans les WC au rez-de-chaussée, 1^{er} étage et 2^{ème} étage.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Ces problèmes d'infiltrations remontent déjà à 2023 et il est nécessaire de remédier au problème le plus rapidement possible. A la suite, il est nécessaire de rafraîchir les plafonds des WC sur tous les étages, leur état se détériorant et laissant de mauvaises odeurs.

PLANNING

Début des travaux : printemps 2026.

FINANCE

Les travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture sont devisés à CHF 70'000.-

612.5060.285 Ecole de l'Auge -Remplacement de la chaudière - STRATUS- R CHF 500'000.-

CONTEXTE

Le bâtiment est chauffé par une chaudière à gaz de 1984. Celle-ci est en fin de vie et il faut la remplacer.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le chauffage à distance (CAD) ne sera pas déployé dans cette zone à court, voire moyen terme. L'assainissement de la chaudière ne peut pas

attendre le futur potentiel passage du CAD. Une étude de faisabilité a démontré que la source idéale d'énergie renouvelable pour ce bâtiment est le pellet. Pour ce faire, la chaudière sera remplacée. Le collecteur de distribution de chauffage, ainsi que la régulation du chauffage, seront assainis. L'installation sera également nettoyée. Un local de stockage sera créé. Le bâtiment est déjà équipé de vannes thermostatiques. Ces travaux vont dans le sens de la transition aux énergies renouvelables des bâtiments de la Ville de Fribourg et permettent de diminuer la dépendance au gaz.

PLANNING

Travaux -> 2027.

FINANCE

Les travaux de remplacement de la chaudière et la création d'un local de stockage sont devisés à CHF 500'000.-.

612.5090.335 Rénovation du jardin de la crèche Mandarine-R-
CHF 50'000.-

CONTEXTE

La crèche Mandarine, située au centre du quartier du Schoenberg, est dotée d'un jardin privatif ombragé permettant aux enfants de jouer à l'extérieur, notamment durant la période estivale. Ce jardin vieillissant nécessite une rénovation afin de garantir la sécurité des enfants et améliorer leur confort dans l'espace de jeux.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Ce jardin en pente se détériore notamment au cause du ravinement de la couche de surface aux abords des jeux et de leurs fondations. Les accès aux jeux et aux surfaces alentours peuvent donc présenter certains risques de blessure pour les enfants. Un projet de réhabilitation des accès et de changement des revêtements de surface permettrait de remédier à ce problème de sécurité et ainsi améliorer le confort des enfants et des accompagnants.

PLANNING

Réalisation -> 2026

FINANCE

Ainsi un montant de CHF 50'000.- est sollicité afin de financer les études et les travaux relatifs à cette rénovation. Ce montant intègre une imputation salariale de CHF 4'000.-.

613.5999.151 Grand-Rue 16 - Nouvelle Verrière -R-
CHF 100'000.-

CONTEXTEDans l'appartement des combles, au-dessus de la cage d'escalier, une verrière fait office de puit de lumière. Elle est très ancienne, des infiltrations ont lieu régulièrement et il n'est plus possible de réparer les joints.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Elle est de conception simple (structure et verres) et ne correspond plus du tout aux normes de sécurité et d'énergie actuelles. Travaux de réfection à faire en accord avec le Service des biens culturels.

PLANNING

Travaux prévus en automne 2026

FINANCE

Le montant nécessaire pour ces travaux est estimé à CHF 100'000.-.

614.5090.322 Site des Neigles, remplacement de portes sectionnelles -
CHF 300'000.-

CONTEXTE

Les portes sectionnelles des bâtiments Neigles 52 et 54 sont vieilles et leurs nombreuses utilisations quotidiennes les ont fortement abîmées.

Actuellement, il n'est plus possible de trouver des pièces pour les réparations.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Il est prévu de remplacer la douzaine de portes par étapes.

Le changement de ces portes est une opportunité d'amélioration, tant au niveau thermique que des normes de sécurité actuelles.

PLANNING

Travaux prévus dès 2026

FINANCE

Le montant total est de CHF 300'000.-, basé sur les coûts des dernières portes sectionnelles remplacées.

615.5999.152 *Pl. des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, Hand et toiture - E -* **CHF 100'000.-**

CONTEXTE

Cet édicule construit en 1934 avait la fonction d'abri de tram. Vers 1988, des adaptations intérieures ont été effectuées pour permettre la mise à disposition de WC publics et de deux cabines téléphoniques.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Cette étude doit permettre la remise en état de l'enveloppe et de la toiture, de réorganiser les espaces intérieurs, les anciennes cabines téléphoniques seront abandonnées et les WC existants seront transformés pour permettre la création de deux WC accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Elle permettra un changement programmatique en intégrant une petite cuisine d'été permettant aux acteurs gastronomiques du quartier de bénéficier d'un outil de travail type traiteur pour divers événements (apéritifs, anniversaires et fête de quartier, etc.) ainsi que d'un espace de stockage.

Une intégration anticipée des accès sera aussi prise en compte dans cette étude pour s'intégrer au mieux aux futurs aménagements de la place des Ormeaux.

PLANNING

Étude 2026-2027, crédit de réalisation prévu pour 2027

FINANCE

Cette étude avec les spécialistes concernés est estimée à CHF 100'000.-

618.5040.245 *Piscine et programme connexe anciens abattoirs – Structure de direction du projet.* **CHF 1'500'000.-**

CONTEXTE

La Ville de Fribourg envisage la construction d'une piscine intérieure de 50 mètres, intégrée à un complexe associant sport, santé et hôtellerie. Plusieurs études de faisabilité ont permis de définir une variante pour l'infrastructure aquatique et de mettre en lumière le potentiel du site. Parallèlement, une première consultation a été menée auprès de partenaires externes afin d'évaluer leur intérêt pour le projet. Dans la continuité de cette dynamique, et pour faire avancer le complexe H2léo, la Ville souhaite confier la promotion et la représentation du projet à une personne qui assumera la fonction de directeur-trice de projet.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le directeur de projet aura pour mission de superviser l'ensemble du projet, d'en porter l'image et d'agir en tant qu'interlocuteur principal.

Il sera responsable du suivi du développement dans toutes ses dimensions — architecturales, techniques, financières et commerciales — ainsi que de la prospection pour identifier et convaincre des partenaires, investisseurs et locataires potentiels.

Il participera également à la mise en place de la gouvernance du projet. Pour mener à bien ces tâches, il sera assisté par un-e collabora-teur-trice administratif-ve.

Les services de la Ville de Fribourg disposent des compétences nécessaires pour concevoir, construire et exploiter des bâtiments répondant aux besoins et usages de la collectivité publique. Toutefois, le développement économique et la promotion immobilière du projet requièrent des ressources complémentaires qui pourront être fournies par cette structure dédiée.

PLANNING

Début 2026 entrée en fonction du/de la directeur-trice de projet.

FINANCE

Le financement est établi sur une période de cinq ans, délai estimé nécessaire pour mettre en place la structure juridique du projet H2léo et développer un projet d'ouvrage. Une fois cette entité constituée, elle prendra en charge le personnel ainsi que les coûts afférents.

Le budget prévu pour les charges de personnel sur ces cinq années s'élève à CHF 1'500'000.-.

618.5040.251 Bâtiments publics du Quintzet, (Masterplan) A – CHF 144'000.-

CONTEXTE

Aujourd'hui, les infrastructures sportives en place sur le site du Quintzet peinent à répondre aux exigences des différents clubs et sociétés. Il est donc nécessaire de pouvoir accueillir une nouvelle solution constructive en termes de vestiaires (et équipements annexes) répondant à l'ensemble des usages sportifs prévus au Quintzet sur le long terme.

En 2025, la Ville de Fribourg a lancé l'étude Masterplan Quintzet afin de définir les orientations pour la future planification du secteur à court, moyen et long terme. Dans le prolongement et sur la base de ces réflexions, il s'agira de lancer une étude de faisabilité architecturale en vue de réaliser des nouveaux vestiaires et de nouveaux locaux de stockage.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Cette étude de faisabilité doit permettre de tester les capacités du site, notamment en ce qui concerne l'emplacement et les dimensions des futurs vestiaires ainsi que de nouveaux locaux de stockage répondant à l'ensemble des usages prévus sur site à long terme.

Cette étude de faisabilité s'appuiera sur les principes urbanistiques et d'aménagement formulés dans le cadre de l'étude Masterplan Quintzet (notamment aires d'implantation des bâtiments).

PLANNING

- Etude faisabilité -> 2026
- Etude -> 2027 à 2028
- Réalisation -> 2029 à 2030.

FINANCES

Un montant de CHF 120'000.- sera utilisé pour financer l'étude de faisabilité pour les vestiaires. Les CHF 24'000.- sont prévus pour les imputations salariales.

620.5010.157 Aménagement d'une liaison mobilité douce - Tour Henri – Rue du Criblet – E – CHF 335'000.-

CONTEXTE

Le passage entre la Tour-Henri et la rue du Criblet s'inscrit dans la stratégie de mobilité douce de la Ville, via le Plan directeur mobilité douce du PAL, comme réseau principal à réaliser. Cette mesure est proposée en priorité A du Projet d'Agglomération 5^{ème} génération (PA5).

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Lié directement au PAD Poste Bourgeois et à la future Faculté de droit, ce passage permettra de créer une liaison directe entre l'université, l'avenue de l'Europe et les rues piétonnes commerçantes du centre-ville.

PLANNING

- Phases SIA 21 à 33 -> 2024 -2026
 - Phases SIA 41 à 51 -> 2027-2028
 - Phases SIA 52 à 53 -> 2029-2030

FINANCE

L'étude de faisabilité réalisée a permis de préciser les coûts de réalisation et ainsi déterminer un montant nécessaire pour la poursuite des études.

Ainsi un montant de CHF 335'000.- est sollicité afin de financer les phases SIA 31 à 41. Ce montant intègre CHF 32'000.- relatif aux imputations salariales.

620.5010.159 *Participation à la requalification de la rue St-Michel - Complément - R-* **CHF 605'000.-**

CONTEXTEDans le cadre de son projet d'agrandissement de la bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), l'Etat prévoit de réaménager la rue St-Michel et la partie basse de la rue St-Pierre-Canisius. Pour ce faire, un montant de CHF 577'000.- a été voté par le Conseil général au budget 2025 (620.5610.002) afin de financer la participation de la Ville au projet de requalification.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Lors de la phase d'appel d'offres conduite par le Service des bâtiments (SBat) de l'Etat de Fribourg en 2025, les coûts offerts par l'unique entreprise ayant répondu au marché ont révélé un montant supérieur à celui estimé en 2024. Ainsi, la participation de la Ville de Fribourg se voit également augmenter. L'offre transmise à l'Etat a été validée après une analyse fine de la part des services de la Ville.

PLANNING

- Phases SIA 41 -> 2025
 - Phases SIA 52 à 53 -> 2025-2026

FINANCE

Un montant de CHF 605'000.- est sollicité afin de financer le complément à la participation de la Ville de Fribourg aux travaux.

620.5010.160 Escaliers du Funiculaire - confortation géologique et structurelle -R- CHF 1'340'000.-

HISTORIQUE

La majeure partie des remparts médiévaux situés sur le territoire communal appartient à l'État de Fribourg. La Ville est cependant propriétaire des tronçons suivants :

- Les escaliers couverts du chemin de la tour des chats ;
 - Les escaliers couverts du funiculaire ;
 - Le segment de muraille intégré dans le dépôt situé au Petites-rames 12 ;
 - Le tronçon de muraille situé dans le quartier des forgerons, au lieu-dit de la ruelle des Poletz.

Les escaliers du Funiculaire sont un ouvrage emblématique de la ville de Fribourg. À ce titre, ils présentent un intérêt patrimonial. L'ouvrage est recensé en valeur A à l'inventaire de biens culturels et protégé en catégorie 3 au Plan d'aménagement local.

Dans les années 1980, un glissement de terrain a emporté la partie basse de l'escalier. Il a été reconstruit dans la configuration actuelle. Aucun entretien important n'a eu lieu depuis.

Dans le cadre de l'accès public des enceintes de la Ville de Fribourg, une analyse de l'état des remparts listés ci-dessus a été requise afin d'établir la viabilité des ouvrages, pour des raisons sécuritaires, notamment. Dans ce contexte, il est apparu que ces ouvrages dont l'entretien régulier n'était pas assuré faute de budget de fonctionnement et de ressources humaines prévues à cet effet, nécessitaient la mise en œuvre de travaux d'assainissement à exécuter entre 2022 et 2023, en fonction du niveau de dégradation.

Un montant de CHF 604'000.- TTC a ainsi été voté par le Conseil général au budget d'investissement 2022 en catégorie II pour des travaux d'entretien et d'assainissement.

DÉVELOPPEMENT

Les travaux d'entretien réalisés sur le rempart et les escaliers du funiculaire ont mis en évidence trois problématiques :

- La sécurité structurelle de l'ouvrage et de ses appuis. Des travaux d'assainissement de la structure primaire sont indispensables à court terme sous peine de se retrouver dans le même cas que celui des escaliers du pont de Zaehringen, de devoir en interdire l'accès et les reconstruire intégralement
- Conservation des matériaux constitutifs (remparts, toitures, escaliers). La charpente en sapin de la toiture, ainsi que les piliers la soutenant montrent des signes d'altérations localisées. Les défauts relevés concernent les signes d'instabilités de la tour palière intermédiaire, la dégradation de certains pieds de colonne et la dégradation avancée de certains secteurs de la toiture, sont consécutifs à l'infiltration d'eau
- La sécurité des utilisateurs. La réglementation relative à la sécurité des utilisateurs implique l'ajout de mains-courantes et de compléter les garde-corps là où la situation est jugée dangereuse (possibilité d'escalader les garde-corps et risque de chute important). L'adaptation du système d'éclairage a pour objectif d'améliorer le sentiment de sécurité tout au long du parcours.

PLANNING

Le calendrier des travaux a été établi en considérant, d'une part, les impératifs d'intervention cités ci-dessus et, d'autre part, les contraintes et besoins des acteurs impliqués (TPF/funiculaire, Motta, etc.) et en tenant compte au mieux du calendrier des manifestations, dans la perspective de limiter au maximum les désagréments pour les usagers.

Les travaux de confortation s'inscrivent dans le cadre des travaux d'entretien et d'assainissement des remparts en cours et nécessitent une fermeture totale des escaliers d'octobre 2025 à mai 2026. Des interventions par étapes en dehors de la période de cette fermeture ne sont pas exclues pour respecter les contraintes de calendrier et en raison des incertitudes météorologiques, étant donné que les interventions ont partiellement lieu en hiver.

FINANCES

Le montant s'ajoutant au montant déjà voté par le Conseil général au budget 2022 s'élève à CHF 1'340'000.-. Il comprend :

- Les travaux, dont notamment :
 - La mise en place d'échafaudages ;
 - La confortation structurelle et géologique de l'ouvrage ;
 - L'assainissement structurel des bétons armés ;
 - La mise en conformité des garde-corps et du système d'éclairage.
- Les honoraires des mandataires :
 - L'architecte ;
 - La direction des travaux ;
 - L'ingénieur civil ;
 - Le géologue ;
 - Le spécialiste en éclairage.
- Les frais administratifs induits par les travaux.

620.5030.192 Restauration fontaines historiques -R-

CHF 200'000.-

CONTEXTE

Le diagnostic commandé par la Ville de Fribourg en 2020 a permis d'objectiver l'état des fontaines historiques étant précisé que ces monuments n'avaient jusqu'à ce jour pas fait l'objet d'un programme d'entretien systématique.

Au contraire, les interventions d'entretien ont été menées au coup par coup, en fonction de l'urgence ou du degré de dégradation. Cette façon de faire présente des lacunes étant donné que les interventions ont été menées sporadiquement et sans qu'une unité de doctrine ne soit déterminée dans le traitement de la substance historique.

Les études menées à partir de 2022 ont permis de répondre à cette situation en établissant notamment une priorisation dans les travaux d'entretien afin de remettre tous ces objets à niveau dans les meilleurs délais.

Constatant que la première problématique se situe au niveau de l'étanchéité des bassins, une première campagne d'intervention a été réalisée en 2024 avec l'assainissement des bassins des fontaines de St-Georges, de St-Jean, de St-Pierre et de Samson. Une deuxième campagne d'intervention a été réalisée en 2025 avec l'assainissement des bassins des fontaines de la Force, de la Ruelle du Bœuf et des Escaliers du Collège.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Sur la base du diagnostic, et dans le prolongement des interventions susmentionnées, la présente demande de crédit d'investissement a pour objectif d'intervenir sur les fontaines historiques encore à traiter dans une perspective de conservation durable de la substance matérielle et de garantir de leur maintien en fonction, à savoir les fontaines :

- Du Plätzli ;
- De la Grand-Fontaine ;
- Du Petit-Paradis ;
- De Notre-Dame du Rosaire ;
- Du Marché-aux-Poissons ;
- De la Route de Morat.

PLANNING

Début des travaux : 2026

FINANCE

Un montant de CHF 200'000.- est requis afin poursuivre les travaux d'assainissement des fontaines historiques propriétés de la Ville de Fribourg.

**620.5090.324 Programme Nature et paysage 2026 –E/R-
CHF 350 000. -**

CONTEXTE

La mise en œuvre de la stratégie Paysage du Plan d'aménagement local à travers le programme Nature et paysage (PNP) a permis d'initier de

nombreuses actions sur le territoire : aménagements de reconquête naturelle sur des espaces de bitume en 2019-2020, sensibilisation des privés avec la Charte des jardins depuis 2022, diagnostics et objectifs biodiversité, études du sous-sol, canopée et îlots de chaleur en 2022 et 2023, réalisation de petits aménagements nature dans des cours d'écoles en 2023, organisation de balades dans le cadre de la fête de la nature 2023, création d'un deuxième potager communautaire de quartier (après le quartier du Schoenberg) au Jura-Torry en 2023, participation à l'action « un arbre pour votre enfant » de l'Agglomération chaque année depuis 2019, plantations d'arbres, etc.

En 2024 et 2025, le programme Nature et paysage a principalement travaillé sur l'étude pour un Plan de végétalisation et sur des actions de communication, en mettant à jour ses dépliants, proposant des cours/ateliers supplémentaires à la population et en sensibilisant sur les abeilles sauvages.

Le Plan de végétalisation propose des mesures et des coûts pour une mise en œuvre complète sur l'ensemble du territoire communal. Il comprend également l'analyse de la gestion différenciée actuelle et propose un entretien optimisé des espaces verts avec des secteurs prioritaires d'extensification ainsi que la formation du personnel du Secteur des parcs et promenades.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le programme Nature et paysage prévoit la poursuite des actions encore en cours et le démarrage de nouvelles. Une grande partie du territoire communal est situé sur le domaine privé, il est donc primordial de continuer à travailler sur la communication et sensibilisation.

L'année 2026 se concentrera également sur la mise en œuvre du Plan de végétalisation et des objectifs biodiversité.

Une analyse sur la santé des arbres est également prévue, car certains arbres souffrent déjà du réchauffement climatique et de maladies.

PLANNING

Il est prévu de réaliser les mesures suivantes durant l'année 2026 :

Mesures PNP	
Gestion différenciée des espaces verts - mise en œuvre	CHF 15'000
Plan de végétalisation - mise en œuvre	CHF 200'000
Objectifs biodiversité - mise en œuvre	CHF 60'000
Qualité écologique des arbres	CHF 30'000
Communication	CHF 20'000
Potagers urbains	CHF 10'000
Un arbre pour votre enfant	CHF 5'000
Application des indicateurs ODD et axes stratégiques	CHF 10'000
Total	CHF 350'000

FINANCES

Le montant sollicité pour la réalisation des mesures 2026 est de CHF 350'000.-. Il est également prévu de demander des subventions cantonales et/ou régionales, en particulier pour la mise en œuvre du Plan de végétalisation.

620.5090.325 Place de la Gare – Concours d'artistes -E/C- CHF 300'000.-

CONTEXTE Le projet de requalification de la place de la Gare intégrait initialement le déplacement de la fontaine Jo-Siffert de Jean Tinguely en son centre. Le Conseil communal a finalement décidé en 2024 de maintenir la fontaine aux Grand-Places et d'insuffler un nouvel élan au projet de requalification en organisant un concours d'artistes dans le but de créer une nouvelle œuvre pour la place de la Gare.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

En lieu et place de l'œuvre de Jean Tinguely, le Conseil communal entend installer au cœur de la place un élément identitaire, marqueur du lieu et de l'entrée en ville de Fribourg (via la gare). Aussi, cet élément devrait permettre de répondre aux critères en lien avec les mesures d'adaptation au changement climatique. Le projet devrait donc considérer la place de l'art associé à l'eau, l'ombre ou encore la végétation.

Dans ce cadre, la Ville souhaite s'adjointre les services d'un-e mandataire externe pour l'élaboration du cahier des charges et l'organisation d'un concours international d'artistes en collaboration avec les différents services de la Ville impliqués.

PLANNING

Dès 2026 : choix du/de la mandataire spécialisé-e et élaboration du cahier des charges.

Le lancement du concours et la mise en place de l'œuvre lauréate dépend du planning de réalisation du projet de requalification de la place de la Gare (début du chantier prévu actuellement pour 2028/2029).

FINANCE

Un montant de CHF 300'000.- est sollicité afin de financer les prestations relatives au mandat du/de la mandataire externe accompagnant la Ville ainsi qu'à l'organisation du concours.

Le montant comprend une imputation salariale de CHF 15'000.-.

620.5090.326 Plan directeur mobilier urbain, mises en œuvre – E/R- CHF 110'000.-

CONTEXTE

L'approbation par le Conseil communal du catalogue du mobilier urbain et l'octroi de crédits par le Conseil général depuis 2023 relatifs à la réalisation de ces mobilier a permis de déployer un nombre important de bancs et d'autres éléments tirés du catalogue. De plus, un certain nombre d'études et de fabrications de prototypes pour compléter et étendre le catalogue ont été effectuées ces trois dernières années.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Un montant de CHF 110'000.-, intégrant un montant de CHF 16'000.- pour une imputation salariale, permettra de poursuivre, en 2026, la production et le déploiement du mobilier urbain ainsi que le développement de prototypes de mobilier futurs.

PLANNING

Fabrication et déploiement -> 2026.

FINANCE

Un montant de CHF 110'000.- est sollicité au budget 2026 intégrant une imputation salariale de CHF 16'000.-.

620.5090.327 Aménagements transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple - E/R -
CHF 200'000.-

CONTEXTE

Ce secteur, défini par les rues commerçantes adjacentes à la rue de Romont, est aujourd’hui principalement dédié aux piétons. A l’instar de l’axe principal ayant fait l’objet d’un projet de requalification, les rues concernées par cette mesure sont aujourd’hui piétonnes mais non aménagées. Une mesure visant à requalifier ce secteur a été inscrite au Projet d’agglomération de 5^{ème} génération en priorité B (réalisation entre 2032 et 2036). Dans l’attente de cette requalification, un projet transitoire permettrait de valoriser cet espace et de répondre à certains besoins de la population de manière rapide, légère et peu coûteuse.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Jusqu’en mars 2026, Groupe E entend procéder à l’installation du réseau de chauffage à distance (CAD) dans la rue du Temple et la rue du Criblet. L’emprise des fouilles dédiées au CAD sera remblayée et un nouveau revêtement sera posé. Entre la fin du chantier de Groupe E et le démarrage du projet de requalification de ces rues, au moins cinq années s’écouleront. Un aménagement transitoire permettra de valoriser les espaces publics en augmentant l’attractivité de ces rues commerçantes,

en créant des lieux de rencontre, tout en participant à la lutte contre les îlots de chaleur, et ce dès l’été 2026.

Cette intervention peut se traduire par la mise en place provisoire de mobiliers urbains, de végétation en bac, de systèmes d’ombrage, de changements de revêtement (perméabilisation ponctuelle, marquage au sol, etc.) ou d’interventions artistiques ponctuelles. Les études relatives à l’aménagement peuvent se faire à l’interne ou via un mandat externe.

PLANNING

Aménagement transitoire mis en place durant l’année 2026, à l’issue du chantier CAD.

FINANCE

Un montant de CHF 200'000.- est sollicité au budget 2026 afin de financer l’étude et la réalisation de ces aménagements transitoires.

Ce montant intègre une imputation salariale de CHF 8'000.-.

620.5090.328 Aménagements transitoires sur l'espace public 2026 - E-R -
CHF 116'000.-

CONTEXTE

Le développement des projets d’espaces publics nécessite souvent plusieurs années d’études et de procédures. Ainsi, les citoyens doivent patienter avant que les aménagements définitifs visant à améliorer leur cadre de vie voient le jour. La mise en place d’aménagements transitoires permet de répondre à certains besoins de la population de manière rapide, légère et peu coûteuse. Ce type d’aménagement permet à la population de s’approprier l’espace public en attendant des projets de requalification plus conséquents.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le Conseil communal souhaite mettre en œuvre des aménagements transitoires sur des lieux ciblés (places, rues, etc.). Ces interventions peuvent se traduire par la mise en place provisoire de mobiliers urbains, de végétation en bac, de systèmes d’ombrage ou encore par des

changements de revêtement (perméabilisation ponctuelle, marquage au sol, etc.). Ces aménagements peuvent se faire à l'interne, via des mandats externes ou encore via des projets participatifs (co-construction).

PLANNING

Aménagements transitoires mis en place dès l'année 2026.

FINANCE

Un montant de CHF 116'000.- est sollicité au budget 2026 intégrant une imputation salariale de CHF 16'000.-.

620.5090.329 *Parcelles privées communales – Entretien 2026*
CHF 80'000.-

CONTEXTE

La Ville de Fribourg dispose de plus de 200 parcelles privées communales, dont l'entretien est à la charge de la Ville. Cet entretien régulier est nécessaire, notamment au maintien de la sécurité des usagers.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Un inventaire des parcelles privées communales a été réalisé en 2023 par le Service d'urbanisme et d'architecture. Ce document permet d'avoir une vision globale sur l'état actuel des parcelles concernées, et notamment des besoins urgents d'entretien de certaines d'entre elles, afin de garantir entre autres la sécurité.

PLANNING

Une liste des parcelles prioritaires sera établie chaque année par ordre d'urgence d'intervention. L'entretien de celles-ci sera réalisé dans l'année.

FINANCE

Un montant de CHF 80'000.- est sollicité pour l'année 2026 afin de financer l'entretien des parcelles privées communales par le Service d'urbanisme et d'architecture ou par des mandataires externes. A l'issue de cette année, un nouveau montant sera sollicité pour le financement de l'entretien des années suivantes.

Le montant comprend une imputation salariale de CHF 8'000.-.

620.5090.333 *Place de jeux mobile -R -* **CHF 100'000.-**

CONTEXTE

Certains sites en ville sont inadaptés, de par leurs usages ou contraintes spatiales, à la construction de places de jeux traditionnelles. D'autres sont dans l'attente d'un projet de requalification incluant une future place de jeux.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Afin de s'inscrire dans la volonté de la Ville d'améliorer la qualité de ses espaces publics et de les rendre plus attrayants pour les familles et les enfants, le concept de place de jeux mobile permet en quelques heures l'installation temporaire d'un espace ludique. Cette installation peut offrir un nouvel usage dans des endroits inattendus de la ville, au centre-ville ou dans les quartiers.

Contenus dans un conteneur maritime, les éléments ludiques se déploient rapidement. Installée à l'ombre ou à l'abri de la pluie, cette « box » permet d'expérimenter toboggans, structures de grimpe, tunnels, cabanes et parcours d'équilibre.

La mise en place d'une place de jeux mobile associée à un projet d'aménagement transitoire de l'espace public peut créer, dans un délai court et avec peu de moyen, un réel lieu rencontre attractif et ludique.

PLANNING

Mise en place durant l'année 2026 (lieu à définir).

FINANCE

Un montant de CHF 100'000.- est sollicité au budget 2026 destiné à l'achat de la place de jeux mobile sous forme de conteneur.

620.5290.102 *Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-* CHF 80'000.-

CONTEXTE

Le Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville constitue l'outil d'aménagement du territoire de référence en matière de planification. Un tel instrument se base sur des planifications supérieures régulièrement mises à jour ou nouvellement introduites.

Il s'inscrit dans des planifications supérieures : Plan directeur régional (agglomération), Plan directeur cantonal et Plans directeurs fédéraux.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le PAL a été adopté par le Conseil communal en 2024. Dans le cadre de la procédure cantonale d'approbation, il devra encore faire l'objet d'adaptations à certaines bases légales cantonales et fédérales. Pour ce faire, des études ou mandats d'experts seront nécessaires.

Il s'agit par exemple de l'intégration de l'inventaire des paysages d'importance cantonale (PIC) ou de l'intégration d'éléments de la LPNat.

Certains recensements ou inventaires sont en cours d'élaboration au niveau du canton. Ils seront à intégrer par la suite dans la planification communale.

PLANNING

Le planning est variable et dépend des modifications des bases légales supérieures.

FINANCE

Les montants à disposition serviront à financer les mandats externes liés aux différentes études nécessaires pour l'année 2026.

620.5290.103 *Stratégie urbaine Post PAL - E - Schoenberg, statistiques, activités, ...* CHF 160'000.-

CONTEXTE

Le Plan d'aménagement local de la Ville constitue l'outil d'aménagement du territoire de référence en matière de planification. Un tel instrument se base sur des planifications supérieures mais également sur de nombreuses études, données, etc. qui doivent régulièrement être mises à jour. En outre, la mise en application de la planification directrice prévue par le PAL nécessite également des études complémentaires, qu'elles soient à l'échelle de la Ville ou sur des secteurs définis.

Des études spécifiques doivent ainsi être menées dans le but d'affiner les stratégies de développement territorial de la Ville.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

La planification urbaine de Ville est concernée par une multitude de thématiques ; de nouveaux enjeux et directives apparaissent régulièrement nécessitant des études complémentaires afin que la Ville puisse définir de nouvelles stratégies, tester des scénarios ou fixer le cadre dans lequel les projets d'espaces publics ou les Plans d'aménagement de détail prendront forme.

Cette rubrique permet donc à la fois de mettre en application les planifications développées dans le cadre du PAL, par l'étude précise de certains secteurs ou thématiques, mais également de préparer les éventuelles modifications futures du PAL, en lien avec certaines thématiques telles que le patrimoine (il est ici notamment fait référence à la révision de l'ISOS, actuellement en cours), le paysage, les forêts, etc.

Si certaines études spécifiques peuvent être planifiées à l'avance (Masterplans, etc.), d'autres relèvent de sollicitations plus ponctuelles liées à un secteur en particulier ou à une thématique nouvelle.

PLANNING

Le planning est variable et dépend notamment des secteurs stratégiques en cours d'étude ou des planifications supérieures

FINANCE

Les montants à disposition serviront à financer les mandats externes liés aux différentes études nécessaires pour l'année 2026.

620.5290.104 *Participation communale à l'élaboration des PAD – E - CHF 80'000.-*

CONTEXTE

Dans le cadre de la révision générale du Plan d'aménagement local, la Ville a défini un certain nombre de périmètres de Plans d'aménagement de détail (PAD) obligatoires. Les PAD constituent un outil d'aménagement du territoire permettant de garantir une planification concertée et cohérente sur une portion de territoire. Selon le PAL adopté par le Conseil communal le 4 juin 2024, 19 PAD doivent être développés sur le territoire de la Ville.

Les PAD sont généralement composés de terrains en main privée. Une convention de planification définit notamment le financement, généralement à la charge des propriétaires privés. Toutefois la Ville, en tant qu'autorité de planification, met à l'enquête les PAD, qui doivent donc répondre à un certain nombre d'exigences qu'elle a fixées dans le cadre du PAL. Afin de garantir des projets de qualité dans les secteurs concernés et d'assurer un suivi optimal de la procédure de développement de ces PAD, la Ville peut être amenée à financer des études complémentaires qui enrichiront les dossiers de ces PAD.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Pour 2026, il est en l'état prévu de continuer à travailler sur le PAD Daillettes qui est en phase de lancement, des contacts avancés ayant eu lieu avec les propriétaires afin de débuter ce PAD. Les premiers travaux pour le PAD St-Michel et le futur PAD Poya pourraient également débuter en 2026, au vu des sollicitations de l'Etat à cet égard. Le PAD Torry Est démarra également, mais compte tenu de l'ampleur de ce PAD qui ne se limite pas à un îlot mais un quartier complet, un crédit d'étude spécifique est demandé.

PLANNING

Le planning est variable selon l'intention des propriétaires de développer le PAD. Une coordination sera établie avec les projets stratégiques des projets d'agglomérations.

FINANCES

Le montant sera utilisé pour financer des études de faisabilité, des démarches participatives ou des études complémentaires liées aux PAD.

620.5290.105 *PAD Torry Est : études et projets – E -CHF 590'000.-*

CONTEXTE

Le projet Torry Est vise à développer l'urbanisation de la partie Est de la colline de Torry de façon qualitative, cohérente et harmonieuse. En plus de la construction de plusieurs centaines de nouveaux logements et d'activités, le secteur proposera des services et équipements publics supplémentaires (un nouveau programme scolaire, un parc, une ferme pédagogique, etc.).

Conformément au Plan d'Aménagement local (PAL), le développement de ce secteur sera formalisé par un Plan d'aménagement de détail (PAD).

Pour l'élaboration du PAD, deux phases préalables sont nécessaires et ont été définies avec les propriétaires : une étude test sous forme de mandat d'étude parallèle et un Masterplan. L'étude test, financée par les propriétaires, s'est terminée en novembre 2024. Le Masterplan, également financé par les propriétaires, permet de poursuivre les investigations nécessaires à l'élaboration formelle du PAD.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Afin de pouvoir encadrer de manière appropriée la suite du processus de planification et définir les besoins généraux publics, la Ville de Fribourg devra mener un certain nombre d'approfondissements thématiques. Dans ce cadre, plusieurs mandats d'étude sont à prévoir, notamment ceux cités ci-dessous au point Finances.

PLANNING

Afin d'élaborer le PAD, ces études sont nécessaires et devront être menées en 2026.

FINANCES

Le montant total de cette rubrique se répartit indicativement de la manière suivante :

- Une étude immobilière et financière permettant notamment de définir la répartition judicieuse et équitable des coûts entre l'ensemble des acteurs concernés (CHF 120'000.-)
- Une étude sur le parc urbain d'agglomération prévu par la planification d'agglomération (CHF 80'000.-)
- Une étude de faisabilité concernant la programmation scolaire à prévoir sur site (CHF 150'000.-, dont CHF 30'000.- d'imputations salariales)
- Une étude de faisabilité pour une ferme pédagogique / jardins partagés en synergie avec le programme sur site de la FARA (CHF 100'000.-)
- Une étude d'approfondissement en matière d'infrastructures de mobilité (CHF 70'000.-)
- Une participation aux frais d'étude pour l'élaboration du PAD (CHF 70'000.-)

620.5290.106 Etude de l'habitat et du logement - approfondissement des mesures 2026 -A/E/R- CHF 100'000.-

CONTEXTE

Le Conseil communal a prévu dans son programme de législature l'élaboration d'une stratégie de politique de l'habitat et du logement ainsi que sa mise en œuvre. Le développement de cette stratégie a été lancé en février 2022 et est constitué de trois étapes :

- Etape 1 : un état des lieux du parc des logements de Fribourg et l'élaboration de visions pour la politique de l'habitat et du logement ;
- Etape 2 : l'élaboration d'une stratégie et de mesures de mises en œuvre ;
- Etape 3 : la mise en place de mesures d'accompagnement.

La société CBRE a été mandatée pour accompagner le Conseil communal dans l'élaboration de la politique de l'habitat et du logement.

En été 2025, le Conseil communal a défini la politique de l'habitat et du logement de la Ville et l'a présentée publiquement en automne 2025.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

L'orientation stratégique ayant été posée, il convient à présent d'initier, d'approfondir et de mettre en œuvre les différentes mesures découlant de cette stratégie, conformément à la 3^{ème} étape définie en début de processus.

En 2026, il est notamment prévu de poursuivre le mandat d'accompagnement juridique en lien avec l'élaboration d'un règlement de portée générale, mais également de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement, information et conseil et d'initier les démarches en vue d'un futur projet-pilote.

FINANCE

Afin de poursuivre la démarche engagée, un montant de CHF 100'000.- est sollicité par la présente pour l'approfondissement et la mise en œuvre de ces mesures.

621.5060.221 Remplacement de machines et de véhicules CHF 250'000.-

CIMETIÈRE ST-LÉONARD - VÉHICULE

- Caractéristiques

Immatriculation :	2013
Heures :	plus de 3'000 heures

- Utilisation :
Le véhicule actuel John Deere GATOR est principalement affecté aux divers travaux d'entretien du cimetière St-Léonard. Le remplacement du véhicule permettrait une réduction des coûts d'entretien et d'exploitation, avec des émissions qui répondent aux standards environnementaux actuels.
- Etat actuel :
Le véhicule ne répond à aucune norme antipollution actuelle et présente des signes de vétusté avancée
- Achat :
Remplacement par un véhicule électrique à 4 roues avec divers accessoires
- Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 50'000.-.

CIMETIÈRE ST-LÉONARD - TONDEUSE

- Caractéristiques
Mise en service : 2011
Heures : plus de 2'800 heures
- Utilisation :
La tondeuse actuelle Etesia fait partie des équipements essentiels à l'entretien régulier des espaces verts. Elle est utilisée de manière intensive durant la saison de tonte, notamment pour des surfaces étendues nécessitant un matériel performant et fiable. Le remplacement de cette tondeuse s'inscrit dans une démarche de maintien de la qualité des prestations d'entretien, de réduction des coûts d'exploitation.
- Etat actuel :
Aujourd'hui, cette machine présente de fréquentes pannes mécaniques et une usure générale qui entraîne une baisse significative de sa productivité.
- Achat :
Remplacement par une tondeuse autoportée, avec divers accessoires, plus performante qui permettrait non seulement d'augmenter l'efficacité des interventions, mais aussi de réduire les coûts d'exploitation.
- Coût :
Le coût du remplacement de la machine s'élève à : CHF 49'000.-.

CIMETIÈRE ST-LÉONARD – NOUVELLE BALAYEUSE FRONTALE

- Utilisation :
Dans le cadre de l'entretien courant des allées et placettes du cimetière, la balayeuse frontale constitue un outil indispensable pour garantir la propreté des espaces extérieurs. L'entretien mécanique des surfaces repose actuellement sur un seul passage hebdomadaire assuré par les balayeuses de la voirie, ce qui s'avère insuffisant pour répondre aux besoins spécifiques du site.
- Achat :
Une nouvelle balayeuse frontale avec divers accessoires.
- Coût :
Le coût d'acquisition s'élève à : CHF 20'000. -.

DÉPÔT PARCS ET PROMENADES – TROIS NOUVELLES BORNES DE RECHARGE

- Utilisation :
Le Secteur des parcs et promenades intègre progressivement un nombre croissant de véhicules électriques dans sa flotte. À ce jour, le site ne dispose que d'une borne de recharge pour quatre véhicules électriques, ce qui engendre des contraintes d'organisation, des délais prolongés de recharge et une disponibilité restreinte des véhicules. Afin de garantir un fonctionnement optimal de la flotte électrique actuelle, et d'anticiper les besoins futurs liés à l'extension progressive de ce type de motorisation, l'installation de trois bornes de recharge supplémentaires s'avère indispensable.
- Achat :
Acquisition de trois bornes de recharge supplémentaire.
- Coût :
Le coût d'acquisition s'élève à : CHF 30'000. -.

PARCS ET PROMENADES - REGARNISSEUSE

- Caractéristiques
Acquisition d'occasion : 2007 (elle date des années 1990)
- Utilisation :
Cette machine sert à faire une régénération des terrains de football, soit un sursemis durant la pause estivale pour regarnir les zones dénudées des terrains (zone devant le but, rond central, etc.).
- Etat actuel :
Signes d'usure avancée liée à une utilisation intensive au fil des années, avec performances très dégradées avec pour conséquence une baisse de l'efficacité des interventions et un allongement des délais de régénération.
- Achat :
Remplacement par un véhicule électrique à 4 roues avec divers accessoires.
- Coût :
Le coût du remplacement du véhicule s'élève à : CHF 36'000.-.

PARCS ET PROMENADES - NOUVELLE REMORQUE ASPIRATRICE DE FEUILLES MORTES

- Utilisation :
Chaque année, dès le début du mois d'octobre et jusqu'à la fin de la saison, le Secteur des parcs et promenades collecte plusieurs mètres cubes de feuilles mortes. Ce ramassage concerne les parcs, les surfaces annexes, les terrains de football, le cimetière, etc. À ce jour, les feuilles sont ramassées soit manuellement, soit à l'aide d'un tracteur équipé d'une barre de coupe centrale. L'acquisition d'une remorque aspiratrice de feuilles permettrait d'améliorer significativement l'efficacité des opérations de nettoyage et les conditions de travail et de répondre aux besoins croissants en matière d'entretien des espaces verts.
- Achat :
Acquisition d'un nouveau véhicule électrique à 4 roues avec divers accessoires.
- Coût :
Le coût d'acquisition s'élève à : CHF 65'000.-.

622.5090.318 Cimetière 7 – Magasin P&P -R CHF 300'000.-

CONTEXTE

Le déplacement de l'administration et de l'accueil des Parcs & Promenades dans le bâtiment de l'Allée du Cimetière 7 est effectué dans le cadre d'une réorganisation du Secteur pour libérer le bâtiment de l'Allée du Cimetière 3 en vue de la requalification du site sportif St-Léonard et pour offrir provisoirement ces locaux à la Police cantonale et au Service de sécurité lors du CM de hockey sur glace 2026 de l'IIFF qui se déroulera au printemps 2026.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Le bâtiment n° 7 est actuellement occupé par les agents contre le littering qui retourneront sur le site des Neiges. L'administration et l'accueil du secteur Parcs & Promenades sont regroupés et réaménagés à l'Allée du Cimetière n° 7 afin de libérer le n° 3 en 2026. Pour des raisons d'exploitation, le magasin de fleurs est aussi déplacé et une nouvelle distribution automatique à fleurs complétera l'offre dans l'entrée principale du cimetière.

Pour des raisons d'exploitation, et pour le bon fonctionnement du Secteur, il est aussi nécessaire de déplacer le magasin de fleurs afin qu'il puisse être à proximité immédiate de l'administration et de l'accueil. Une nouvelle distribution automatique à fleurs viendra compléter l'offre dans un des édicules de l'ancien portique de l'entrée principale du cimetière au n° 4, notamment en-dehors des horaires d'ouverture du magasin.

PLANNING

Le but est de libérer les locaux administratifs actuels à l'Allée du Cimetière n° 3 avant le du CM de hockey sur glace 2026 de l'IIFF.

FINANCE

Un montant de CHF 300'000.- est prévu pour la réalisation, les prestations pour la planification étant effectuées au sein du Service urbanisme et architecture.

622.5090.319 Cimetière 7 - Raccordement CAD - Taxes et travaux secondaires -R- CHF 110'000.-

CONTEXTE

Le bâtiment est chauffé par une chaudière à gaz de 1999. La régulation de la chaudière a déjà été remplacée une fois et plus aucune pièce n'est disponible.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

La chaudière arrive en fin de vie et sera remplacée. Le collecteur de distribution de chauffage ainsi que la régulation du chauffage seront assainis. L'installation sera également nettoyée. De plus, les vannes des radiateurs seront remplacées par des vannes thermostatiques afin de mieux réguler la température dans les pièces (économie potentielle de 10 à 15% de chauffage). Ces travaux vont dans le sens de la transition aux énergies renouvelables des bâtiments de la Ville de Fribourg et permettent de diminuer la dépendance au gaz.

PLANNING

Les travaux seront planifiés entre mai 2026 et octobre 2026.

FINANCE

Les travaux de raccordement au CAD sont devisés à CHF 110'000.-

- Taxes de raccordement : CHF 30'000.-
- Travaux sur le secondaire du chauffage : CHF 80'000.-

622.5090.320 Cimetière 3 - Raccordement CAD - Taxes et travaux secondaires -R- CHF 110'000.-

CONTEXTE

Le bâtiment est chauffé par une chaudière à gaz de 1969. Plusieurs éléments, dont la régulation de la chaudière, le brûleur, etc. ont déjà été remplacés plusieurs fois.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

La chaudière est en fin de vie et sera remplacée. Le collecteur de distribution de chauffage ainsi que la régulation du chauffage seront assainis. L'installation sera également nettoyée. De plus, les vannes des radiateurs seront remplacées par des vannes thermostatiques afin de mieux réguler la température dans les pièces (économie potentielle de 10 à 15% de chauffage). La puissance installée permettra de couvrir les besoins futurs selon le développement du site.

Ces travaux vont dans le sens de la transition aux énergies renouvelables des bâtiments de la Ville de Fribourg et permettent de diminuer la dépendance au gaz.

PLANNING

Les travaux seront planifiés entre mai 2026 et octobre 2026.

FINANCE

Les travaux de raccordement au CAD sont devisés à CHF 110'000.-

- Taxes de raccordement : CHF 30'000.-
- Travaux sur le secondaire du chauffage : CHF 80'000.-

622.5090.321 Cimetière 11 - verrières et étanchéité CHF 300'000.-

CONTEXTE

Des fuites régulières et depuis la pose de panneaux solaires sur l'ensemble de la toiture, la nécessité de sécuriser les verres des verrières rendent nécessaire la réfection des verrières et de l'étanchéité adjacente.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Il est prévu de conserver la structure porteuse existante. Un nouveau système de poteau-traverse, avec verres sécurisés, sera posé au-dessus.

PLANNING

Travaux prévus en automne 2026

FINANCE

- Des verrières, sur la base d'un devis d'une entreprise de serrurerie CHF 200'000.-
- Réfection des remontées d'étanchéité, estimation sur la base de travaux exécutés dernièrement CHF 100'000.-

622.5090.330 Cimetière : jardin du souvenir avec gravures nominatives -R- CHF 180'000.-

CONTEXTE

Le nouveau règlement du cimetière communal entre en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Ce règlement prévoit un nouveau secteur « parc des souvenirs » qui complète le « jardin des souvenirs » actuel qui permet l'inhumation anonyme. A l'instar du jardin, le parc des souvenirs va fonctionner comme une « tombe commune » mais contrairement au jardin, il ne sera pas anonyme.

DÉVELOPPEMENT, PROJET

Afin d'embellir et de donner un caractère spécifique au parc des souvenirs, le projet inclut la construction d'une pergola avec des piliers (pierre naturelle ou béton) et sera agrémentée de plantes grimpantes au pied de chaque colonne pour agrémenter l'espace. Il offrira aux citoyens la possibilité de personnaliser un hommage en gravant le nom du défunt et l'année de l'inhumation sur une plaque commémorative (une plaque par année) pour une durée de 10 ans.

PLANNING

Début des travaux : printemps 2026

FINANCE

La planification, la fourniture des matériaux et la construction sont devisées à CHF 180'000.-

g) Explications par objet : Informatique

700.5060.282 Poste de travail, mobilité, téléphonie

CHF 2'500'000.-

Le poste de travail constitue l'outil principal de plus de 700 collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Le parc informatique, la téléphonie, les outils de productivité (Windows 10 et Office 2016) et des solutions de mobilité arrivent en fin de vie technique et ne permettent plus de répondre aux standards actuels de sécurité, de compatibilité et d'efficacité. Le risque de pannes, de failles de sécurité et d'indisponibilité augmente fortement avec l'obsolescence du matériel et des logiciels.

Cet investissement vise à garantir une modernisation complète : poste de travail « laptop first », téléphonie intégrée (Teams), outils collaboratifs sécurisés et uniformisation des équipements. Il permettra également de réduire l'infrastructure Datacenter liée au VDI (Virtual Desktop Infrastructure), aujourd'hui lourde à maintenir, afin de s'aligner sur les standards modernes du « workspace ». Cette approche renforcera la mobilité, simplifiera l'exploitation et diminuera la dépendance aux infrastructures locales.

Il s'agit d'un socle indispensable pour offrir un environnement moderne, mobile et efficace aux collaboratrices, en ligne avec la stratégie numérique de la Ville.

700.5060.283 - Réseaux et connectivité

CHF 1'000'000.-

L'audit externe réalisé en 2023 a confirmé que le réseau informatique communal présente de nombreux points de défaillance liés à l'âge des équipements, à l'absence de redondance prestataire et à une segmentation insuffisante. Plusieurs switchs (commutateurs) et firewalls (pare-feux) sont déjà en fin de support, ce qui entraîne un risque majeur d'interruption des services essentiels. L'investissement proposé permettra l'assainissement et la modernisation complète du réseau (LAN, Wi-Fi, interconnexions des sites) et garantira des performances accrues,

une meilleure sécurité et une résilience indispensable face aux cyberattaques. Sans cette modernisation, la continuité de services pour l'administration et les citoyennes et citoyens est à risques élevés.

700.5200.055 EC - Portail inscription parents commun avec le Secteur administration scolaire CHF 350'000.-

Afin de diminuer la charge administrative au sein de l'Administration de l'AEF et des six accueils de la Ville, le Secteur AEF souhaite la mise en place d'un portail numérique permettant aux parents d'inscrire leurs enfants, d'annoncer leurs absences et de gérer les prestations associées (repas, listes, commandes). Actuellement, de nombreuses opérations sont encore traitées manuellement, ce qui entraîne des doubles saisies, un risque d'erreur et une perte de temps considérable pour les collaborateur-trices.

L'investissement permettra d'automatiser la gestion des absences, la création de listes, les commandes de repas et d'autres processus récurrents. Les équipes pédagogiques et administratives pourront ainsi se recentrer sur leur cœur de métier et améliorer la qualité du service offert aux familles.

Le portail sera intégré aux systèmes existant (interfaces avec les bases de données de la Ville telles que Contrôle des habitants) et garantira la cohérence et la sécurité des données. Une première demande de crédit d'étude a été validée pour 2025. Cette nouvelle demande concerne la phase de réalisation en 2026–2027.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique de la Ville, en améliorant les prestations offertes aux citoyennes et citoyens, tout en augmentant l'efficience interne.

**700.5200.056 EC - Nouvel ERP (remplacement Syslog)
CHF 300'000.-**

Le Service EECS utilise actuellement l'ERP Syslog pour la gestion des élèves des écoles primaires et des cycles d'orientation de la Ville de Fribourg. Cet outil gère des processus critiques tels que la gestion de la base de données des élèves, les contacts internes, la correspondance, la facturation, la comptabilité des écoles ainsi que la planification du personnel (hors portail RH et Kelio).

Syslog ne répond plus aux exigences des Ecoles (gestion des bases adresses) et mérite une adaptation en matière de sécurité, de performance et d'évolutivité. Son obsolescence constitue un risque majeur : indisponibilité du service, difficultés croissantes de support, vulnérabilités de sécurité et incapacité à intégrer de nouvelles fonctionnalités demandées par les écoles et l'administration.

Le nouvel ERP devra permettre :

- Une gestion centralisée, moderne et sécurisée des élèves et des processus scolaires ;
- Une intégration facilitée avec les autres systèmes de la Ville (RH, Finances, Portail parents, etc.) ;
- Une amélioration de l'efficacité administrative grâce à l'automatisation de tâches manuelles ;
- Une garantie de conformité avec les normes actuelles de protection des données.

Cet investissement s'inscrit dans la continuité de la transformation numérique de l'administration scolaire et constitue un prérequis indispensable pour garantir la qualité et la fiabilité des prestations offertes aux élèves, aux familles et aux services de la Ville.

700.5200.057 RH : Besoin prioritaire portail RH CHF 100'000.-

Il était initialement prévu que les dépenses liées aux études, au développement et à la mise en place des besoins du portail RH soient imputées au budget opérationnel. La présente demande vise à regrouper et reclassifier ces coûts en investissement, afin de refléter correctement la nature stratégique et durable de ce développement.

Cet investissement permettra :

- L'acquisition d'un logiciel de gestion des absences, garantissant une planification plus fiable et homogène ;
- L'achat du module de gestion des formations (Adquasys), s'intégrant dans le portail RH existant pour optimiser la formation continue ;
- Le développement et le paramétrage avancé de Kelio, afin de répondre aux besoins spécifiques des différents services, notamment pour le suivi du temps de travail et la gestion opérationnelle.

Le portail RH constitue une brique essentielle de la digitalisation des processus de ressources humaines. Il améliorera la transparence, réduira les traitements manuels et renforcera la capacité de pilotage du Service RH.

700.5290.094 Gouvernance, Plan directeur CHF 150'000.-

La transformation numérique exige une gouvernance solide et transversale. Or, les audits ont montré que les processus de décision, de priorisation et de suivi restent fragmentés. L'investissement proposé financera la mise en œuvre d'un Plan directeur informatique actualisé, aligné sur la feuille de route 2025-2028. Ce dispositif garantira la transparence dans le pilotage des investissements, la maîtrise des risques et une coordination efficace avec les autres services de la Ville.

700.5290.095 Centre de données local, cloud hybride CHF 3'000'000.-

La Ville de Fribourg exploite deux Datacenters vieillissants, dont les infrastructures arrivent à échéance technique. Plusieurs serveurs et systèmes de stockage seront hors support d'ici 2026, exposant la Ville à des risques critiques de panne et d'interruption. Cet investissement vise la création d'une architecture hybride, combinant une infrastructure locale résiliente, modernisée et des solutions cloud souveraines. Ce modèle assurera la haute disponibilité, la reprise après sinistre et la flexibilité nécessaire pour accompagner l'évolution des besoins métiers. Il s'agit d'une étape incontournable pour garantir la continuité des services publics, protéger les données et inscrire l'informatique communale dans une logique durable et évolutive.

700.5290.096 Environnement applicatif agile CHF 350'000.-

Le paysage applicatif de la Ville compte plus de 250 solutions métiers, dont certaines obsolètes ou insuffisamment intégrées. Cette fragmentation engendre des inefficacités, des coûts supplémentaires et des risques de sécurité. Cet investissement permettra d'introduire un environnement applicatif plus agile, basé sur des intégrations standardisées, des solutions SaaS (Software as a Service) modernes et une meilleure gestion des cycles de vie.

La vision est également de se défaire progressivement des applications monolithiques, au profit de solutions plus modulaires et flexibles, capables de s'adapter aux flux des demandes. La containerisation des applications offrira une plus grande portabilité et soutiendra un éventuel plan de sortie de l'environnement Microsoft, garantissant à la Ville plus d'indépendance et de marge de manœuvre stratégique.

L'objectif est de soutenir les services communaux dans leur transformation numérique, de garantir l'évolutivité des solutions et d'éviter la dépendance excessive à certains fournisseurs. Ce projet s'inscrit dans la volonté de simplifier et de rationaliser l'écosystème informatique de la Ville.

700.5290.097 Gestion de projet et relation métier CHF 250'000.-

La multiplication des demandes métiers met en évidence la nécessité de renforcer la gouvernance de projet et la relation avec les services. Actuellement, le manque d'outils et de ressources spécialisés ralentit la mise en œuvre et génère des frustrations. Cet investissement permettra de mettre en place une solution professionnelle de gestion de projets et de portefeuille (PMO), incluant la planification, le suivi budgétaire et la priorisation des initiatives. Il favorisera aussi un meilleur dialogue entre l'informatique et les métiers, avec plus de transparence et de traçabilité. C'est une condition essentielle pour garantir que les projets numériques contribuent efficacement aux objectifs stratégiques de la Ville.

700.5290.098 Cybersécurité

CHF 800'000.-

Les audits de 2023 et 2024 ont mis en évidence des lacunes en matière de cybersécurité. Les menaces s'intensifient et les collectivités publiques sont devenues des cibles privilégiées des cybercriminels. L'investissement demandé permettra de mettre en place une politique de sécurité (PSSI), des outils plus modernes de protection et des formations de sensibilisation pour le personnel. Il en va de la protection des données personnelles des citoyens, du respect des lois sur la protection des données et de la réputation de la Ville.

700.5290.099 Service Center ITSM

CHF 300'000.-

Le Service informatique gère aujourd'hui ses demandes et incidents avec des outils obsolètes, acquis entre 2006 et 2016. Ceux-ci ne répondent plus aux standards ITIL, ni aux besoins actuels en matière de suivi, d'automatisation et de qualité de service. Cet investissement vise la mise en place d'une plateforme moderne de type ITSM (IT Service Management) et des processus liés, intégrant la gestion des incidents, des changements, des actifs et des configurations. Il permettra une meilleure traçabilité, un suivi en temps réel et une automatisation des processus de support. Le bénéfice attendu est double : améliorer l'efficacité du Service informatique et offrir aux collabora-teur-trices de la Ville une qualité de service moderne, rapide et transparente.

700.5290.100 PM : Migration et hébergement EPSI Pol et EPSI Pour dans le Cloud Abraxas

CHF 55'000.-

Dans le cadre de la réorganisation du Service informatique et de la volonté de ne plus gérer les infrastructures de partenaires sur le réseau communal, la Police locale prévoit la migration et l'hébergement des bases de données de ses programmes EPSI Pol et EPSI Pour vers le Cloud Abraxas.

Une partie de ces applications est déjà exploitée dans le Cloud, notamment le module portail de paiement, ce qui constitue une première étape concluante vers une externalisation complète. La poursuite de cette migration permettra d'uniformiser l'hébergement et d'éviter une gestion hybride coûteuse et complexe.

Cette solution assure un hébergement sécurisé et hautement disponible, tout en bénéficiant d'une gestion professionnelle de la part du fournisseur. Le projet comprend la migration des données, l'installation, les paramétrages nécessaires ainsi que l'adaptation des formulaires utilisés.

L'offre d'Abraxs (mars 2025) chiffre le coût de mise en place à environ CHF 54'365.-, auquel s'ajoutent des frais de maintenance annuels de CHF 39'613.- pour l'exploitation de la plateforme cloud.

Cet investissement est justifié par :

- La réduction des risques liés à l'exploitation locale (pannes, sécurité, fin de support) ;
- La mise en conformité avec les standards modernes de gestion applicative (SaaS/Cloud) ;
- La diminution de la dépendance du Service informatique communal dans la gestion d'applications spécialisées ;
- La garantie (sous SLA) d'un service continu pour la Police locale.

Cette migration s'inscrit dans la stratégie globale de rationalisation et de sécurisation des infrastructures informatiques de la Ville de Fribourg.

700.5290.108 AS : Nouvelle LASoc et ERP PC Famille

CHF 55'000.-

Le Canton développe actuellement un nouvel ERP pour l'Aide sociale (LASoc), qui sera ensuite refacturé aux communes selon une clé de participation à 50% Canton / 50% Communes.

En parallèle, il prévoit le développement ou l'adaptation d'un module ERP PC Famille, destiné à toutes les communes du canton et conçu pour être interopérable avec le futur ERP LASoc.

Il était prévu que les dépenses liées aux études et à la préparation du projet seraient imputées au budget opérationnel. La présente demande vise à reclassifier ces coûts en investissement, afin de refléter correctement la nature stratégique et durable de ce développement.

Ce projet constitue une obligation légale, la Ville de Fribourg étant tenue de s'aligner sur la solution cantonale. L'investissement permettra de :

- S'intégrer dans la stratégie cantonale, en participant activement au déploiement d'un système harmonisé pour l'aide sociale ;
 - Disposer d'un guichet familles intégré, garantissant une meilleure coordination entre services et une plus grande transparence pour les bénéficiaires ;
 - Assurer une interopérabilité complète entre les systèmes communaux et cantonaux, garantissant la pérennité de l'investissement.

h) Explications par objet : Sport

911.5090.314 Guintz : Nouveau terrain synthétique -E-
CHF 100'000,-

Dans le cadre du projet de réalisation d'un nouveau terrain de football synthétique au Guintzet, en remplacement d'un terrain de football en gazon naturel, la Ville sollicite un montant d'études de CHF 100'000.-. Cette demande s'inscrit dans les recommandations formulées par le Masterplan football, qui vise à renforcer et pérenniser les infrastructures sportives dans un contexte de forte demande.

La création d'un terrain synthétique répond à un besoin concret : augmenter significativement les heures de pratique, alors que la pression sur les terrains existants ne cesse de croître. Ce projet s'inscrit également dans une perspective à moyen et long terme, car certaines zones actuellement dédiées au football risquent de disparaître en raison des aménagements prévus dans le cadre du Plan de revitalisation de la Sarine.

La somme demandée est destinée à financer les études préliminaires dont l'objectif est de définir le meilleur emplacement possible pour l'implantation du terrain synthétique, en tenant compte des contraintes techniques, environnementales et urbanistiques. Ce montant couvre les analyses de faisabilité, les consultations d'experts ainsi que les premières démarches administratives nécessaires à une bonne orientation du projet avant de pouvoir lancer sa réalisation au travers d'un futur message qui sera adressé ultérieurement au Conseil général.

911.5090.316 Remplacement des sources lumineuses des terrains du Guintzett (Terrains 1 et 2 + annexe) CHF 150'000.-

Les terrains de football du Guintzet sont des installations sportives très sollicitées par les clubs. Cependant, l'éclairage actuel, bien qu'encore fonctionnel, présente des signes d'obsolescence en matière de performance et d'efficacité énergétique. Cela se traduit par une augmentation des coûts d'électricité et un éclairage parfois insuffisant lors des entraînements et des matchs en soirée.

Dans une démarche de modernisation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, il est proposé de remplacer l'éclairage existant par un système LED de nouvelle génération, en cohérence avec le « Plan lumière » de la Ville, et sans modifier les mâts en place. Cette solution permettrait d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant significativement la consommation d'énergie. Elle s'inscrit également dans une approche respectueuse de l'environnement, en contribuant à la réduction de la pollution lumineuse.

Compléments : les mâts sont équipés de herses mobiles et le travail peut ainsi se faire au sol sans utilisation de moyen de levage lourd. Ceci facilitera l'entretien et le remplacement de ces éclairages.

Cet investissement se présente de la manière suivante :

- | | | |
|----------------------------|-----|-----------|
| • Installations lumineuses | CHF | 115'000.- |
| • Électricité | CHF | 20'000.- |
| • Divers et imprévu | CHF | 15'000.- |
| • Total | CHF | 150'000.- |

915.5090.317 Piscine du Levant - Divers travaux d'assainissement intérieurs CHF 150'000.-

Dans le cadre de la maintenance et de la mise en conformité progressive de ses installations, la piscine du Levant a besoin de plusieurs interventions ciblées, visant à améliorer la sécurité et la fonctionnalité des lieux.

REEMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PAR DES LED

Plusieurs zones intérieures, notamment l'entrée, les vestiaires et les sanitaires, sont encore équipées de tubes néon. Or, depuis l'entrée en vigueur de la directive européenne 2011/65/UE (RoHS) et son actualisation, ces tubes fluorescents ne sont plus commercialisés depuis l'été 2023. Les luminaires existants ne permettant pas une adaptation aux nouvelles technologies, un remplacement complet par un éclairage LED est nécessaire. Ce projet permettra également de réduire la consommation énergétique tout en assurant un éclairage plus fiable et durable.

RÉNOVATION DES ESCALIERS, REVÊTEMENT ET JOINTS

Les escaliers en carrelage reliant les vestiaires au bassin présentent aujourd'hui des signes d'usure importants, notamment au niveau des joints, fortement dégradés par les produits d'entretien chimiques. Le stock de catelles de rechange étant épuisé, une rénovation complète est désormais nécessaire. Les travaux comprendront le remplacement des marches endommagées, la réfection des joints. Cet investissement s'inscrit dans une démarche continue de valorisation du site et d'entretien des infrastructures publiques.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'INFIRMERIE

Un ancien local, initialement conçu comme infirmerie puis transformé en buvette, est aujourd'hui inutilisé suite à l'arrêt de son exploitation. Dans un souci de conformité avec les normes de sécurité en vigueur, la piscine doit disposer d'un espace dédié aux premiers secours. Ce projet vise à restituer à ce local sa vocation d'origine, en l'aménageant en infirmerie fonctionnelle, équipée d'un lit de soins, d'une armoire à pharmacie et du mobilier nécessaire à l'accueil temporaire des personnes nécessitant une prise en charge médicale rapide.

917.5060.284 *Salle communale St-Léonard – Réactualisation des installations intérieures et études CHF 250'000.-*

Les installations de la salle communale sont vieillissantes. Depuis 2021, le Service des sports en gère l'exploitation. Dans un premier temps, au sortir du COVID, il s'agissait de retravailler les conditions afin de faire revenir les

événements, ce qui est maintenant chose faite. En effet, les résultats des recettes sont conformes à celles qui étaient prévues dans le modèle économique de 2020. Or, différentes installations sont obsolètes et il convient de les remplacer ou de les assainir :

- Mise à jour des installations techniques liées à la gastronomie ;
- Mise à jour du plateau technique ;
- Diverses installations intérieures complémentaires ;
- Etudes sur l'évolution potentielle de la salle et les perspectives d'évolution des usages et de son positionnement.

917.5060.290 *Halle omnisports – Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation*

CHF 120'000.-

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures sportives, l'assainissement du système de régulation de la halle omnisports de St-Léonard permettrait d'uniformiser et d'harmoniser la gestion technique sur l'ensemble du site sportif, assurant ainsi une meilleure efficacité énergétique et une maintenance centralisée.

Les automates de gestion actuels sont en fin de vie, et les pièces de rechange nécessaires à leur entretien sont désormais obsolètes, rendant leur maintenance difficile, coûteuse et peu fiable. Le remplacement de ces équipements par un système moderne est donc indispensable pour garantir la continuité de fonctionnement, la sécurité des installations et l'optimisation des consommations énergétiques.

3. Investissements à voter ultérieurement (Catégorie III)

Les projets d'investissements qui suivent, totalisant CHF 44'623'000.00 feront l'objet d'un Message spécial au Conseil général avant leur réalisation :

Finances

200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) CHF pour du patrimoine administratif	9'000'000.00
200.5999.144	Réalisation de la politique foncière active (PFA) CHF pour du patrimoine financier	10'000'000.00

Police locale et mobilité			
401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage etCHF détection place vacantes)	CHF	400'000.00
Génie civil, environnement et énergie			
530.5033.002	Mise en œuvre plan de gestion des déchets -CHF déploiement molok - crédit d'étude	CHF	1'200'000.00
532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-CHF polluants (3e tranche)	CHF	10'000'000.00
Urbanisme et architecture			
611.5999.128	Maison de justice réfection enveloppe etCHF combles -E- (511.08)	CHF	778'000.00
613.5999.142	513.33-Gd-Rames 36 Théâtre de la Cité +CHF 513.53 Neuveville 39 réfection globale -E-	CHF	774'000.00
614.5040.241	Maisons des artisans-déplacement -E-	CHF	500'000.00
618.5040.169	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs -CHF étude 2	CHF	6'883'000.00
620.5030.139	Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-	CHF	1'798'000.00
620.5030.193	Place Vignettaz-Daler - réfection WC public	CHF	140'000
Informatique			
700.5200.031	ERP : renouvellement étape II	CHF	2'850'000
700.5200.058	SI Gérance immobilière	CHF	150'000.00
Sports			
917.5090.301	Halle omnisports : Réfection parquet et lignesCHF de jeu	CHF	150'000.00
TOTAL		CHF	44'623'000.00

B. Capacité d'investissement et charges financières

1. Capacité d'investir

Selon le budget établi, le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) va atteindre un montant positif de CHF 0.3 mio en 2026. Un flux de trésorerie important à ce niveau permet un recours moins important aux capitaux de tiers (banques ou investisseurs), à niveau équivalent d'investissements. Au vu des projections actuelles, cette valeur (FTO), à l'équilibre en 2026, devrait probablement passer durablement en négatif dès 2027, indiquant que la Ville devra dans le futur s'endetter pour couvrir une partie de ses activités usuelles opérationnelles (toutes choses égales par ailleurs). L'indicateur négatif est acceptable s'il est unique et s'il ne cache pas un déficit structurel. Cet indicateur reste donc à surveiller de très près au vu de l'augmentation programmée des investissements et des charges de transfert ainsi que le risque lié à la volatilité intrinsèque des recettes fiscales des personnes morales.

2. Financement des investissements

Comme l'indique le tableau ci-après, les besoins en liquidité se montent à CHF 38.8 mio pour les investissements du patrimoine administratif auxquels il faut ajouter CHF 9.1 mio pour le financement plus « liquide » des investissements du patrimoine financier qui pourraient le cas échéant être facilement aliénés par la Commune.

3. Charges financières

Le besoin de trésorerie supplémentaire génère des charges financières calculées à un taux d'intérêt de 1.3% sur une moyenne de six mois.

CHAPITRE VIII OBTENTION D'UNE LIMITÉ DE CRÉDIT POUR FINANCER DES PONTS DE TRÉSORERIE COMMUNALE

A. Besoin de liquidités arrêté au 31.12.2026

FLUX DE TRÉSORERIE	
En millions de francs	Budget 2026
Résultat du compte de résultats (+) Bénéfice / (-) Perte	-19.1
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	22.1
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-3.7
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	0.0
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0.0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	0.0
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	0.0
(+) attribution / (-) prélèvements sur financements spéciaux, fonds et réserves	0.9
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	0.3
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-38.8
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.0
(+) Dépenses / (-) Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-38.8
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	-9.1
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	-9.1
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI +P)	-48.0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0.0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	47.7
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	47.7
Variation des liquidités et placement à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	-0.1

Le besoin de trésorerie supplémentaire, selon le tableau de flux de trésorerie ci-dessus et en fonction des investissements et placements prévus, se montera en 2026 à CHF 48.0 mio dont seul CHF 0.3 mio seraient couverts par le flux de liquidité provenant de l'activité opérationnelle (FTO). Ainsi, sur ces CHF 48.0 mio, CHF 47.7 mio devrait provenir d'une augmentation de l'endettement courant 2026.

Comme chaque année, le Conseil communal sollicite le Conseil général pour pouvoir procéder à des ponts de trésorerie. Le montant maximal de CHF 20.0 mio au cours de l'année 2026 est sollicité.

LE CONSEIL COMMUNAL propose au Conseil général l'approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune de Fribourg pour l'exercice 2026, selon projets d'arrêtés ci-annexés, ainsi que l'octroi des crédits d'investissements demandés.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :

Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :

David Stulz

Annexes : 2 projets d'arrêtés

(Projet)

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Vu

- La loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo ; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo ; RSF 140.11) ;
- La loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo ; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo ; RSF 140.61) ;
- Le Règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin ; RSVF 400.1) ;
- Le Message n° 60 du Conseil communal du 4 novembre 2025 ;
- Le rapport de la Commission financière,

La Présidente

Le Secrétaire de Ville adjoint

Camille Goy

Mathieu Maridor

arrête

Article premier

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2026 est approuvé.

Il se présente comme suit :

Total des charges :	CHF	337'159'501.57
Total des revenus :	CHF	318'094'246.59
Résultat (excédent de charges) :	CHF	19'065'254.98

(Projet)

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Vu

- La loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo ; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo ; RSF 140.11) ;
- La loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo ; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo ; RSF 140.61) ;
- Le Règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin ; RSVF 400.1) ;
- Le Message n°60 du Conseil communal du 4 novembre 2025 ;
- Le rapport de la Commission financière ;
- Le rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures,

arrête

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants :

Administration générale				
110.5060.289	Achat de boîtes d'archivage	CHF	50'000.00	
Finances				
200.5090.332	Infrastructure modulable en bois (Place Georges-Python)	CHF	120'000.00	
Enfance, écoles et cohésion sociale				
303.5060.280	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026	CHF	300'000.00	
303.5060.281	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026	CHF	140'000.00	

Police locale et mobilité				
430.5010.136	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026	CHF	350'000.00	
430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2026	CHF	100'000.00	
430.5010.158	Mesures mobilité scolaire (2026)	CHF	150'000.00	
430.5090.315	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2026)	CHF	200'000.00	
Génie civil, environnement et énergie				
510.5060.288	Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -R	CHF	140'000.00	
520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026	CHF	1'500'000.00	
520.5030.109	Dangers naturels : assainissement falaises 2026	CHF	600'000.00	
520.5030.190	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026	CHF	250'000.00	
520.5030.191	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026: Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E7/R-	CHF	350'000.00	
520.5030.195	Fontaine Jo Siffert : assainissement technique E - R -	CHF	100'000.00	
520.5030.196	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 : complément d'investissement -R-	CHF	100'000.00	
520.5060.279	Remplacement véhicules 2026	CHF	600'000.00	
520.5060.291	Remplacement véhicules 2023 : complément d'investissement	CHF	250'000.00	
520.5060.293	Remplacement camion grue 2026 + équipement Service hivernal	CHF	650'000.00	
520.5090.334	Accès et sécurité du site des Neiges	CHF	110'000.00	
530.5093.004	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déchetterie mobile - test	CHF	134'000.00	
532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026	CHF	950'000.00	
532.5032.069	STEP: Remplacement d'installations 2026	CHF	400'000.00	
532.5062.012	STEP : Armoires électriques 2026	CHF	1'475'000.00	
532.5062.013	STEP : Vis d'archimède	CHF	500'000.00	
532.5062.014	STEP : compacteur et presse à déchets	CHF	170'000.00	

532.5062.015	STEP : remplacement pompes/moteurs-venti	CHF	300'000.00	612.5090.335	Rénovation du jardin de la crèche Mandarine	CHF	50'000.00
532.5062.016	STEP : dépotage boues externes	CHF	250'000.00	613.5999.151	Grand-rue 16 nouvelle verrière	CHF	100'000.00
532.5062.017	STEP : remplacement d'installation utilities	CHF	240'000.00	614.5090.322	Site des Neigles - remplacement de portes sectorielles	CHF	300'000.00
532.5292.003	STEP : Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre	CHF	90'000.00	615.5999.152	Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, Hand et toiture -E-	CHF	100'000.00
540.5060.193	Remplacement scanner	CHF	70'000.00	618.5040.245	Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Strcture de direction de projet	CHF	1'500'000.00
550.5060.287	Economat remplacement machine : élévateur stock grande hauteur	CHF	90'000.00	618.5040.251	Bâtiments publics du Guintzet (Masterplan) -A-	CHF	144'000.00
560.5060.278	Assainissement éclairage halogène métal 2026	CHF	200'000.00	620.5010.157	Aménagement liaison-MD Tour-Henri - Poste du Criblet Subv. Conf E-	CHF	335'000.00
560.5060.286	Planification stratégique solaire	CHF	100'000.00	620.5010.159	Participation à la requalification de la rue St-Michel - Complément – R-	CHF	605'000.00
560.5290.107	Etude de déploiement Gastrovert	CHF	60'000.00	620.5010.160	Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle	CHF	1'340'000.00
570.5999.150	Remplacement tableau de commande STAPr	CHF	250'000.00	620.5030.192	Restauration fontaines historiques 2026 -R-	CHF	200'000.00
Urbanisme et architecture				620.5090.324	Programme Nature et paysage 2026 -R-	CHF	350'000.00
611.5060.292	Assainissements sanitaires 2026	CHF	275'000.00	620.5090.325	Place de la Gare Concours artistique -C-	CHF	300'000.00
611.5090.195	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2026	CHF	170'000.00	620.5090.326	Plan directeur mobilier urbain 2026 -R-	CHF	110'000.00
611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026	CHF	120'000.00	620.5090.327	Aménagement transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple	CHF	200'000.00
611.5090.323	Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN	CHF	250'000.00	620.5090.328	Aménagement transitoires sur l'espace public 2026	CHF	116'000.00
611.5290.101	Numérisation du patrimoine immobilier 2026	CHF	100'000.00	620.5090.329	Parcelles privées communales - Entretien 2026 -R-	CHF	80'000.00
612.5030.194	Ecole du Botzet - aménagement de la cour	CHF	100'000.00	620.5090.333	Place de jeu mobile	CHF	100'000.00
612.5040.243	Ecole du Bourg – création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI – STRATUS – R -	CHF	2'600'000.00	620.5290.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-	CHF	80'000.00
612.5040.244	Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe	CHF	86'480.00	620.5290.103	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,..)	CHF	160'000.00
612.5040.246	Pavillons Vignettaz "2014" rémontage - étude - E-	CHF	248'000.00	620.5290.104	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-	CHF	80'000.00
612.5040.247	AES Beauregard 11-13	CHF	174'000.00	620.5290.105	PAD Torry EST - Etudes et projets -E-	CHF	590'000.00
612.5040.248	Stratus réfection des façades bâtiments divers - mandats externes -R-	CHF	1'500'000.00	620.5290.106	Etude habitat et logement: approfondissement des mesures 2026 -E-	CHF	100'000.00
612.5040.249	Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires	CHF	100'000.00	621.5060.221	Remplacement véhicules 2026	CHF	250'000.00
612.5040.250	CO Jolimont 1970 étanchéité toiture	CHF	70'000.00				
612.5060.285	Ecole de l'Auge: remplacement de la chaudière	CHF	500'000.00				

622.5090.318	Cimetière: n°7 magasin P&P	CHF	300'000.00
622.5090.319	Cimetière: n°7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires	CHF	110'000.00
622.5090.320	Cimetière: n°3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires	CHF	110'000.00
622.5090.321	Cimetière: n°11 verrières et étanchéité	CHF	300'000.00
622.5090.330	Cimetière : jardin du souvenir avec gravures nominatives	CHF	180'000.00
Informatique			
700.5060.282	Refonte stratégie informatique : poste de travail, mobilité, téléphonie	CHF	2'500'000.00
700.5060.283	Refonte stratégie informatique : réseaux et connectivité	CHF	1'000'000.00
700.5200.055	EC AES : portail inscriptions parents	CHF	350'000.00
700.5200.056	EC Nouvel ERP (remplacement Syslog)	CHF	300'000.00
700.5200.057	RH : Besoin prioritaire portail RH	CHF	100'000.00
700.5290.094	Refonte stratégie informatique : gouvernance, plan directeur	CHF	150'000.00
700.5290.095	Refonte stratégie informatique : Centre de donnée locale, cloud hybrid	CHF	3'000'000.00
700.5290.096	Refonte stratégie informatique : environnement applicatif agile	CHF	350'000.00
700.5290.097	Refonte stratégie informatique : gestion projet et relation métier	CHF	250'000.00
700.5290.098	Refonte stratégie informatique : cybersécurité	CHF	800'000.00
700.5290.099	Refonte stratégie informatique : Service Center ITSM	CHF	300'000.00
700.5290.100	PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas	CHF	55'000.00
700.5290.108	AS : Nouvelle LASoc et ERP PC Famille	CHF	55'000.00
Sports			
911.5090.314	Guinzet : Nouveau terrain synthétique -E-	CHF	100'000.00
911.5090.316	Guinzet : remplacement des sources lumineuses terrain 1 et 2 + annexe	CHF	150'000.00
915.5090.317	Piscine du Levant - divers travaux d'assainissement intérieurs	CHF	150'000.00

917.5060.284	Salle communale : réactualisation des installations intérieures et études liées à l'exploitation	CHF	250'000.00
917.5060.290	Halle omnisports : Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation	CHF	120'000.00

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 35'802'480.00 est approuvé.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2026, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de CHF 20.0 mio.

Article 5

Les crédits d'investissements prévus à l'article 2 et totalisant un montant de plus de CHF 2.0 mio peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément aux articles 69 LFCo et 11 RFin.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (Catégorie III), pour CHF 44'623'000.00, qui pourront faire l'objet d'un Message au cours de l'année 2026.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La Présidente

Le Secrétaire de Ville adjoint

Camille Goy

Mathieu Maridor

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	ADMINISTRATION GENERALE	11'076'843.87	695'104.05	10'501'929.88	483'600.00	9'377'923.27	485'799.63
02	FINANCES	34'010'975.15	218'770'514.90	33'370'297.46	210'346'664.05	30'095'840.57	204'467'747.74
03	ENFANCE, ÉCOLES ET COHÉSION SOCIALE	90'803'483.29	13'830'683.00	87'395'745.07	13'622'513.90	85'548'511.18	14'063'267.47
04	POLICE LOCALE ET MOBILITE	10'578'621.57	8'982'834.81	10'339'703.15	10'475'015.09	9'887'092.05	12'434'483.44
05	GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	48'750'341.23	32'134'050.09	45'931'591.35	29'349'725.06	43'055'772.58	27'060'829.63
06	URBANISME ET ARCHITECTURE	40'484'353.69	26'429'175.10	40'365'212.86	26'583'527.99	36'247'160.37	26'034'811.72
07	INFORMATIQUE	7'995'390.87	7'323'290.87	7'284'552.90	6'538'850.41	6'433'859.27	5'685'355.55
08	CULTURE	8'316'766.97	150'350.00	8'233'962.79	125'050.00	7'749'873.71	351'885.63
09	SPORTS	10'922'338.12	4'018'444.82	9'761'045.14	3'282'844.52	9'047'820.65	2'928'351.89
11	AIDE SOCIALE	51'517'727.92	4'434'698.95	47'345'662.85	5'314'275.20	45'590'224.70	5'081'390.54
12	CURATELLES D'ADULTES	4'995'752.85	1'234'100.00	4'889'525.02	1'132'590.00	4'778'233.22	575'644.34
13	RESSOURCES HUMAINES	3'437'507.14	51'000.00	3'537'442.81	50'000.00	3'108'961.80	59'433.85
14	SERVICE JURIDIQUE	1'537'077.90	40'000.00	1'638'873.40	40'000.00	1'416'261.65	137'608.25
15	AGGLOMERATION	12'732'321.00		12'879'602.00		12'196'986.91	
TOTALISATION		337'159'501.57	318'094'246.59	323'475'146.68	307'344'656.22	304'534'521.93	299'366'609.68
Résultat			19'065'254.98		16'130'490.46		5'167'912.25

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	ADMINISTRATION GENERALE	11'076'843.87	695'104.05	10'501'929.88	483'600.00	9'377'923.27	485'799.63
010	AUTORITES	3'963'909.01	240'000.00	3'940'127.43	240'000.00	3'304'328.29	207'918.55
100	CONSEIL COMMUNAL	3'610'309.01	240'000.00	3'576'527.43	240'000.00	3'023'270.69	205'037.75
100.3000.00	Traitements membres d'autorité	1'154'216.00		1'126'680.00		1'126'508.00	
100.3000.01	Jetons de présence	2'000.00		2'000.00		1'000.00	
100.3040.00	Allocations enfants et formation	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	72'001.80		69'418.20		69'463.40	
100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	75'328.40		82'858.20		82'847.50	
100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'815.60		1'164.00		1'164.00	
100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	29'548.20		28'843.80		28'859.80	
100.3060.00	Pensions aux retraités	1'066'936.00		918'936.00		918'936.00	
100.3102.00	Publications, journaux, documentation	7'000.00		7'000.00		9'186.30	
100.3103.01	Bulletin d'information "1700"	210'000.00		210'000.00		221'941.79	
100.3105.01	Vins d'honneur	20'000.00		20'000.00		23'956.60	
100.3130.01	Frais de réception	70'000.00		60'000.00		68'354.85	
100.3130.04	Frais de télécommunication	2'500.00		5'800.00		2'789.73	
100.3131.00	Etudes et projets	10'000.00		20'000.00			
100.3131.05	Projet bilinguisme	20'000.00		30'000.00		5'913.00	
100.3131.08	Politique d'information et communication	160'000.00		200'000.00		170'865.99	
100.3170.00	Frais de déplacement et débours	25'000.00		25'000.00		25'541.45	
100.3170.01	Frais de jumelage	8'000.00		8'000.00		6'374.15	
100.3199.00	Autres charges d'exploitation	500.00		500.00			
100.3199.01	Dépenses non spécifiées	80'000.00		100'000.00		47'991.00	
100.3199.03	Cadeaux et dons	30'000.00		25'000.00		27'720.95	
100.3631.01	Association régionale de la Sarine (ARS)	491'382.00		562'238.44		124'891.55	
100.3638.01	ORCOC	1'000.00		2'000.00			
100.3910.01	Informatique - imputation interne	63'081.01		62'088.79		49'964.63	
100.4260.01	Honoraires et jetons de présence récupérés		210'000.00		210'000.00		195'012.45
100.4309.00	Autres revenus d'exploitation		20'000.00		30'000.00		10'025.30
100.4631.00	Subventions cantonales		10'000.00				
101	CONSEIL GENERAL	353'600.00	363'600.00	278'176.80			
101.3000.01	Jetons de présence	250'000.00		250'000.00		213'160.00	
101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	33'000.00		33'000.00		13'018.50	
101.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	6'600.00		6'600.00		4'884.60	
101.3102.00	Publications, journaux, documentation	8'000.00		8'000.00		7'956.40	
101.3130.16	Equipements et prestations pour les séances du CG	50'000.00		60'000.00		33'807.20	
101.3199.00	Autres charges d'exploitation	6'000.00		6'000.00		5'350.10	
109	SALAIRS REFACTURÉS OU SUR PROJETS					2'880.80	2'880.80
109.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					2'636.75	
109.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					172.40	
109.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					4.15	
109.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					67.50	
109.4310.00	Activation prestations propres						2'880.80

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
011	ADMINISTRATION	7'112'934.86	455'104.05	6'561'802.45	243'600.00	6'073'594.98	277'881.08
110	SECRETARIAT DE VILLE	4'564'336.46	223'104.05	4'219'883.95	11'600.00	3'832'382.64	50'839.80
110.3010.00	Traitements	2'104'339.45		1'874'500.05		1'840'406.95	
110.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	27'435.00		20'219.00		11'571.90	
110.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					27'000.00	
110.3040.00	Allocations enfants et formation	13'590.00		19'215.00		22'458.00	
110.3043.00	Allocations de résidence	28'680.00		20'640.00		20'540.00	
110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	138'869.30		123'414.00		121'968.70	
110.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	246'915.45		219'504.60		208'369.40	
110.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'361.40		3'583.40		3'362.40	
110.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	54'605.25		48'516.65		48'340.40	
110.3099.00	Autres charges de personnel	4'000.00		4'000.00		3'269.60	
110.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	500.00		2'000.00		142.75	
110.3102.00	Publications, journaux, documentation	500.00		1'000.00		140.00	
110.3130.01	Frais de réception	6'000.00		9'000.00		5'015.65	
110.3130.02	Cotisations	85'500.00		85'500.00		117'767.69	
110.3130.03	Affranchissements	280'000.00		280'000.00		323'722.13	
110.3130.04	Frais de télécommunication	3'900.00		3'900.00		4'290.97	
110.3131.07	Marketing urbain	275'000.00		330'000.00		151'465.93	
110.3131.10	Projets développement durable	240'000.00		280'000.00		163'664.70	
110.3131.11	Ville créative gastronomie	445'000.00		330'000.00		220'473.95	
110.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	15'000.00		30'000.00		5'583.00	
110.3132.05	Honoraires de traduction et d'interprètes	150'000.00		150'000.00		163'409.45	
110.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'500.00		3'500.00		3'697.35	
110.3300.00	Amortissement des investissements	4'228.29		3'150.00		11'400.00	
110.3900.00	Economat central - imputation interne	47'000.00		50'600.00		40'717.60	
110.3910.01	Informatique - imputation interne	324'048.97		268'916.30		252'306.07	
110.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	61'363.35		58'724.95		61'298.05	
110.4210.00	Emoluments administratifs		9'000.00		9'000.00		10'754.80
110.4250.00	Ventes		1'000.00		1'000.00		14.90
110.4260.00	Remboursements et participations de tiers		100.00		100.00		70.10
110.4310.00	Activation prestations propres		193'004.05		1'500.00		
110.4631.00	Subventions cantonales		10'000.00				10'000.00
110.4636.02	Recettes partenariats, sponsoring		10'000.00				30'000.00

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111	CONTROLE DES HABITANTS	1'201'929.18	220'000.00	1'196'451.45	220'000.00	1'161'558.68	214'639.28
111.3010.00	Traitements	797'240.60		789'687.95		802'464.10	
111.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	6'520.00		6'550.00		6'908.80	
111.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-18'000.00	
111.3040.00	Allocations enfants et formation	2'160.00		2'160.00		2'160.00	
111.3043.00	Allocations de résidence	7'920.00		5'940.00		4'320.00	
111.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	52'638.60		52'016.20		53'198.40	
111.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	83'760.00		84'104.00		73'977.25	
111.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'192.20		2'015.30		1'700.45	
111.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	20'612.30		20'367.40		20'836.40	
111.3100.00	Matériel de bureau	500.00		500.00		20.85	
111.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	6'000.00		8'000.00		5'933.70	
111.3102.00	Publications, journaux, documentation	200.00		200.00		97.00	
111.3130.00	Prestations de services de tiers	300.00		300.00		10.00	
111.3130.02	Cotisations	200.00		200.00		200.00	
111.3130.04	Frais de télécommunication	1'200.00		1'200.00		1'222.85	
111.3130.07	Taxes bancaires	1'000.00		1'000.00		764.05	
111.3160.00	Locations	71'500.00		73'500.00		71'299.45	
111.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00		500.00		552.00	
111.3910.01	Informatique - imputation interne	126'669.48		125'709.90		112'130.78	
111.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	20'816.00		22'500.70		21'762.60	
111.4210.00	Emoluments administratifs		210'000.00		210'000.00		203'804.28
111.4250.00	Ventes		10'000.00		10'000.00		9'275.00
111.4250.01	Ventes cartes journalières CFF						1'560.00
112	VOTATIONS ET ELECTIONS	313'925.16	12'000.00	177'064.46	12'000.00	126'453.64	12'402.00
112.3000.02	Rémunération des scrutateurs	70'000.00		20'000.00		20'971.50	
112.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	1'030.00		1'030.00		957.95	
112.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					3.00	
112.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					361.25	
112.3100.00	Matériel de bureau	6'000.00		10'000.00		12'645.55	
112.3130.00	Prestations de services de tiers	35'000.00		21'000.00		15'711.40	
112.3130.03	Affranchissements	140'000.00		90'000.00		56'802.74	
112.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00					
112.3636.02	Subventions partis politiques : élections communales	26'000.00					
112.3900.00	Economat central - imputation interne	4'000.00		3'800.00		1'812.20	
112.3910.01	Informatique - imputation interne	31'395.16		31'234.46		17'188.05	
112.4611.02	Elections et votations pour les Suisses de l'étranger		12'000.00		12'000.00		12'402.00
113	ARCHIVES ET PATRIMOINE HISTORIQUE	1'032'744.06		968'402.59		953'200.02	
113.3010.00	Traitements	595'853.70		579'718.10		562'240.70	
113.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	4'690.00		6'150.00		500.00	
113.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					13'000.00	
113.3040.00	Allocations enfants et formation	720.00		1'440.00		2'880.00	
113.3043.00	Allocations de résidence	12'480.00		10'560.00		10'870.00	
113.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	39'772.10		38'591.70		37'502.25	
113.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	68'335.80		66'463.80		63'709.75	
113.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	955.60		926.60		917.50	
113.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	15'573.40		15'110.30		14'684.45	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
113.3100.01	Numérisation et photographie	2'000.00		2'000.00		1'663.85	
113.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	200.00		200.00		323.80	
113.3102.00	Publications, journaux, documentation	5'000.00		5'000.00		3'719.40	
113.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	1'000.00		1'000.00			
113.3119.01	Achat d'oeuvre d'art	10'000.00		10'000.00		9'769.00	
113.3119.02	Matériel pour musée "Le Galetas"	3'000.00		3'000.00		2'941.45	
113.3159.01	Conservation et restauration d'archives	55'000.00		55'000.00		59'695.70	
113.3159.02	Conservation et restauration des œuvres d'art	25'000.00		25'000.00		18'758.15	
113.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'000.00		2'000.00		1'144.90	
113.3910.01	Informatique - imputation interne	175'180.66		128'593.34		130'137.02	
113.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'982.80		17'648.75		18'742.10	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	FINANCES	34'010'975.15	218'770'514.90	33'370'297.46	210'346'664.05	30'095'840.57	204'467'747.74
020	SERVICES GENERAUX	4'094'994.43	220'000.00	4'080'087.06	191'000.00	3'499'111.10	506'246.30
200	PERSONNEL	3'319'079.43	60'000.00	3'248'587.06	31'000.00	2'990'845.67	17'418.70
200.3010.00	Traitements	2'212'744.10		2'173'963.65		2'041'413.55	
200.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	11'077.00		11'179.00		11'700.15	
200.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-5'000.00	
200.3040.00	Allocations enfants et formation	30'150.00		34'530.00		39'955.50	
200.3043.00	Allocations de résidence	5'520.00		6'640.00		3'000.00	
200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	144'733.30		142'299.40		134'268.80	
200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	249'320.00		245'426.30		229'634.85	
200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'709.15		6'075.90		4'849.55	
200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	56'787.75		55'822.55		53'855.95	
200.3099.00	Autres charges de personnel	1'700.00		1'700.00		377.20	
200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	100.00		100.00		216.25	
200.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'300.00		3'800.00		3'000.35	
200.3130.02	Cotisations	5'200.00		5'200.00		1'430.00	
200.3130.04	Frais de télécommunication	3'000.00		3'000.00		2'836.13	
200.3130.22	Mandat révision des comptes	45'000.00		45'000.00		43'456.20	
200.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	26'200.00		46'200.00		19'876.60	
200.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'600.00		2'600.00		2'968.50	
200.3300.00	Amortissement des investissements	49'100.14		37'575.00			
200.3900.00	Economat central - imputation interne	12'000.00		10'200.00		14'474.10	
200.3910.01	Informatique - imputation interne	392'877.04		352'786.21		320'978.09	
200.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	61'960.95		64'489.05		67'553.90	
200.4240.00	Prestations de services à des tiers		59'000.00		30'000.00		17'418.70
200.4310.00	Activation prestations propres		1'000.00		1'000.00		
203	ASSURANCES, LOCAUX, DIVERS	775'915.00	160'000.00	831'500.00	160'000.00	508'265.43	488'827.60
203.3130.07	Taxes bancaires	60'000.00		75'000.00		59'664.16	
203.3130.50	Frais de transactions par cartes	21'000.00		25'000.00		21'130.37	
203.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	66'100.00		47'500.00		23'708.80	
203.3134.00	Primes d'assurances	470'500.00		470'500.00		363'533.30	
203.3134.02	Casco et franchises	20'000.00		60'000.00		12'538.15	
203.3137.05	Redevance radio-TV	3'315.00		3'500.00		3'315.00	
203.3180.00	Ducroire sur débiteurs					-64'000.00	
203.3181.00	Pertes sur débiteurs irrécouvrables	135'000.00		150'000.00		88'375.65	
203.4260.00	Remboursements et participations de tiers		160'000.00		160'000.00		488'827.60
021	IMPOTS ET TAXES	2'933'350.00	211'072'100.00	2'899'200.00	202'606'728.00	2'707'891.55	195'968'363.51
210	IMPOTS	2'933'350.00	211'072'100.00	2'899'200.00	202'606'728.00	2'707'891.55	195'968'363.51
210.3130.24	Frais de contentieux	736'000.00		736'000.00		719'455.48	
210.3180.01	Ducroire sur impôts					-286'000.00	
210.3181.01	Pertes sur impôts irrécouvrables	1'585'000.00		1'465'000.00		1'673'488.37	
210.3499.00	Intérêts rémunératoires + escomptes sur acomptes	350'000.00		450'000.00		333'873.80	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.3611.01	Commission cantonale encaissement d'impôts spéciaux	262'350.00		248'200.00		267'073.90	
210.4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques - année fiscale		89'900'000.00		85'400'000.00		82'824'705.25
210.4000.10	Impôts sur le revenu, personnes physiques - années précédent						1'541'345.80
210.4000.60	Part au remboursement de l'imputation forfaitaire d'impôt		-400'000.00		-300'000.00		-480'606.55
210.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques - année fiscale		7'500'000.00		7'800'000.00		7'973'518.65
210.4001.10	Impôts sur la fortune, personnes physiques - années précédent						2'144'605.55
210.4002.00	Impôts à la source personnes physiques		7'600'000.00		9'000'000.00		5'672'575.00
210.4002.10	Impôts à la source personnes physiques - années précédentes						-625'013.08
210.4010.00	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - année fiscale		68'600'000.00		63'500'000.00		48'618'901.60
210.4010.10	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - années précédent						11'981'861.35
210.4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales - année fiscale		2'500'000.00		2'700'000.00		2'601'198.20
210.4011.10	Impôts sur le capital, personnes morales - années précédente						-580'859.75
210.4021.00	Contribution immobilière		18'100'000.00		18'600'000.00		18'100'731.50
210.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers		2'700'000.00		2'800'000.00		2'261'140.90
210.4022.01	Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital		2'200'000.00		1'800'000.00		2'727'929.75
210.4023.00	Droits de mutations immobilières		5'800'000.00		4'700'000.00		4'894'976.15
210.4024.00	Impôt sur les successions		2'700'000.00		2'800'000.00		2'592'619.49
210.4033.00	Impôt sur les chiens		120'000.00		120'000.00		123'600.00
210.4210.02	Impôts sur les divertissements						13'750.00
210.4240.00	Prestations de services à des tiers		3'000.00		5'000.00		3'111.35
210.4260.09	Remboursement des frais de contentieux		277'000.00		268'500.00		279'408.94
210.4290.01	Récupérations actes de défaut de biens		875'000.00		896'000.00		749'143.84
210.4401.00	Pénalités et intérêts de retard		875'000.00		890'000.00		963'968.07
210.4601.02	Impôt sur véhicules et cycles		1'722'100.00		1'627'228.00		1'585'751.50
022	REVENUS DES BIENS	8'650.00	662'500.00	8'700.00	654'775.00	220'804.00	731'721.05
220	INTERETS ACTIFS	8'650.00	662'500.00	8'700.00	654'775.00	220'804.00	731'721.05
220.3137.01	Droits de garde et de timbres fédéraux	8'650.00		8'700.00		8'648.00	
220.3440.00	Réévaluations de titres (PF)					56.00	
220.3441.00	Réévaluation des terrains (PF)					212'100.00	
220.4400.00	Intérêts des liquidités		2'500.00		2'600.00		15'454.85
220.4402.00	Intérêts des placements financiers		79'000.00		71'175.00		75'276.40
220.4420.00	Dividendes		580'000.00		580'000.00		587'989.80
220.4443.00	Réévaluations des immeubles PF						52'000.00
220.4451.00	Revenus de participations		1'000.00		1'000.00		1'000.00
023	PARTICIPATIONS ET AUTRES RECETTES	117'000.00	1'524'684.40	117'000.00	1'553'000.00	117'000.00	2'100'497.20
230	PARTICIPATIONS				29'000.00		29'000.00
230.4240.00	Prestations de services à des tiers				29'000.00		29'000.00
231	AUTRES RECETTES	117'000.00	1'524'684.40	117'000.00	1'524'000.00	117'000.00	2'071'497.20
231.3635.02	Subvention DDP à titre gratuit	117'000.00		117'000.00		117'000.00	
231.4309.01	Remboursement de frais de rappel		77'000.00		73'000.00		74'915.08
231.4390.00	Autres revenus divers						217'378.88
231.4390.02	Agio de dissolution CIG						340'021.59

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
231.4430.01	Droits de superficie (PF)		1'247'684.40		1'231'000.00		1'241'072.20
231.4612.11	Redevances de perception des impôts paroissiaux		150'000.00		170'000.00		148'109.45
231.4910.00	Indemnité d'administration - imputation interne		50'000.00		50'000.00		50'000.00
024	CHARGE DE LA DETTE	4'983'986.85	1'786'736.85	4'433'883.40	1'821'354.40	4'191'261.14	1'847'015.14
240	INTERETS PASSIFS ET FRAIS D'EMPRUNT	4'983'986.85	1'786'736.85	4'433'883.40	1'821'354.40	4'191'261.14	1'847'015.14
240.3130.06	Frais d'emprunts	37'750.00		47'500.00		40'833.71	
240.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	11'000.00		10'000.00		20'579.15	
240.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	3'278'500.00		2'685'029.00		2'405'287.58	
240.3401.01	Intérêts du prêt recapitalisation Caisse de prévoyance	1'656'736.85		1'691'354.40		1'724'560.70	
240.4940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne		130'000.00		130'000.00		122'454.44
240.4980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne		1'656'736.85		1'691'354.40		1'724'560.70
025	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	21'872'993.87	3'504'493.65	21'831'427.00	3'519'806.65	19'359'772.78	3'313'904.54
256	CONSTRUCTIONS H.L.M.	47'376.00		47'400.00		45'708.00	
256.3637.00	Subventions communales versées aux privés	47'376.00		47'400.00		45'708.00	
257	ASSAINISSEMENT D'IMMEUBLES						3'153.90
257.4637.00	Remboursements subventions aux privés						3'153.90
259	PARTICIPATIONS, SUBVENTIONS ET PROVISIONS	21'825'617.87	3'504'493.65	21'784'027.00	3'519'806.65	19'314'064.78	3'310'750.64
259.3130.44	Prestations en lien avec la PFA						60.00
259.3131.00	Etudes et projets	325'116.87		281'000.00		438'142.78	
259.3131.04	Projets participatifs						4'000.00
259.3131.21	NOVA - animations hiver dépenses	300'000.00		385'000.00			
259.3611.11	Participation au trafic régional	6'664'099.00		6'084'875.00		4'907'173.00	
259.3611.12	Participation fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	357'546.00		337'376.00		326'414.00	
259.3622.00	Contribution à la péréquation des ressources	14'128'856.00		14'595'776.00		13'538'275.00	
259.3636.04	Actions d'entraide	50'000.00		100'000.00		100'000.00	
259.4390.03	NOVA - animations hiver recettes		85'000.00		135'000.00		
259.4621.00	Attribution à la péréquation des besoins		2'299'116.00		2'264'429.00		2'190'373.00
259.4895.00	Prélèvements s/ réserve liée au retraitement du PA		1'120'377.65		1'120'377.65		1'120'377.64

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	ENFANCE, ÉCOLES ET COHÉSION SOCIALE	90'803'483.29	13'830'683.00	87'395'745.07	13'622'513.90	85'548'511.18	14'063'267.47
030	SERVICES GENERAUX	16'168'772.51	950'952.00	15'532'600.88	960'356.00	14'581'848.37	1'119'134.39
300	ÉCOLES - ADMINISTRATION	2'570'298.04	6'450.00	2'504'006.35	10'000.00	2'205'633.17	9'768.50
300.3000.03	Commissions	3'600.00		3'600.00			
300.3010.00	Traitements	1'163'785.25		1238'921.15		1'111'465.60	
300.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	17'478.00		24'906.00		38'452.65	
300.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					8'000.00	
300.3040.00	Allocations enfants et formation	17'640.00		16'230.00		16'605.00	
300.3043.00	Allocations de résidence	16'153.30		17'720.00		11'120.00	
300.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	76'822.15		81'865.45		75'623.55	
300.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	122'626.25		134'249.30		117'748.00	
300.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'959.20		3'320.35		2'351.75	
300.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	30'207.15		32'169.85		29'854.50	
300.3099.00	Autres charges de personnel	1'300.00		11'300.00		1'389.40	
300.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	500.00		500.00		399.70	
300.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'200.00		1'200.00		1'083.90	
300.3130.02	Cotisations	2'000.00		2'000.00			
300.3130.04	Frais de télécommunication	2'950.80		2'851.80		2'908.62	
300.3131.00	Etudes et projets	39'000.00		115'000.00		68'532.40	
300.3132.05	Honoraires de traduction et d'interprètes	70'000.00		45'000.00		68'611.15	
300.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'600.00		3'600.00		581.30	
300.3170.03	Frais de réunion	6'500.00		6'500.00		753.45	
300.3199.04	Charges particulières					56'601.54	
300.3612.12	Ecologes envers d'autres communes	12'000.00		17'000.00		10'155.80	
300.3900.00	Economat central - imputation interne	39'000.00		38'800.00		28'687.65	
300.3910.01	Informatique - imputation interne	910'500.89		671'356.20		520'068.16	
300.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	30'475.05		35'916.25		34'639.05	
300.4260.00	Remboursements et participations de tiers		250.00		1'500.00		283.20
300.4310.00	Activation prestations propres						3'234.70
300.4631.00	Subventions cantonales		6'200.00		8'500.00		6'250.60
301	SUBSIDES ET PARTICIPATIONS	6'827'593.75	15'000.00	6'405'292.75	15'000.00	6'020'799.90	15'264.40
301.3601.08	Centre professionnel cantonal	605'750.00		605'750.00		510'881.95	
301.3614.01	CIP Centre d'information professionnelle	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
301.3631.11	Aide aux institutions pour enfants à besoins particuliers	6'165'343.75		5'743'042.75		5'472'212.95	
301.3636.06	Colonies de vacances	22'500.00		22'500.00		3'705.00	
301.4632.00	Subventions d'autres communes		15'000.00		15'000.00		15'264.40
303	SECTEUR INFRASTRUCTURES ET GASTRONOMIE SCOLAIRES	3'393'897.00	868'000.00	3'219'188.17	839'600.00	3'111'531.81	788'142.69
303.3010.00	Traitements	833'464.70		804'158.90		689'735.05	
303.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	6'762.00		10'130.00		13'647.00	
303.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-26'000.00	
303.3040.00	Allocations enfants et formation	7'920.00		11'130.00		16'590.00	
303.3043.00	Allocations de résidence	3'120.00		7'200.00		5'520.00	
303.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	54'693.30		52'868.75		46'089.25	
303.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	87'184.20		84'722.30		71'776.15	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
303.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'312.80		1'625.00		1'113.05		
303.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	21'416.80		20'735.50		18'047.10		
303.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	25'000.00		25'000.00		24'419.80		
303.3101.03	Produits et matériel de nettoyage	13'000.00		13'000.00		13'752.13		
303.3101.23	Matériel de cuisine	20'000.00		20'000.00		19'198.23		
303.3105.00	Denrées alimentaires	480'000.00		480'000.00		485'914.27		
303.3110.02	Mobilier et appareils CO	32'000.00		32'000.00		31'000.10		
303.3110.03	Mobilier et appareils EP/AES	80'000.00		126'000.00		145'614.90		
303.3111.00	Machines, installations et appareils	25'000.00		25'000.00		24'622.90		
303.3113.00	Matériel informatique	170'000.00		178'000.00		167'697.25		
303.3130.00	Prestations de services de tiers	113'500.00		113'500.00		126'503.20		
303.3130.04	Frais de télécommunication	865.00		865.00		889.57		
303.3130.07	Taxes bancaires	2'700.00		1'598.00		2'667.04		
303.3151.00	Entretien de machines et appareils	40'000.00		50'000.00		37'242.30		
303.3160.00	Locations	145'000.00		145'000.00		124'943.00		
303.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'200.00		2'200.00				
303.3170.03	Frais de réunion			1'000.00				
303.3300.00	Amortissement des investissements	1'085'311.20		861'223.27		922'345.07		
303.3601.00	Frais facturés par le Canton	117'780.00		117'780.00		122'867.30		
303.3900.00	Economat central - imputation interne			100.00		239.30		
303.3920.02	Véhicules - imputation interne	4'000.00		10'000.00		3'982.75		
303.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			1'000.00				
303.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	21'667.00		23'351.45		21'115.10		
303.4260.04	Participation parentale aux frais de repas		865'000.00		833'000.00		782'292.69	
303.4472.00	Locations d'infrastructures		3'000.00		6'600.00		5'850.00	
304	COHÉSION SOCIALE	3'376'983.72	61'502.00	3'404'113.61	95'756.00	3'056'627.54	118'702.85	
304.3000.03	Commissions	1'000.00		1'000.00				
304.3010.00	Traitements	531'908.80		595'071.00		413'129.00		
304.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	5'330.00		9'280.00		4'702.50		
304.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-1'000.00		
304.3040.00	Allocations enfants et formation	6'210.00		7'620.00		10'260.00		
304.3043.00	Allocations de résidence	6'400.00		8'240.00		3'120.00		
304.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	35'194.30		39'442.20		27'590.50		
304.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	57'743.60		63'365.40		46'167.10		
304.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'231.60		2'389.40		661.00		
304.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'780.30		15'444.30		10'803.00		
304.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					373.95		
304.3130.02	Cotisations	4'000.00		4'000.00		3'526.00		
304.3130.04	Frais de télécommunication	700.00		700.00				
304.3131.00	Etudes et projets	40'000.00		60'000.00		39'867.75		
304.3131.01	CoSoc : Vivre ensemble, migration et intégration	187'700.00		187'700.00		234'462.89		
304.3131.12	CoSoc : Enfance-Jeunesse	246'579.85		246'579.85		194'407.33		
304.3131.13	CoSoc : Seniors et Handicap	62'300.00		62'300.00		36'923.25		
304.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'000.00		3'000.00		1'054.40		
304.3170.03	Frais de réunion	1'000.00		1'000.00		25.90		
304.3636.03	Travail socioculturel	1'896'500.00		1'827'000.00		1'777'000.00		
304.3636.20	Institutions à caractère social	158'300.00		158'300.00		158'300.00		
304.3910.01	Informatique - imputation interne	103'754.82		96'496.86		81'671.57		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
304.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	14'350.45		15'184.60		13'581.40	
304.4310.00	Activation prestations propres						12'946.85
304.4631.00	Subventions cantonales		61'502.00		95'756.00		105'756.00
309	SALAIRS REFACRURÉS OU SUR PROJETS					187'255.95	187'255.95
309.3010.00	Traitements					151'235.50	
309.3040.00	Allocations enfants et formation					3'600.00	
309.3043.00	Allocations de résidence					1'200.00	
309.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					9'966.00	
309.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions					17'037.75	
309.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					239.60	
309.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					3'902.60	
309.3170.00	Frais de déplacement et débours					74.50	
309.4310.00	Activation prestations propres						187'255.95
031	ENSEIGNEMENT DU CYCLE D'ORIENTATION	23'260'421.64	9'680'117.00	22'717'213.59	9'633'831.90	22'877'713.95	9'950'133.98
310	ECOLE DU BELLUARD	8'082'969.89	3'078'224.50	7'969'916.39	3'067'992.45	8'144'513.75	3'138'799.68
310.3010.00	Traitements	111'893.60		110'150.75		141'655.00	
310.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'770.00		3'293.00		-295.05	
310.3043.00	Allocations de résidence	1'440.00					
310.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	7'409.30		7'201.70		9'123.90	
310.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	10'048.20		7'567.80		9'829.55	
310.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	177.90		172.70		324.85	
310.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	2'901.20		2'819.55		3'983.20	
310.3099.00	Autres charges de personnel	22'110.00		21'115.00		21'641.25	
310.3100.00	Matériel de bureau	6'300.00		6'300.00		3'554.70	
310.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		1'341.80	
310.3102.01	Imprimés	11'000.00		11'000.00		8'437.20	
310.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	4'690.00		4'625.00		2'362.35	
310.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	71'330.00		66'670.00		69'983.82	
310.3105.03	Achats économie familiale	74'419.20		60'912.00		76'203.18	
310.3109.01	Orientation professionnelle	3'912.00		5'408.00		2'323.74	
310.3130.02	Cotisations					40.00	
310.3130.03	Affranchissements	8'000.00		6'250.00		7'840.30	
310.3130.04	Frais de télécommunication	2'745.70		2'661.40		2'550.57	
310.3130.07	Taxes bancaires	650.00		650.00		1'085.93	
310.3130.21	Transport des élèves	190'000.00		190'000.00		179'071.00	
310.3132.05	Honoraires de traduction et d'interprètes	8'000.00		8'000.00		6'669.25	
310.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		1'438.10	
310.3170.03	Frais de réunion	5'250.00		4'950.00		4'891.05	
310.3171.00	Activités scolaires	215'530.00		228'720.00		259'388.54	
310.3171.02	Formation culturelle	26'320.00		26'285.00		23'429.90	
310.3300.00	Amortissement des investissements	121'213.89		121'213.89		121'213.89	
310.3510.00	Attribution à la réserve	50'530.70		50'530.70		50'530.71	
310.3601.00	Frais facturés par le Canton	5'066'231.00		4'962'210.00		5'007'082.80	
310.3637.00	Subventions communales versées aux privés	2'000.00		3'000.00			
310.3900.00	Economat central - imputation interne	6'000.00		6'200.00		7'188.65	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	14'500.00		19'500.00		10'282.80	
310.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne					1'629.90	
310.3920.00	Valeur locative - imputation interne	1'827'000.00		1'827'000.00		1'827'000.00	
310.3920.01	Infrastructures sportives - imputation interne	16'600.00		16'600.00		13'350.00	
310.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	177'500.00		177'500.00		261'956.72	
310.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	9'000.00		6'000.00		4'512.50	
310.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	2'497.20		2'409.90		2'891.65	
310.4260.07	Participation parentale aux cours d'économie familiale		34'747.20		23'846.40		33'640.00
310.4260.08	Participation parentale semaine sportive/thématique		98'970.00		112'315.00		112'690.00
310.4390.00	Autres revenus divers		12'000.00		12'000.00		19'294.60
310.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne		2'874'587.30		2'844'181.05		2'875'358.35
310.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle		6'000.00		12'000.00		11'100.00
310.4630.00	Subventions de la Confédération		17'000.00		17'000.00		26'841.43
310.4631.00	Subventions cantonales		29'920.00		41'650.00		54'345.30
310.4636.00	Subventions obtenues d'institutions privées		5'000.00		5'000.00		5'530.00
311	ECOLE DE JOLIMONT	9'216'038.70	4'589'861.10	9'114'993.40	4'782'306.25	8'919'084.07	4'937'034.19
311.3010.00	Traitements	164'110.70		140'290.80		148'077.85	
311.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	9'198.00		10'779.00		8'302.40	
311.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					10'000.00	
311.3040.00	Allocations enfants et formation	1'800.00					
311.3043.00	Allocations de résidence			2'400.00		2'000.00	
311.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	10'729.60		9'329.30		10'313.85	
311.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	15'840.00		13'695.60		11'343.15	
311.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	257.90		224.40		260.30	
311.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	4'201.50		3'653.10		4'035.40	
311.3099.00	Autres charges de personnel	24'775.00		24'890.00		17'035.50	
311.3100.00	Matériel de bureau	4'800.00		4'800.00		4'376.05	
311.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		864.90	
311.3102.01	Imprimés	500.00		1'000.00			
311.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	6'124.00		6'236.00		6'299.33	
311.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	79'860.00		73'882.00		75'318.50	
311.3105.03	Achats économie familiale	79'344.00		74'390.40		81'471.69	
311.3109.01	Orientation professionnelle	4'404.00		6'328.00		2'294.93	
311.3130.02	Cotisations	200.00		200.00		280.00	
311.3130.03	Affranchissements	7'000.00		7'000.00		2'776.85	
311.3130.04	Frais de télécommunication	1'298.90		1'201.70		1'418.17	
311.3130.07	Taxes bancaires	500.00		500.00		506.00	
311.3130.21	Transport des élèves	158'820.00		158'820.00		155'193.00	
311.3132.05	Honoraires de traduction et d'interprètes	9'000.00		7'000.00		8'827.90	
311.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		986.15	
311.3170.03	Frais de réunion	6'200.00		5'800.00		5'511.95	
311.3171.00	Activités scolaires	247'050.00		247'047.50		245'139.95	
311.3171.02	Formation culturelle	29'190.00		30'310.00		32'635.75	
311.3300.00	Amortissement des investissements	53'280.45		53'280.45		53'280.45	
311.3510.00	Attribution à la réserve	126'073.10		126'073.10		126'646.91	
311.3601.00	Frais facturés par le Canton	5'648'195.00		5'569'448.00		5'223'850.25	
311.3637.00	Subventions communales versées aux privés	2'000.00		3'000.00			
311.3900.00	Economat central - imputation interne	7'000.00		6'300.00		10'304.65	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
311.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	18'250.00		24'350.00		18'351.35	
311.3920.00	Valeur locative - imputation interne	2'231'900.00		2'231'900.00		2'231'900.00	
311.3920.01	Infrastructures sportives - imputation interne	2'000.00		2'000.00		1'500.00	
311.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	240'200.00		240'200.00		396'251.09	
311.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	15'000.00		22'000.00		18'392.90	
311.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	3'936.55		3'664.05		3'336.90	
311.4260.07	Participation parentale aux cours d'économie familiale		46'512.00		47'433.60		46'080.00
311.4260.08	Participation parentale semaine sportive/thématique		105'270.00		99'827.50		100'015.00
311.4390.00	Autres revenus divers		1'000.00		1'000.00		452.15
311.4472.00	Locations d'infrastructures				6'000.00		
311.4510.00	Prélèvement à la réserve						390'495.69
311.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne		4'374'839.10		4'567'155.15		4'332'891.90
311.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle		6'000.00		3'000.00		3'000.00
311.4630.00	Subventions de la Confédération		20'000.00		20'000.00		29'559.20
311.4631.00	Subventions cantonales		31'740.00		33'390.00		27'032.75
311.4636.00	Subventions obtenues d'institutions privées		4'500.00		4'500.00		7'507.50
312	ECOLE DE LANGUE ALLEMANDE	4'479'737.35	2'012'031.40	4'333'750.35	1'783'533.20	4'399'137.38	1'874'300.11
312.3010.00	Traitements	99'399.30		98'072.00		88'130.15	
312.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	3'464.00		4'663.00		2'273.40	
312.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					4'000.00	
312.3040.00	Allocations enfants et formation	4'950.00		4'950.00		5'062.50	
312.3043.00	Allocations de résidence	1'200.00		1'200.00		2'000.00	
312.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	6'577.70		6'490.20		6'058.75	
312.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	8'767.80		8'704.20		8'573.15	
312.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	157.80		156.40		145.50	
312.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	2'575.30		2'541.50		2'598.80	
312.3099.00	Autres charges de personnel	12'375.00		11'740.00		16'120.85	
312.3100.00	Matériel de bureau	3'000.00		6'000.00		2'457.69	
312.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		2'410.00	
312.3102.01	Imprimés	1'000.00		2'000.00		210.80	
312.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques	2'520.00		2'480.00		2'139.35	
312.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	18'400.00		18'350.00		22'114.15	
312.3105.03	Achats économie familiale	38'880.00		30'326.40		43'939.40	
312.3109.01	Orientation professionnelle	1'812.00		2'584.00		2'840.45	
312.3130.02	Cotisations	200.00		200.00		80.00	
312.3130.03	Affranchissements	4'000.00		4'000.00		1'240.70	
312.3130.04	Frais de télécommunication	1'012.70		1'044.00		984.11	
312.3130.07	Taxes bancaires	600.00		600.00		491.70	
312.3130.21	Transport des élèves	115'000.00		110'115.20		112'671.00	
312.3132.05	Honoraires de traduction et d'interprètes	2'000.00		2'000.00		1'824.50	
312.3160.00	Locations	14'000.00		14'000.00		12'960.00	
312.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		1'103.10	
312.3170.03	Frais de réunion	3'150.00		3'050.00		1'714.50	
312.3171.00	Activités scolaires	112'850.00		116'150.00		146'019.30	
312.3171.02	Formation culturelle	14'070.00		13'930.00		14'045.00	
312.3510.00	Attribution à la réserve	448'434.80		448'434.80		448'199.80	
312.3601.00	Frais facturés par le Canton	2'730'662.00		2'597'090.00		2'493'891.20	
312.3637.00	Subventions communales versées aux privés	1'000.00		1'000.00			

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
312.3900.00	Economat central - imputation interne	29'000.00		26'800.00		34'500.30	
312.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	10'750.00		14'400.00		11'435.35	
312.3920.00	Valeur locative - imputation interne	702'500.00		702'500.00		702'500.00	
312.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	71'250.00		71'250.00		199'102.68	
312.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	9'000.00		1'600.00		2'777.15	
312.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	2'178.95		2'328.65		2'522.05	
312.4260.07	Participation parentale aux cours d'économie familiale		16'704.00		12'960.00		19'303.00
312.4260.08	Participation parentale semaine sportive/thématique		50'540.00		54'460.00		66'264.00
312.4390.00	Autres revenus divers		1'000.00		1'000.00		
312.4611.01	Participation de l'Association des CO Sarine-Campagne		1'694'072.90		1'491'694.50		1'515'462.10
312.4612.12	Ecolages des élèves hors-cercle		216'437.50		191'191.70		199'792.15
312.4630.00	Subventions de la Confédération		12'000.00		12'000.00		327.38
312.4631.00	Subventions cantonales		20'277.00		19'227.00		73'151.48
312.4636.00	Subventions obtenues d'institutions privées		1'000.00		1'000.00		
313	ECOLE DE PEROLLES	1'481'675.70		1'298'553.45		1'414'978.75	
313.3130.21	Transport des élèves	56'000.00		48'704.80		55'737.00	
313.3611.02	Frais facturés par l'Association des CO Sarine-Campagne	1'413'075.70		1'237'248.65		1'345'996.75	
313.3611.13	Participation communale au frais d'économie familiale	11'600.00		11'600.00		13'270.00	
313.3637.00	Subventions communales versées aux privés	1'000.00		1'000.00		-25.00	
032	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	34'523'190.27	463'150.00	33'916'216.20	475'150.00	33'669'688.21	518'729.25
320	ECOLES PRIMAIRES	26'761'299.35	113'150.00	26'518'445.13	127'550.00	26'694'097.06	178'972.85
320.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-3'000.00	
320.3104.00	Fournitures scolaires et appareils	22'900.00		23'100.00		21'147.43	
320.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	15'900.00		16'100.00		9'474.62	
320.3130.00	Prestations de services de tiers	9'672.00		7'450.00		4'568.95	
320.3130.04	Frais de télécommunication	13'873.00		7'944.24		7'996.66	
320.3130.07	Taxes bancaires	350.00		200.00		316.20	
320.3130.21	Transport des élèves	1'125'000.00		1'064'535.49		1'068'807.55	
320.3138.01	Réseau de santé et prévention	30'500.00		30'500.00		27'861.55	
320.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'500.00		3'500.00			
320.3170.02	Activités des établissements	101'586.00		133'250.00		140'964.67	
320.3171.00	Activités scolaires	100'000.00		118'000.00		99'534.44	
320.3611.00	Dédommages au Canton	17'154'418.35		16'918'215.40		16'628'399.70	
320.3636.23	Mobilité scolaire, prestations de tiers	15'000.00		35'000.00		35'000.00	
320.3900.00	Economat central - imputation interne	155'000.00		151'800.00		179'978.25	
320.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	70'000.00		70'250.00		94'427.03	
320.3920.00	Valeur locative - imputation interne	7'152'300.00		7'152'300.00		7'152'300.00	
320.3920.02	Véhicules - imputation interne	24'000.00		18'000.00		21'729.25	
320.3920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne	767'300.00		767'300.00		1'202'140.76	
320.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			1'000.00		2'450.00	
320.4390.00	Autres revenus divers		200.00		200.00		15'000.00
320.4400.00	Intérêts des liquidités						358.20
320.4612.10	Dédommages d'autres communes		24'000.00		24'000.00		28'263.15
320.4631.00	Subventions cantonales		88'950.00		103'350.00		95'351.50
320.4632.10	Subventions de l'Agglomération						40'000.00

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
321	GYMNASTIQUE ET SPORTS	3'660'695.65	338'000.00	3'509'650.15	335'600.00	3'322'424.00	274'902.20
321.3010.00	Traitements	2'108'070.50		2'049'526.05		2'013'516.95	
321.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	12'064.00		14'473.00			
321.3040.00	Allocations enfants et formation	24'532.00		27'238.05		33'495.05	
321.3043.00	Allocations de résidence	16'928.40		19'521.60		15'601.50	
321.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	138'926.70		135'270.70		131'617.10	
321.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	246'315.60		239'278.20		221'365.30	
321.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'907.00		4'598.50		3'188.55	
321.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	54'400.50		52'967.50		52'057.70	
321.3099.00	Autres charges de personnel	900.00		900.00		484.30	
321.3104.01	Matériel gymnastique et sports	26'100.00		26'100.00		25'353.60	
321.3130.04	Frais de télécommunication	168.00		90.00		116.90	
321.3130.21	Transport des élèves	256'818.65		215'000.00		235'318.65	
321.3160.00	Locations	2'000.00		2'000.00			
321.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'450.00		1'450.00		372.10	
321.3171.01	Journées et camps	328'900.00		280'000.00		184'465.15	
321.3920.01	Infrastructures sportives - imputation interne	378'000.00		378'000.00		340'350.00	
321.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	61'214.30		63'236.55		65'121.15	
321.4260.10	Contributions à la vie scolaire		95'000.00		93'000.00		37'060.30
321.4630.00	Subventions fédérales		93'000.00		90'000.00		94'829.90
321.4631.00	Subventions cantonales		150'000.00		152'600.00		143'012.00
322	ACTIVITES CULTURELLES	1'308'562.20	12'000.00	1'147'773.35	12'000.00	948'107.45	11'165.20
322.3010.00	Traitements	927'585.30		790'458.70		654'490.85	
322.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	7'430.00		6'185.00		1'937.60	
322.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-1'000.00	
322.3040.00	Allocations enfants et formation	10'341.85		6'172.35		5'952.20	
322.3043.00	Allocations de résidence	8'542.80		7'882.80		1'779.60	
322.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	61'203.20		52'192.85		43'084.80	
322.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	72'507.45		60'096.00		38'986.65	
322.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'148.35		2'391.20		1'035.90	
322.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	23'964.10		20'437.30		16'869.90	
322.3099.00	Autres charges de personnel	1'200.00		1'200.00		747.80	
322.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	16'000.00		16'000.00		16'303.60	
322.3102.00	Publications, journaux, documentation	400.00		400.00		505.10	
322.3130.00	Prestations de services de tiers	15'000.00		15'000.00		12'319.23	
322.3130.01	Frais de réception	2'000.00		2'000.00		2'309.55	
322.3130.04	Frais de télécommunication	819.60		1'007.00		1'033.93	
322.3130.11	Organisations, manifestations et projets	70'000.00		77'000.00		67'110.55	
322.3130.21	Transport des élèves	2'000.00		2'500.00		918.40	
322.3130.23	Cachets pour spectacles	63'000.00		63'000.00		54'942.44	
322.3131.00	Etudes et projets					12'946.85	
322.3159.03	Entretiens d'instruments	500.00		1'000.00		180.00	
322.3160.00	Locations	1'500.00		1'500.00			
322.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		1'167.35	
322.3170.03	Frais de réunion	1'500.00		2'000.00		1'039.15	
322.3199.00	Autres charges d'exploitation	1'400.00		1'400.00		1'976.90	
322.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	18'019.55		16'450.15		11'469.10	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
322.4231.01	Participation des élèves (Passeport vacances)		12'000.00		12'000.00		11'165.20
323	DEVOIRS SURVEILLES	407'168.85		340'924.30		402'675.35	
323.3010.00	Traitements	364'529.40		302'969.40		360'481.60	
323.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	794.00		903.00		764.95	
323.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'162.60		18'797.30		23'032.20	
323.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	7'423.80		7'264.20		6'813.20	
323.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'082.40		1'291.00		559.55	
323.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'331.70		7'756.00		9'019.55	
323.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	1'844.95		1'943.40		2'004.30	
325	LOGOPEDIA, PSYCHOLOGIE ET PSYCHOMOTRICITE	2'385'464.22		2'399'423.27		2'302'384.35	53'689.00
325.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	3'000.00		2'100.00		67.52	
325.3130.04	Frais de télécommunication	300.00		800.00		264.81	
325.3132.02	SLPP francophone	1'785'616.15		1'773'424.15		1'738'727.44	
325.3132.03	SLPP germanophone	304'415.00		304'415.00		283'540.90	
325.3611.00	Dédommages au Canton	286'032.20		288'147.60		274'521.00	
325.3910.01	Informatique - imputation interne	6'100.87		30'536.52		5'262.68	
325.4631.00	Subventions cantonales						53'689.00
034	SERVICES MEDICAUX SCOLAIRES	1'106'132.62	304'000.00	1'109'994.00	321'000.00	1'084'378.98	284'396.45
340	SERVICE MEDICAL	678'132.62	189'000.00	675'994.00	206'000.00	669'360.38	205'331.50
340.3010.00	Traitements	474'258.20		460'987.80		461'916.40	
340.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'063.00		1'289.00		3'014.45	
340.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					5'000.00	
340.3040.00	Allocations enfants et formation	8'460.00		10'845.00		12'480.00	
340.3043.00	Allocations de résidence	1'680.00		1'680.00		1'680.00	
340.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	31'117.10		30'247.30		30'506.90	
340.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	57'568.20		55'951.80		55'011.60	
340.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	746.90		725.90		733.00	
340.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'184.40		11'844.00		11'945.45	
340.3099.00	Autres charges de personnel	4'000.00		4'000.00		4'479.05	
340.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					51.25	
340.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		1'730.60	
340.3106.00	Matériel médical	6'000.00		6'000.00		4'946.90	
340.3116.00	Appareils et instruments médicaux	500.00		500.00		67.15	
340.3130.04	Frais de télécommunication	1'839.70		1'842.00		1'863.90	
340.3138.01	Réseau de santé et prévention	15'000.00		15'000.00		18'757.85	
340.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'000.00		1'000.00		1'181.15	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
340.3910.01	Informatique - imputation interne	46'408.27		58'167.90		37'811.43	
340.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	14'306.85		14'913.30		16'183.30	
340.4612.10	Dédommages d'autres communes		170'000.00		187'000.00		187'357.50
340.4631.00	Subventions cantonales		19'000.00		19'000.00		17'974.00
341	SERVICE DENTAIRE	428'000.00	115'000.00	434'000.00	115'000.00	415'018.60	79'064.95
341.3611.03	Soins donnés par le canton	370'000.00		383'000.00		364'353.10	
341.3611.04	Participation frais cabines dentaires	36'000.00		38'000.00		35'640.00	
341.3637.00	Subventions communales versées aux privés	22'000.00		13'000.00		15'025.50	
341.4260.05	Contributions des parents		115'000.00		115'000.00		79'064.95
035	ACCUEIL EXTRAFAMILIAL	15'744'966.25	2'432'464.00	14'119'720.40	2'232'176.00	13'334'881.67	2'190'873.40
350	ACCUEILS EXTRASCOLAIRES	6'971'611.25	2'404'000.00	5'703'660.40	2'204'000.00	5'586'791.80	2'157'559.40
350.3010.00	Traitements	5'033'060.20		4'088'373.80		4'150'194.25	
350.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	39'443.00		33'220.00		33'736.95	
350.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-69'000.00	
350.3040.00	Allocations enfants et formation	50'400.00		62'866.50		116'545.20	
350.3043.00	Allocations de résidence	105'433.35		65'600.00		58'830.70	
350.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	335'936.75		271'574.75		281'188.30	
350.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	501'132.35		393'693.40		388'962.90	
350.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'539.65		7'490.30		7'028.95	
350.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	131'540.85		106'339.85		110'647.30	
350.3099.00	Autres charges de personnel	1'500.00		1'500.00		1'480.95	
350.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	40'000.00		22'000.00		19'354.04	
350.3105.02	Frais de repas préparés	114'000.00		126'000.00		104'389.73	
350.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	24'500.00		15'000.00		14'859.70	
350.3110.01	Matériel pédagogique					243.25	
350.3130.00	Prestations de services de tiers	18'000.00		20'000.00		15'799.40	
350.3130.02	Cotisations	1'175.00		1'175.00		2'600.00	
350.3130.03	Affranchissements	100.00		200.00		82.00	
350.3130.04	Frais de télécommunication	4'709.00		4'640.00		4'671.08	
350.3130.07	Taxes bancaires	300.00		300.00		296.31	
350.3150.00	Entretien de mobilier et appareils de bureau	1'100.00		2'000.00		1'083.38	
350.3160.00	Locations	158'300.00		100'000.00			
350.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'000.00		2'500.00		3'459.50	
350.3171.03	Activités AES	28'400.00		28'400.00		14'679.54	
350.3601.03	Emoluments payés à l'Etat	500.00		500.00		500.00	
350.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	25'000.00		25'000.00		10'000.00	
350.3900.00	Economat central - imputation interne	13'000.00		13'400.00		10'391.30	
350.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	17'000.00		19'000.00		4'342.12	
350.3920.00	Valeur locative - imputation interne	186'000.00		186'000.00		186'000.00	
350.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	124'541.10		106'886.80		114'424.95	
350.4260.02	Participation parentale aux frais de garde		2'000'000.00		1'800'000.00		1'795'457.70
350.4260.04	Participation parentale aux frais de repas		24'000.00		24'000.00		23'744.00
350.4631.00	Subventions cantonales		380'000.00		380'000.00		338'357.70
351	CRECHES ET ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	8'773'355.00	28'464.00	8'416'060.00	28'176.00	7'748'089.87	33'314.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351.3130.02	Cotisations	25.00		25.00		25.00	
351.3131.14	Mesures de la stratégie petite enfance	27'000.00		46'900.00		4'966.55	
351.3160.00	Locations	28'464.00		28'176.00		31'459.95	
351.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	85'000.00		50'000.00		40'000.00	
351.3636.07	Crèches	8'080'866.00		7'850'959.00		7'218'290.87	
351.3636.08	Accueil familial de jour	450'000.00		340'000.00		353'347.50	
351.3636.26	Groupes de jeux	102'000.00		100'000.00		100'000.00	
351.4472.01	Participations aux loyers		28'464.00		28'176.00		25'814.00
351.4631.00	Subventions cantonales						7'500.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
04	POLICE LOCALE ET MOBILITE	10'578'621.57	8'982'834.81	10'339'703.15	10'475'015.09	9'887'092.05	12'434'483.44
040	SERVICES GENERAUX	5'137'548.09	7'029'000.00	4'970'249.22	8'545'500.00	5'001'271.09	10'516'646.74
400	ADMINISTRATION	1'536'390.58	1'528'000.00	1'489'157.44	1'402'500.00	1'453'368.90	1'623'397.30
400.3010.00	Traitements	760'713.20		787'483.45		755'539.90	
400.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'815.00		2'349.00			
400.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-9'000.00	
400.3040.00	Allocations enfants et formation	7'200.00		5'400.00		8'880.00	
400.3043.00	Allocations de résidence	4'800.00		5'880.00		4'800.00	
400.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	49'511.40		51'364.55		49'107.45	
400.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	95'279.40		98'186.85		94'267.65	
400.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'743.75		5'598.40		5'288.60	
400.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	19'598.00		20'309.35		19'562.50	
400.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		617.50	
400.3130.02	Cotisations	1'800.00		1'800.00		1'800.00	
400.3130.04	Frais de télécommunication	1'600.00		1'600.00		1'660.71	
400.3130.11	Organisations, manifestations et projets	28'450.00		28'250.00		28'364.60	
400.3137.02	TVA taux forfaitaire	55'000.00		55'000.00		62'841.23	
400.3170.00	Frais de déplacement et débours	4'000.00		5'000.00		1'006.70	
400.3900.00	Economat central - imputation interne	10'000.00		12'000.00		10'924.65	
400.3910.01	Informatique - imputation interne	466'701.03		381'167.54		389'975.81	
400.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	23'678.80		26'268.30		27'731.60	
400.4100.01	Taxes sur les taxis		9'000.00		9'000.00		8'000.00
400.4120.01	Affermage des affiches		820'000.00		750'000.00		820'573.50
400.4210.00	Emoluments administratifs		43'000.00		48'000.00		48'562.00
400.4310.00	Activation prestations propres		11'000.00		5'500.00		
400.4470.01	Location du domaine public		550'000.00		500'000.00		652'837.10
400.4470.03	Locations de places de parc		95'000.00		90'000.00		93'424.70
401	POLICE	3'517'954.35	5'392'000.00	3'400'338.62	7'033'000.00	3'473'802.82	8'781'479.24
401.3010.00	Traitements	2'100'443.80		2'076'251.45		2'108'197.95	
401.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	10'769.00		10'708.00		11'948.20	
401.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					29'000.00	
401.3040.00	Allocations enfants et formation	33'540.00		30'960.00		34'740.00	
401.3043.00	Allocations de résidence	27'840.00		26'880.00		27'200.00	
401.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	139'143.50		137'498.05		140'430.00	
401.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	227'023.80		227'269.65		231'380.55	
401.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'824.40		16'921.40		17'279.10	
401.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	54'483.60		53'840.65		55'403.00	
401.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'000.00		2'000.00		1'251.20	
401.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	49'500.00		49'500.00		33'105.65	
401.3111.00	Machines, installations et appareils	165'000.00		110'000.00		147'491.60	
401.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel	20'000.00		20'000.00		22'105.15	
401.3120.00	Électricité	26'500.00		26'500.00		31'359.90	
401.3130.00	Prestations de services de tiers	160'000.00		130'000.00		122'378.85	
401.3130.03	Affranchissements	45'000.00		40'000.00		56'869.74	
401.3130.04	Frais de télécommunication	68'000.00		68'000.00		64'740.07	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
401.3130.07	Taxes bancaires	30'000.00		35'000.00		26'084.65	
401.3130.10	Taxes traitement de données	9'500.00		9'500.00		6'962.30	
401.3130.14	Traitement de la monnaie	5'500.00		5'500.00		5'310.65	
401.3151.00	Entretien de machines et appareils	90'000.00		118'000.00		67'766.05	
401.3160.00	Locations	2'400.00		2'400.00		1'686.60	
401.3161.02	Locations de parcelles	33'000.00				21'000.00	
401.3170.00	Frais de déplacement et débours					1'709.15	
401.3300.00	Amortissement des investissements	77'633.81		72'978.78		79'105.51	
401.3910.01	Informatique - imputation interne	70'432.54		69'828.29		61'229.50	
401.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	56'419.90		60'802.35		68'067.45	
401.4210.00	Emoluments administratifs		150'000.00		120'000.00		174'085.05
401.4240.00	Prestations de services à des tiers		100'000.00		100'000.00		97'844.90
401.4240.01	Redevances évacuation de véhicules		75'000.00		60'000.00		79'315.53
401.4240.03	Produit des parcomètres		600'000.00		2'325'000.00		4'207'106.03
401.4240.17	Produit des stationnements (TVA)		300'000.00		200'000.00		249'015.40
401.4260.11	Électricité remboursements		30'000.00		28'000.00		32'435.00
401.4270.00	Amendes - Ordonnances pénales		2'900'000.00		3'000'000.00		2'853'190.57
401.4310.00	Activation prestations propres		117'000.00				
401.4470.02	Produits des autorisations		1'120'000.00		1'200'000.00		1'088'486.76
402	FOIRES ET MARCHES	78'203.16	109'000.00	75'753.16	110'000.00	70'136.47	111'770.20
402.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	500.00		500.00			
402.3151.00	Entretien de machines et appareils	1'500.00		1'500.00		2'183.85	
402.3300.00	Amortissement des investissements	66'203.16		58'253.16		58'253.17	
402.3900.00	Economat central - imputation interne			500.00			
402.3910.08	Nettoyage des marchés et selectas - imputation interne	10'000.00		15'000.00		9'699.45	
402.4120.02	Taxes des marchés au bétail		9'000.00		10'000.00		8'190.50
402.4470.04	Droits d'étalage		100'000.00		100'000.00		103'579.70
404	POLICE SANITAIRE	5'000.00		5'000.00		3'962.90	
404.3612.10	Dédommages à d'autres communes	5'000.00		5'000.00		3'962.90	
041	PROTECTION DE LA POPULATION	3'494'675.74	1'835'736.00	3'422'419.31	1'832'408.00	3'247'958.40	1'813'987.10
410	EXPLOITATION	3'494'675.74	1'835'736.00	3'422'419.31	1'832'408.00	3'247'958.40	1'813'987.10
410.3010.00	Traitements	333'216.00		291'983.25		239'874.90	
410.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	4'000.00		4'381.00			
410.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					11'000.00	
410.3040.00	Allocations enfants et formation	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
410.3043.00	Allocations de résidence	6'600.00		8'100.00		4'800.00	
410.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'216.50		19'619.65		15'996.40	
410.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	38'543.85		33'615.45		28'986.65	
410.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'248.90		2'414.85		1'968.55	
410.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	8'699.10		7'681.80		6'263.80	
410.3091.01	Mesures de recrutement des pompiers	3'000.00		5'000.00			
410.3111.00	Machines, installations et appareils	65'000.00		46'000.00		5'167.10	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3120.00	Electricité	21'000.00		25'000.00		20'874.70	
410.3120.01	Eau	2'500.00		1'000.00		437.65	
410.3130.04	Frais de télécommunication	2'700.00		2'700.00		2'122.42	
410.3130.15	Frais liés à la protection de la population	3'000.00		3'000.00		91.40	
410.3151.00	Entretien de machines et appareils	18'000.00		68'680.00		86'033.80	
410.3160.00	Locations	5'500.00		5'500.00		900.00	
410.3190.01	Chauffage facturé par des tiers	10'000.00		10'000.00		22'848.75	
410.3601.04	Taxes de nuitées	3'000.00		3'000.00		1'656.00	
410.3612.07	Participation à la défense incendie et au secours RSS	2'013'051.90		1'990'945.20		1'965'617.35	
410.3631.10	Participation communale aux frais Pci	85'691.85		99'866.40		71'955.25	
410.3900.00	Economat central - imputation interne	4'000.00		1'200.00		318.90	
410.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne			1'000.00			
410.3910.01	Informatique - imputation interne	60'586.46		58'856.13		46'770.00	
410.3920.00	Valeur locative - imputation interne	568'000.00		568'000.00		568'000.00	
410.3920.02	Véhicules - imputation interne	7'000.00		10'000.00		8'137.20	
410.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	2'000.00		4'800.00		395.00	
410.3930.01	Frais d'exploitation - imputation interne	189'242.28		134'782.28		122'915.28	
410.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'578.90		8'993.30		8'527.30	
410.4200.01	Taxes d'exemption		1'100'000.00		1'100'000.00		1'095'682.55
410.4240.00	Prestations de services à des tiers						7'472.35
410.4240.02	Indemnités pour hébergement		15'000.00		15'000.00		11'147.00
410.4430.00	Recettes locatives (PF)		595'416.00		592'088.00		583'678.00
410.4432.01	Locations d'infrastructures		4'120.00		4'120.00		6'136.00
410.4439.01	Charges liées aux locations (PF)		69'800.00		69'800.00		59'601.20
410.4612.10	Dédommagements d'autres communes		10'000.00		10'000.00		10'120.00
410.4612.14	Indemnisation employés communaux incorporés		30'000.00		30'000.00		31'750.00
410.4630.00	Subventions fédérales		10'900.00		10'900.00		7'900.00
410.4631.00	Subventions cantonales		500.00		500.00		500.00
043	MOBILITE	1'946'397.74	118'098.81	1'947'034.62	97'107.09	1'637'862.56	103'849.60
430	EXPLOITATION	1'946'397.74	118'098.81	1'947'034.62	97'107.09	1'637'862.56	103'849.60
430.3000.03	Commissions	1'500.00		1'500.00		1'140.00	
430.3010.00	Traitements	753'852.30		744'610.40		670'941.80	
430.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'929.00		2'915.00		2'870.15	
430.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-16'000.00	
430.3040.00	Allocations enfants et formation	7'560.00		2'880.00		3'600.00	
430.3043.00	Allocations de résidence	7'280.00		12'760.00		6'940.00	
430.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	49'760.80		49'514.65		44'324.55	
430.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	86'021.20		85'347.35		76'382.95	
430.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'037.50		6'094.10		5'476.95	
430.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	19'485.10		19'389.30		17'465.20	
430.3099.00	Autres charges de personnel	3'000.00		4'000.00		1'281.35	
430.3100.00	Matériel de bureau	5'000.00		5'000.00		5'121.10	
430.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	90'000.00		90'000.00		85'000.00	
430.3102.00	Publications, journaux, documentation	15'000.00		20'000.00		13'133.75	
430.3111.00	Machines, installations et appareils	100'000.00		110'000.00		110'093.30	
430.3120.00	Electricité	35'000.00		35'000.00		34'549.55	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.3130.00	Prestations de services de tiers	140'000.00		130'000.00		151'368.30	
430.3130.02	Cotisations	6'300.00		5'750.00		5'741.00	
430.3130.04	Frais de télécommunication	2'800.00		2'800.00		2'421.27	
430.3131.00	Etudes et projets	60'000.00		90'000.00		60'000.00	
430.3151.00	Entretien de machines et appareils	2'000.00		2'000.00		1'876.40	
430.3160.00	Locations	14'000.00		14'000.00		9'729.00	
430.3170.00	Frais de déplacement et débours	4'000.00		4'000.00		1'707.55	
430.3300.00	Amortissement des investissements	366'193.55		349'349.04		212'787.12	
430.3900.00	Economat central - imputation interne	2'000.00		2'500.00		1'658.55	
430.3910.01	Informatique - imputation interne	147'300.34		134'535.53		105'782.42	
430.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	21'377.95		23'089.25		22'470.30	
430.4240.00	Prestations de services à des tiers		100.00		100.00		100.00
430.4250.00	Ventes		3'000.00		3'000.00		1'460.45
430.4260.00	Remboursements et participations de tiers		50'000.00		50'000.00		69'995.85
430.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		64'998.81		44'007.09		32'293.30

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
05	GENIE CIVIL, ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	48'750'341.23	32'134'050.09	45'931'591.35	29'349'725.06	43'055'772.58	27'060'829.63
050	SERVICES GENERAUX	3'065'298.34	767'750.00	2'821'101.46	625'722.15	2'443'040.61	459'984.15
500	ADMINISTRATION	668'829.44		499'813.66		464'275.19	
500.3099.00	Autres charges de personnel	300.00		300.00		230.25	
500.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		1'500.00		787.90	
500.3130.02	Cotisations	4'000.00		4'500.00		3'250.00	
500.3130.04	Frais de télécommunication	1'520.00		1'520.00		1'344.22	
500.3900.00	Economat central - imputation interne	66'000.00		29'700.00		17'085.60	
500.3910.01	Informatique - imputation interne	596'009.44		462'293.66		441'577.22	
501	PERSONNEL	1'137'148.40	67'750.00	1'110'057.05	119'146.10	1'085'515.74	123'866.32
501.3010.00	Traitements	885'768.70		863'075.75		856'201.50	
501.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	11'924.00		13'720.00		4'044.15	
501.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-9'000.00	
501.3040.00	Allocations enfants et formation	4'290.00		4'290.00		9'600.00	
501.3043.00	Allocations de résidence	5'774.40		4'107.75		2'174.40	
501.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	57'957.80		56'394.00		56'029.35	
501.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	107'293.20		103'005.75		101'641.95	
501.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'702.30		6'756.70		6'680.60	
501.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	22'823.50		22'199.55		22'077.55	
501.3099.00	Autres charges de personnel	3'500.00		3'500.00		3'094.60	
501.3130.04	Frais de télécommunication	2'450.00		2'450.00		2'582.74	
501.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'000.00		3'000.00		487.90	
501.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	26'664.50		27'557.55		29'901.00	
501.4310.00	Activation prestations propres		67'750.00		119'146.10		123'866.32
502	ADMINISTRATION VOIRIE	483'375.80	285'000.00	526'937.35	96'000.00	446'701.65	81'193.00
502.3010.00	Traitements	315'782.30		309'836.10		305'923.20	
502.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	206.00		387.00		1'000.00	
502.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-2'000.00	
502.3043.00	Allocations de résidence	3'825.60		3'825.60		3'825.60	
502.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	20'894.90		20'506.70		20'316.40	
502.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	37'992.60		37'390.20		36'757.75	
502.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'115.60		2'523.90		2'500.45	
502.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	8'181.90		8'029.70		7'955.55	
502.3101.12	Matériel de fête mis à disposition	10'000.00		10'000.00		5'641.65	
502.3101.25	Prestations pour manifestations externes	20'000.00		20'000.00		17'528.60	
502.3130.02	Cotisations	4'900.00		4'900.00		4'242.15	
502.3130.04	Frais de télécommunication	435.00		435.00		1'000.55	
502.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	38'000.00		44'500.00		24'150.30	
502.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'500.00		3'500.00		6'415.35	
502.3170.05	Portes ouvertes			50'000.00			
502.3199.00	Autres charges d'exploitation	1'100.00		1'100.00		630.70	
502.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	7'000.00					
502.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'441.90		10'003.15		10'813.40	
502.4240.00	Prestations de services à des tiers		80'000.00		80'000.00		71'493.55

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.4310.00	Activation prestations propres		195'000.00		1'000.00		
502.4910.08	Nettoyage des marchés et selectas - imputation interne		10'000.00		15'000.00		9'699.45
509	SALAIRS REFACTURÉS OU SUR PROJETS	775'944.70	415'000.00	684'293.40	410'576.05	446'548.03	254'924.83
509.3010.00	Traitements	621'049.00		544'537.50		351'350.55	
509.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	6'944.00		6'278.00		3'450.00	
509.3040.00	Allocations enfants et formation	9'000.00		9'000.00		12'600.00	
509.3043.00	Allocations de résidence	2'400.00		3'600.00		600.00	
509.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	40'758.50		35'836.00		23'235.80	
509.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	75'199.80		65'992.50		42'681.65	
509.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'126.10		4'410.40		2'859.50	
509.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	15'960.30		14'032.00		9'098.20	
509.3130.04	Frais de télécommunication	507.00		507.00		672.33	
509.3170.00	Frais de déplacement et débours		100.00				
509.4310.00	Activation prestations propres		415'000.00		410'576.05		254'924.83
051	ATELIERS	7'094'357.02	1'269'500.00	6'960'912.32	1'181'500.00	7'082'962.54	1'294'973.80
510	ATELIER MECANIQUE	2'087'721.07	1'269'500.00	1'927'147.42	1'181'500.00	2'129'792.78	1'294'973.80
510.3010.00	Traitements	477'238.65		481'788.65		475'311.45	
510.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	350.00		537.00		1'382.35	
510.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					1'000.00	
510.3040.00	Allocations enfants et formation	3'600.00				1'350.00	
510.3043.00	Allocations de résidence	1'000.00					
510.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	31'266.45		31'497.85		31'165.35	
510.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	49'962.75		50'352.00		49'237.75	
510.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'165.00		3'876.55		3'834.85	
510.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'243.25		12'333.35		12'203.15	
510.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	430'000.00		370'000.00		453'544.98	
510.3101.04	Carburants et lubrifiants	340'000.00		350'000.00		349'747.55	
510.3111.00	Machines, installations et appareils	30'000.00		30'000.00		44'231.05	
510.3111.03	Achats dans le cadre du plan de mobilité	28'500.00		32'000.00		22'180.00	
510.3130.04	Frais de télécommunication	622.95		622.95		646.39	
510.3134.00	Primes d'assurances	30'000.00		30'000.00		41'845.75	
510.3137.04	Impôts véhicules et expertises	210'000.00		200'000.00		199'332.80	
510.3151.01	Entretien des véhicules et engins	165'000.00		150'000.00		186'698.74	
510.3161.00	Locations de véhicules et engins	85'000.00		70'000.00		110'089.00	
510.3170.00	Frais de déplacement et débours	100.00		100.00		38.60	
510.3300.00	Amortissement des investissements	59'255.27		10'602.37		10'602.37	
510.3920.02	Véhicules - imputation interne	118'000.00		90'000.00		116'201.20	
510.3920.04	Location de véhicules - imputation interne					4'664.70	
510.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	12'416.75		13'436.70		14'484.75	
510.4240.00	Prestations de services à des tiers		15'000.00		10'000.00		19'176.45
510.4250.50	Vente de véhicules usagés		7'500.00		7'500.00		
510.4920.02	Véhicules - imputation interne		1'247'000.00		1'094'000.00		1'175'233.45
510.4920.04	Location de véhicules - imputation interne				70'000.00		100'563.90
511	MENUISERIE D'INTERIEUR	843'183.37	839'588.22	811'161.27			

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511.3010.00	Traitements	667'063.80		659'575.80		642'811.20	
511.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'032.00		1'535.00			
511.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-10'000.00	
511.3040.00	Allocations enfants et formation	6'450.00		9'600.00		12'120.00	
511.3043.00	Allocations de résidence	2'880.00		2'880.00		2'400.00	
511.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	43'800.30		43'310.10		42'182.55	
511.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	72'975.60		72'720.00		70'897.55	
511.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'433.90		5'330.00		5'191.60	
511.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	17'150.50		16'959.40		16'517.60	
511.3130.04	Frais de télécommunication	549.00		549.00		571.80	
511.3170.00	Frais de déplacement et débours	100.00		100.00			
511.3300.00	Amortissement des investissements	7'612.37		7'612.37		7'612.37	
511.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	18'135.90		19'416.55		20'856.60	
512	MENUISERIE D'EXTERIEUR	581'879.25		580'080.90		575'553.68	
512.3010.00	Traitements	458'510.00		454'558.00		446'280.25	
512.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	315.00		602.00		1'534.10	
512.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					4'000.00	
512.3040.00	Allocations enfants et formation	11'100.00		11'700.00		10'950.00	
512.3043.00	Allocations de résidence	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
512.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	30'290.00		30'031.30		29'597.65	
512.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	49'200.00		49'248.00		48'102.85	
512.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'065.50		3'695.80		3'642.05	
512.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	11'860.70		11'759.40		11'651.40	
512.3130.04	Frais de télécommunication	310.90		310.90		510.48	
512.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		334.00	
512.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	12'227.15		13'175.50		14'150.90	
513	PEINTURES	585'397.10		579'567.50		581'124.47	
513.3010.00	Traitements	466'869.00		460'200.00		456'588.15	
513.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'504.00		1'854.00			
513.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
513.3040.00	Allocations enfants et formation					5'025.00	
513.3043.00	Allocations de résidence	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
513.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	30'994.60		30'557.70		30'321.25	
513.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	50'544.00		50'160.00		49'557.70	
513.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'138.00		3'760.80		3'731.85	
513.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	12'136.30		11'965.50		11'872.75	
513.3130.04	Frais de télécommunication	350.00		350.00		233.52	
513.3170.00	Frais de déplacement et débours	100.00		100.00		15.40	
513.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	12'561.20		13'419.50		14'578.85	
514	SERRURERIE	563'814.48		619'498.48		588'135.91	
514.3010.00	Traitements	440'925.35		455'346.70		461'769.10	
514.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'292.00					
514.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-5'000.00	
514.3040.00	Allocations enfants et formation					2'400.00	
514.3043.00	Allocations de résidence	9'600.00		9'200.00		7'200.00	
514.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	29'454.20		29'602.65		30'418.40	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
514.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	39'533.40		47'640.40		49'893.70	
514.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'982.15		3'737.30		3'773.60	
514.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	11'533.55		11'592.00		11'911.00	
514.3130.04	Frais de télécommunication	350.00		350.00		365.23	
514.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		127.20	
514.3300.00	Amortissement des investissements	17'118.98		49'083.98		10'599.98	
514.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'824.85		12'745.45		14'677.70	
515	SIGNALISATION FIXE	654'856.55		641'389.05		632'601.62	
515.3010.00	Traitements	517'972.00		501'527.00		481'201.15	
515.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'730.00		3'070.00		7'672.00	
515.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					7'000.00	
515.3040.00	Allocations enfants et formation	7'200.00		7'800.00		12'950.00	
515.3043.00	Allocations de résidence	7'200.00		9'600.00		7'200.00	
515.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	34'334.80		33'416.70		32'432.85	
515.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	53'903.40		52'224.60		50'128.15	
515.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'476.00		4'113.10		3'990.90	
515.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'444.30		13'084.90		12'699.30	
515.3130.04	Frais de télécommunication	1'000.00		1'000.00		1'317.17	
515.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'200.00		1'200.00		1'263.40	
515.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	13'396.05		14'352.75		14'746.70	
518	CHANTIERS	1126'740.15		1'116'376.85		1'115'279.00	
518.3010.00	Traitements	901'407.00		888'589.00		877'421.10	
518.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	987.00		1'135.00		2'227.20	
518.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
518.3040.00	Allocations enfants et formation	10'200.00		11'550.00		17'775.00	
518.3043.00	Allocations de résidence	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
518.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	59'246.20		58'409.50		57'823.55	
518.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	95'920.20		95'216.40		94'106.65	
518.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'997.00		7'187.30		7'116.05	
518.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	23'199.70		22'871.00		22'642.15	
518.3130.04	Frais de télécommunication	945.00		945.00		1'399.45	
518.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		283.60	
518.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	23'838.05		25'473.65		27'684.25	
519	SANITAIRES	650'765.05		657'263.90		649'313.81	
519.3010.00	Traitements	516'893.35		517'581.35		507'098.75	
519.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	343.00		430.00			
519.3040.00	Allocations enfants et formation	4'050.00		7'050.00		11'850.00	
519.3043.00	Allocations de résidence	9'600.00		9'600.00		9'600.00	
519.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	34'420.65		34'465.40		33'780.30	
519.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	53'947.35		54'640.80		52'981.35	
519.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'485.05		4'241.90		4'157.40	
519.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'478.65		13'496.20		13'227.80	
519.3130.04	Frais de télécommunication	940.00		940.00		1'004.16	
519.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		28.00	
519.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	13'407.00		14'618.25		15'586.05	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
052	ROUTES, VOIRIE ET PARCS	11'409'087.55	6'142'335.47	10'908'074.29	5'801'661.96	10'403'949.01	4'760'707.11
520	ROUTES COMMUNALES ET VOIRIE	3'945'205.40	909'369.97	3'615'863.03	680'486.41	3'295'025.69	748'126.48
520.3010.00	Traitements					800.00	
520.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					50.20	
520.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					6.15	
520.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					25.80	
520.3090.01	Formation métier et suivis médicaux	11'900.00		19'550.00		15'144.10	
520.3099.00	Autres charges de personnel	500.00		500.00			
520.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	126'000.00		126'000.00		119'530.30	
520.3101.13	Matériel pour bancs publics	25'000.00		35'000.00		31'473.65	
520.3101.14	Matériel pour valets de ville	3'000.00		3'000.00		2'206.85	
520.3101.15	Matériel pour fontaine	4'000.00		5'000.00		2'831.35	
520.3101.27	Matériel de nettoyage en Ville	52'000.00		14'600.00			
520.3111.00	Machines, installations et appareils	37'000.00		50'000.00		35'972.28	
520.3111.01	Véhicules et engins	4'500.00		4'500.00		5'761.75	
520.3120.01	Eau	10'000.00		500.00		157.45	
520.3120.02	Gaz	4'000.00		4'000.00		3'906.05	
520.3130.00	Prestations de services de tiers	2'000.00		2'000.00		-91.00	
520.3130.42	Déménagement par des tiers	1'000.00		1'000.00			
520.3131.00	Etudes et projets	15'000.00		20'000.00		17'994.55	
520.3131.15	Etudes dangers naturels	100'000.00		150'000.00		13'507.33	
520.3141.00	Entretien des routes et des voies de communication	203'000.00		150'000.00		147'459.95	
520.3142.01	Entretien des ouvrages de protection et des zones à risques	300'000.00		85'000.00		323'384.20	
520.3143.01	Entretien des ouvrages d'art	100'000.00		100'000.00		98'596.90	
520.3144.08	Entretien des remparts	5'500.00		5'500.00		7'763.70	
520.3149.00	Entretien des fontaines	15'000.00		15'000.00		19'622.95	
520.3151.00	Entretien de machines et appareils	9'000.00		9'000.00		6'552.45	
520.3160.00	Locations			3'000.00		9'478.05	
520.3161.00	Locations de véhicules et engins	3'000.00		3'000.00		3'305.85	
520.3170.00	Frais de déplacement et débours	400.00		400.00			
520.3300.00	Amortissement des investissements	2'604'405.40		2'357'313.03		2'110'977.23	
520.3900.02	Équipement de protection individuelle - imputation interne	29'000.00		43'000.00		27'992.80	
520.3920.02	Véhicules - imputation interne	280'000.00		220'000.00		284'081.40	
520.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			10'000.00		6'533.40	
520.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne			179'000.00			
520.4240.00	Prestations de services à des tiers		14'000.00		10'000.00		3'375.00
520.4510.06	Dissolution de l'assainissement des falaises		400'000.00		235'000.00		336'891.53
520.4612.10	Dédommagements d'autres communes		30'000.00		30'000.00		22'926.10
520.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		465'369.97		405'486.41		384'933.85
521	PLACES DE PARC PUBLIQUES	25'000.00	25'000.00	32'000.00	32'000.00	22'150.15	22'150.15
521.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	5'000.00		12'000.00		3'851.75	
521.3144.04	Entretien des places de parc publiques	20'000.00		20'000.00		18'298.40	
521.4510.00	Prélèvement à la réserve		25'000.00		32'000.00		22'150.15
522	ROUTES CANTONALES	30'000.00	30'000.00			21'524.00	
522.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	10'000.00		10'000.00		9'268.80	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522.3141.00	Entretien des routes et des voies de communication	20'000.00		20'000.00		12'255.20	
523	ECLAIRAGE PUBLIC	681'000.00	1'950.00	669'096.00	1'950.00	714'920.00	
523.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	5'000.00		5'000.00			
523.3119.04	Assainissement des installations	60'000.00		70'000.00		46'500.95	
523.3120.00	Électricité	305'000.00		241'096.00		353'346.80	
523.3120.02	Gaz			7'000.00		6'651.95	
523.3144.05	Entretien des éclairages publics	186'000.00		221'000.00		183'420.30	
523.3300.00	Amortissement des investissements	125'000.00		125'000.00		125'000.00	
523.4309.00	Autres revenus d'exploitation			1'950.00		1'950.00	
524	TRAVAUX D'HIVER	335'986.00		323'643.61		400'717.45	
524.3010.00	Traitements	60'000.00		60'000.00		77'950.00	
524.3042.00	Indemnités de repas	1'000.00		1'000.00		1'885.65	
524.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	3'922.80		3'922.80		5'077.30	
524.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	397.20		483.00		624.30	
524.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	1'536.00		1'536.00		1'988.15	
524.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	9'000.00		9'100.00		2'937.90	
524.3101.07	Produits pour le déneigement	46'000.00		46'000.00		69'107.70	
524.3102.00	Publications, journaux, documentation			3'000.00			
524.3111.01	Véhicules et engins	25'000.00		30'000.00		18'005.75	
524.3130.04	Frais de télécommunication	130.00		130.00		116.64	
524.3161.01	Locations de matériel	28'000.00		28'000.00		31'019.25	
524.3170.00	Frais de déplacement et débours					1'036.70	
524.3300.00	Amortissement des investissements			20'471.81		20'471.81	
524.3910.03	Traitements - imputation interne					6'000.15	
524.3920.02	Véhicules - imputation interne	161'000.00		105'000.00		155'884.75	
524.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			15'000.00		8'611.40	
526	EQUIPE VOIRIE	666'389.60	533'111.70	640'792.70	512'634.15	604'009.29	
526.3010.00	Traitements	527'762.30		505'492.00		473'259.70	
526.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	907.00		1'203.00		1'300.00	
526.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					3'000.00	
526.3040.00	Allocations enfants et formation	7'560.00		5'400.00		8'100.00	
526.3043.00	Allocations de résidence	4'800.00		6'000.00		4'800.00	
526.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	34'817.10		33'441.30		30'445.20	
526.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	57'535.80		55'056.60		50'050.65	
526.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'524.70		4'115.20		3'856.90	
526.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	13'633.90		13'094.50		11'921.70	
526.3130.04	Frais de télécommunication	1'350.00		1'350.00		2'382.44	
526.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		168.80	
526.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	14'298.80		15'440.10		14'723.90	
526.4910.03	Traitements - imputation interne		533'111.70		512'634.15		
527	NETTOYAGE EN VILLE	2'005'142.45	1'403'599.70	1'934'987.40	1'354'491.20	1'775'381.81	1'065'229.11
527.3010.00	Traitements	1'590'632.35		1'530'243.00		1'371'582.15	
527.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	741.00		476.00			
527.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					27'000.00	
527.3040.00	Allocations enfants et formation	15'750.00		18'600.00		29'775.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
527.3043.00	Allocations de résidence	36'000.00		34'200.00		28'800.00	
527.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	106'346.45		102'279.50		91'566.40	
527.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	160'603.30		152'896.20		135'280.40	
527.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10'765.05		12'588.55		11'268.50	
527.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	41'641.20		40'049.20		35'854.50	
527.3130.04	Frais de télécommunication	2'550.00		2'550.00		4'072.31	
527.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		385.80	
527.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	39'913.10		40'904.95		39'796.75	
527.4910.03	Traitements - imputation interne		1'403'599.70		1'354'491.20		1'065'229.11
528	DECHETTERIE ET EXPLOITATION DES NEIGLES	790'235.80	632'188.65	754'222.10	603'377.70	690'248.85	621'223.95
528.3010.00	Traitements	629'804.50		599'911.00		532'056.15	
528.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'645.00		1'508.00		1'600.00	
528.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					18'000.00	
528.3040.00	Allocations enfants et formation	2'700.00		2'700.00		3'900.00	
528.3043.00	Allocations de résidence	9'600.00		11'400.00		9'600.00	
528.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	41'803.90		39'967.00		35'517.40	
528.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	66'511.80		60'848.40		54'462.40	
528.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'232.00		4'918.50		4'370.85	
528.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	16'369.10		15'650.20		13'907.40	
528.3130.04	Frais de télécommunication	840.00		840.00		761.10	
528.3170.00	Frais de déplacement et débours	200.00		200.00		51.80	
528.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'529.50		16'279.00		16'021.75	
528.4910.03	Traitements - imputation interne		632'188.65		603'377.70		621'223.95
529	CENTRALE TRANSPORTS	2'930'128.30	2'637'115.45	2'907'469.45	2'616'722.50	2'879'971.77	2'303'977.42
529.3010.00	Traitements	2'338'359.40		2'310'221.10		2'264'755.35	
529.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	5'922.00		7'331.00		15'115.90	
529.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					12'000.00	
529.3040.00	Allocations enfants et formation	35'715.00		31'310.00		56'717.50	
529.3043.00	Allocations de résidence	38'400.00		38'880.00		35'966.65	
529.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	155'387.50		153'581.15		150'203.70	
529.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	221'596.80		224'448.20		204'008.90	
529.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	15'729.80		18'900.80		18'634.75	
529.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	60'846.60		60'137.60		58'819.35	
529.3130.04	Frais de télécommunication	2'500.00		2'500.00		3'160.32	
529.3170.00	Frais de déplacement et débours	600.00		600.00		574.10	
529.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	55'071.20		59'559.60		60'015.25	
529.4910.03	Traitements - imputation interne		2'637'115.45		2'616'722.50		2'303'977.42

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
053	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	19'361'542.98	16'827'549.62	17'443'194.21	14'870'739.42	16'350'840.96	14'196'383.80
530	DECHETS	7'986'336.83	5'590'435.78	8'047'874.92	5'633'512.44	6'742'831.18	4'719'981.83
530.3090.01	Formation métier et suivis médicaux	13'900.00		11'830.00		9'950.00	
530.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	10'000.00		5'000.00		5'158.60	
530.3102.00	Publications, journaux, documentation	7'000.00		7'000.00		9'358.00	
530.3102.02	Lutte contre le littering	19'000.00		17'200.00		25'750.65	
530.3111.00	Machines, installations et appareils	8'000.00		36'000.00		5'719.85	
530.3111.04	Matériel cantonniers					15'865.80	
530.3111.05	Containers, bennes et poubelles	100'000.00		115'000.00		106'343.59	
530.3120.00	Électricité	20'000.00		15'976.00		25'402.98	
530.3130.00	Prestations de services de tiers	13'500.00		13'600.00		12'114.30	
530.3130.04	Frais de télécommunication					482.54	
530.3130.30	Frais d'élimination SAIDEF - encombrants et ordures	1'359'000.00		1'361'000.00		1'345'189.12	
530.3130.31	Frais d'élimination déchets organiques - composte	91'000.00		87'000.00		109'858.15	
530.3130.32	Frais d'élimination déchets organiques - méthanisation	184'000.00		200'000.00		147'556.55	
530.3130.33	Frais d'élimination des plastiques	2'200.00		2'700.00		67.00	
530.3130.34	Frais d'élimination du verre	4'000.00		4'400.00		2'173.80	
530.3130.35	Frais d'élimination du bois	42'000.00		43'000.00		38'067.70	
530.3130.36	Frais d'élimination déchets inertes	9'000.00		8'900.00		9'603.20	
530.3130.37	Frais d'élimination divers petits déchets	14'000.00		16'000.00		7'525.40	
530.3130.38	Achat sacs poubelles et sachets canins	30'000.00		45'000.00		66'124.05	
530.3134.00	Primes d'assurances					2'562.20	
530.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	12'000.00		12'000.00		12'760.25	
530.3151.00	Entretien de machines et appareils	14'000.00		28'000.00		9'578.80	
530.3151.02	Entretien containers,bennes et poubelles	15'000.00		15'000.00		19'692.85	
530.3161.00	Locations de véhicules et engins	4'000.00		4'000.00		1166.90	
530.3170.00	Frais de déplacement et débours	600.00		600.00			
530.3199.02	TVA irrécupérable	40'000.00		40'000.00		46'948.80	
530.3300.00	Amortissement des investissements	122'024.79		114'769.17		75'059.67	
530.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne			9'000.00		1048.50	
530.3900.02	Équipement de protection individuelle - imputation interne	20'000.00		34'000.00		15'174.15	
530.3910.00	Indemnité d'administration - imputation interne	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
530.3910.01	Informatique - imputation interne	46'096.54		134'674.20		33'281.76	
530.3910.03	Traitements - imputation interne	5'206'015.50		5'087'225.55		3'990'430.48	
530.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	45'000.00		45'000.00		44'552.25	
530.3920.02	Véhicules - imputation interne	525'000.00		485'000.00		459'788.10	
530.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			39'000.00		78'304.40	
530.3940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne					170.79	
530.4240.04	Taxe déchets (base)		2'175'000.00		2'164'000.00		2'010'422.25
530.4240.13	Taxe proportionnelle (sacs)		2'175'000.00		2'011'000.00		1'918'740.07
530.4240.15	Taxe proportionnelle encaissée aux Neigles		86'000.00		80'000.00		48'405.56
530.4240.18	Taxe de base et proportionnelle entreprises		5'000.00		5'000.00		
530.4250.30	Remboursement-recettes PET		31'000.00		31'000.00		29'150.00
530.4250.31	Remboursement-recettes papier et carton		290'000.00		300'000.00		240'181.90
530.4250.32	Remboursement-recettes fer blanc et alu		18'000.00		17'700.00		21'447.60
530.4250.33	Remboursement-recettes ferraille diverse		33'000.00		33'000.00		36'056.75
530.4250.34	Remboursement-recettes métaux divers		4'500.00		4'200.00		6'427.10
530.4250.35	Remboursement-recettes batteries		2'900.00		2'900.00		2'939.45

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530.4250.36	Remboursement-recettes grands appareils ménagers		3'800.00		3'800.00		3'706.25
530.4250.37	Remboursement-recettes petits appareils ménagers		21'000.00		20'700.00		24'768.90
530.4250.38	Remboursement-recettes appareils électroniques		20'000.00		20'200.00		
530.4250.39	Remboursement-recettes plastique		3'500.00				3'394.05
530.4250.40	Remboursement-recettes frigo		4'000.00		3'600.00		5'255.25
530.4250.41	Remboursement-recettes verre		93'000.00		94'400.00		87'790.60
530.4250.42	Remboursement-recettes transports divers		17'000.00		16'500.00		20'010.00
530.4510.00	Prélèvement à la réserve		488'351.13		706'127.79		151'193.75
530.4612.10	Dédommages d'autres communes		1'440.00		1'440.00		1'332.05
530.4631.00	Subventions cantonales		12'000.00		12'000.00		11'100.85
530.4895.00	Prélèvements s/ réserve liée au retraitement du PA		18'944.65		18'944.65		
530.4910.05	Transport des boues pour STEP - imputation interne		65'000.00		65'000.00		77'919.90
530.4910.06	Déchets organiques Parcs et promenades - imputation interne		22'000.00		22'000.00		19'739.55
532	TRAITEMENT ET EVACUATION DES EAUX	11'198'490.60	11'198'490.60	9'198'603.74	9'198'603.74	9'437'778.73	9'437'778.73
532.3010.00	Traitements	39'153.40		38'313.60		39'884.65	
532.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	3'095.00		3'786.00			
532.3040.00	Allocations enfants et formation					720.00	
532.3043.00	Allocations de résidence	480.00		480.00		480.00	
532.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	2'481.00		2'434.90		2'520.75	
532.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	5'613.00		5'497.80		5'442.15	
532.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	196.20		238.20		238.20	
532.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	1'014.90		992.90		1'033.45	
532.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	215'000.00		200'000.00		191'353.30	
532.3101.04	Carburants et lubrifiants	5'000.00		5'000.00		4'319.00	
532.3101.05	Produits chimiques - traitement des boues	275'000.00		310'000.00		241'771.15	
532.3101.20	Produits chimiques - autres	200'000.00		209'000.00		139'794.90	
532.3101.22	Produits chimiques pour les phosphates	165'000.00		187'000.00		143'405.15	
532.3101.51	Matériel d'exploitation, fournitures et outils (canaux)	59'000.00		59'000.00		59'203.40	
532.3111.00	Machines, installations et appareils	330'000.00		300'000.00		323'467.20	
532.3111.51	Equipements (canaux)	15'000.00		15'000.00		15'463.40	
532.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel	2'000.00		2'000.00		740.50	
532.3120.00	Électricité	335'000.00		424'951.00		464'809.92	
532.3120.01	Eau	20'000.00		30'000.00		15'006.06	
532.3120.02	Gaz	390'000.00		364'371.93		396'455.65	
532.3120.51	Électricité (canaux)	55'000.00		54'018.00		62'902.84	
532.3120.52	Eau (canaux)	5'000.00		5'000.00		3'914.35	
532.3130.01	Frais de réception	500.00		500.00		172.70	
532.3130.04	Frais de télécommunication	4'000.00		4'000.00		4'436.51	
532.3130.27	Incinération des boues	970'000.00		925'000.00		970'444.25	
532.3130.28	Transport de boue par des tiers	80'000.00		80'000.00		118'576.30	
532.3130.40	Transport des matériaux du dégrillage et du sable	5'000.00		5'000.00			
532.3130.41	Incinération des matériaux du dégrillage	7'500.00		7'500.00		4'332.60	
532.3131.00	Etudes et projets	130'000.00		130'000.00		152'655.50	
532.3134.00	Primes d'assurances	6'000.00		6'000.00		5'124.40	
532.3134.51	Primes d'assurances choses (canaux)	6'000.00		6'000.00		5'124.40	
532.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	60'000.00		60'000.00		82'645.80	
532.3151.00	Entretien de machines et appareils	260'000.00		260'000.00		267'042.65	
532.3170.00	Frais de déplacement et débours	300.00		300.00		133.75	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
532.3199.02	TVA irrécupérable	5'000.00		5'000.00		9'385.04	
532.3300.00	Amortissement des investissements	780'941.77		301'608.30		208'428.36	
532.3300.51	Amortissement des investissements (canaux)	431'148.82		461'149.09		423'189.25	
532.3510.00	Attribution à la réserve	4'007'214.00		2'414'414.82		2'877'571.33	
532.3510.09	Attribution à la réserve FSMV eaux usées	57'576.35		57'576.35		74'695.17	
532.3600.02	Taxe financement sur les micro-polluants	395'000.00		395'000.00		394'749.00	
532.3601.03	Emoluments payés à l'Etat	12'000.00		12'000.00		11'445.00	
532.3614.02	Frais d'exploitation de la STEP par SINEF	1'660'000.00		1'660'000.00		1'577'842.00	
532.3910.00	Indemnité d'administration - imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
532.3910.01	Informatique - imputation interne	5'881.21					
532.3910.05	Transport des boues pour STEP - imputation interne	65'000.00		65'000.00		77'919.90	
532.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	18'000.00		18'000.00		15'882.90	
532.3920.02	Véhicules - imputation interne	2'000.00		1'000.00		1'454.95	
532.3940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne	65'000.00		65'000.00			
532.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	1'394.95		1'470.85		1'600.95	
532.4240.00	Prestations de services à des tiers		2'000'000.00		1'635'822.00		1'969'434.30
532.4240.07	Taxes d'épuration						2'280'057.42
532.4240.08	Taxes de traitement des boues		400'000.00				385'642.97
532.4240.10	Taxes supplémentaires						2'006'483.60
532.4240.19	Taxe de base		3'816'100.00		3'153'000.00		
532.4240.21	Taxe d'exploitation		1'647'000.00		1'647'000.00		
532.4250.43	Vente de Biogaz à Groupe E Celsius		1'200'000.00		888'448.00		1'375'158.78
532.4510.01	Prélèvement à la réserve FMSV (restatement 2021)		554'569.82		557'093.21		548'095.21
532.4510.02	Prélèvement à la réserve FSMV eaux usées		392'815.24				
532.4600.02	Taxe fédérale élimination micro-polluants		400'000.00		400'000.00		360'464.12
532.4612.10	Dédommagements d'autres communes		300'000.00		335'000.00		236'378.30
532.4660.50	Amortissement des taxes de raccordement		304'275.57		259'510.56		154'487.61
532.4660.51	Amortissement des subventions d'investissements (canaux)		3'729.97		3'729.97		3'729.97
532.4930.00	Taxes épuration bâtiments communaux - imputation interne		180'000.00		319'000.00		117'846.45
533	ENDIGUEMENTS	176'715.55	38'623.24	196'715.55	38'623.24	170'231.05	38'623.24
533.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	10'000.00		10'000.00		2'281.60	
533.3130.00	Prestations de services de tiers	100'000.00		120'000.00		83'288.70	
533.3300.00	Amortissement des investissements	66'715.55		66'715.55		66'715.55	
533.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne					17'945.20	
533.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		38'623.24		38'623.24		38'623.24
054	CADASTRE	1'182'729.80	129'424.00	1'199'008.16	124'424.00	1'074'210.15	134'216.50
540	CADASTRE	1'182'729.80	129'424.00	1'199'008.16	124'424.00	1'074'210.15	134'216.50
540.3010.00	Traitements	722'112.30		705'719.30		683'221.20	
540.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'600.00		4'607.00		10'214.80	
540.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					11'000.00	
540.3040.00	Allocations enfants et formation	13'980.00		11'880.00		16'620.00	
540.3043.00	Allocations de résidence	11'520.00		9'120.00		9'120.00	
540.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	47'963.30		46'734.20		45'955.85	
540.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	78'912.60		80'736.60		78'565.45	
540.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'854.80		5'751.20		5'653.00	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
540.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	18'781.20		18'300.10		18'254.20	
540.3100.00	Matériel de bureau	1'000.00		1'000.00		1'028.65	
540.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	30'000.00		35'000.00		26'114.05	
540.3102.01	Imprimés	1'000.00		4'500.00		393.85	
540.3111.00	Machines, installations et appareils	10'000.00		10'000.00		12'653.66	
540.3130.00	Prestations de services de tiers	40'000.00		40'000.00			
540.3130.04	Frais de télécommunication	1'800.00		1'800.00		1'467.61	
540.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	7'500.00		15'000.00		7'491.95	
540.3133.01	Système d'information du territoire	10'000.00		20'000.00		358.10	
540.3151.00	Entretien de machines et appareils	5'000.00		10'000.00		3'643.35	
540.3170.00	Frais de déplacement et débours	400.00		400.00		263.10	
540.3910.01	Informatique - imputation interne	154'694.25		154'859.96		118'121.83	
540.3920.02	Véhicules - imputation interne	1'000.00		2'000.00		957.15	
540.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	19'611.35		21'599.80		23'112.35	
540.4240.00	Prestations de services à des tiers		75'000.00		70'000.00		78'992.50
540.4472.03	Loyers antennes de télécommunications		54'424.00		54'424.00		55'224.00
055	ECONOMAT	2'056'205.38	1'276'000.00	2'009'391.05	1'053'400.00	1'796'303.04	845'833.25
550	ECONOMAT	2'056'205.38	1'276'000.00	2'009'391.05	1'053'400.00	1'796'303.04	845'833.25
550.3010.00	Traitements	586'456.00		579'748.00		575'894.60	
550.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	702.00		1'001.00		1'000.00	
550.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-4'000.00	
550.3040.00	Allocations enfants et formation	10'950.00		11'700.00		11'700.00	
550.3043.00	Allocations de résidence	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
550.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	38'655.90		38'217.40		38'030.10	
550.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	64'863.60		64'576.20		63'953.15	
550.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'912.40		4'703.80		4'680.70	
550.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	15'136.50		14'964.10		14'891.80	
550.3100.00	Matériel de bureau	80'000.00		80'000.00		85'104.20	
550.3101.28	Déchets de l'administration	160'000.00		160'000.00			
550.3102.01	Imprimés	160'000.00		150'000.00		158'192.10	
550.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	209'000.00		157'400.00		115'638.55	
550.3111.00	Machines, installations et appareils			15'000.00		17'434.40	
550.3112.01	Equipement du personnel - UA	36'000.00		25'000.00		42'343.30	
550.3112.02	Equipement du personnel - GCEE	33'000.00		43'000.00		32'709.75	
550.3112.03	Equipement du personnel - Déchets	26'000.00		34'000.00		25'477.55	
550.3130.04	Frais de télécommunication	1'290.00		1'290.00		1'580.21	
550.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	20'000.00					
550.3150.00	Entretien de mobilier et appareils de bureau	40'000.00		52'000.00		39'405.30	
550.3160.00	Locations	121'000.00		121'000.00		117'451.80	
550.3169.01	Locations photocopieurs	365'000.00		334'000.00		379'242.14	
550.3170.00	Frais de déplacement et débours	400.00		400.00		342.90	
550.3910.01	Informatique - imputation interne	62'919.08		99'314.20		51'616.79	
550.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'119.90		17'276.35		18'813.70	
550.4250.00	Ventes		23'000.00		23'000.00		4'330.90
550.4320.00	Autres variations de stocks		147'000.00		-42'200.00		7'607.45
550.4900.00	Economat central - imputation interne		899'000.00		830'600.00		767'727.40

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
550.4900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne						5'221.55
550.4900.02	Equipement de protection individuelle - imputation interne		67'000.00		102'000.00		60'945.95
550.4900.03	Déchets de l'administration - imputation interne		140'000.00		140'000.00		
056	ENVIRONNEMENT ET ENERGIE	2'308'427.71	629'491.00	2'276'072.00	610'277.53	1'853'786.86	382'306.27
560	SECTEUR TRANSITION ECOLOGIQUE	2'308'427.71	629'491.00	2'276'072.00	610'277.53	1'853'786.86	382'306.27
560.3000.03	Commissions	1'200.00		1'200.00		540.00	
560.3010.00	Traitements	652'133.30		623'500.50		523'944.75	
560.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'717.00		2'472.00		3'016.40	
560.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					1'000.00	
560.3040.00	Allocations enfants et formation	11'880.00		10'800.00		11'130.00	
560.3043.00	Allocations de résidence	5'760.00		5'040.00		3'700.00	
560.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	43'012.60		41'092.90		34'729.55	
560.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	79'231.20		68'980.35		62'816.15	
560.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'354.20		5'057.30		4'270.05	
560.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	16'842.70		16'090.55		13'682.10	
560.3099.00	Autres charges de personnel	3'500.00		5'000.00		2'727.20	
560.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		2'000.00		971.60	
560.3120.05	Electricité alimentation bornes public de recharge VE	30'000.00		30'000.00			
560.3130.00	Prestations de services de tiers	15'000.00		15'000.00			
560.3130.02	Cotisations	7'000.00		8'000.00		7'000.00	
560.3130.04	Frais de télécommunication	120.00		120.00		365.76	
560.3130.11	Organisations, manifestations et projets	60'000.00		70'000.00		42'229.58	
560.3131.00	Etudes et projets	120'000.00		80'000.00		88'357.10	
560.3140.00	Entretien des terrains	340'000.00		340'000.00		301'002.30	
560.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'500.00		2'500.00		514.75	
560.3300.00	Amortissement des investissements	212'486.21		248'613.45		177'526.75	
560.3511.01	Attribution au fonds de transition énergétique	230'000.00		230'000.00		300'000.00	
560.3637.00	Subventions communales versées aux privés	450'000.00		450'000.00		255'253.17	
560.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		1'000.00		530.40	
560.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	19'690.50		19'604.95		18'479.25	
560.4250.03	Vente d'électricité aux bornes public de recharge VE		45'000.00		45'000.00		5'197.45
560.4260.00	Remboursements et participations de tiers						1'000.00
560.4511.01	Prélèvement sur le fonds de transition énergétique		450'000.00		450'000.00		215'317.22
560.4630.00	Subventions fédérales		89'000.00		60'000.00		105'364.65
560.4631.00	Subventions cantonales					10'000.00	
560.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		15'491.00		15'277.53		15'491.00
560.4699.01	Taxes CO2 rétribution de la Confédération		30'000.00		30'000.00		39'935.95

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
057	SERVICE DE DECHARGE	2'272'692.45	5'092'000.00	2'313'837.86	5'082'000.00	2'050'679.41	4'986'424.75
570	DECHARGE DE CHATILLON	2'272'692.45	5'092'000.00	2'313'837.86	5'082'000.00	2'050'679.41	4'986'424.75
570.3010.00	Traitements	290'709.90		287'656.20		286'791.85	
570.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	19'649.00		15'725.00		15'136.95	
570.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
570.3040.00	Allocations enfants et formation	1'800.00		1'350.00		7'320.00	
570.3043.00	Allocations de résidence	2'880.00		2'880.00		480.00	
570.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	19'020.70		18'837.20		19'422.10	
570.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	35'341.20		35'145.60		34'747.30	
570.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'838.00		2'222.55		2'178.20	
570.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	7'515.80		7'437.10		7'741.90	
570.3130.04	Frais de télécommunication	2'000.00		1'600.00		2'379.09	
570.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'000.00		3'000.00		3'193.45	
570.3199.02	TVA irrécupérable	500.00		500.00		854.74	
570.3430.01	Travaux d'entretien des terrains Châtillon (PF)	30'000.00		30'000.00		50'825.85	
570.3430.40	Entretien des bâtiments Châtillon (PF)	10'000.00		10'000.00		2'934.50	
570.3431.03	Entretien des installations et équipements (PF)	405'000.00		405'000.00		419'278.25	
570.3431.05	Entretien courant de Châtillon (PF)	160'000.00		180'000.00		144'789.70	
570.3439.00	Électricité (PF)	25'000.00		22'391.00		28'416.35	
570.3439.01	Eau (PF)	200.00		500.00		194.25	
570.3439.03	Achat d'installations et équipements (PF)	4'500.00		4'500.00		5'975.50	
570.3439.04	Achat de marchandises et matériaux (PF)	10'000.00		35'000.00		868.65	
570.3439.08	Autres charges de Châtillon (PF)	120'000.00		110'000.00		117'723.35	
570.3510.00	Attribution à la réserve	400'000.00		400'000.00		179'720.00	
570.3600.01	Taxe fédérale pour sites contaminés	320'000.00		320'000.00		287'552.00	
570.3601.01	Taxe cantonale pour sites contaminés	300'000.00		300'000.00		269'586.90	
570.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		3'600.00		1'713.40	
570.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne					194.35	
570.3910.01	Informatique - imputation interne	21'253.05		21'090.56		14'402.38	
570.3910.02	Centrale d'impression - imputation interne	1'000.00		1'000.00		317.10	
570.3910.03	Traitements - imputation interne					10'108.00	
570.3920.02	Véhicules - imputation interne	5'000.00		19'000.00		1'327.70	
570.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			1'000.00			
570.3940.00	Intérêts et charges financières - imputation interne	65'000.00		65'000.00		122'283.65	
570.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	10'484.80		9'402.65		10'221.95	
570.4430.00	Recettes locatives (PF)		95'000.00		90'000.00		96'444.10
570.4439.02	Produits d'exploitation Châtillon (PF)		4'250'000.00		4'250'000.00		4'163'139.85
570.4600.01	Taxe fédérale (OTAS) facturée aux clients		320'000.00		320'000.00		281'823.15
570.4601.01	Taxe cantonale facturée aux clients		300'000.00		300'000.00		264'209.10
570.4635.00	Subventions des entreprises privées		30'000.00		25'000.00		72'480.00
570.4910.07	Décharge Châtillon - imputation interne		97'000.00		97'000.00		108'328.55

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
06	URBANISME ET ARCHITECTURE	40'484'353.69	26'429'175.10	40'365'212.86	26'583'527.99	36'247'160.37	26'034'811.72
060	SERVICES GENERAUX	4'078'753.70	594'212.95	3'792'232.17	929'642.90	3'670'754.84	835'735.47
600	ADMINISTRATION	1'018'157.95	52'500.00	911'941.07	67'500.00	749'772.99	71'512.90
600.3000.03	Commissions	2'500.00		2'500.00		1'564.00	
600.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'500.00		3'500.00		1'871.90	
600.3102.01	Imprimés	2'500.00		2'500.00		2'305.04	
600.3130.04	Frais de télécommunication	4'000.00		4'000.00		4'770.75	
600.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	50'000.00		40'000.00		57'704.45	
600.3900.00	Economat central - imputation interne	28'000.00		23'700.00		39'371.15	
600.3910.01	Informatique - imputation interne	927'657.95		835'741.07		642'185.70	
600.4210.00	Emoluments administratifs		52'500.00		42'500.00		45'119.45
601	PERSONNEL	2'049'343.70	2'018'148.20	1'863'681.05	197'842.00		
601.3010.00	Traitements	1'575'613.30		1'540'963.60		1'414'145.00	
601.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	17'800.00		18'349.00		17'368.25	
601.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					46'000.00	
601.3040.00	Allocations enfants et formation	22'410.00		24'300.00		23'987.00	
601.3043.00	Allocations de résidence	10'800.00		14'520.00		9'382.65	
601.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	103'316.20		101'324.10		92'978.10	
601.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	188'047.80		183'765.00		158'547.90	
601.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10'260.40		12'244.00		11'238.00	
601.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	40'612.40		39'820.50		36'615.35	
601.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	200.00		200.00		129.65	
601.3130.00	Prestations de services de tiers	30'000.00		30'000.00			
601.3130.04	Frais de télécommunication	1'050.00		1'050.00		1'477.50	
601.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'500.00		2'500.00		5'170.10	
601.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	46'733.60		49'112.00		46'641.55	
609	SALAIRS REFACRURÉS OU SUR PROJETS	1011'252.05	541'712.95	862'142.90	862'142.90	1'057'300.80	566'380.57
609.3010.00	Traitements	809'823.75		690'883.70		767'289.85	
609.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	5'923.00		6'829.00		9'744.00	
609.3040.00	Allocations enfants et formation	4'320.00		2'880.00		7'200.00	
609.3043.00	Allocations de résidence	12'800.00		8'400.00		4'780.00	
609.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	53'780.75		45'718.10		51'112.45	
609.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	96'101.30		81'903.60		81'808.00	
609.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'444.20		5'626.50		6'290.70	
609.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	21'059.05		17'902.00		20'015.05	
609.3130.00	Prestations de services de tiers					107'645.60	
609.3130.04	Frais de télécommunication	1'500.00		1'500.00		1'069.15	
609.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00		500.00		346.00	
609.4240.00	Prestations de services à des tiers		2'000.00		2'500.00		
609.4310.00	Activation prestations propres		539'712.95		859'642.90		566'380.57

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
061	BATIMENT ET ARCHITECTURE	27'112'632.28	24'526'611.42	27'141'002.52	24'337'845.88	24'333'516.19	24'001'637.40
610	ADMINISTRATION	1'770'769.53	16'884'300.00	1'683'333.33	16'799'800.00	1'512'630.87	16'819'026.75
610.3010.00	Traitements	690'302.60		678'126.80		637'260.75	
610.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	330.00		485.00		573.75	
610.3040.00	Allocations enfants et formation	8'010.00		5'040.00		5'400.00	
610.3043.00	Allocations de résidence	4'800.00		5'280.00		4'800.00	
610.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	45'444.00		44'680.60		42'024.05	
610.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	81'488.40		80'320.20		70'464.70	
610.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'600.50		5'499.10		5'171.95	
610.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	17'795.10		17'494.60		16'455.20	
610.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	65'000.00		75'000.00		68'416.65	
610.3130.04	Frais de télécommunication	700.00		700.00		1'286.01	
610.3131.00	Etudes et projets	30'000.00		30'000.00		35'470.20	
610.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	8'000.00		8'000.00			
610.3134.03	Primes ECAB	370'000.00		345'000.00		343'011.05	
610.3144.07	Entretien des parcelles privées-communales	60'000.00		61'600.00		21'741.70	
610.3159.06	Entretien mobilier urbain	10'000.00		10'000.00		9'583.20	
610.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'000.00		3'000.00		270.20	
610.3300.00	Amortissement des investissements	35'625.66		36'965.03			
610.3601.03	Emoluments payés au Canton	66'000.00		60'500.00		58'824.00	
610.3612.10	Dédommages à d'autres communes	23'000.00		10'000.00		9'655.80	
610.3910.01	Informatique - imputation interne	84'421.77		82'553.60		66'417.86	
610.3920.02	Véhicules - imputation interne	7'000.00		8'000.00		6'913.15	
610.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	137'000.00		93'600.00		88'161.35	
610.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	20'251.50		21'488.40		20'729.30	
610.4210.00	Emoluments administratifs		300'000.00		278'000.00		299'267.60
610.4240.11	Taxes d'empietement		26'500.00		25'000.00		26'393.45
610.4612.10	Dédommages d'autres communes		184'000.00		148'000.00		197'842.00
610.4920.00	Valeur locative - imputation interne		16'373'800.00		16'373'800.00		16'373'800.00
610.4920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne						145'959.15
611	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	6'419'849.22	411'728.50	6'450'098.14	410'125.00	5'550'958.02	303'977.10
611.3010.00	Traitements	800'969.00		777'023.00		719'729.25	
611.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	14'189.00		17'206.00			
611.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-7'000.00	
611.3040.00	Allocations enfants et formation	6'990.00		6'990.00		8'640.00	
611.3043.00	Allocations de résidence	7'200.00		9'600.00		6'400.00	
611.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	52'835.60		51'428.40		47'418.25	
611.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	95'295.60		91'823.40		84'942.85	
611.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'348.70		6'328.60		5'843.15	
611.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	20'689.10		20'137.40		18'567.00	
611.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	10'000.00		12'000.00		7'006.85	
611.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	20'000.00		20'000.00		26'722.85	
611.3111.00	Machines, installations et appareils	10'000.00		10'000.00		10'919.30	
611.3120.00	Électricité	167'435.00		135'840.00		188'053.00	
611.3120.01	Eau	19'800.00		12'000.00		11'093.65	
611.3120.02	Gaz	176'697.00		301'700.00		274'842.20	
611.3130.04	Frais de télécommunication	2'200.00		2'200.00		2'412.03	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	211'000.00		211'000.00		138'467.30	
611.3144.01	Contrat de maintenance chauffage	21'000.00		21'000.00		12'941.20	
611.3144.02	Travaux d'entretien du chauffage (Ebat)	8'000.00		8'000.00		6'265.75	
611.3151.00	Entretien de machines et appareils	115'500.00		108'000.00		114'558.83	
611.3159.05	Linges et blanchissage	42'113.40		42'113.40		36'516.00	
611.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		1'257.20	
611.3300.00	Amortissement des investissements	1'476'503.97		1'444'742.04		724'975.41	
611.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	43'000.00		47'000.00		17'497.50	
611.3920.00	Valeur locative - imputation interne	3'067'900.00		3'067'900.00		3'067'900.00	
611.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	23'682.85		24'565.90		24'988.45	
611.4260.13	Remboursement après vandalisme ou sinistres		2'500.00		2'500.00		
611.4470.00	Recettes locatives		362'124.00		362'160.00		255'366.00
611.4471.00	Locations appartements de service		25'500.00		25'500.00		25'275.00
611.4479.01	Charges liées aux locations (PF)		6'900.00		6'900.00		8'616.00
611.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		14'704.50		13'065.00		14'720.10
612	BATIMENTS SCOLAIRES	7'778'355.59	2'221'227.63	8'321'823.09	2'291'005.37	7'990'550.00	2'424'970.83
612.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	50'000.00		50'000.00		45'621.00	
612.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	45'000.00		45'000.00		46'304.05	
612.3111.00	Machines, installations et appareils	30'000.00		30'000.00		30'862.08	
612.3120.00	Électricité	463'593.00		398'550.00		519'160.30	
612.3120.01	Eau	33'000.00		20'000.00		17'673.45	
612.3120.02	Gaz	403'886.00		721'225.00		660'157.80	
612.3120.03	CAD	1'141'712.70		1'028'570.00		711'241.65	
612.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	285'000.00		285'000.00		268'709.15	
612.3144.01	Contrat de maintenance chauffage	50'000.00		64'000.00		48'617.65	
612.3144.02	Travaux d'entretien du chauffage (Ebat)	25'000.00		25'000.00		25'842.85	
612.3151.00	Entretien de machines et appareils	197'600.00		189'000.00		188'325.40	
612.3159.05	Linges et blanchissage	105'000.00		115'500.00		86'436.90	
612.3300.00	Amortissement des investissements	4'944'563.89		5'345'978.09		5'341'597.72	
612.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	4'000.00		4'000.00			
612.4240.00	Prestations de services à des tiers		2'000.00		10'000.00		1'125.00
612.4260.00	Remboursements et participations de tiers		100.00		500.00		
612.4260.13	Remboursement après vandalisme ou sinistres		40'000.00		40'000.00		
612.4471.00	Locations appartements de service		39'045.00		39'030.00		39'030.00
612.4510.00	Prélèvement à la réserve		399'063.30		378'198.15		
612.4634.01	Subventions de l'ECAB		1'000.00		1'000.00		
612.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		483'769.33		566'027.22		471'436.98
612.4920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne		1'256'250.00		1'256'250.00		1'913'378.85
613	BATIMENTS LOCATIFS	643'383.80	2'206'268.00	681'465.00	2'189'808.00	577'389.75	1'830'447.75
613.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	5'800.00		5'800.00		5'479.10	
613.3430.00	Travaux de gros entretien des bâtiments (PF)	132'000.00		132'000.00		174'972.25	
613.3431.01	Contrat de maintenance chauffage (PF)	5'800.00		5'000.00		7'095.40	
613.3431.02	Travaux d'entretien du chauffage (PF)	55'000.00		55'000.00		14'262.00	
613.3431.03	Entretien des installations et équipements (PF)	27'000.00		27'000.00		26'490.55	
613.3431.04	Entretien appartements Sémiramis (PF)	16'000.00		10'000.00		16'188.20	
613.3431.06	PPE Sémiramis et Beaumont-Centre (PF)	102'000.00		84'000.00		83'399.05	
613.3439.00	Électricité (PF)	49'460.00		34'550.00		35'026.95	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.3439.01	Eau (PF)	16'500.00		10'000.00		9'969.10	
613.3439.02	Gaz (PF)	70'057.50		126'575.00		57'979.15	
613.3439.03	Achat d'installations et équipements (PF)	6'000.00		7'000.00		3'356.20	
613.3439.04	Achat de marchandises et matériaux (PF)	10'000.00		15'000.00		10'123.40	
613.3439.05	Frais d'honoraire gérances (PF)	12'000.00		12'000.00		11'025.30	
613.3439.06	Chauffage facturé par tiers (PF)	7'000.00		7'000.00		3'059.25	
613.3439.07	Loyers terrains (PF)	5'000.00		5'000.00		4'214.35	
613.3439.13	CAD (PF)	115'766.30		133'540.00		113'975.00	
613.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	8'000.00		11'000.00		774.50	
613.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			1'000.00			
613.4430.00	Recettes locatives (PF)		2'028'368.00		2'009'408.00		1'626'641.80
613.4432.01	Utilisation de locaux (PF)						512.00
613.4439.00	Autres produits d'immeubles (PF)		5'400.00		5'400.00		1'920.00
613.4439.01	Charges liées aux locations (PF)		170'000.00		170'000.00		201'373.95
613.4439.03	Remboursement après vandalisme ou sinistre (PF)		2'500.00		5'000.00		
614	ATELIERS ET DEPOTS	478'734.50	4'000.00	534'350.92	1'500.00	352'496.24	113.25
614.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	7'000.00		8'000.00		3'146.85	
614.3111.00	Machines, installations et appareils	1'000.00		1'500.00		699.80	
614.3120.00	Électricité	76'054.50		75'850.00		75'152.60	
614.3120.01	Eau	4'250.00		2'500.00		2'126.00	
614.3120.02	Gaz	73'100.00		85'000.00		74'227.90	
614.3120.06	Mazout	9'690.00		14'885.00		7'454.05	
614.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	70'000.00		116'000.00		4'788.00	
614.3144.01	Contrat de maintenance chauffage	9'000.00		9'000.00		6'715.70	
614.3144.02	Travaux d'entretien du chauffage (Ebat)	10'000.00		10'000.00		10'830.50	
614.3151.00	Entretien de machines et appareils	40'950.00		40'950.00		33'676.80	
614.3159.05	Linges et blanchissage	9'056.25		9'056.25		7'449.75	
614.3300.00	Amortissement des investissements	64'633.75		57'609.67		22'228.29	
614.3920.00	Valeur locative - imputation interne	104'000.00		104'000.00		104'000.00	
614.4260.13	Remboursement après vandalisme ou sinistres		4'000.00		1'500.00		
614.4920.03	Bâtiments scolaires - imputation interne						113.25
615	W.C. PUBLICS, ABRIS TPF, PASSAGES COUVERTS	109'476.77	7'000.00	108'071.86	7'000.00	89'307.73	
615.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	10'000.00		10'000.00		7'635.60	
615.3111.00	Machines, installations et appareils	1'500.00		1'500.00		1'239.50	
615.3120.00	Électricité	15'500.00		15'550.00		11'989.90	
615.3120.01	Eau	8'250.00		5'000.00		4'317.35	
615.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	16'500.00		16'500.00		20'289.70	
615.3300.00	Amortissement des investissements	57'726.77		59'521.86		43'835.68	
615.4260.13	Remboursement après vandalisme ou sinistres		7'000.00		7'000.00		
616	LOCAUX DU SERVICE DU FEU	189'242.28	189'242.28	134'782.28	134'782.28	122'915.28	122'915.28
616.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	2'000.00		2'000.00		552.05	
616.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	1'500.00		1'500.00		2'218.80	
616.3111.00	Machines, installations et appareils	1'000.00		3'000.00			
616.3120.00	Électricité	64'750.00		25'670.00		30'916.15	
616.3120.01	Eau	3'300.00		2'000.00		1'699.30	
616.3120.03	CAD	37'535.00		28'700.00		30'031.45	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
616.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	30'000.00		30'000.00		21'891.40	
616.3144.01	Contrat de maintenance chauffage	1'870.00		1'000.00		1'870.50	
616.3144.02	Travaux d'entretien du chauffage (Ebat)	1'500.00		3'000.00		32.85	
616.3151.00	Entretien de machines et appareils	22'000.00		13'125.00		10'574.15	
616.3300.00	Amortissement des investissements	22'787.28		22'787.28		22'787.28	
616.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	1'000.00		2'000.00		341.35	
616.4930.01	Frais d'exploitation - imputation interne		189'242.28		134'782.28		122'915.28
617	LOCAUX CULTURE ET LOISIRS	2'318'345.01	2'318'345.01	2'295'483.33	2'241'325.23	2'208'861.09	2'208'861.09
617.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	3'000.00		3'000.00		738.10	
617.3101.21	Petit matériel (travaux FBAT)	6'350.00		6'350.00		6'401.25	
617.3111.00	Machines, installations et appareils	500.00		1'500.00		54.55	
617.3120.00	Électricité	25'284.00		25'640.00		24'984.30	
617.3120.01	Eau	1'980.00		1'200.00		803.35	
617.3120.02	Gaz	29'775.00		33'521.40		26'643.95	
617.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	16'000.00		16'000.00		1'006.35	
617.3144.01	Contrat de maintenance chauffage	9'000.00		9'000.00		8'692.35	
617.3144.02	Travaux d'entretien du chauffage (Ebat)	3'000.00		4'000.00		2'220.05	
617.3144.10	Mandat de prestations Equilibre	89'000.00		69'000.00		50'226.25	
617.3144.11	Mandat de prestations Equilibre réparations	30'000.00		30'000.00		31'704.75	
617.3151.00	Entretien de machines et appareils	22'100.00		22'100.00		20'644.65	
617.3159.05	Linges et blanchissage	2'292.15		2'292.15		1'040.55	
617.3300.00	Amortissement des investissements	2'079'563.86		2'071'379.78		2'026'807.84	
617.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne	500.00		500.00		6'892.80	
617.4260.12	Remboursement frais d'entretien par Coriolis		119'000.00		99'000.00		79'439.30
617.4260.13	Remboursement après vandalisme ou sinistres		3'000.00		3'000.00		
617.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		1'279'316.03		1'279'316.03		1'279'316.03
617.4930.01	Frais d'exploitation - imputation interne		917'028.98		860'009.20		850'105.76
618	AUTRES BÂTIMENTS ET TERRAINS SPORTIFS	153'651.38		16'972.56		7'241.70	
618.3300.00	Amortissement des investissements	153'651.38		16'972.56		7'241.70	
619	FACILITY MANAGEMENT	7'250'824.20	284'500.00	6'914'622.01	262'500.00	5'921'165.51	291'325.35
619.3010.00	Traitements	5'097'621.75		4'981'821.95		4'028'195.10	
619.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	202'947.00				469'561.90	
619.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					4'000.00	
619.3040.00	Allocations enfants et formation	61'110.00		33'420.00		19'342.50	
619.3043.00	Allocations de résidence	91'606.65		103'566.65		35'560.00	
619.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	338'901.65		331'954.80		287'198.40	
619.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	410'787.80		425'606.60		249'460.50	
619.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	34'338.55		40'922.65		36'469.25	
619.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	132'704.00		130'042.10		112'602.45	
619.3090.01	Formation métier et suivis médicaux	3'000.00		3'000.00			
619.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					1'206.75	
619.3101.02	Matériel électrique	10'000.00		10'000.00		10'427.20	
619.3101.03	Produits et matériel de nettoyage	220'000.00		220'000.00		201'093.85	
619.3101.04	Carburants et lubrifiants	7'500.00		7'500.00		8'055.35	
619.3101.11	Produits pour la piscine	15'000.00		12'000.00		15'093.25	
619.3105.00	Denrées alimentaires	1'500.00		1'500.00		1'364.65	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
619.3106.00	Matériel médical	14'500.00		10'000.00		14'664.00	
619.3110.00	Mobilier et appareils de bureau	3'500.00		7'500.00		3'252.95	
619.3111.00	Machines, installations et appareils	104'200.00		104'200.00		81'737.05	
619.3111.05	Containers, bennes et poubelles	18'000.00		20'000.00		43'070.31	
619.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel	8'000.00		8'000.00		5'362.85	
619.3130.00	Prestations de services de tiers	212'401.15		212'401.15		166'781.95	
619.3130.04	Frais de télécommunication	3'600.00		3'600.00		4'121.70	
619.3144.07	Entretien des parcelles privées-communales	23'000.00		23'000.00		5'119.65	
619.3144.12	Entretien de la piscine	17'000.00		17'000.00		12'076.25	
619.3151.00	Entretien de machines et appareils	10'500.00		10'500.00		8'200.60	
619.3161.00	Locations de véhicules et engins	5'000.00		5'000.00		5'928.00	
619.3170.00	Frais de déplacement et débours	3'000.00		5'000.00		2'891.65	
619.3300.00	Amortissement des investissements	21'016.75		24'013.66			
619.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne					4'104.05	
619.3900.02	Équipement de protection individuelle - imputation interne	8'000.00					
619.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne	60'000.00		60'000.00			
619.3920.02	Véhicules - imputation interne	10'000.00		22'000.00		10'837.15	
619.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	102'088.90		81'072.45		73'386.20	
619.4240.00	Prestations de services à des tiers		70'000.00		20'000.00		98'559.55
619.4250.00	Ventes		2'500.00		2'500.00		1'261.40
619.4472.00	Locations d'infrastructures		22'000.00		20'000.00		24'780.00
619.4900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne		190'000.00		220'000.00		166'724.40
062	URBANISME	9'292'967.71	1'308'350.73	9'431'978.17	1'316'039.21	8'242'889.34	1'197'438.85
620	EXPLOITATION	3'325'987.47	491'350.73	3'302'644.38	423'381.61	2'753'253.87	389'602.85
620.3000.03	Commissions	6'000.00		6'000.00		5'597.20	
620.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					65.45	
620.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					18.40	
620.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	500.00		1'000.00		25.50	
620.3130.02	Cotisations	15'000.00		15'000.00		14'141.85	
620.3130.11	Organisations, manifestations et projets			80'000.00			
620.3131.00	Etudes et projets	271'000.00		351'000.00		301'930.75	
620.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		462.80	
620.3300.00	Amortissement des investissements	3'031'487.47		2'847'644.38		2'431'011.92	
620.4210.00	Emoluments administratifs		10'000.00		10'000.00		
620.4250.00	Ventes						1'523.00
620.4511.02	Prélèvement sur le fonds des places de parcs publics		367'451.00		348'311.68		351'331.00
620.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		113'899.73		65'069.93		36'748.85

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
621	PARCS ET PROMENADES	3'146'735.04	292'500.00	3'303'431.25	309'157.60	2'943'918.32	279'549.95
621.3010.00	Traitements	1'998'497.85		2'034'072.10		1'872'671.35	
621.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'248.00		464.00		500.00	
621.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					2'000.00	
621.3040.00	Allocations enfants et formation	31'905.00		30'195.00		29'865.00	
621.3043.00	Allocations de résidence	22'920.00		38'600.00		21'220.00	
621.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	132'157.05		135'507.75		123'869.80	
621.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	200'907.30		205'410.45		195'948.30	
621.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'377.55		16'675.15		15'240.80	
621.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	51'747.90		53'059.70		48'701.00	
621.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	100'000.00		100'000.00		105'419.18	
621.3101.04	Carburants et lubrifiants	8'200.00		10'200.00		7'915.10	
621.3101.10	Décoration florales, marchandises	48'000.00		48'000.00		45'822.83	
621.3101.26	Ligne de vie pour entretien des talus	20'000.00		35'000.00			
621.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'000.00		2'000.00		2'058.10	
621.3111.00	Machines, installations et appareils	70'000.00		60'000.00		11'942.05	
621.3111.01	Véhicules et engins					13'000.00	
621.3120.01	Eau	8'500.00		6'650.00		3'393.05	
621.3120.02	Gaz			100.00			
621.3130.04	Frais de télécommunication	1'600.00		1'600.00		1'364.31	
621.3130.11	Organisations, manifestations et projets	1'000.00		1'000.00		473.15	
621.3130.26	Traitements des déchets par des tiers	27'000.00		27'000.00		29'644.65	
621.3140.01	Entretien des terrains de sport	35'000.00		60'000.00		30'000.00	
621.3140.02	Gestion centralisée de l'arrosage			46'200.00			
621.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	44'000.00		44'000.00		47'816.30	
621.3151.00	Entretien de machines et appareils	15'000.00		15'000.00		13'352.65	
621.3170.00	Frais de déplacement et débours	700.00		700.00		830.45	
621.3300.00	Amortissement des investissements	158'564.81		158'090.44		152'583.47	
621.3900.02	Equipement de protection individuelle - imputation interne	10'000.00		25'000.00		17'779.00	
621.3910.01	Informatique - imputation interne	9'480.13		14'118.86		8'552.43	
621.3910.06	Déchets organiques - imputation interne	22'000.00		22'000.00		19'739.55	
621.3920.02	Véhicules - imputation interne	63'000.00		56'000.00		64'571.80	
621.3920.04	Location de véhicules - imputation interne			2'000.00			
621.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	49'929.45		54'787.80		57'644.00	
621.4240.00	Prestations de services à des tiers		5'000.00		5'000.00		15'136.20
621.4260.03	Participation de tiers aux décos florales		5'000.00		5'000.00		2'604.00
621.4260.13	Remboursement après vandalisme ou sinistres		5'000.00		5'000.00		
621.4310.00	Activation prestations propres		7'500.00				
621.4511.03	Prélèvement sur le fonds des places de jeux				24'157.60		24'157.60
621.4910.03	Traitements - imputation interne		270'000.00		270'000.00		237'652.15
622	CIMETIERE	2'177'133.58	524'500.00	2'156'614.77	583'500.00	1'893'216.29	528'286.05
622.3010.00	Traitements	1'375'780.15		1'328'606.45		1'163'360.05	
622.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'856.00		1'692.00		3'131.55	
622.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-2'000.00	
622.3040.00	Allocations enfants et formation	21'825.00		22'335.00		23'865.00	
622.3043.00	Allocations de résidence	10'680.00		19'200.00		12'180.00	
622.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	90'644.50		88'118.70		76'958.00	

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
622.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	133'084.80		127'699.20		117'620.95	
622.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9'176.30		10'844.40		9'349.20	
622.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	35'493.50		34'503.60		30'316.60	
622.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	95'000.00		95'000.00		89'258.65	
622.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'700.00		1'200.00		1'689.35	
622.3111.00	Machines, installations et appareils	10'000.00		15'000.00		10'128.40	
622.3119.05	Achat mobilier urbain					7'500.00	
622.3120.01	Eau	6'000.00		4'000.00		4'707.10	
622.3130.00	Prestations de services de tiers	15'000.00		15'000.00		14'811.20	
622.3130.04	Frais de télécommunication	1'000.00		1'900.00		870.25	
622.3137.02	TVA taux forfaitaire	16'000.00		16'000.00		14'675.52	
622.3140.00	Entretien des terrains	12'000.00		12'000.00		10'694.70	
622.3143.02	Entretien des monuments historiques	7'500.00		10'000.00		7'513.40	
622.3151.00	Entretien de machines et appareils	3'000.00		3'000.00		2'255.30	
622.3151.01	Entretien des véhicules et engins	1'000.00		3'500.00		637.75	
622.3170.00	Frais de déplacement et débours	800.00		800.00		832.70	
622.3300.00	Amortissement des investissements	15'071.09		24'933.83		19'526.07	
622.3900.00	Economat central - imputation interne	6'000.00		6'700.00		2'969.50	
622.3910.01	Informatique - imputation interne	59'448.04		60'524.79		70'660.85	
622.3910.03	Traitements - imputation interne	150'000.00		150'000.00		99'694.80	
622.3910.07	Décharge Châtillon - imputation interne	30'000.00		30'000.00		29'948.20	
622.3920.02	Véhicules - imputation interne	35'000.00		40'000.00		35'459.50	
622.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	33'074.20		34'056.80		34'601.70	
622.4120.00	Concessions		90'000.00		90'000.00		88'965.00
622.4210.00	Emoluments administratifs		6'000.00		7'000.00		5'940.00
622.4210.03	Droits inhumations et exhumations		55'000.00		55'000.00		61'100.00
622.4240.00	Prestations de services à des tiers		320'000.00		380'000.00		319'022.05
622.4250.00	Ventes		50'000.00		50'000.00		53'259.00
622.4250.02	Ventes en ligne		3'500.00		1'500.00		
623	CENTRE HORTICOLE	643'111.62		669'287.77		652'500.86	
623.3010.00	Traitements	405'907.15		417'287.25		421'499.10	
623.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	1'212.00		240.00			
623.3040.00	Allocations enfants et formation	2'250.00		2'250.00		2'490.00	
623.3043.00	Allocations de résidence	5'520.00		11'320.00		4'800.00	
623.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	24'320.40		27'254.40		27'610.00	
623.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	39'391.40		42'882.15		41'168.30	
623.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'723.50		3'448.80		3'430.00	
623.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'522.60		10'671.35		11'129.35	
623.3099.00	Autres charges de personnel	5'000.00		5'000.00		4'308.30	
623.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	86'500.00		96'500.00		96'467.10	
623.3101.17	Traitements pour méthodes auxiliaires	10'000.00					
623.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel	1'000.00		1'000.00			
623.3120.01	Eau	200.00				183.85	
623.3120.06	Mazout	1'500.00		2'000.00		816.50	
623.3130.04	Frais de télécommunication	200.00		200.00		145.45	
623.3144.01	Contrat de maintenance chauffage	8'600.00		8'600.00			
623.3144.06	Entretien des serres	6'500.00		6'500.00		5'436.60	
623.3151.00	Entretien de machines et appareils	1'000.00		1'000.00		592.50	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
623.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00		500.00		381.10	
623.3300.00	Amortissement des investissements	15'374.15		15'409.62		14'669.18	
623.3910.01	Informatique - imputation interne	6'100.87		6'047.30		5'262.68	
623.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'789.55		11'176.90		12'110.85	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
07	INFORMATIQUE	7'995'390.87	7'323'290.87	7'284'552.90	6'538'850.41	6'433'859.27	5'685'355.55
070	SERVICE INFORMATIQUE	7'995'390.87	7'323'290.87	7'284'552.90	6'538'850.41	6'433'859.27	5'685'355.55
700	SERVICE INFORMATIQUE	7'309'290.87	7'309'290.87	6'524'850.41	6'524'850.41	5'593'229.45	5'593'229.45
700.3010.00	Traitements	2'223'789.55		1'992'313.70		1'685'125.05	
700.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	12'957.00		14'507.00		18'340.15	
700.3040.00	Allocations enfants et formation	10'800.00		8'550.00		16'200.00	
700.3043.00	Allocations de résidence	22'560.00		25'840.00		11'040.00	
700.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	146'639.30		131'883.15		111'348.00	
700.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	258'354.00		226'904.55		189'158.65	
700.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'816.90		8'377.90		3'971.60	
700.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	57'506.75		51'665.65		44'117.30	
700.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	3'000.00		3'000.00		1'830.40	
700.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		592.00	
700.3113.00	Matériel informatique	174'500.00		291'000.00		213'388.20	
700.3118.01	Achat de logiciels	187'300.00		133'000.00		89'927.55	
700.3130.02	Cotisations	5'600.00		5'300.00		5'066.00	
700.3130.04	Frais de télécommunication	70'700.00		75'700.00		84'349.51	
700.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	126'000.00		126'000.00		91'742.75	
700.3153.00	Entretien de matériel informatique	279'200.00		286'000.00		176'456.80	
700.3158.01	Maintenance informatique	2'270'070.00		1'820'560.00		1'653'992.66	
700.3170.00	Frais de déplacement et débours	6'000.00		6'000.00		5'498.20	
700.3300.00	Amortissement des investissements	1'382'291.32		1'251'832.56		1'132'168.43	
700.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		1'600.00		2'284.85	
700.3920.02	Véhicules - imputation interne	1'000.00		3'000.00		984.75	
700.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	64'206.05		60'815.90		55'646.60	
700.4240.00	Prestations de services à des tiers		252'285.60		232'478.33		234'857.65
700.4910.01	Informatique - imputation interne		7'057'005.27		6'292'372.08		5'358'371.80
701	CENTRALE D'IMPRESSION	686'100.00	14'000.00	759'702.49	14'000.00	770'803.17	22'299.45
701.3010.00	Traitements	269'830.60		329'575.05		345'287.10	
701.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	4'331.00					
701.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					10'000.00	
701.3043.00	Allocations de résidence	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
701.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	17'798.00		21'703.80		22'730.85	
701.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	29'663.40		30'392.25		38'519.80	
701.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	427.90		521.30		545.80	
701.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	6'969.30		8'498.20		8'900.85	
701.3130.04	Frais de télécommunication	400.00		400.00		393.05	
701.3900.00	Economat central - imputation interne	290'000.00		294'000.00		266'855.20	
701.3910.01	Informatique - imputation interne	56'907.85		56'475.74		63'838.77	
701.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	7'371.95		9'736.15		11'331.75	
701.4240.00	Prestations de services à des tiers		13'000.00		13'000.00		20'352.45
701.4910.02	Centrale d'impression - imputation interne		1'000.00		1'000.00		1'947.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
709 SALAIRES REFACTURÉS OU SUR PROJETS							
709.3010.00	Traitements					69'826.65	69'826.65
709.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					63'197.75	
709.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions					4'131.80	
709.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					780.25	
709.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					99.10	
709.4310.00	Activation prestations propres					1'617.75	
							69'826.65

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
08	CULTURE	8'316'766.97	150'350.00	8'233'962.79	125'050.00	7'749'873.71	351'885.63
080	SERVICES GENERAUX	1'999'241.50	7'500.00	2'483'512.72	2'700.00	2'634'423.07	209'357.95
800	ADMINISTRATION	1'999'241.50	7'500.00	2'483'512.72	2'700.00	2'507'906.12	82'841.00
800.3000.03	Commissions	3'500.00		4'500.00		3'540.00	
800.3010.00	Traitements	220'571.00		661'572.50		678'311.15	
800.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	3'120.00		8'484.00		21'112.60	
800.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					10'000.00	
800.3040.00	Allocations enfants et formation	1'080.00		2'520.00		2'010.00	
800.3043.00	Allocations de résidence	2'400.00		12'080.00		7'560.00	
800.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	14'313.70		43'804.30		46'175.95	
800.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	27'552.00		74'789.20		63'335.70	
800.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	312.70		1'318.00		1'113.95	
800.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	5'707.90		17'245.90		18'239.75	
800.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					305.90	
800.3102.00	Publications, journaux, documentation	2'500.00		5'000.00		1'502.00	
800.3130.00	Prestations de services de tiers					-2'000.00	
800.3130.01	Frais de réception	7'500.00		10'000.00		13'309.15	
800.3130.02	Cotisations	18'450.00		17'950.00		17'786.80	
800.3130.04	Frais de télécommunication	3'000.00		3'000.00		3'629.10	
800.3131.00	Etudes et projets	20'000.00		23'000.00		22'056.75	
800.3159.03	Entretiens d'instruments	2'500.00		2'500.00			
800.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		2'728.45	
800.3300.00	Amortissement des investissements	227'304.50		234'022.58		221'602.58	
800.3900.00	Economat central - imputation interne	14'000.00		12'000.00		29'647.10	
800.3910.01	Informatique - imputation interne	151'153.52		119'599.59		118'801.38	
800.3920.00	Valeur locative - imputation interne	348'400.00		348'400.00		348'400.00	
800.3920.01	Infrastructures sportives - imputation interne					10'000.00	
800.3930.01	Frais d'exploitation - imputation interne	917'028.98		860'009.20		850'105.76	
800.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	6'847.20		19'717.45		18'632.05	
800.4310.00	Activation prestations propres						82'841.00
800.4631.00	Subventions cantonales		7'500.00		2'700.00		
809	SALAIRS REFACTURÉS OU SUR PROJETS					126'516.95	126'516.95
809.3010.00	Traitements					112'125.65	
809.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires					565.50	
809.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif					7'367.40	
809.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions					2'761.80	
809.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents					729.45	
809.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF					2'884.80	
809.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					75.35	
809.3170.00	Frais de déplacement et débours					7.00	
809.4310.00	Activation prestations propres						126'516.95

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
081	MEMO	1'833'896.82	115'850.00	1'757'162.72	95'350.00	1'529'128.76	92'127.44
810	MEMO	1'833'896.82	115'850.00	1'757'162.72	95'350.00	1'529'128.76	92'127.44
810.3010.00	Traitements	1'010'080.10		959'876.90		907'428.55	
810.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'380.00		2'430.00		3'120.05	
810.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					4'000.00	
810.3040.00	Allocations enfants et formation	7'590.00		6'960.00		7'500.00	
810.3043.00	Allocations de résidence	5'640.00		6'960.00		2'160.00	
810.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	66'405.80		63'211.50		59'734.20	
810.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	99'821.35		97'494.10		83'596.75	
810.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'355.35		3'375.40		2'420.70	
810.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	26'002.50		24'751.35		23'929.65	
810.3099.00	Autres charges de personnel	1'000.00		1'000.00		1'505.95	
810.3103.00	Livres et matériel de bibliothèques					105'464.05	
810.3103.03	Collections	122'000.00		120'000.00			
810.3130.02	Cotisations	2'500.00		2'500.00		2'350.00	
810.3130.04	Frais de télécommunication	300.00		300.00		233.30	
810.3130.46	Services aux publics et promotion	21'000.00		25'500.00			
810.3130.47	Médiation culturelle	93'000.00		90'000.00		89'615.80	
810.3131.00	Etudes et projets	65'500.00		60'000.00		26'569.20	
810.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'600.00		1'000.00		2'365.55	
810.3900.00	Economat central - imputation interne	56'000.00		53'000.00		16'349.95	
810.3910.01	Informatique - imputation interne	224'914.12		212'185.32		166'192.61	
810.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	24'807.60		26'618.15		24'592.45	
810.4240.00	Prestations de services à des tiers		65'000.00		65'000.00		60'455.74
810.4250.00	Ventes		1'500.00		1'000.00		1'450.00
810.4260.00	Remboursements et participations de tiers		2'350.00		2'350.00		2'350.00
810.4310.00	Activation prestations propres						871.70
810.4630.00	Subventions de la Confédération		5'000.00				
810.4631.00	Subventions cantonales		42'000.00		27'000.00		27'000.00
082	PROMOTION CULTURELLE	3'599'519.05		3'636'287.35		3'266'785.43	
820	PROMOTION CULTURELLE	3'599'519.05		3'636'287.35		3'266'785.43	
820.3010.00	Traitements	175'381.00					
820.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	413.00					
820.3043.00	Allocations de résidence	2'560.00					
820.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	11'632.70					
820.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	18'272.20					
820.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	357.40					
820.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	4'555.50					
820.3119.01	Achat d'oeuvre d'art	10'000.00		10'000.00		10'100.00	
820.3131.00	Etudes et projets	23'000.00					
820.3160.00	Locations	6'500.00				6'292.68	
820.3611.05	Conservatoire de Fribourg	1'152'236.25		1'243'337.35		1'121'232.35	
820.3612.15	Participation à Coriolis Infrastructures	1'264'120.00					
820.3636.15	Subventions extraordinaires	100'000.00		100'000.00		100'000.00	
820.3636.16	Projets stratégiques Région			1'540'000.00		1'430'072.50	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	320'000.00		390'000.00		265'162.90	
820.3636.33	Médiation et participation culturelle	20'000.00					
820.3636.34	Dispositifs de soutien et développement artistique	135'000.00					
820.3636.35	Formation artistique	59'500.00		6'500.00		6'500.00	
820.3636.36	Subventions annuelles Tradition vivante	10'850.00					
820.3636.37	Subventions annuelles socio-culturelles	24'500.00		60'350.00		60'325.00	
820.3636.39	Subventions annuelles Livre et Littérature	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
820.3636.40	Subventions annuelles Arts de la scène	30'050.00		37'550.00		37'550.00	
820.3636.41	Subventions annuelles Musiques	163'550.00		201'550.00		176'550.00	
820.3636.42	Subventions annuelles Tous domaines	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
820.3637.10	Bourses artistiques	24'500.00		9'000.00		15'000.00	
820.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	4'541.00					
083	PROJETS CULTURELS	884'109.60	27'000.00	357'000.00	27'000.00	319'536.45	50'400.24
830	PROJETS CULTURELS	884'109.60	27'000.00	357'000.00	27'000.00	319'536.45	50'400.24
830.3010.00	Traitements	362'317.30					
830.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	849.00					
830.3043.00	Allocations de résidence	9'520.00					
830.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	24'309.30					
830.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	39'632.70					
830.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'196.60					
830.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'518.70					
830.3130.13	Labo urbain	115'000.00		120'000.00		123'844.70	
830.3131.20	Art dans l'espace public	45'000.00		50'000.00			
830.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	80'000.00					
830.3636.28	L'Atelier	187'000.00		187'000.00		195'691.75	
830.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	9'766.00					
830.4240.00	Prestations de services à des tiers		5'000.00		5'000.00		8'437.25
830.4250.00	Ventes		2'000.00		2'000.00		4'300.99
830.4472.00	Locations d'infrastructures		20'000.00		20'000.00		37'662.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
09	SPORTS	10'922'338.12	4'018'444.82	9'761'045.14	3'282'844.52	9'047'820.65	2'928'351.89
090	SERVICES GENERAUX	2'548'816.97	1'277'890.38	2'535'779.60	1'268'805.58	2'399'583.36	1'099'792.52
900	ADMINISTRATION	2'190'236.97	919'310.38	2'176'284.40	909'310.38	2'162'335.91	862'545.07
900.3000.03	Commissions	1'200.00		1'500.00		1'200.00	
900.3010.00	Traitements	627'389.40		624'492.90		656'799.30	
900.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	8'278.00		8'755.00			
900.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-6'000.00	
900.3040.00	Allocations enfants et formation	8'280.00		6'840.00		7'920.00	
900.3043.00	Allocations de résidence	4'640.00		3'040.00		480.00	
900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	41'321.10		41'025.80		41'577.15	
900.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	68'209.00		69'584.40		68'194.00	
900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'039.50		4'943.90		5'234.85	
900.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	16'179.30		16'064.30		16'551.70	
900.3099.00	Autres charges de personnel	300.00		300.00		856.00	
900.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	300.00		300.00		255.35	
900.3102.00	Publications, journaux, documentation	400.00		400.00		383.20	
900.3130.01	Frais de réception	15'000.00		15'000.00		17'824.75	
900.3130.02	Cotisations	3'550.00		3'550.00		2'827.60	
900.3130.04	Frais de télécommunication	1'600.00		1'600.00		2'318.30	
900.3131.00	Etudes et projets	56'000.00		62'000.00		58'779.70	
900.3137.02	TVA taux forfaitaire	7'500.00		7'500.00		8'887.66	
900.3170.00	Frais de déplacement et débours	13'000.00		12'000.00		13'030.35	
900.3300.00	Amortissement des investissements	1'022'471.42		1'022'471.42		1'022'471.42	
900.3900.00	Economat central - imputation interne	7'000.00		6'400.00		9'072.60	
900.3910.01	Informatique - imputation interne	263'627.95		248'011.83		210'912.03	
900.3920.02	Véhicules - imputation interne	3'000.00		2'000.00		2'698.65	
900.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	16'951.30		18'504.85		20'061.30	
900.4310.00	Activation prestations propres		68'500.00		58'500.00		10'988.24
900.4390.00	Autres revenus divers						746.45
900.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		850'810.38		850'810.38		850'810.38
909	SALAIRS REFACRURÉS OU SUR PROJETS	358'580.00	358'580.00	359'495.20	359'495.20	237'247.45	237'247.45
909.3010.00	Traitements	327'000.00		327'000.00		214'631.80	
909.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	2'816.00		3'520.00			
909.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	19'411.80		19'411.80		14'031.65	
909.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions					1'318.10	
909.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	981.00		1'192.20		1'771.55	
909.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	8'371.20		8'371.20		5'494.35	
909.4310.00	Activation prestations propres		358'580.00		359'495.20		237'247.45

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
091	INSTALLATIONS SPORTIVES	6'016'949.15	2'384'554.44	5'790'551.50	1'978'038.94	5'248'807.06	1'828'559.37
910	PERSONNEL D'EXPLOITATION	2'533'018.70	366'750.00	2'531'031.30	229'000.00	2'345'084.45	169'216.36
910.3010.00	Traitements	2'003'490.50		1'991'677.35		1'830'122.90	
910.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	27'836.00		31'905.00		27'890.95	
910.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					16'000.00	
910.3040.00	Allocations enfants et formation	36'060.00		34'500.00		41'957.50	
910.3043.00	Allocations de résidence	25'440.00		31'200.00		22'726.65	
910.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	132'518.60		132'121.10		122'297.45	
910.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	185'326.80		181'294.80		167'423.35	
910.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'349.20		16'181.50		15'260.80	
910.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	51'940.25		51'786.10		47'951.60	
910.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel	9'000.00		9'000.00			
910.3130.04	Frais de télécommunication					233.30	
910.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		3'000.00		3'967.50	
910.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	46'057.35		48'365.45		49'252.45	
910.4310.00	Activation prestations propres		366'750.00		229'000.00		169'216.36
911	TERRAINS DE FOOTBALL ET SITE SPORTIF DU GUNTZET	1'171'255.95	33'854.09	1'135'176.70	31'874.09	822'209.22	30'489.09
911.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	30'000.00		30'000.00		26'457.45	
911.3104.01	Matériel gymnastique et sports	23'000.00		23'000.00		13'925.65	
911.3111.00	Machines, installations et appareils	3'000.00					
911.3120.00	Électricité	25'000.00		30'000.00		24'210.85	
911.3120.01	Eau	6'000.00		10'000.00		5'181.80	
911.3120.02	Gaz	18'000.00		20'500.00		17'776.50	
911.3140.00	Entretien des terrains	25'000.00		25'000.00		31'718.10	
911.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	30'000.00		35'000.00		66'019.85	
911.3160.00	Locations	8'600.00		8'600.00		8'600.00	
911.3300.00	Amortissement des investissements	875'655.95		825'076.70		503'079.97	
911.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne			1'000.00			
911.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne	1'000.00		1'000.00			
911.3910.03	Traitements - imputation interne	120'000.00		120'000.00		121'849.20	
911.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	6'000.00		6'000.00		3'389.85	
911.4240.00	Prestations de services à des tiers		2'500.00		1'500.00		2'440.00
911.4260.00	Remboursements et participations de tiers		500.00		500.00		
911.4390.00	Autres revenus divers		500.00		500.00		
911.4472.04	Locations d'installations sportives		7'000.00		7'000.00		4'695.00
911.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		23'354.09		22'374.09		23'354.09
912	HALLES DE SPORT, PLACE DU FAIR-PLAY ET AUTRES INSTALLATIONS	222'717.06	120'000.00	149'061.50	56'000.00	127'020.15	44'067.00
912.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	6'500.00		6'500.00		3'966.95	
912.3102.00	Publications, journaux, documentation					175.60	
912.3104.01	Matériel gymnastique et sports	47'000.00		47'000.00		34'349.00	
912.3120.00	Électricité	1'500.00		1'500.00		1'406.10	
912.3120.01	Eau	200.00		300.00		203.05	
912.3152.00	Entretien des équipements	64'000.00		64'000.00		67'542.95	
912.3300.00	Amortissement des investissements	24'017.06		15'261.50		7'209.00	
912.3612.11	Dédommages à des associations intercommunales	2'500.00		2'500.00		2'360.00	
912.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	70'000.00		10'000.00		9'807.50	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
912.3637.00	Subventions communales versées aux privés	5'000.00					
912.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne	2'000.00		2'000.00			
912.4130.00	Parts de revenus de la LoRo		25'000.00		25'000.00		14'888.00
912.4472.04	Locations d'installations sportives		95'000.00		31'000.00		29'179.00
913	PATINOIRES	1'050'538.42	1'050'913.35	1'055'570.50	1'009'367.45	873'083.81	948'359.32
913.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	22'000.00		22'000.00		25'567.00	
913.3104.01	Matériel gymnastique et sports	12'000.00		12'000.00		25'624.85	
913.3111.00	Machines, installations et appareils	24'000.00		34'000.00			
913.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel					2'662.00	
913.3120.04	Contracting	375'000.00		400'000.00		272'616.35	
913.3130.00	Prestations de services de tiers	18'400.00				18'377.00	
913.3130.04	Frais de télécommunication	2'500.00		2'500.00		2'542.36	
913.3134.00	Primes d'assurances	2'800.00		3'000.00		2'732.00	
913.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	16'000.00		15'000.00		16'216.95	
913.3151.01	Entretien des véhicules et engins	28'000.00		28'000.00		27'318.10	
913.3152.00	Entretien des équipements	21'000.00		12'000.00		14'451.75	
913.3160.00	Locations	15'000.00		15'000.00		16'258.25	
913.3160.01	Location patinoires selon convention	176'000.00		190'000.00		175'178.20	
913.3300.00	Amortissement des investissements	70'838.42		62'370.50		36'068.00	
913.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	250'000.00		250'000.00		233'495.00	
913.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		1'200.00		1'497.75	
913.3900.01	Matériel d'exploitation - imputation interne			1'000.00		2'254.25	
913.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne	15'000.00		4'500.00			
913.3920.02	Véhicules - imputation interne	1'000.00		3'000.00		224.00	
913.4240.00	Prestations de services à des tiers		87'000.00		87'000.00		92'902.00
913.4240.12	Location patins et aides au patinage		38'000.00		35'000.00		37'354.20
913.4240.16	Entrées installations sportives		65'000.00		45'000.00		57'498.42
913.4240.20	Aiguisage patins		1'000.00		3'000.00		415.00
913.4260.00	Remboursements et participations de tiers		2'500.00		2'500.00		313.00
913.4309.00	Autres revenus d'exploitation		21'000.00		11'000.00		21'620.00
913.4470.00	Recettes locatives		123'672.00		118'672.00		94'028.25
913.4472.04	Locations d'installations sportives		550'000.00		550'000.00		518'433.00
913.4479.01	Charges liées aux locations (PF)		8'700.00		8'700.00		8'700.00
913.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		7'441.35		1'895.45		1'895.45
913.4920.01	Infrastructures sportives - imputation interne		146'600.00		146'600.00		115'200.00
914	GITE D'ALLIERES		24'456.00		4'456.00		5'923.70
914.3120.00	Électricité					521.80	
914.3134.00	Primes d'assurances			3'200.00		3'250.60	
914.3137.00	Impôts et taxes			1'256.00		1'256.00	
914.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles			20'000.00		895.30	
914.4470.00	Recettes locatives				4'456.00		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
915	PISCINES	381'134.92	390'250.00	388'538.32	384'250.00	363'646.32	373'587.80
915.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	3'000.00		3'000.00		1'974.90	
915.3101.03	Produits et matériel de nettoyage	25'000.00		29'000.00		21'130.90	
915.3104.01	Matériel gymnastique et sports	1'000.00		24'000.00		898.30	
915.3111.00	Machines, installations et appareils	25'000.00		4'500.00		2'749.40	
915.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel					1'984.45	
915.3120.00	Électricité	45'000.00		50'000.00		57'869.35	
915.3120.01	Eau	1'000.00		2'000.00		646.00	
915.3120.03	CAD	85'000.00		95'000.00		84'736.45	
915.3130.04	Frais de télécommunication	600.00		700.00		277.58	
915.3134.00	Primes d'assurances	400.00		400.00		339.60	
915.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	30'000.00		30'000.00		29'586.10	
915.3152.00	Entretien des équipements	18'000.00		18'000.00		38'197.80	
915.3170.00	Frais de déplacement et débours					481.60	
915.3300.00	Amortissement des investissements	138'134.92		123'938.32		122'556.19	
915.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	5'000.00					
915.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne	2'000.00		2'000.00			
915.3930.00	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	2'000.00		6'000.00		217.70	
915.4240.16	Entrées installations sportives		130'000.00		130'000.00		121'019.80
915.4250.00	Ventes		1'000.00		1'000.00		397.00
915.4260.06	Charges liées aux locations		500.00		500.00		
915.4470.00	Recettes locatives		1'000.00		1'000.00		
915.4472.04	Locations d'installations sportives		7'000.00		1'000.00		1'421.00
915.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		750.00		750.00		750.00
915.4920.01	Infrastructures sportives - imputation interne		250'000.00		250'000.00		250'000.00
916	TIRS OBLIGATOIRES	2'713.49	500.00	2'713.49	500.00	1'953.49	
916.3130.00	Prestations de services de tiers	1'500.00		1'500.00		1'240.00	
916.3300.00	Amortissement des investissements	713.49		713.49		713.49	
916.3612.10	Dédommages à d'autres communes	500.00		500.00			
916.4612.10	Dédommages d'autres communes		500.00		500.00		
917	HALLE OMNISPORTS ST-LEONARD	428'070.61	206'787.00	279'003.69	96'591.40	443'537.62	82'386.25
917.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	10'000.00		10'000.00		9'971.45	
917.3104.01	Matériel gymnastique et sports	5'000.00		5'000.00		35'519.85	
917.3111.00	Machines, installations et appareils	2'000.00		2'000.00		1'916.75	
917.3112.00	Equipements spécifiques pour le personnel					949.60	
917.3120.04	Contracting	99'500.00		97'000.00		92'487.20	
917.3130.04	Frais de télécommunication	100.00		100.00		82.54	
917.3134.00	Primes d'assurances	3'250.00		3'250.00		3'411.15	
917.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	85'000.00		65'000.00		191'120.51	
917.3144.01	Contrat de maintenance chauffage			5'000.00			
917.3152.00	Entretien des équipements	21'000.00		21'000.00		21'447.95	
917.3300.00	Amortissement des investissements	63'220.61		61'653.69		61'630.62	
917.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	139'000.00		5'000.00		25'000.00	
917.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne			4'000.00			
917.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1'000.00		1'000.00		
917.4390.00	Autres revenus divers		1'400.00		1'300.00		1'388.35
917.4472.00	Locations d'infrastructures		56'000.00				

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
917.4472.04	Locations d'installations sportives		134'000.00		81'000.00		74'150.50
917.4479.01	Charges liées aux locations (PF)		8'000.00		8'000.00		6'847.40
917.4660.00	Amortissement des subventions d'investissements		6'387.00		5'291.40		
918	SALLE COMMUNALE SAINT-LEONARD	151'500.00	194'500.00	156'500.00	145'000.00	200'210.10	162'977.85
918.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	35'000.00		35'000.00		35'045.00	
918.3111.00	Machines, installations et appareils	15'000.00		15'000.00		19'858.10	
918.3120.04	Contracting	52'500.00		62'000.00		125'947.95	
918.3130.04	Frais de télécommunication	1'000.00		1'000.00		989.10	
918.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	11'000.00		31'000.00		10'945.55	
918.3152.00	Entretien des équipements	8'000.00		8'000.00		7'424.40	
918.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	26'000.00					
918.3637.00	Subventions communales versées aux privés	3'000.00					
918.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne			4'500.00			
918.4240.00	Prestations de services à des tiers		5'000.00		5'000.00		1'148.95
918.4260.00	Remboursements et participations de tiers						1'746.90
918.4260.06	Charges liées aux locations		500.00				400.00
918.4470.00	Recettes locatives		189'000.00		140'000.00		159'682.00
919	PARKING P2	76'000.00	21'000.00	68'500.00	21'000.00	66'138.20	17'475.70
919.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils	5'000.00		5'000.00		4'731.55	
919.3111.00	Machines, installations et appareils	5'000.00		5'000.00		7'207.85	
919.3120.04	Contracting	31'000.00		27'500.00		25'613.00	
919.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	30'000.00		29'000.00		28'585.80	
919.3151.00	Entretien de machines et appareils	5'000.00					
919.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne			2'000.00			
919.4120.03	Revenus panneaux photovoltaïques		21'000.00		21'000.00		17'475.70
092	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	2'356'572.00	356'000.00	1'434'714.04	36'000.00	1'399'430.23	
920	PARTICIPATION ET SUBVENTION	784'000.00		554'000.00		603'617.58	
920.3601.10	Stade St-Léonard	290'000.00		275'000.00		340'060.05	
920.3635.01	Bains de la Motta SA	304'000.00		279'000.00		263'557.53	
920.3636.00	Subventions versées à des institutions privées	190'000.00					
921	PROMOTION ET SOUTIEN	1'572'572.00	356'000.00	880'714.04	36'000.00	795'812.65	
921.3300.00	Amortissement des investissements	10'947.00		8'914.04			
921.3636.01	Promotion et soutien aux clubs sportifs	126'000.00		185'000.00		140'763.15	
921.3636.05	Remontées mécaniques de la Berra			55'000.00		55'000.00	
921.3636.18	Projets stratégiques Ville de Fribourg	20'000.00		20'000.00		19'975.00	
921.3636.27	Participations à "Idée Sport" et "SuperCamp"	140'000.00		121'500.00		121'500.00	
921.3636.30	Soutien aux manifestations et offres sportives	116'000.00		185'000.00		125'000.00	
921.3636.32	CM 2026 - IIHF	1'002'825.00		148'500.00		176'774.50	
921.3920.00	Valeur locative - imputation interne	156'800.00		156'800.00		156'800.00	
921.4240.00	Prestations de services à des tiers		36'000.00		36'000.00		
921.4310.00	Activation prestations propres		320'000.00				
11	AIDE SOCIALE	51'517'727.92	4'434'698.95	47'345'662.85	5'314'275.20	45'590'224.70	5'081'390.54

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1100	AIDE SOCIALE - ADMINISTRATION	5'759'547.87	50'000.00	5'676'653.15	50'000.00	5'678'166.25	48'303.10
1100.3000.03	Commissions	10'000.00		10'000.00		8'760.00	
1100.3010.00	Traitements	4'086'206.45		4'043'328.05		4'074'057.15	
1100.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	32'944.00		31'008.00		31'368.75	
1100.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					53'000.00	
1100.3040.00	Allocations enfants et formation	26'115.00		26'355.00		36'905.00	
1100.3043.00	Allocations de résidence	32'200.00		32'880.00		21'280.00	
1100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	268'745.05		265'997.60		269'550.40	
1100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	467'267.25		467'631.40		458'878.00	
1100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	7'896.15		7'736.85		6'391.05	
1100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	105'431.50		104'351.15		106'609.15	
1100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					75.25	
1100.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'500.00		1'500.00		1'453.00	
1100.3130.00	Prestations de services de tiers	25'000.00		30'000.00		18'294.40	
1100.3130.02	Cotisations	11'000.00		11'000.00		7'125.00	
1100.3130.04	Frais de télécommunication	6'300.00		6'000.00		6'252.57	
1100.3130.07	Taxes bancaires	5'000.00		5'000.00		2'811.08	
1100.3131.00	Etudes et projets	25'000.00		35'000.00		20'248.50	
1100.3170.00	Frais de déplacement et débours	1'500.00		1'500.00		1'099.75	
1100.3170.03	Frais de réunion	4'000.00		4'500.00		3'233.95	
1100.3900.00	Economat central - imputation interne	48'000.00		28'600.00		14'653.55	
1100.3910.01	Informatique - imputation interne	479'317.32		439'043.65		401'127.15	
1100.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	116'125.15		125'221.45		134'992.55	
1100.4240.00	Prestations de services à des tiers		50'000.00		50'000.00		47'896.10
1100.4390.01	Produits particuliers						407.00
1110	AIDE SOCIALE	9'622'742.60	4'384'698.95	8'504'203.95	5'264'275.20	8'541'662.65	5'033'087.44
1110.3090.01	Formation métier et suivis médicaux	10'000.00		10'000.00		1'405.00	
1110.3611.06	Frais de formation (LASoc RSF 831.0.1 Art.78 al 2 let.a)	1'684.85				1'669.25	
1110.3611.08	Serv. sociaux spécialisés (LASoc RSF 831.0.1 Art.44, art.4)	192'578.90		298'203.95		272'616.55	
1110.3611.09	Système d'information électronique (LASoc art. 55)	13'478.85					
1110.3637.02	Primes LAMal des bénéficiaires	850'000.00		726'000.00		763'978.90	
1110.3637.03	Loyers, charges et autres frais de logement	3'400'000.00		2'800'000.00		2'939'599.05	
1110.3637.04	Frais médicaux de base LASoc	350'000.00		300'000.00		280'802.60	
1110.3637.05	Prestations circonstancielles LASoc	1'250'000.00		1'150'000.00		1'252'854.65	
1110.3637.06	Prest.sociales 100% commune (décès, cotisations AVS)	320'000.00		380'000.00		306'802.75	
1110.3637.07	Frais d'organisateurs de MIS	405'000.00		440'000.00		307'602.05	
1110.3637.08	Forfaits d'entretien LASoc	2'830'000.00		2'400'000.00		2'414'331.85	
1110.4611.03	Cessions sur assurances sociales des avances LASoc		2'200'000.00		2'400'000.00		2'164'737.40
1110.4611.04	Cessions sur prest. diverses des avances LASoc		320'000.00		320'000.00		247'689.10
1110.4611.05	Remboursements individuels LASoc		350'000.00		470'000.00		353'581.29
1110.4611.06	Rbts individuels prest. sociales 100% à charge de la commune		50'000.00		70'000.00		100'162.65
1110.4611.07	Facturation Etat part cantonale LASoc (RSF 831.0.1 art.32)		1'243'000.00		1'854'000.00		2'189'681.40
1110.4611.08	Fact. pot commun district prest.LASoc (RSF 832.0.1 art.34)		221'698.95		150'275.20		-22'764.40

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1120	CONTRIBUTIONS SELON DISPOSITIONS LEGALES	34'442'234.65		31'459'192.55		29'956'159.60	
1120.3611.14	Contribution aux coûts résiduels des soins (RSF 820.6 art.2)	247'110.70		157'747.15		171'580.00	
1120.3612.01	Frais immobiliers/financiers EMS (LEMS RSF 834.2.1 art. 16)	4'888'524.45		4'960'245.50		5'101'935.25	
1120.3612.02	Fondation Passepartout Sarine	31'282.60		31'621.40		23'505.45	
1120.3612.03	Aide et soins à domicile (LASD RSF 823.1 art. 16)	2'653'319.45		2'876'829.40		2'712'048.25	
1120.3612.04	Indemnités forfaitaires personne aidante LIF RSF 830.1 art.8	2'753'799.20		2'590'761.70		2'493'105.30	
1120.3612.05	Service d'ambulance (LSan RSF 821.0.1 art. 107)	529'552.00		576'596.20		345'975.65	
1120.3612.06	Centre de coordination	244'211.70		228'760.60		211'487.45	
1120.3612.08	Home médicalisé de la Sarine (HMS)	134'046.90					
1120.3631.02	Allocations familiales (LAFC RSF 836.1 art.24)	235'577.55		228'152.05		205'101.65	
1120.3631.03	Accomp.+frais résiduels soins EMS -LPMS RSF 820.1 art.15ss	7'188'088.30		7'494'218.95		6'819'599.85	
1120.3631.04	Avances contributions d'entretien LARACE RSF 212.4.1 art.8			253'502.30		221'947.20	
1120.3631.06	Institut.spéc.+famille accueil prof. LIFAP RSF 834.1.2 art.9	11'571'145.80		11'276'507.80		10'847'727.30	
1120.3631.07	Aide victimes d'infractions (Loi appl. LAVI RSF 130.5 art.9)			89'852.00		90'950.75	
1120.3631.08	Fonds cantonal de l'emploi (LEMT RSF 866.1.1 art. 103)	719'576.00		694'397.50		711'195.50	
1120.3631.09	Part communale prestations complémentaires AVS/AI	3'246'000.00					
1130	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	945'600.00		974'600.00		788'507.95	
1130.3636.00	Subventions versées à des institutions privées					17'127.00	
1130.3636.20	Institutions à caractère social	257'500.00		286'500.00		186'400.00	
1130.3636.21	Accueil de la petite enfance (cas d'urgence)	20'000.00		25'000.00		6'880.95	
1130.3636.22	Fondation St-Louis, mesures d'insertions	560'000.00		555'000.00		550'000.00	
1130.3636.31	Autres mesures sociales	20'000.00		20'000.00			
1130.3900.03	Déchets de l'administration - imputation interne	60'000.00		60'000.00			
1130.3920.00	Valeur locative - imputation interne	28'100.00		28'100.00		28'100.00	
1140	TR CONTRATS DROIT PRIVÉ "TRAVAIL AUXILIAIRE / REMplacement"	747'602.80		731'013.20		625'728.25	
1140.3010.00	Traitements	375'000.00		415'000.00		293'077.45	
1140.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	22'021.80		24'196.80		19'064.55	
1140.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions					7'778.45	
1140.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	981.00		1'192.20		2'358.20	
1140.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	9'600.00		10'624.20		7'461.05	
1140.3130.00	Prestations de services de tiers	340'000.00		280'000.00		295'988.55	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
12	CURATELLES D'ADULTES	4'995'752.85	1'234'100.00	4'889'525.02	1'132'590.00	4'778'233.22	575'644.34
1200	CURATELLES D'ADULTES	4'995'752.85	1'234'100.00	4'889'525.02	1'132'590.00	4'778'233.22	575'644.34
1200.3010.00	Traitements	3'493'561.50		3'439'794.45		3'425'346.95	
1200.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	35'868.00		40'789.00		43'291.10	
1200.3040.00	Allocations enfants et formation	28'650.00		28'725.00		35'835.00	
1200.3043.00	Allocations de résidence	26'253.30		24'876.65		12'920.00	
1200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	229'857.60		225'657.00		222'860.75	
1200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	384'050.05		373'063.55		365'628.05	
1200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6'029.60		7'818.10		5'411.25	
1200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	90'107.75		88'587.75		88'564.35	
1200.3099.00	Autres charges de personnel	6'500.00		6'500.00		7'252.35	
1200.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'900.00		1'900.00		1'792.85	
1200.3130.02	Cotisations	4'000.00		4'000.00		3'790.00	
1200.3130.04	Frais de télécommunication	4'800.00		4'800.00		4'852.49	
1200.3130.07	Taxes bancaires	1'000.00		1'000.00		843.45	
1200.3160.00	Locations	6'700.00		6'700.00		6'965.80	
1200.3170.00	Frais de déplacement et débours	20'000.00		18'000.00		19'965.73	
1200.3199.00	Autres charges d'exploitation	13'000.00		16'000.00		9'570.10	
1200.3637.00	Subventions communales versées aux privés	3'000.00		3'000.00		2'850.00	
1200.3900.00	Economat central - imputation interne	44'000.00		37'800.00		13'444.40	
1200.3910.01	Informatique - imputation interne	500'131.00		459'676.77		398'588.30	
1200.3920.00	Valeur locative - imputation interne	900.00		900.00		900.00	
1200.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	95'444.05		99'936.75		107'560.30	
1200.4210.00	Emoluments administratifs		29'000.00		28'000.00		29'480.00
1200.4240.00	Prestations de services à des tiers		1'000'000.00		900'000.00		378'910.35
1200.4240.14	Honoraires décision Justice de Paix		200'000.00		200'000.00		161'719.00
1200.4400.00	Intérêts des liquidités						179.99
1200.4472.01	Participations aux loyers		5'100.00		4'590.00		5'355.00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
13	RESSOURCES HUMAINES	3'437'507.14	51'000.00	3'537'442.81	50'000.00	3'108'961.80	59'433.85
1300	RESSOURCES HUMAINES	2'439'135.44		2'271'001.11		2'222'784.55	11'000.00
1300.3010.00	Traitements	1'277'800.40		1'213'227.10		1'058'402.20	
1300.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	9'558.00		7'645.00		15'496.70	
1300.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					3'000.00	
1300.3040.00	Allocations enfants et formation	8'715.00		11'610.00		17'910.00	
1300.3043.00	Allocations de résidence	7'520.00		9'440.00		5'520.00	
1300.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	83'263.50		79'935.65		70'331.65	
1300.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	148'629.00		141'983.30		123'889.50	
1300.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'273.85		3'000.75		1'833.50	
1300.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	32'604.15		31'300.05		27'616.95	
1300.3091.00	Recrutement du personnel	175'000.00		175'000.00		190'143.65	
1300.3100.02	Matériel gestion du temps	3'000.00		3'000.00			
1300.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					82.65	
1300.3101.08	Sécurité au travail : matériel et actions diverses	105'500.00		84'000.00		85'311.10	
1300.3102.00	Publications, journaux, documentation	1'000.00		1'000.00		713.25	
1300.3130.02	Cotisations	5'500.00		5'500.00		4'969.50	
1300.3130.04	Frais de télécommunication	2'500.00		2'500.00		2'636.05	
1300.3130.17	Apprentis	33'000.00		33'000.00		31'284.90	
1300.3130.20	Mandats externes gestion personnel	160'000.00		150'000.00		229'891.55	
1300.3170.00	Frais de déplacement et débours	2'000.00		2'000.00		1'221.75	
1300.3300.00	Amortissement des investissements					2'965.32	
1300.3900.00	Economat central - imputation interne	7'000.00		6'100.00		9'918.95	
1300.3910.01	Informatique - imputation interne	337'334.29		272'401.51		303'199.63	
1300.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	36'937.25		38'357.75		36'445.75	
1300.4260.00	Remboursements et participations de tiers					11'000.00	
1310	PERSONNEL COMMUNAL	998'371.70	51'000.00	1'266'441.70	50'000.00	886'177.25	48'433.85
1310.3010.01	Gratifications d'ancienneté	160'200.00		120'000.00		115'144.10	
1310.3010.03	Traitements ajustements	150'000.00		400'000.00			
1310.3049.00	Allocations de naissance	8'000.00		8'000.00		10'000.00	
1310.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	8'405.00		8'405.00		9'648.85	
1310.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'029.90		1'029.90		645.50	
1310.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	3'276.80		3'276.80		3'857.30	
1310.3064.00	Caisse de prévoyance : Pont AVS	139'460.00		287'730.00		337'209.45	
1310.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	420'000.00		350'000.00		311'553.10	
1310.3099.00	Autres charges de personnel	60'000.00		45'000.00		57'490.20	
1310.3099.01	Cadeaux au personnel	3'000.00		3'000.00		3'600.00	
1310.3170.04	Participation aux frais de transport du personnel	35'000.00		30'000.00		36'646.10	
1310.3637.00	Subventions communales versées aux privés	10'000.00		10'000.00		382.65	
1310.4260.00	Remboursements et participations de tiers		40'000.00		40'000.00		43'963.00
1310.4260.01	Honoraires et jetons de présence récupérés		1'000.00				3'708.20
1310.4631.00	Subventions cantonales						380.00
1310.4637.00	Remboursements subventions aux privés		10'000.00		10'000.00		382.65

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
14	SERVICE JURIDIQUE	1'537'077.90	40'000.00	1'638'873.40	40'000.00	1'416'261.65	137'608.25
1400	SERVICE JURIDIQUE	1'537'077.90	40'000.00	1'638'873.40	40'000.00	1'416'261.65	137'608.25
1400.3010.00	Traitements	986'289.35		1'005'649.60		959'148.05	
1400.3010.02	Indemnités et heures supplémentaires	10'816.00		10'683.00		5'398.00	
1400.3010.06	Provision vacances et heures supplémentaires					-2'000.00	
1400.3040.00	Allocations enfants et formation	8'640.00		7'260.00		7'560.00	
1400.3043.00	Allocations de résidence	11'640.00		6'000.00		2'720.00	
1400.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	64'825.85		65'733.50		62'740.40	
1400.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	120'287.55		124'399.80		109'576.35	
1400.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'519.75		2'982.10		1'968.30	
1400.3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	25'546.20		25'898.70		24'909.75	
1400.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et outils					56.45	
1400.3102.00	Publications, journaux, documentation	3'500.00		4'500.00		2'326.85	
1400.3130.04	Frais de télécommunication	2'000.00		2'000.00		2'433.48	
1400.3132.00	Honoraires de spécialistes externes	25'000.00		25'000.00		9'740.90	
1400.3132.01	Frais judiciaires	100'000.00		180'000.00		83'954.85	
1400.3170.00	Frais de déplacement et débours	500.00		1'000.00			
1400.3900.00	Economat central - imputation interne	1'000.00		1'000.00		1'136.90	
1400.3910.01	Informatique - imputation interne	144'619.35		143'485.50		112'356.22	
1400.3980.00	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	29'893.85		33'281.20		32'235.15	
1400.4210.01	Emoluments de droit de cité		40'000.00		40'000.00		38'515.00
1400.4310.00	Activation prestations propres						99'093.25

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	AGGLOMERATION	12'732'321.00		12'879'602.00		12'196'986.91	
1500	AGGLO - ADMINISTRATION	478'270.00		577'393.00		570'567.23	
1500.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	478'270.00		577'393.00		570'567.23	
1510	AGGLO - CULTURE	1'163'939.00		1'188'270.00		1'173'299.35	
1510.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	1'163'939.00		1'188'270.00		1'173'299.35	
1520	AGGLO - MOBILITE	10'623'075.00		10'551'906.00		9'728'138.52	
1520.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	10'623'075.00		10'551'906.00		9'728'138.52	
1530	AGGLO - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	363'975.00		436'946.00		360'397.68	
1530.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	363'975.00		436'946.00		360'397.68	
1540	AGGLO - ECONOMIE	103'062.00		125'087.00		364'584.13	
1540.3612.13	Frais facturés par l'Agglo	103'062.00		125'087.00		364'584.13	

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CHARGES	337'159'501.57		323'475'146.68		304'534'521.93	
30	Charges de personnel	84'644'251.55		81'555'555.90		77'370'466.55	
300	Autorités et commissions	1'506'716.00		1'430'480.00		1'383'980.70	
3000	Traitements membres d'autorité	1'506'716.00		1'430'480.00		1'383'980.70	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	66'319'801.40		63'803'111.65		60'580'390.35	
3010	Traitements	66'319'801.40		63'803'111.65		60'580'390.35	
304	Allocations	1'456'886.65		1'449'857.95		1'420'436.35	
3040	Allocations enfants et formation	693'448.85		674'396.90		887'752.95	
3042	Indemnités de repas	1'000.00		1'000.00		1'885.65	
3043	Allocation de résidence	754'437.80		766'461.05		520'797.75	
3049	Allocations naissance et mariage	8'000.00		8'000.00		10'000.00	
305	Cotisations patronales	13'355'191.50		12'932'615.30		12'050'694.55	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	4'423'148.90		4'256'657.00		4'048'251.45	
3052	Cotisations patronales aux caisses de pensions	6'906'536.65		6'671'088.95		6'099'284.90	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	294'737.45		339'051.25		305'705.35	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	1'730'768.50		1'665'818.10		1'597'452.85	
306	Prestations de l'employeur	1'206'396.00		1'206'666.00		1'256'145.45	
3060	Pensions aux retraités	1'066'936.00		918'936.00		918'936.00	
3064	Caisse de prévoyance : Pont AVS	139'460.00		287'730.00		337'209.45	
309	Autres charges de personnel	799'260.00		732'825.00		678'819.15	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	460'800.00		396'380.00		339'303.40	
3091	Recrutement du personnel	178'000.00		180'000.00		190'143.65	
3099	Autres charges de personnel	160'460.00		156'445.00		149'372.10	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	39'992'146.12		39'888'108.06		36'589'630.66	
310	Charges de matériel et de marchandises	5'443'045.20		5'428'241.80		5'096'802.05	
3100	Matériel de bureau	111'600.00		118'600.00		115'972.64	
3101	Matériel d'exploitation et fournitures	3'570'150.00		3'546'450.00		3'117'709.81	
3102	Publications, journaux, documentation	270'600.00		277'300.00		266'752.24	
3103	Livres et matériel de bibliothèques	345'334.00		343'341.00		427'822.67	
3104	Fournitures scolaires et appareils	306'590.00		319'102.00		324'235.15	
3105	Denrées alimentaires	808'143.20		793'128.80		817'239.52	
3106	Matériel médical	20'500.00		16'000.00		19'610.90	
3109	Orientation professionnelle	10'128.00		14'320.00		7'459.12	

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	2'379'400.00		2'428'200.00		2'148'169.54	
3110	Mobilier et appareils de bureau	365'900.00		355'000.00		320'084.07	
3111	Machines, installations, appareils et outils	1'263'200.00		1'235'700.00		1'145'858.77	
3112	Equipements du personnel	135'000.00		142'000.00		134'335.15	
3113	Matériel informatique	344'500.00		469'000.00		381'085.45	
3116	Appareils et instruments médicaux	500.00		500.00		67.15	
3118	Achat de logiciels	187'300.00		133'000.00		89'927.55	
3119	Achat d'œuvre d'art	83'000.00		93'000.00		76'811.40	
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	4'770'492.20		5'006'364.33		4'810'661.10	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	4'770'492.20		5'006'364.33		4'810'661.10	
313	Prestations de service et honoraires	16'092'246.92		16'308'206.63		14'642'526.52	
3130	Prestations de services de tiers	8'716'304.05		8'560'381.63		8'397'503.37	
3131	Etudes et projets	3'338'196.72		3'655'479.85		2'544'202.95	
3132	Honoraires de spécialistes externes	2'772'831.15		2'807'539.15		2'571'413.89	
3133	Système d'information du territoire	10'000.00		20'000.00		358.10	
3134	Primes d'assurances choses	908'950.00		927'350.00		783'472.60	
3137	Impôts et taxes	300'465.00		291'956.00		298'956.21	
3138	Séances et cours d'informations	45'500.00		45'500.00		46'619.40	
314	Gros entretien et entretien courant	2'625'970.00		2'544'400.00		2'407'959.31	
3140	Entretien des terrains	412'000.00		483'200.00		373'415.10	
3141	Entretien des routes et des voies de communication	223'000.00		170'000.00		159'715.15	
3142	Entretien des ouvrages d'aménagement des cours d'eau	300'000.00		85'000.00		323'384.20	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	107'500.00		110'000.00		106'110.30	
3144	Entretien des bâtiments et immeubles	1'568'470.00		1'681'200.00		1'425'711.61	
3149	Entretien des fontaines	15'000.00		15'000.00		19'622.95	
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	4'054'981.80		3'692'376.80		3'348'111.21	
3150	Entretien de mobilier et appareils de bureau	41'100.00		54'000.00		40'488.68	
3151	Entretien de machines et appareils	1'081'150.00		1'146'355.00		1'108'447.97	
3152	Entretien des équipements	132'000.00		123'000.00		149'064.85	
3153	Entretien de matériel informatique	279'200.00		286'000.00		176'456.80	
3158	Maintenance informatique	2'270'070.00		1'820'560.00		1'653'992.66	
3159	Conservation et restauration d'archives	251'461.80		262'461.80		219'660.25	
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	1'299'464.00		1'174'376.00		1'144'953.92	
3160	Locations	776'464.00		730'376.00		593'202.78	
3161	Locations de véhicules et engins	158'000.00		110'000.00		172'509.00	
3169	Locations photocopieurs	365'000.00		334'000.00		379'242.14	
317	Dédommages	1'419'046.00		1'485'442.50		1'348'704.37	
3170	Frais de déplacement et débours	316'736.00		396'600.00		329'366.80	
3171	Activités scolaires	1'102'310.00		1'088'842.50		1'019'337.57	

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
318	Réévaluations sur créances	1'720'000.00		1'615'000.00		1'411'864.02	
3180	Du croire sur débiteurs					-350'000.00	
3181	Pertes sur débiteurs irrécouvrables	1'720'000.00		1'615'000.00		1'761'864.02	
319	Diverses charges d'exploitation	187'500.00		205'500.00		229'878.62	
3190	Chauffage facturé par des tiers	10'000.00		10'000.00		22'848.75	
3199	Autres charges d'exploitation	177'500.00		195'500.00		207'029.87	
33	Amortissement du patrimoine administratif	22'142'039.17		21'052'265.75		18'612'298.13	
330	Amortissements immobilisations corporelles PA	22'142'039.17		21'052'265.75		18'612'298.13	
3300	Amortissement des investissements	22'142'039.17		21'052'265.75		18'612'298.13	
34	Charges financières	6'690'520.65		6'297'439.40		6'038'599.78	
340	Charges d'intérêts	4'946'236.85		4'386'383.40		4'150'427.43	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	11'000.00		10'000.00		20'579.15	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	4'935'236.85		4'376'383.40		4'129'848.28	
343	Charges pour bien-fonds PF	1'394'283.80		1'461'056.00		1'342'142.55	
3430	Entretien des bâtiments et immeubles (PF)	172'000.00		172'000.00		228'732.60	
3431	Entretien chauffage (PF)	770'800.00		766'000.00		711'503.15	
3439	Électricité (PF)	451'483.80		523'056.00		401'906.80	
344	Réévaluations des immobilisations PF					212'156.00	
3440	Réévaluations de participations (PF)					56.00	
3441	Réévaluations des bâtiments (PF)					212'100.00	
349	Diverses charges financières	350'000.00		450'000.00		333'873.80	
3499	Intérêts rémunératoires + escomptes sur acomptes	350'000.00		450'000.00		333'873.80	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'319'828.95		3'727'029.77		4'057'363.92	
351	Attributions aux fonds et FS comme capital propre	5'319'828.95		3'727'029.77		4'057'363.92	
3510	Attributions aux financements spéciaux du capital propre	5'089'828.95		3'497'029.77		3'757'363.92	
3511	Attributions aux fonds du capital propre	230'000.00		230'000.00		300'000.00	
36	Charges de transferts	141'950'036.25		135'436'754.29		127'999'323.48	
360	Parts de revenus destinés à des tiers	15'555'118.00		15'218'278.00		14'722'946.45	
3600	Parts de revenus destinés à la Confédération	715'000.00		715'000.00		682'301.00	
3601	Frais facturés par le Canton	14'840'118.00		14'503'278.00		14'040'645.45	

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
361	Dédommages à des collectivités publiques	57'143'440.00		54'952'565.95		52'246'997.71	
3611	Dédommages au Canton	28'162'210.80		27'088'203.95		25'558'359.60	
3612	Dédommages à d'autres communes	27'287'229.20		26'170'362.00		25'076'796.11	
3614	Dédommages aux entreprises publiques	1'694'000.00		1'694'000.00		1'611'842.00	
362	Péréquation financière intercommunale	14'128'856.00		14'595'776.00		13'538'275.00	
3622	Contribution à la péréquation des ressources	14'128'856.00		14'595'776.00		13'538'275.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	55'122'622.25		50'670'134.34		47'491'104.32	
3631	Subventions versées au Canton	29'702'805.25		26'599'525.34		24'737'162.00	
3635	Subventions aux entreprises privées	421'000.00		396'000.00		380'557.53	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	15'021'941.00		14'936'209.00		13'773'218.62	
3637	Subventions communales versées aux privés	9'975'876.00		8'736'400.00		8'600'166.17	
3638	Subventions à l'étranger	1'000.00		2'000.00			
39	Imputations internes	36'420'678.88		35'517'993.51		33'866'839.41	
390	Approvisionnement en matériel et marchandises	1'296'000.00		1'292'600.00		1'000'619.30	
3900	Economat central - imputation interne	1'296'000.00		1'292'600.00		1'000'619.30	
391	Prestations de service	12'778'020.77		11'899'597.63		9'854'088.88	
3910	Indemnité d'administration - imputation interne	12'778'020.77		11'899'597.63		9'854'088.88	
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	19'273'650.00		19'190'650.00		20'074'248.60	
3920	Valeur locative - imputation interne	19'273'650.00		19'190'650.00		20'074'248.60	
393	Frais administratifs et d'exploitation	1'286'271.26		1'313'791.48		1'090'867.49	
3930	Taxe épuration eaux usées - imputation interne	1'286'271.26		1'313'791.48		1'090'867.49	
394	Intérêts et charges financières théoriques	130'000.00		130'000.00		122'454.44	
3940	Intérêts et charges financières - imputation interne	130'000.00		130'000.00		122'454.44	
398	Virements comptables	1'656'736.85		1'691'354.40		1'724'560.70	
3980	Recapitalisation CPPVF - imputation interne	1'656'736.85		1'691'354.40		1'724'560.70	

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	REVENUS		318'094'246.59		307'344'656.22		299'366'609.68
40	Revenus fiscaux		207'320'000.00		198'920'000.00		192'373'229.81
400	Impôts directs personnes physiques		104'600'000.00		101'900'000.00		99'051'130.62
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - année fiscale		89'500'000.00		85'100'000.00		83'885'444.50
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques - année fiscale		7'500'000.00		7'800'000.00		10'118'124.20
4002	Impôts à la source personnes physiques		7'600'000.00		9'000'000.00		5'047'561.92
401	Impôts directs personnes morales		71'100'000.00		66'200'000.00		62'621'101.40
4010	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - année fiscale		68'600'000.00		63'500'000.00		60'600'762.95
4011	Impôts sur le capital, personnes morales - année fiscale		2'500'000.00		2'700'000.00		2'020'338.45
402	Autres impôts directs		31'500'000.00		30'700'000.00		30'577'397.79
4021	Contribution immobilière		18'100'000.00		18'600'000.00		18'100'731.50
4022	Impôt sur les gains immobiliers		4'900'000.00		4'600'000.00		4'989'070.65
4023	Droits de mutations immobilières		5'800'000.00		4'700'000.00		4'894'976.15
4024	Impôt sur les successions		2'700'000.00		2'800'000.00		2'592'619.49
403	Impôts sur la propriété et sur les charges		120'000.00		120'000.00		123'600.00
4033	Impôt sur les chiens		120'000.00		120'000.00		123'600.00
41	Patentes et concessions		974'000.00		905'000.00		958'092.70
410	Patentes		9'000.00		9'000.00		8'000.00
4100	Taxes sur les taxis		9'000.00		9'000.00		8'000.00
412	Concessions		940'000.00		871'000.00		935'204.70
4120	Concessions		940'000.00		871'000.00		935'204.70
413	Parts des revenus de loteries, Sport-Toto, paris		25'000.00		25'000.00		14'888.00
4130	Parts de revenus de loteries		25'000.00		25'000.00		14'888.00
42	Taxes et redevances		28'111'728.80		27'464'140.83		29'067'444.33
420	Taxes de compensation		1'100'000.00		1'100'000.00		1'095'682.55
4200	Taxes de compensation		1'100'000.00		1'100'000.00		1'095'682.55
421	Emoluments pour actes administratifs		904'500.00		847'500.00		930'378.18
4210	Emoluments administratifs		904'500.00		847'500.00		930'378.18
423	Frais d'écolage et taxes de cours		12'000.00		12'000.00		11'165.20
4231	Participation des élèves (frais de matériel)		12'000.00		12'000.00		11'165.20

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
424	Taxes d'utilisation et prestations de service		16'015'485.60		15'880'400.33		17'179'398.09
4240	Prestations de services à des tiers		16'015'485.60		15'880'400.33		17'179'398.09
425	Recettes sur ventes		1'891'700.00		1'583'948.00		1'940'316.72
4250	Ventes		1'891'700.00		1'583'948.00		1'940'316.72
426	Remboursements		4'413'043.20		4'144'292.50		4'308'169.18
4260	Remboursements et participations de tiers		4'413'043.20		4'144'292.50		4'308'169.18
427	Amendes		2'900'000.00		3'000'000.00		2'853'190.57
4270	Amendes		2'900'000.00		3'000'000.00		2'853'190.57
429	Autres taxes		875'000.00		896'000.00		749'143.84
4290	Récupérations actes de défaut de biens		875'000.00		896'000.00		749'143.84
43	Revenus divers		3'028'847.00		2'270'110.25		2'656'948.47
430	Revenus d'exploitation divers		119'950.00		115'950.00		106'560.38
4309	Autres revenus d'exploitation		119'950.00		115'950.00		106'560.38
431	Activation de prestations propres		2'660'797.00		2'045'360.25		1'948'091.62
4310	Activation prestations propres		2'660'797.00		2'045'360.25		1'948'091.62
432	Variations de stocks		147'000.00		-42'200.00		7'607.45
4320	Variations de stocks, produits semi-finis et finis		147'000.00		-42'200.00		7'607.45
439	Autres revenus divers		101'100.00		151'000.00		594'689.02
4390	Autres revenus divers		101'100.00		151'000.00		594'689.02
44	Revenus financiers		13'616'717.40		13'385'799.00		12'995'182.82
440	Revenus des intérêts		956'500.00		963'775.00		1'055'237.51
4400	Intérêts des liquidités		2'500.00		2'600.00		15'993.04
4401	Pénalités et intérêts de retard		875'000.00		890'000.00		963'968.07
4402	Intérêts des placements financiers		79'000.00		71'175.00		75'276.40
442	Revenus de participations du PF		580'000.00		580'000.00		587'989.80
4420	Dividendes		580'000.00		580'000.00		587'989.80
443	Produits immeubles du PF		8'468'288.40		8'426'816.00		7'980'519.10
4430	Loyers (PF)		3'966'468.40		3'922'496.00		3'547'836.10
4432	Utilisation de locaux (PF)		4'120.00		4'120.00		6'648.00
4439	Autres produits d'immeubles (PF)		4'497'700.00		4'500'200.00		4'426'035.00

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
444	Réévaluations des immobilisations du PF						52'000.00
4443	Adaptations des immeubles PF						52'000.00
445	Revenus financiers de prêts et participations PA		1'000.00		1'000.00		1'000.00
4451	Revenus de participations		1'000.00		1'000.00		1'000.00
447	Produits des immeubles du PA		3'610'929.00		3'414'208.00		3'318'436.41
4470	Loyers		2'540'796.00		2'516'288.00		2'447'404.51
4471	Locations appartements de service		64'545.00		64'530.00		64'305.00
4472	Locations de salles		981'988.00		809'790.00		782'563.50
4479	Autres produits d'immeubles		23'600.00		23'600.00		24'163.40
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux		3'077'250.49		2'730'888.43		2'039'632.15
451	Prélèvements sur fonds et FS comme capital propre		3'077'250.49		2'730'888.43		2'039'632.15
4510	Prélèvement à la réserve		2'259'799.49		1'908'419.15		1'448'826.33
4511	Prélèvement sur fonds du capital propre		817'451.00		822'469.28		590'805.82
46	Revenus de transferts		24'405'701.72		25'011'401.90		24'288'862.35
460	Parts à des revenus de tiers		2'742'100.00		2'647'228.00		2'492'247.87
4600	Taxe fédérale (OTAS) facturée aux clients		720'000.00		720'000.00		642'287.27
4601	Taxe cantonale facturée aux clients		2'022'100.00		1'927'228.00		1'849'960.60
461	Dédommages de collectivités locales		14'468'575.75		15'321'437.60		14'847'172.49
4611	Dédommages du Canton		13'340'198.25		14'179'305.90		13'769'201.79
4612	Dédommages d'autres communes		1'128'377.50		1'142'131.70		1'077'970.70
462	Péréquation financière intercommunale		2'299'116.00		2'264'429.00		2'190'373.00
4621	Attribution à la péréquation des besoins		2'299'116.00		2'264'429.00		2'190'373.00
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers		1'192'989.00		1'177'073.00		1'410'542.19
4630	Subventions de la Confédération		246'900.00		209'900.00		264'822.56
4631	Subventions cantonales		869'589.00		905'673.00		971'401.18
4632	Subventions d'autres communes		15'000.00		15'000.00		55'264.40
4634	Subvention de l'ECAB		1'000.00		1'000.00		
4635	Subventions des entreprises privées		30'000.00		25'000.00		72'480.00
4636	Participation de la Bourgeoisie		20'500.00		10'500.00		43'037.50
4637	Subventions des ménages privés		10'000.00		10'000.00		3'536.55
466	Amortissement des subventions d'investissements portées au p		3'672'920.97		3'571'234.30		3'308'590.85
4660	Amortissement des subventions d'investissements		3'672'920.97		3'571'234.30		3'308'590.85
469	Autres revenus de transferts		30'000.00		30'000.00		39'935.95
4699	Taxes CO2 rétribution de la Confédération		30'000.00		30'000.00		39'935.95

BUDGET PAR NATURES

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
48	Revenus extraordinaires		1'139'322.30		1'139'322.30		1'120'377.64
489	Prélèvements sur le capital propre		1'139'322.30		1'139'322.30		1'120'377.64
4895	Prélèvements s/ réserve liée au retraitement du PA		1'139'322.30		1'139'322.30		1'120'377.64
49	Imputations internes		36'420'678.88		35'517'993.51		33'866'839.41
490	Approvisionnement en matériel et marchandises		1'296'000.00		1'292'600.00		1'000'619.30
4900	Economat central - imputation interne		1'296'000.00		1'292'600.00		1'000'619.30
491	Prestations de service		12'778'020.77		11'899'597.63		9'854'088.88
4910	Indemnité d'administration - imputation interne		12'778'020.77		11'899'597.63		9'854'088.88
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		19'273'650.00		19'190'650.00		20'074'248.60
4920	Valeur locative - imputation interne		19'273'650.00		19'190'650.00		20'074'248.60
493	Frais administratifs et d'exploitation		1'286'271.26		1'313'791.48		1'090'867.49
4930	Frais d'exploitation - imputation interne		1'286'271.26		1'313'791.48		1'090'867.49
494	Intérêts et charges financières théoriques		130'000.00		130'000.00		122'454.44
4940	Intérêts et charges financières - imputation interne		130'000.00		130'000.00		122'454.44
498	Virements comptables		1'656'736.85		1'691'354.40		1'724'560.70
4980	Recapitalisation CPPVF - imputation interne		1'656'736.85		1'691'354.40		1'724'560.70

Synthèse des investissements
Budget 2026

Service	Comptes MCH2	Désignation investissement	Décision prévue	Année d'activation prévue	Taux d'amort.	Message à voter (brut, hors subv.)	Dépenses d'investissement prévues en :				
							2026	2027	2028	2029	2030
Administration générale	110.5060.289	Achat de boîtes d'archivage	CAT II Budget 2026	2028	5.00%	50'000	50'000				
Total Administration générale						50'000	50'000				
Finances	200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine administratif	CAT III 2026	2027	3.00%	9'000'000	9'000'000				
	200.5090.332	Infrastructure modulable en bois (Place Georges-Python)	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	120'000	120'000				
	200.5999.144	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine financier	CAT III 2026	2027	0.00%	10'000'000	5'000'000	5'000'000			
Total Finances						19'120'000	14'120'000	5'000'000			
Ecoles	303.5060.280	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026	CAT II Budget 2026	2027	25.00%	300'000	300'000				
	303.5060.281	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026	CAT II Budget 2026	2027	25.00%	140'000	140'000				
Total Ecoles						440'000	440'000				
Police locale et mobilité	401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détection place vacantes)	CAT III 2026	2027	10.00%	400'000	400'000				
	430.5010.136	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	350'000	245'000	105'000			
	430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2026	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	100'000	100'000				
	430.5010.158	Mesures mobilité scolaire (2026)	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	150'000	120'000	30'000			
	430.5090.315	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles (2026)	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	200'000	200'000				
Total Police locale et mobilité						1'200'000	1'065'000	135'000			
Génie-civil	510.5060.288	Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -R	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	140'000	140'000				
	520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026	CAT II Budget 2026	2028	2.50%	1'500'000	1'050'000	450'000			
	520.5030.109	Dangers naturels : assainissement faillaises 2026	CAT II Budget 2026	2027	4.00%	600'000	600'000				
	520.5030.190	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026	CAT II Budget 2026	2027	4.00%	250'000	250'000				
	520.5030.191	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026: Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E7/R-	CAT II Budget 2026	2027	2.50%	350'000	350'000				
	520.5030.195	Fontaine Jo Siffert : assainissement technique E - R -	CAT II Budget 2026	2027	2.50%	100'000	70'000	30'000			
	520.5030.196	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 : complément d'investissement -R-	CAT II Budget 2026	2027	4.00%	100'000	100'000				
	520.5060.279	Remplacement véhicules 2026	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	600'000	220'000	380'000			
	520.5060.291	Remplacement véhicules 2023 : complément d'investissement	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	250'000	250'000				
	520.5060.293	Remplacement camion grue 2026 + équipement Service hivernal	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	650'000	650'000				
	520.5090.334	Accès et sécurité du site des Neiges	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	110'000	110'000				
	530.5033.002	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déploiement molok - crédit d'étude	CAT III 2026	2028	4.00%	1'200'000	100'000	100'000	200'000	150'000	150'000
	530.5093.004	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déchetterie mobile - test	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	134'000	134'000				
	532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026	CAT II Budget 2026	2028	1.25%	950'000	500'000	450'000			
	532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3e tranche)	CAT II 2026	2027	3.00%	10'000'000	4'000'000	4'000'000	2'000'000		
	532.5032.069	STEP: Remplacement d'installations 2026	CAT II Budget 2026	2027	3.00%	400'000	400'000				
	532.5062.012	STEP : Armoires électriques 2026	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	1'475'000	1'475'000				
	532.5062.013	STEP : Vis d'archimède	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	500'000	220'000	280'000			
	532.5062.014	STEP : compacteur et presse à déchets	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	170'000	170'000				
	532.5062.015	STEP : remplacement pompes/moteurs-venti	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	300'000	300'000				
	532.5062.016	STEP : dépotage boues externes	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	250'000	250'000				
	532.5062.017	STEP : remplacement d'installation utilities	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	240'000	240'000				
	532.5292.003	STEP : étude réduction des émissions de gaz à effet de serre	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	90'000	90'000				
	540.5060.193	Remplacement scanner	CAT II Budget 2026	2027	25.00%	70'000	70'000				
	550.5060.287	Economat remplacement machine : élévateur stock grande hauteur	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	90'000	90'000				
	560.5060.278	Assainissement éclairage halogène métal 2026	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	200'000	200'000				
	560.5060.286	Planification stratégique solaire	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	100'000	50'000	50'000			
	560.5290.107	Etude de déploiement Gastrovert	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	60'000	30'000	30'000			
	570.5999.150	Remplacement tableau de commande STAPr	CAT II Budget 2026	2027	0.00%	250'000	250'000				
Total Génie-civil						21'129'000	11'709'000	6'140'000	2'480'000	150'000	150'000
Urbanisme et architecture	611.5060.292	Assainissements sanitaires 2026	CAT II Budget 2026	2028	5.00%	275'000	150'000	125'000			
	611.5090.195	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2026	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	170'000	170'000				
	611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	120'000	120'000				
	611.5090.323	Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	250'000	250'000				
	611.5290.101	Numérisation du patrimoine immobilier 2026	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	100'000	100'000				
	611.5999.128	Maison de justice réfection enveloppe et combles -E- (511.08)	CAT III 2026	2029	0.00%	778'000	100'000	339'000	339'000		
	612.5030.194	Ecole du Botzelt - aménagement de la cour	CAT II Budget 2026	2027	2.50%	100'000	100'000				
	612.5040.243	Ecole du Bourg - création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI - STRATUS - R -	CAT II Budget 2026	2028	3.00%	2'600'000	1'300'000	1'300'000			
	612.5040.244	Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe	CAT II Budget 2026	2027	3.00%	86'480	86'480				
	612.5040.246	Pavillon Vignetta "2014" rémontage - étude -E-	CAT II Budget 2026	2028	3.00%	248'000	180'000	68'000			
	612.5040.247	AES Beauregard 11-13	CAT II Budget 2026	2027	3.00%	174'000	174'000				
	612.5040.248	Stratus réfection des façades bâtiments divers - mandats externes -R-	CAT II Budget 2026	2028	3.00%	1'500'000	750'000	750'000			
	612.5040.249	Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires	CAT II Budget 2026	2027	3.00%	100'000	100'000				
	612.5040.250	CO Jolimont 1970 étanchéité toiture	CAT II Budget 2026	2027	3.00%	70'000	70'000				
	612.5060.285	Ecole de l'Auge: remplacement de la chaudière	CAT II Budget 2026	2028	5.00%	500'000	100'000	400'000			
	612.5090.335	Rénovation du jardin de la crèche Mandarine	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	50'000	50'000				
	613.5999.142	513.33-Gd-Rames 36 Théâtre de la Cité + 513.53 Neuveville 39 réfection globale -E-	CAT III 2026	2029	0.00%	774'000	129'000	387'000	258'000		

Service	Comptes MCH2	Désignation investissement	Décision prévue	Année d'activation prévue	Taux d'amort.	Message à voter (brut, hors subv.)	Dépenses d'investissement prévues en :				
							2026	2027	2028	2029	2030
		613.5999.151 Grand-rue 16 nouvelle verrière	CAT II Budget 2026	2027	0.00%	100'000	100'000				
		614.5040.241 Maisons des artisans-déplacement -E-	CAT III 2026	2028	3.00%	500'000	200'000	300'000			
		614.5090.322 Site des Neigles - remplacement de portes sectorielles	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	300'000	50'000	250'000			
		615.5999.152 Place des Ormeaux à la cuisine office, réfection façades, Hand et toiture -E-	CAT II Budget 2026	2027	0.00%	100'000	100'000				
		618.5040.169 Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude 2	CAT III 2026	2031	4.00%	6'883'000					
		618.5040.245 Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Structure de direction de projet	CAT II Budget 2026	2031	3.00%	1'500'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
		618.5040.251 Bâtiments publics du Quintzett (Masterplan) -A-	CAT II Budget 2026	2028	3.00%	144'000	144'000				
		620.5010.157 Aménagement liaison-MD Tour-Henri - Poste du Criblet Subv. Conf E-	CAT II Budget 2026	2029	5.00%	335'000	111'666	111'667	111'667		
		620.5010.159 Participation à la régénération de la rue St-Michel - Complément - R-	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	605'000	605'000				
		620.5010.160 Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle	CAT II Budget 2026	2028	5.00%	1'340'000	1'340'000				
		620.5030.139 Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-	CAT III 2026	2028	2.50%	1'798'000	699'000	1'099'000			
		620.5030.192 Restauration fontaines historiques 2026 - R-	CAT II Budget 2026	2027	5.00%	200'000	200'000				
		620.5030.193 Place Vignettaz-Daler - réfection WC public	CAT III 2026	2028	2.50%	140'000	120'000	20'000			
		620.5090.324 Programme Nature et paysage 2026 -R-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	350'000	350'000				
		620.5090.325 Place de la Gare Concours artistique -C-	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	300'000	150'000	150'000			
		620.5090.326 Plan directeur mobilier urbain 2026 -R-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	110'000	75'000	35'000			
		620.5090.327 Aménagement transitaires sur la rue du Criblet et la rue du Temple	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	200'000	200'000				
		620.5090.328 Aménagement transitaires sur l'espace public 2026	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	116'000	116'000				
		620.5090.329 Parcelles privées communales - Entretien 2026 -R-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	80'000	80'000				
		620.5090.333 Place de jeu mobile	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	100'000	100'000				
		620.5290.102 Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	80'000	80'000				
		620.5290.103 Stratégie urbaine post-PAL 2018 -2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,...)	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	160'000	160'000				
		620.5290.104 Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	80'000	80'000				
		620.5290.105 PAD Torry EST - Etudes et projets -E-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	590'000	590'000				
		620.5290.106 Etude habitat et logement: approfondissement des mesures 2026 -E-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	100'000	100'000				
		621.5060.221 Remplacement véhicules 2026	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	250'000	250'000				
		622.5090.318 Cimetière: n°7 magasin P&P	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	300'000	150'000	150'000			
		622.5090.319 Cimetière: n°7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	110'000	110'000				
		622.5090.320 Cimetière: n°3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	110'000	110'000				
		622.5090.321 Cimetière: n°11 verrières et étanchéité	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	300'000	50'000	250'000			
		622.5090.330 Cimetière : jardin du souvenir avec gravures nominatives	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	180'000	100'000	80'000			
Total Urbanisme et architecture						25'356'480	10'700'146	6'164'667	2'208'667	3'150'000	3'133'000
Informatique		700.5060.282 Refonte stratégie informatique : poste de travail, mobilité, téléphonie	CAT II Budget 2026	2029	25.00%	2'500'000	1'400'000	700'000	400'000		
		700.5060.283 Refonte stratégie informatique : réseaux et connectivité	CAT II Budget 2026	2029	25.00%	1'000'000	400'000	350'000	250'000		
		700.5200.031 ERP : renouvellement étape II	CAT III 2026	2030	25.00%	2'850'000		1'000'000	1'000'000	850'000	
		700.5200.055 EC AES : portail inscriptions parents	CAT II Budget 2026	2028	25.00%	350'000	150'000	200'000			
		700.5200.056 EC Nouvel ERP (remplacement Syslog)	CAT II Budget 2026	2029	25.00%	300'000	100'000	100'000	100'000		
		700.5200.057 RH : Besoin prioritaire portail RH	CAT II Budget 2026	2027	25.00%	100'000	100'000				
		700.5200.058 Si Gérance immobilière	CAT II 2026	2027	25.00%	150'000	150'000				
		700.5290.094 Refonte stratégie informatique : gouvernance, plan directeur	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	150'000	50'000	50'000	50'000		
		700.5290.095 Refonte stratégie informatique : Centre de donnée locale, cloud hybrid	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	3'000'000	1'700'000	800'000	500'000		
		700.5290.096 Refonte stratégie informatique : environnement applicatif agile	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	350'000	150'000	120'000	80'000		
		700.5290.097 Refonte stratégie informatique : gestion projet et relation métier	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	250'000	100'000	80'000	70'000		
		700.5290.098 Refonte stratégie informatique : cybersécurité	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	800'000	350'000	280'000	170'000		
		700.5290.099 Refonte stratégie informatique : Service Center ITSM	CAT II Budget 2026	2029	10.00%	300'000	120'000	80'000	100'000		
		700.5290.100 PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	55'000	55'000				
		700.5290.108 AS : Nouvelle LASoc et ERP PC Famille	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	55'000	55'000				
Total Informatique						12'210'000	4'880'000	3'760'000	2'720'000	850'000	
Sports		911.5090.314 Quintzett : Nouveau terrain synthétique -E-	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	100'000	100'000				
		911.5090.316 Quintzett : remplacement des sources lumineuses terrain 1 et 2 + annexe	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	150'000	150'000				
		915.5090.317 Piscine du Levant - divers travaux d'assainissement intérieurs	CAT II Budget 2026	2028	10.00%	150'000	100'000	50'000			
		917.5060.284 Salle communale : réactualisation des installations intérieures et études liées à l'exploitation	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	250'000	100'000	100'000	50'000		
		917.5060.290 Halle omnisports : Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation	CAT II Budget 2026	2027	10.00%	120'000	120'000				
		917.5090.301 Halle omnisports: Réfection parquet et lignes de jeu	CAT III 2026	2027	10.00%	150'000	150'000				
Total Sports						920'000	720'000	150'000	50'000		
Total général avant facteur correctif SPIN						80'425'480	43'684'146	21'349'667	7'458'667	4'150'000	3'283'000
Coefficient de correction (Service des finances)							-27'513'529	-6'539'507	11'267'273	12'788'028	4'489'905
Total général après facteur correctif (retenu et publié)							16'170'617	14'810'160	18'725'940	16'938'028	7'772'905

Administration de la Ville de Fribourg

	Effectif 2026			Effectif 2025*			Demandes de postes 2026		
	EPT	EPT fonctionnement	EPT Investissement	EPT	EPT fonctionnement	EPT Investissement	EPT	EPT Fonctionnement	EPT Investissement
Administration générale*	33.20	33.20	0.00	31.20	31.20	0.00	2.00	2.00	0.00
Ressources humaines	10.20	10.20	0.00	9.60	9.60	0.00	0.60	0.60	0.00
Juridique	7.80	7.80	0.00	7.80	7.80	0.00	0.00	0.00	0.00
Finances*	20.60	20.60	0.00	20.60	20.60	0.00	0.00	0.00	0.00
Enfance, écoles et cohésion sociale*	118.10	117.10	1.00	108.30	107.30	1.00	9.80	9.80	0.00
Police locale et mobilité	38.20	38.20	0.00	37.20	37.20	0.00	1.00	1.00	0.00
Génie civil, environnement et énergie*	149.50	144.50	5.00	149.50	144.50	5.00	0.00	0.00	0.00
Urbanisme et architecture*	139.55	132.45	7.10	138.55	132.45	6.10	1.00	0.00	1.00
Informatique*	21.20	21.20	0.00	21.00	21.00	0.00	0.20	0.20	0.00
Culture	14.30	14.30	0.00	14.30	14.30	0.00	0.00	0.00	0.00
Sports	26.45	26.45	0.00	26.45	26.45	0.00	0.00	0.00	0.00
Aide sociale*	37.50	37.50	0.00	37.50	37.50	0.00	0.00	0.00	0.00
Curatelles d'adultes	35.30	35.30	0.00	34.30	34.30	0.00	1.00	1.00	0.00
Total	651.90	638.80	13.10	636.30	624.20	12.10	15.60	14.60	1.00

Légende

Effectif :

Effectif des postes selon budget 2025 (source Portail RH 01.04.2025 en lien avec le Message du budget 2025)

Présenté sans les postes liés à des contrats de droit privé (apprentis, stagiaires, temporaires)

Les EPT sont indiqués par centre d'appartenance

Demandes de postes :

Demandes de postes validés par le Conseil communal sans les contrats de droit privé (apprentis, stagiaires, temporaires)

Les postes validés avec une date d'engagement en cours d'année 2026 sont pris en compte sur l'année complète

EPT :

Equivalent plein temps

Fonctionnement :

Postes demandés au budget et financés via le budget de fonctionnement

Investissement :

Postes demandés au budget et financés via le budget d'investissement ou refacturés à des tiers

Correction Effectif 2025*

Pour certains services, des modifications ont été apportées suite à des transferts de postes (budget invest. à budget fonctionnement) pour AG, EECS, UA, AS, une reclassification de poste (FI), des suppressions de postes (EECS, GCEE, IN), l'intégration du personnel enseignant de l'Ecole des P'tit-e-s artistes et le personnel auxiliaire de nettoyage (EECS et UA) ainsi qu'au renoncement à un reliquat de 0.1 EPT (UA).

Etat : 31.08.2025

Grille salariale 2026
avec échelons de progression supplémentaires
(valable dès le 01.01.2026 - Indexation 0.2 %)

A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3 774	3 825	3 876	3 928	3 978	4 029	4 080	4 132	4 183	4 234
10	4 286	4 337	4 388	4 439	4 490	4 542	4 593	4 643	4 694	4 746
20	4 798	4 849	4 900	4 952	5 002	5 053	5 104	5 156	5 207	5 258
30	5 310	5 361	5 412	5 463	5 514	5 566	5 617	5 667	5 718	5 771
40	5 822	5 873	5 924	5 976	6 026	6 077	6 128	6 180	6 231	6 283
50	6 334	6 385	6 436	6 487	6 538	6 590	6 641	6 691		
B	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4 461	4 525	4 590	4 654	4 717	4 783	4 847	4 911	4 976	5 040
10	5 104	5 168	5 232	5 297	5 362	5 426	5 490	5 554	5 618	5 682
20	5 747	5 812	5 876	5 940	6 004	6 068	6 132	6 197	6 261	6 326
30	6 391	6 454	6 518	6 583	6 647	6 711	6 777	6 840	6 904	6 969
40	7 033	7 097	7 162	7 226	7 290	7 355	7 419	7 483	7 547	7 612
50	7 676	7 739	7 805	7 869	7 933	7 998	8 062	8 125		
C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5 578	5 657	5 736	5 818	5 897	5 977	6 056	6 135	6 216	6 296
10	6 376	6 455	6 534	6 615	6 694	6 775	6 854	6 933	7 014	7 093
20	7 173	7 252	7 332	7 413	7 492	7 572	7 651	7 730	7 812	7 891
30	7 971	8 050	8 129	8 210	8 290	8 370	8 449	8 528	8 609	8 688
40	8 769	8 848	8 927	9 008	9 087	9 167	9 246	9 326	9 407	9 486
50	9 565	9 645	9 724	9 806	9 885	9 964	10 044	10 123		
D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6 974	7 073	7 174	7 274	7 374	7 474	7 574	7 673	7 774	7 874
10	7 974	8 073	8 174	8 274	8 374	8 474	8 574	8 673	8 774	8 874
20	8 974	9 073	9 174	9 274	9 374	9 473	9 574	9 673	9 774	9 874
30	9 974	10 073	10 174	10 274	10 374	10 474	10 574	10 673	10 773	10 874
40	10 973	11 073	11 173	11 274	11 373	11 474	11 573	11 673	11 772	11 874
50	11 973	12 073	12 173	12 273	12 373	12 474	12 573	12 673		
E	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8 715	8 841	8 966	9 090	9 215	9 341	9 466	9 591	9 715	9 841
10	9 965	10 090	10 215	10 340	10 465	10 591	10 715	10 841	10 965	11 090
20	11 215	11 340	11 465	11 590	11 714	11 841	11 965	12 090	12 215	12 340
30	12 465	12 590	12 714	12 840	12 964	13 090	13 215	13 340	13 465	13 589
40	13 714	13 840	13 964	14 089	14 214	14 340	14 465	14 589	14 714	14 840
50	14 964	15 089	15 214	15 339	15 464	15 589	15 714	15 840		

Salaires mensuels										
MIN			MAX			Max perf				
A1	3 825	A36	5 617	A45	6 077					
A2	4 029	A40	5 822	A49	6 283					
A3	4 234	A44	6 026	A53	6 487					
A4	4 439	A48	6 231	A57	6 691					

B1	4 525	B36	6 777	B45	7 355
B2	4 783	B40	7 033	B49	7 612
B3	5 040	B44	7 290	B53	7 869
B4	5 297	B48	7 547	B57	8 125

C1	5 657	C36	8 449	C45	9 167
C2	5 977	C40	8 769	C49	9 486
C3	6 296	C44	9 087	C53	9 806
C4	6 615	C48	9 407	C57	10 123

D1	7 073	D36	10 574	D45	11 474
D2	7 474	D40	10 973	D49	11 874
D3	7 874	D44	11 373	D53	12 273
D4	8 274	D48	11 772	D57	12 673

E1	8 841	E36	13 215	E45	14 340
E2	9 341	E40	13 714	E49	14 840
E3	9 841	E44	14 214	E53	15 339
E4	10 340	E48	14 714	E57	15 840

Salaires annuels										
MIN			MAX			Max perf				
A1	49 725	A36	73 021	A45	79 001					
A2	52 377	A40	75 686	A49	81 679					
A3	55 042	A44	78 338	A53	84 331					
A4	57 707	A48	81 003	A57	86 983					

B1	58 825	B36	88 101	B45	95 615
B2	62 179	B40	91 429	B49	98 956
B3	65 520	B44	94 770	B53	102 297
B4	68 861	B48	98 111	B57	105 625

C1	73 541	C36	109 837	C45	119 171
C2	77 701	C40	113 997	C49	123 318
C3	81 848	C44	118 131	C53	127 478
C4	85 995	C48	122 291	C57	131 599

E1	114 933	E36	171 795	E45	186 420
E2	121 433	E40	178 282	E49	192 920
E3	127 933	E44	184 782	E53	199 407
E4	134 420	E48	191 282	E57	205 920